هكذا من الأصل

Initiatives : 14 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15455 – 7 F

MERCREDI 5 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Large victoire du candidat social-démocrate

Fernando Cardoso a remporté l'élection présidentielle au Brésil

Le candidat social-démocrate Fernando Henrique Cardoso a largement remporté, dès le premier tour, l'élection présidentielle brésilienne en obtenant près de 47 % des suffrages, selon les premières estimations. Son principal concurrent de gauche, Luis Inacio da Silva, dit Lula, n'obtiendrait qu'un peu moins de 25 % des voix.

Lire page 4

L'homme de l'emploi

APRÈS une campagne sans coups bas et une élection sans bavures, Fernando Henrique Cardoso a remporté une victoire écrasante. Cet ancien professeur de sociologie, sénateur puis ministre, accède au pouvoir dans des conditions idéales. Si, comme il est probable, il s'assure d'une majorité à l'Assemblée, puis est conforté par l'élection des gouverneurs qui lui sont favorables, le futur président disposera en effet d'une liberté d'action inégalée dans l'histoire démocratique du pays.

Le nouveau chef d'Etat devra bien sûr affronter d'innombrables difficultés : la dixième puissance du monde détient des records en matière d'inégalité sociale, et le taux d'analphabétisme dépasse 17 %. Le quart de la population vit dans la pauvreté la plus extrême, et la violence quotidienne qui en découle atteint des sommets inquiétants à Sao Paulo ou à Rio de Janeiro. L'archaïsme de la classe politique, issue du féodalisme régional, a, d'autre part, empêché bien des tentatives de réformes.

VOILA autant de handicaps dans un pays où le fossé entre les classes sociales s'accroît chaque jour, et qui justifie son surnom de « Belindia » (mélange de Belgique et d'Inde). Le constat est ancien, et la plaisanterie éculée : « Le Brésil est un pays du futur qui le restera encore longtemps. »

Pourtant, la victoire de Fernando Henrique Cardoso marque une certaine rupture. Après la série noire de gouvernements où alternaient dictateurs militaires, dirigeants corrompus ou notoirement incompétents, le Brésil a aujourd'hui élu un véritable homme d'Etat. La tâche qui l'attend est colossale, mais, pour la première fois depuis des dizaines d'années – si l'on excepte la mort tragique de Tancredo Neves à la veille de sa prise de fonction – l'homme aujourd'hui propulsé au sommet a le profil de l'emploi.

L'AVANTAGE pour le Brésil n'est pas mince. D'autant plus que, comme le soulignait lui-même récemment Fernando Henrique Cardoso, le prochain président aura la chance de prendre ses fonctions « à un moment de l'histoire du pays marquée par l'espoir ». En effet, le retour de la croissance économique permet d'augurer une période plus faste.

Cette perspective est un double encouragement : d'abord pour le nouveau président brésilien. ensuite pour les autres démocraties du continent, parfois secouées – comme au Pérou ou au Venezuela – par des tentatives putschistes.

M 0147 - 1005 - 7,00 F

Après l'ouverture d'une instruction sur son financement

Le Parti républicain sous le feu de la justice

Mme Filippini, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargée, mardi 4 octobre, d'instruire l'information judiciaire sur le financement du Parti républicain. La veille, le garde des sceaux avait suivi les recommandations du parquet en ordonnant l'ouverture d'une information contre X pour abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et infraction à la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis. Le ministre de l'industrie, M. Longuet, président du PR et son ancien trésorier, est menacé par cette instruction qui vise en priorité M. Thomas, actuel trésorier et député des Vosges.

Dans l'affaire des locaux parisiens du PR, qui est l'un des trois dossiers visés par l'information judiciaire sur le financement du Parti républicain, tout se passe comme si les dirigeants de ce parti cherchaient à se défausser sur leur trésorier, Jean-Pierre Thomas, député des Vosges. Dimanche 2 octobre, un communiqué du PR indiquait, en effet, que le paiement en 1986 et en 1988 des locaux du siège du PR dans un immeuble situé à l'angle des rues de Constantine et de l'Université, à deux pas de l'Assemblée nationale, avait été effectué par le trésorier. Ce texte ne mentionnait pas le nom des trois principaux dirigeants du PR à l'époque, MM. Léotard, Madelin et Longuet. Lundi, le ministre de la défense, après avoir affirmé que *« tout a été fait dans la transparence »*, ajoutait *« Je ne suis pas, bien sûr, le trésorier »*. Pour sa part, Alain Madelin déclarait que ses fonctions au sein du PR ne l'avaient *« jamais conduit à connaître ou à intervenir dans le financement »* de son parti.

L'enquête du juge Van Ruymbeke oblige à nuancer ces affirmations. Elle montre que la « bande à Léo » pouvait difficilement ignorer les problèmes de financement, occultes ou non. Dans l'une de ses notes au procureur général, le conseiller cite d'ailleurs le témoignage de Jean-Pierre Thomas selon qui MM. Léotard, Longuet et Madelin *« étaient au courant »*. Le dossier montre également que Gérard Longuet, trésorier du parti jusqu'en 1986, a conservé un rôle non négligeable dans la gestion financière des affaires de son parti après avoir passé le relais à son adjoint, M. Thomas. Cela semble avéré malgré les dénégations de son entourage.

C'est dans le courant de l'automne de 1993 que le conseiller Van Ruymbeke, qui cherche la trace d'une commission Trager-Pont-à-Mousson de 4,4 millions de francs dans les finances du PR découvre les transactions immobilières qui ont entouré l'achat des deux appartements composant le siège du PR. La première transaction, en 1986, porte sur un appartement de 400 m² situé au premier étage de l'immeuble.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Lire la suite page 8
et nos autres informations pages 8 à 12

Des mesures à l'étude pour les jeunes

Les onze membres du comité chargé de la consultation nationale des jeunes ont remis, lundi 3 octobre, au premier ministre, Edouard Balladur un rapport comprenant cinquante-sept propositions. Celles-ci sont éclectiques : de l'abaissement à seize ans de l'âge du droit de vote aux élections municipales à l'instauration d'une carte jeune, en passant par la réduction du service national à six mois. Les premières mesures devraient être prises dans un délai d'un mois.

page 14

La politique à l'heure du social

Les appels des dirigeants politiques en faveur d'une nouvelle approche des questions sociales reflètent l'aspiration à un changement radical, qu'il s'agisse des rapports avec le patronat et les syndicats, de la fiscalité ou, bien sûr, de l'emploi. Au lendemain de l'élection présidentielle de 1995 s'ouvrira – mais pour peu de temps – une période propice à la mise en œuvre des réformes que réclame le maintien du système de protection sociale.

page 21

Sang contaminé : deux conseillers ministériels mis en examen

Le docteur Claude Weisselberg, ancien conseiller au secrétariat d'Etat à la santé, et le professeur François Gros, ancien conseiller à Matignon, devaient être mis en examen, respectivement les 4 et 7 octobre, pour complicité d'empoisonnement. Au centre de cette instruction : les conditions de mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang et les carences du dispositif de prévention de la contamination des hémophiles.

page 13

Israël dans la spirale de la « colonisation cachée »

Le quotidien « Haaretz » et des organisations palestiniennes dénoncent les nouvelles implantations juives

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Itzhak Rabin, le premier ministre, met-il discrètement en œuvre *« un programme de colonisation caché »* des territoires occupés ? Les engagements pris avec les Palestiniens _ maintien des colonies juives existantes en échange du « gel » de leur expansion pendant cinq ans _ sont-ils secrètement violés avant même que n'ait été négocié le statut définitif de ces territoires ? En résumé, Israël cherche-t-il à effacer définitivement la fameuse « ligne verte » qui séparait, jusqu'en 1967, Israël de Gaza et de la Cisjordanie ?

Soucieux de *« la crédibilité internationale du gouvernement »*, le très sérieux quotidien *Haaretz* a posé la question, les 29 et 30 septembre. Franche réponse du ministre du logement, le général Benyamin Ben-Eliezer : *« Dans certaines colonies situées le long de la « ligne verte », sur des terrains que nous n'avons pas décidé de restituer et dont nous considérons le contrôle nécessaire à notre sécurité, nous continuerons de construire. »*

A en juger par le ballet ininterrompu des pelleteuses en Cisjordanie, et à en croire les différentes statistiques disponibles, la colonisation des territoires semble bel et bien battre son plein, non seulement le long de l'ancienne ligne d'armistice, mais aussi dans le « Grand Jérusalem », le long de la rivière Jourdain, et même dans le territoire surpeuplé de Gaza, dont Israël contrôle encore environ 20 % des terres.

En un an, *« depuis la signature des accords d'Oslo »*, note le service cartographique de la Société d'études arabes de Jérusalem, *« Israël a confisqué 670 kilomètres carrés de terres palestiniennes supplémentaires. 14 711 arbres fruitiers ont été déracinés pour agrandir certaines colonies juives et ouvrir de nouvelles routes les reliant entre elles »*. Résultat : *« 73,6 % des 5 700 kilomètres carrés qui forment la Cisjordanie occupée sont sous contrôle d'Israël. »*

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3

POINT DE VUE

La complexité de Vichy

Ouvert par les déclarations de François Mitterrand sur ses engagements de jeunesse, le débat récent sur le régime de Vichy partage la communauté des historiens. L'historien israélien Zeev Sternhell ayant pris à partie, dans nos colonnes (« le Monde » du 21 septembre), « l'historiographie française traditionnelle » en citant René Rémond comme son « représentant le plus connu », nous avons demandé à ce dernier de lui répondre.

par René Rémond

Dans le trouble suscité, pour les raisons que l'on sait, par le retour de la période de Vichy dans le débat public, les historiens ont été sollicités et l'histoire convoquée – c'était inévitable, mémoire et histoire étant liées. Dans cette confusion où la passion l'a souvent emporté sur le désir sincère de connaître et de comprendre, l'Histoire a été quelque peu malmenée et les historiens instrumentalisés : une part des acquis de la connaissance a été méconnue – momentanément, on veut l'espérer – et des fantasmes ont refait surface. Ce fut aussi l'occasion pour l'historien Zeev Sternhell d'exposer dans un article-fleuve son système d'interprétation du régime de Vichy. La thèse n'est pas neuve : elle a depuis longtemps fait l'objet de discussions scientifiques ; elle risque même, à être répétée obstinément sans tenir compte des travaux plus récents, de faire figure d'historiographie traditionnelle.

Les mises en cause personnelles n'auraient pas suffi à susciter une réponse si Zeev Sternhell ne faisait pas à la plupart des historiens français un procès d'intention d'une extrême gravité, et si la thèse n'impliquait pas des enjeux dont la portée excède de beaucoup celle d'une controverse professionnelle. N'ayant pas le goût de la polémique, surtout avec un ancien étudiant dont j'ai estimé les travaux et l'érudition, et à qui je garde de l'affection, je ne répondrai que sur des points d'intérêt général.

On s'étonne de lui voir reprendre encore la fable du tabou que les historiens français observeraient depuis un demi-siècle : elle ne peut plus trouver créance qu'auprès de qui ignorerait tout du travail des historiens et de leur production. Il n'est sans doute aucune période de notre histoire qui ait été aussi tôt et autant étudiée, des premières enquêtes du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale aux récents colloques de l'Institut d'histoire du temps présent, sans oublier celui tenu en 1970 – avant la publication des premiers travaux d'historiens étrangers – par la Fondation nationale des sciences politiques.

Lire la suite page 2

▶ **Historien, René Rémond est président de la Fondation nationale des sciences politiques.**

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LA CONTROVERSE AUTOUR DU RÉGIME DE VICHY

La complexité

Suite de la première page

Quant aux travaux personnels, je ne citerai qu'un nom : celui de Jean-Baptiste Duroselle, qui vient de disparaître, dont le livre *l'Abîme*, d'une objectivité insoupçonnable, est une synthèse exemplaire. Les ouvrages des historiens étrangers, y compris ceux de Zeev Sternhell, ont aussitôt trouvé en France traducteurs, éditeurs, lecteurs, commentateurs. Dans l'enseignement la période occupe une place non négligeable. Quant aux débats publics dans les médias, ce serait plutôt l'obsession que le refoulement. Aucun reproche n'est plus infondé que celui fait aux historiens comme aux Français d'avoir cherché à occulter le passé.

Ce grief s'accompagne d'un autre *qui ne laisse pas d'être* contradictoire : le soupçon d'avoir essentiellement travaillé à disculper leurs concitoyens. De toute façon, ajoute-t-on, ils seraient trop impliqués pour pouvoir être objectifs. Il n'est pas d'accusation qui porte plus gravement atteinte à notre honneur d'historien. Cette idée que l'appartenance nationale disqualifie pour travailler sur l'histoire de son pays implique que la compréhension varierait en raison inverse de la proximité. Ce postulat, dont il faut bien mesurer la portée, est le pendant du préjugé qui a retenu naguère les historiens de s'intéresser aux *périodes proches, et que je* m'honore d'avoir contribué à ruiner.

Le péché majeur d'anachronisme

Certes l'exercice requiert l'application de quelques règles dont l'observation loyale fait la différence entre qui a le respect de la vérité et qui demande à l'histoire de lui fournir des arguments au service de ses passions. Ces règles ont récemment souffert quelques entorses. La plus importante d'entre elles, et qui s'impose à tout esprit honnête, est, si légitime qu'il soit *d'interroger le passé à partir des* préoccupations du moment, de ne pas abuser de l'avantage que nous confère sur les contemporains *le fait de connaître la suite.* Entrant par force à reculons dans l'avenir, on se détermine plus en fonction du passé que de la suite.

La méconnaissance de cette règle capitale engendre l'anachronisme qui est le péché majeur en histoire. Ainsi on ne jugera pas les quelque trois millions de Français qui adhérèrent dans l'été 1940 à la Légion fran*çaise des combattants comme* s'ils avaient su par avance qu'en sortirait trois ans plus tard la Milice. Les parlementaires qui *accordèrent, le 10 juillet 1940, les* pleins pouvoirs au Maréchal raisonnaient sur le passé glorieux du vainqueur de Verdun et n'avalisaient pas pour autant la rencontre de Montoire. Seconde règle aussi impérieuse : ne pas supputer les intentions des acteurs à partir des conséquences de leurs actes, les meilleures intentions du monde pouvant conduire à des effets détestables. Ne pas remonter sur ce point des conséquences aux origines. On s'explique ainsi que, par aveuglement, des Français qu'animait un patriotisme sincère ont pu faire un temps confiance au Maréchal. A ces deux préceptes j'en ajouterai un troisième pour l'interprétation des textes qui tiennent une si grande place dans toute reconstitution du passé. Leur intelligence ne va pas de soi car la langue – les historiens du langage le savent pertinemment – n'est pas une donnée fixe : elle évolue ; le sens des mots n'est pas immuable. Il importe donc de retrouver celui qu'ils avaient quand ils furent écrits ou prononcés. Autrement le risque est *grand de se méprendre sur* leur signification et de travestir la pensée majeure de qui les employa. C'est la critique qui a *été formulée à l'encontre de la* méthode pratiquée par Zeev Sternhell dans la reconstitution d'une tradition qu'il baptise *fasciste à partir d'une compilation* de textes.

Sous le bénéfice de ces remarques reprenons quelques-unes des affirmations formulées sur le régime de Vichy. D'abord sur ses origines. A en croire *Sternhell j'aurais soutenu que* Vichy était un simple accident, sans racines dans le passé de la France. C'est un contresens *absolu, qui résulte probablement* d'une confusion entre accident et événement. C'est tout le contraire : Zeev Sternhell fait pro*céder le régime d'un courant de* pensée dont il relève les prodromes chez des penseurs de la fin du XIXe siècle ; je situe, moi, les origines un siècle plus haut, puisque je vois dans l'une de ses composantes la résurgence de celle des droites qui s'est constituée sur le rejet de 1789, le refus des Lumières et de la société qui en est issue : la Révolution dite nationale entendait beaucoup plus être une contre-révolution que la révolution que les mouvements fascistes voulaient pro*mouvoir.*

Mais qu'elle ait ainsi des racines anciennes n'exclut pas que l'instauration d'un régime qui s'en réclame soit un accident de l'histoire : sans la défaite de nos armes, jamais cette école de pensée n'aurait pu s'emparer du pouvoir. Cette liaison circonstancielle entre le hasard des combats et un changement de *régime n'est pas sans consé*quence pour le jugement : il faut alors démontrer que cette philosophie politique avait l'assenti*ment de la majorité des Français ;* on s'expose à ne rien comprendre à l'état d'esprit des Français d'alors si l'on ne mesure pas les effets du choc provoqué par le désastre de nos armées, *l'accablement et la prostration* qui ne se dissipèrent pas avant plusieurs mois et qui paralysèrent le jugement.

Comme Zeev Sternhell a raison de nous inviter à tenir compte de la complexité de la réalité ! Mais que ne le fait-il lui-même plutôt que de proposer une interprétation triplement réductrice ? Il identifie l'inspiration du gouvernement Pétain à une seule tradition de pensée ; il traite de son histoire comme si elle n'avait pas comporté des séquences différentes ; il envisage la société française comme un bloc homogène et relativement unanime, à l'exception de la vieille distinction, qu'on croyait abandonnée après tant de travaux qui ont démontré que le partage des attitudes traversait toutes les catégories sociales, entre les élites réputées avoir toutes trahi et la masse du peuple.

Le jugement et la connaissance

Or Vichy ne se réduit pas à une *inspiration unique. Un seul* exemple : il n'y a probablement pas plus étranger à l'idéologie contre-révolutionnaire que Pierre *Laval, qui n'est pourtant pas* négligeable. Complexe, Vichy l'est bien plus qu'on ne le pense ordinairement. C'est à la fois, ou *plutôt successivement, au moins* quatre ou cinq éléments distincts. Il y a d'abord un choix de circonstance dans une situation exceptionnelle : celui de l'armistice dicté par la conviction que la guerre était perdue sans recours ; ce choix recueillit sur le moment une adhésion presque unanime ainsi qu'un élan de confiance dans la personne de Pétain.

Sur ces deux faits s'est greffée une opération politique, l'établissement d'un nouveau régime, et surtout l'ambition, qui apparaîtra *à la lumière de la prolongation de* la guerre une illusion fatale et une erreur majeure, de fonder un nouvel ordre social. Il y eut aussi, *inséparable de ce projet, une* politique d'exclusion qui conduisit à mettre les juifs hors la loi. Il y a encore, un peu plus tard, un choix de politique extérieure en faveur de la collaboration pour ménager une place à la France dans une Europe allemande ; c'est l'aspect qui provoquera d'emblée les plus vives oppositions. L'acceptation initiale de Vichy ne signifie pas l'adhésion à tous ces aspects : à mesure qu'ils se découvriront l'un après l'autre, l'opinion se détachera du régime *et de sa politique.*

Telle est bien en effet la question essentielle : que pensaient les Français ? Peut-on les mettre en examen pour les actes de leur gouvernement ? Le souci de *répondre à cette question fait la* différence entre qui se limite à lire des textes et l'historien qui tente de restituer la variété des *sentiments d'un peuple entier.* On a souvent fait comme si les initiatives d'un gouvernement, qui a été imposé aux Français par *les circonstances, qui ne les* a jamais consultés, qui ne les a informés que de façon partielle et mensongère, exprimait leurs *sentiments profonds. On a* par exemple trop souvent lu le livre pionnier de Robert Paxton, établi à partir de documents d'archives diplomatiques et qui visait à éclairer la politique du gouvernement, comme s'il nous révélait la France profonde. Qui aurait l'idée d'induire les sentiments des Polonais au temps de l'état de guerre à partir des déclarations du général Jaruzelski ? C'est ce qu'on fait couramment pour les Français des années d'occupation. Pourquoi leur refuser le bénéfice d'une distinction qu'on accorde à tous les peuples privés de la liberté de s'exprimer ?

Or il se trouve que c'est précisément en ce domaine qu'ont été accomplis dans les dernières années les plus grands progrès de la connaissance : les travaux *sur l'opinion publique, la consul*tation des archives ont montré qu'il fallait réviser la chronologie et décaler vers l'amont le *moment où l'opinion a* commencé à se détacher du pouvoir. Sur le point qui soulève à juste titre les interrogations les *plus pressantes et les plus dou*loureuses – la persécution des juifs, français et étrangers – les travaux d'historiens francais et israéliens, d'un Serge Klarsfeld ou d'un Asher Cohen, ont apporté la preuve que la majorité des Francais ont désapprouvé les mesures discriminatoires. Ce fut même une des causes les plus effectives de dissentiment entre l'opinion et le gouvernement au point que les autorités de Vichy s'en inquiétèrent et infléchirent quelque peu leur politique en *conséquence.*

Souligner cette complexité de Vichy, ce n'est pas entreprendre sa réhabilitation, pas plus que *rappeler qu'un peuple ne se* confond pas nécessairement avec ceux qui se sont approprié le pouvoir ne tend à le disculper *de toute responsabilité. La* reconnaissance de l'ambivalence des situations et de l'ambiguïté des comportements ne dispense pas de porter un jugement, et même des condamnations, mais le jugement ne saurait devancer la connaissance. C'est seulement en connaissance de cause qu'il est possible et légitime de juger un temps et un peuple.

RENÉ RÉMOND

Réponses à Zeev Sternhell

Publié avec d'autres regards étangers sur la controverse française autour du régime de Vichy (« le Monde » du 21 septembre), l'article *de Zeev Sternhell, professeur* à l'université de Jérusalem, sur « ce passé qui refuse de passer » a suscité plusieurs réactions critiques.

• **MICHEL WINOCK, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.** – En tant qu'auteur d'une *Histoire politique de la revue* Esprit *1930-1950* (Seuil, 1975), je m'inscris en faux contre les allégations de Zeev Sternhell concernant Emmanuel Mounier et *« l'équipe d'*Esprit *»* qui se serait jointe *« jusqu'aux derniers jours de 1942 à l'œuvre de la Révolution nationale ».*

1. Il est exact que Mounier et ses amis ont été les critiques, dès la naissance de leur revue en 1932, de la démocratie libérale et parlementaire, mais ce n'était pas par hostilité à la *démocratie*, comme le dit Sternhell. Mounier et *Esprit* défendaient le principe d'une autre démocratie, ni « libérale » ni « populaire» : la « démocratie personnaliste » – autrement dit *plus* et non pas moins de démocratie. On peut juger leur projet utopique tant qu'on voudra, mais l'assimiler à la mouvance fasciste, comme le fait Sternhell depuis une dizaine d'années, ne résiste pas à l'examen.

2. La presse vichyste – *l'Action française* et autres – a mené campagne contre *Esprit* en juillet 1941, sous le chef d'accusation qu'on y *« veut sauver (...) l'essence même de l'esprit démocratique »* (*la Gerbe*, 24 juillet 1941). La revue paraissait sous le régime de la censure : les historiens d'aujourd'hui doivent la lire avec les yeux des lecteurs de 1940-1941 qui, eux, adversaires ou sympathisants, ne s'y trompaient pas.

3. En butte à ces attaques pétainistes, la revue *Esprit* a été interdite en août 1941, sur décision de l'amiral de la flotte, ministre, vice-président du conseil, *« pour les tendances générales qu* [elle] *manifeste ».*

4. Emmanuel Mounier a été arrêté par la police de Vichy le 15 janvier 1942. Il a été jugé avec plusieurs membres du mouvement Combat, en octobre de la même année. Malgré *« des présomptions troublantes »* contre lui, il a été relaxé *« au bénéfice du doute ».*

Cet article ne souffre pas d'approximations de détail. C'est l'anti-méthode Sternhell qui s'y révèle dans sa simplicité axiomatique : *les faits doivent toujours* s'incliner devant les présupposés de l'historien.

• ***JEAN-MARIE DOMENACH*, ancien membre des équipes volantes d'Uriage et ancien directeur d'*Esprit*.** – L'Ecole des cadres d'Uriage, qui fut fortement influencée par le personnalisme d'Emmanuel Mounier, est vite devenue une pépinière de résistants. *Entre de nombreux* témoignages, je retiens le plus récent, celui de Paul Delouvrier : *« Le mot de Résistance m'apparut à Uriage. »* Un mot qui était déjà ou allait devenir bientôt rapidement réalité pour les équipiers d'Uriage, dont la plupart se sont engagés dans la Résistance armée. Quand à « l'Ordre » d'Uriage, ce fut un projet sans suite. Le « Corps franc de la Libération n° 10 », commandé par l'ancien directeur d'Uriage, Pierre Dunoyer de Segonzac, comprenait une compagnie formée par les éclaireurs israélites sous les ordres du capitaine Gamzon, dit Lagnès. Sternhell, à qui je demandais comment il expliquait que les scouts juifs aient choisi de combattre au sein d'une organisation *« antisémite »,* me répondit qu'il ne se l'expliquait pas...

• **PAUL FRAISSE et JEAN-MARIE DOMENACH, président et vice-président de l'Association des amis d'Emmanuel Mounier.** – Mounier n'a jamais été un théoricien de la Révolution nationale. La preuve en est que Mounier a été emprisonné en janvier 1942 et jugé en octobre 1942, dans un procès au cours duquel le procureur l'a accusé d'être *« le responsable intellectuel de la Résistance ».* Il est donc absurde d'écrire, comme le fait Sternhell, que l'équipe d'*Esprit* se joint jusqu'aux derniers jours de 1942 à l'œuvre de la Révolution nationale : après août 1941, *Esprit* avait cessé de paraître et ses principaux membres militaient dans la Résistance. Que Mounier ait vu dans le désastre de juin 1940, que Sternhell *se garde d'évoquer, la* défaite d'une certaine forme de civilisation occidentale n'a rien de scandaleux ni de fasciste. Identifier le personnalisme à un spiritualisme désincarné, puis au *« nationalisme de la terre et des morts »,* est contradictoire en soi, *et démenti par les positions* prises, théoriques et pratiques, par Mounier et ses amis contre les fascismes. En avril 1941, les *« Jeunes d'Esprit », dirigés par* Marc Beigbeder et Jean-Marie Domenach, ont organisé, à l'occasion de la projection du *Juif Süss, la première manifestation* contre l'antisémitisme en zone Sud. Tels sont les faits contre lesquels aucune polémique ne prévaut.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Derrière la façade

L'EMPEREUR du Japon est dans nos murs. Lui, au moins, on ne saura rien de ses tréfonds d'âme. Les Nippons ne parlent pas de ces choses-là, vu qu'ils n'ont pas d'inconscient. Pas de transcendance non plus, d'ailleurs. Ces gains de temps *expliqueraient leur miracle économique. Un* fabricant de calculettes me l'a juré, un soir, dans le train d'Osaka, avec le sourire appuyé qui signe, là-bas, l'extrême sérieux.

Les Scandinaves, eux aussi, croyaient ne plus avoir d'âme, en gros depuis que Bergman a cessé d'en faire des films. Un naufrage a suffi à leur rendre le sens de l'inexplicable. Les neuf cents noyés de l'*Estonia* n'ont pas eu le temps d'entonner des cantiques, comme à bord du *Titanic*, mais les églises pleines à craquer ont chanté à leur place, les cloches ont carillonné le retour du mystère. « Les éléments se vengent de nos audaces techniques », ont conclu les repor*ters, nos nouveaux prêtres. Voilà revenu* le temps (1897) où Bloy voyait le doigt de Dieu dans l'incendie d'un grand magasin. Cela tombe à pic : entre-temps, la charité s'est *faite bazar !*

Attendons les clichés, qui ne sauraient tarder, de cadavres coincés dans la porte d'étrave du *ferry*. Les présentateurs hésiteront *magnifiquement à nous montrer* ces horreurs ; et puis si, diront-ils, il le faut, pour notre édification – alibi rêvé de l'Audimat. Ce sera exquis de compassion impuissante. Notre monde soigneusement vidé de sens raffole des accidents : ils dispensent de chercher des causes aux événements, et ils renvoient les remèdes au bon cœur, à ces chères ONG caritatives, notre fierté.

Il y a de la muflerie, de notre part, à sonder les reins et les cœurs de nos dirigeants. Mais qui a commencé ? S'ils ne veulent pas qu'on les épie, ils n'ont qu'à moins nous dévisager en s'auto-proclamant ceci ou cela. C'est la liberté qui reste au citoyen trop sermonné : dénicher, sur son écran, ce que trahissent les parleurs, par leurs lapsus et leur rose au front.

Ce contre-regard s'apprend, comme se forge l'esprit critique. Par la photographie fixe, pour commencer. Initiation idéale : *l'Œil naïf*, de Régis Debray (Seuil). Le mot « naïf » est là par antiphrase, on s'en doute. Le livre adapte à l'image le vieil et noble exercice universitaire de l'explication de texte. En bons disciples de Bachelard, Barthes et Tournier ont montré la voie de telles élucidations flâneuses. Celles de Debray sont brillantissimes, exprimées à la *cravache, et de haute pédagogie. Le réel que* les clichés recèlent à leur insu ou se cachent à eux-mêmes, l'encre le révèle avec la sûreté d'un hyposulfite.

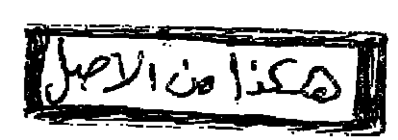
Ce que Debray dit de l'imagerie humanitaire est à lire d'urgence par quiconque se demande ce que les agonisants servis chaque soir avec la soupe peuvent bien *nous vouloir*, jusqu'où devront aller les caméras, dans le poignant, pour vaincre notre accoutumance. Le populisme des années 30 exigeait des prolétaires enlacés devant les portes de la nuit (comme titrait Carné). Cette érotique a fait place à une pornographie de l'inacceptable, et la réflexion politique aux chantages à la pitié, avec belles âmes en profils perdus (pas pour tout le monde !), et CCP en surimpression.

Que pensaient les Parisiens des rafles de juifs en 1942 ? Une photo de badauds en dit plus long, là-dessus, que toutes les thèses. Ils regardaient faire, les Parisiens, ils zyeutaient, un cabas au bout du bras, pas encore mon tour, voilà ce qu'ils se disaient, ou rien, tiens, l'autobus n'a pas de numéro, des vétilles capitales de ce genre. Les images animées se tuent l'une l'autre, au lieu que l'immobile, parce qu'elle se laisse scruter, *fait basculer l'Histoire et nos jugements, le* temps d'une poignée de main indéniable.

Les portraits officiels de nos présidents affichés dans trente-six mille mairies, sans oublier les kiosques de sous-marins nucléaires, qui aurait cru qu'ils avaient tant à nous dire malgré eux ? Debray a raison : il n'est pas indifférent que de Gaulle *ait posé* devant un photographe anonyme, en frac et grand cordon comme Napoléon III, le pouce retourné sur une reliure anodine, le regard *voilé et levé vers sa gauche ;* que Pompidou, lui aussi ceint des insignes de la fonction, surveille lourdement sa droite ; que Giscard d'Estaing, en tenue sport, nous fixe au fond des yeux à travers l'objectif décontracté d'un Lartigue ; ou que le regard de Mitterrand, premier président de la Cinquième République à poser assis (pour l'intellectuelle Gisèle Freund), conserve en nous dévisageant le regard intérieur et clos que lui a donné sa lecture-Montaigne. *« Nul n'est identique au total de ses apparences »* (Valéry).

Nous voilà ramenés à la grande affaire française de cette fin de siècle : au-delà de la *façade, les bobos d'âme,* dont nos hôtes japonais sont miraculeusement exempts. Tendez l'oreille, au restaurant, dans les queues de cinéma : il n'est bruit que des ennuis de Solange, de la dépression de Lucien, de la névrose des exclus, le tout dans le jargon des thérapeutes amateurs et des fausses confidences *télévisées, cependant* que les facultés de psychologie sont prises d'assaut, cette semaine, par des milliers de futurs chômeurs. Depuis l'automne, le subconscient de *nos excellences a éclipsé* celui de nos proches, dans les conversations. Pourquoi cet aveu, « quelque part » ? Pourquoi pas ?

La *France barbote dans* le tout-psi. *C'est* boni, pour ses maîtres. Pendant ce temps-là, elle ne pense pas.



Sternhell

Les négociations entre Israël et ses voisins et la situation dans les territoires occupés

Itzhak Rabin convient que « la route est encore longue »

Au terme d'un débat de sept heures, la Knesset a approuvé, lundi 3 octobre, par 53 voix contre 45, une déclaration du premier ministre, Itzhak Rabin, sur le processus de paix notamment sur les discussions en cours à propos du Golan.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Nous sommes décidés à faire la paix avec la Syrie mais sans précipitation : tel est, en substance, le message que M. Rabin a voulu faire passer dans son discours d'ouverture de la session d'hiver de la Knesset. « *Nous avons discerné, ces dernières semaines, des signes montrant que la Syrie veut être un partenaire dans les efforts de paix* (...). *Nous n'avons aucune intention d'ignorer ces signes* (...), a-t-il dit. *Mais la route est encore longue...* »

S'adressant aux treize mille colons du plateau du Golan _ conquis sur la Syrie en 1967 _ et, au-delà, à l'opinion publique israélienne, qui demeure très réservée à l'idée d'un retrait, le premier ministre a demandé : « *Que devons-nous faire ? Rejeter* a priori *la possibilité de mettre un terme à toutes les guerres ? (...) Ma réponse est : donnons une chance à la paix avec la Syrie, une chance qui n'avait jamais existé.* »

A l'opposition de droite, dont l'un des membres avait été expulsé de la salle des séances pour y avoir diffusé à l'aide d'un puissant magnétophone un discours préélectoral de M. Rabin promettant au pays de « *ne jamais descendre du Golan* », le premier ministre a rétorqué : « *Si marcher vers la paix constitue un changement de position, alors oui, j'ai changé de position. Mais je vous le dis, nous n'abandonnerons jamais la sécurité d'Israël.* »

« Le contraire de de Gaulle »

Et M. Rabin d'énoncer à nouveau les préalables à un accord avec Damas. « *C'est tout ou rien* », a-t-il ajouté. Après un accord sur l'ampleur du retrait _ retrait « *extrêmement limité* » pendant la première phase, « *sans démantèlement des communautés* » (juives) installées sur le plateau _ et un autre sur le calendrier et les étapes de ce retrait, la troisième étape consistera à « *mettre en œuvre la normalisation)* des relations avec Damas qui « *sera testée pendant trois ans* », période au cours de laquelle « *nous continuerons de tenir presque toute la région du plateau* ».

Derrière le mot « *normalisation* », a expliqué M. Rabin, « *nous mettons une ambassade israélienne à Damas, une chancellerie syrienne à Jérusalem* (et non à Tel-Aviv, comme toutes les autres ambassades), *des bus israéliens qui iront à Alep, Damas ou ailleurs, des avions d'El Al, des liens culturels et commerciaux* », etc. Et réciproquement.

Enfin, devront être négociés les fameux « *arrangements de sécurité* », lesquels, dans l'esprit de M. Rabin, comprennent une « *réduction mutuelle* » des forces armées dans la région concernée, une démilitarisation progressive « *sur une base asymétrique* » _ Israël, dont le territoire est plus étroit que celui de la Syrie, ne veut pas retirer son armée à 10 kilomètres du Golan, même si Damas en faisait autant _, puis, en fin de processus, le déploiement d'« *une force multinationale sur le modèle de celle qui existe toujours dans le désert du Sinaï* », restitué à l'Egypte.

Une fois l'accord conclu dans ses grandes lignes, l'ensemble du plan sera soumis à référendum. « *Y-a-t-il un moyen plus juste, plus démocratique que celui-là* », s'est demandé M. Rabin ? Benyamin Netanyahou, le chef de l'opposition de droite, a laissé entendre que oui. Il veut des élections anticipées. « *Vous êtes tout le contraire de de Gaulle*, a-t-il lancé. *Lui, il avait demandé leur avis aux Français sur l'Algérie avant que tout soit déjà ficelé* (...). *Et puis, vous le savez bien, le Golan n'est pas pour nous une lointaine colonie, c'est chez nous, tout près de la Galilée...* »

PATRICE CLAUDE

Damas progresse à pas comptés sur le chemin de la paix

Dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, lundi 3 octobre, à New-York, le ministre syrien des affaires étrangères a affirmé que le processus de paix au Proche-Orient ne pourra aboutir « sans un retrait israélien de la totalité du Golan et du sud du Liban ». M. El Chareh s'est fait l'avocat d'une « paix véritable, sans obstacles créés, ni conditions imposées. »

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Remises sur les rails après les navettes quasi mensuelles faites, depuis juin, par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, les négociations de paix syro-israéliennes progressent. Mais, vu de Damas, un réel déblocage semble encore lointain. L'acceptation par les deux parties des éléments d'un accord _ le principe d'un retrait israélien, normalisation des relations entre les deux pays et arrangements de sécurité _ forme un solide cadre de discussions. Mais les priorités _ retrait pour la Syrie, normalisation pour Israël _ demeurent contradictoires. Le progrès le plus remarquable tient à un certain climat de détente, qui est sans doute à mettre au compte de l'engagement plus net des Etats-Unis, réclamé par la Syrie.

Surestimés à Jérusalem et à Washington, pour des motifs de politique intérieure, les « *signes de paix* » venus de Damas ne sauraient faire oublier que, pour la Syrie, si la paix est « *un objectif stratégique* », elle ne se fera pas à n'importe quel prix. Des trois protagonistes, la Syrie est sans doute la moins pressée. La négociation risque d'être d'autant plus longue que Damas ne signera un « *accord de paix* » _ terme préféré à celui de « *traité* » de paix _ qu'à la fin du processus en cours. « *Tout devra être clair, précis et non sujet à interprétation*, affirme un haut responsable syrien. *Nous ne voulons pas renouveler l'erreur* [faite par les Palestiniens et les Jordaniens] *de signer des accords dont chaque point nécessite ensuite de longues négociations.* »

Même si rien n'est dit officiellement ni définitivement acquis, il paraît à peu près certain qu'un retrait total du plateau du Golan et du Liban sud forcerait la Syrie à se soumettre à ce que l'on nomme, à Damas, « *les exigences de la paix* » : ouverture des frontières et établissement de relations diplomatiques avec Israël. Lors de son récent discours devant le Parlement, le président Hafez El Assad a pris soin de préciser qu'« *il ne fallait pas, au risque de le mettre en danger, pousser le processus de paix au-delà de ce qui était défini lors de son ouverture* ».

Or, pour la Syrie, la base de la négociation reste la « *légalité internationale* », la résolution 242, qui, outre « *le retrait d'Israël des territoires occupés* », n'exige que « *la fin de l'état de belligérance et la reconnaissance de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat de la région et son droit à vivre dans des frontiere sûres et reconnues* ». « *En acceptant la normalisation des relations entre les deux pays, qui n'est pas,* stricto sensu, *prévue dans la résolution 242, le président Assad a fait un beau geste*, affirme un de ses proches. *Mais il est évident que cette normalisation ne pourra être effective qu'après le retrait total.* » Réclamé par Israël, l'établissement de relations économiques, commerciales et touristiques n'est donc pas encore inscrit sur l'agenda syrien.

Bien qu'on se défende, à Damas, d'être entré dans le détail des négociations, « *puisque Israël n'a toujours pas annoncé officiellement son retrait total du Golan et du Liban sud* », il est certain que, lors de ses navettes, M. Christopher a discuté des exigences des deux parties. Un certain nombre de points semblent acquis. Le moins important n'est pas l'acceptation par Israël et les Etats-Unis de la présence syrienne au Liban, ce qui a sans doute levé un des obstacles sérieux à tout règlement. « *Pour la Syrie, le Liban est plus important que le Golan* », affirme un observateur local.

L'engagement de retrait israélien du Liban sud contraindra les militants chiites pro-iraniens du Hezbollah à cesser toute résistance. Mais, pour autant, la Syrie n'entend pas remettre en cause son « *alliance stratégique* » avec l'Iran et veillera à donner une place aux alliés de Téhéran sur l'échiquier politique libanais. Tout aussi importante que celle de la paix est, pour le président Assad, la question du futur statut régional de la Syrie. Elle avait été largement évoquée lors du sommet syro-américain de Genève, en janvier, et, en reconnaissant publiquement le rôle central de Damas, le président Bill Clinton avait satisfait la Syrie.

Damas n'entend pas, selon un haut responsable, élever le rang des négociateurs, engager des discussions secrètes ou revenir sur son refus de participer aux négociations multilatérales intéressant l'ensemble du Proche-Orient : « *Nous ne sommes pas encore sûrs des intentions israéliennes, nous n'avons pas encore confiance en eux.* »

Ainsi, pour Damas, le véritable déblocage des négociations tient à l'engagement d'Israël de se retirer totalement du Golan et du Liban sud. Mais, si cela est acquis, affirme le même responsable, « *un accord peut être conclu en deux ou trois mois* ». Ce qui, en fin de compte, donne à penser que beaucoup de points ont déjà été discutés par Américains interposés. « *Si 1996* [date des élections israéliennes et americaines] *arrive sans que nous ayons trouvé un accord*, dit-il, *il sera très difficile d'y parvenir.* » Manière de souligner que le temps presse moins les Syriens et que la balle est dans le camp israélien.

FRANÇOISE CHIPAUX

Dans la spirale de la « colonisation cachée »

Suite de la première page

Le Yesha, grand conseil des colonies juives dans les territoires, confirme la tendance : « *A la date du 30 juin, et en un an*, affirme Shlomo Katan, maire d'une colonie et membre du conseil, *la population israélienne dans ce que vous appelez les territoires a augmenté d'environ 10 %, c'est-à-dire à peu près trois fois plus que la croissance naturelle.* » Dans son dernier rapport mensuel, la Fondation américaine pour la paix au Proche-Orient souligne « *l'augmentation de 20 % en un an* » du nombre des colons dans la seule bande de Gaza (5 100 au lieu de 4 300) et retient désormais le nombre record de 136 000 colons (au lieu d'environ 125 000, il y a douze mois) pour la Cisjordanie. A ceux-là s'ajoutent les 162 000 Juifs comptabilisés par la mairie dans la partie orientale de Jérusalem, conquise en 1967.

Les quelques départs précipités provoqués par les attentats sanglants qui avaient suivi le massacre de vingt-neuf Palestiniens par un colon fanatique, en février, à Hébron, semblent avoir été largement compensés par les nouveaux arrivants. Pour Khalil Toufakji, le géographe qui dirige le service cartographique de la Société d'études arabes et qui a travaillé avec Sarah Kaminker, une « colombe » israélienne opposée à la colonisation des territoires occupés, le dessein de M. Rabin, pour être discret, apparaît clair. Outre l'extension envisagée des limites du « Grand Jérusalem » à toutes les banlieues-dortoirs juives existantes et en pleine croissance, outre la vallée du Jourdain, peu peuplée mais décrétée zone militaire virtuellement fermée aux Palestiniens tout au long de la frontière avec la Jordanie, « *Israël cherche non seulement à effacer la « ligne verte » pour inclure dans son territoire toutes les colonies qui en sont proches* (notamment les « blocs » de Goush-Etzion, Canada-Park et Modiin) *mais aussi à se tailler un, voire plusieurs corridors à travers les territoires qui nous resteraient* ».

Les nouvelles routes, ouvertes à coups de bulldozers, de tunnels et d'expropriations, légitiment l'essentiel des craintes palestiniennes. « *Dans le corridor qui relierait Ramat-Hasharon et Tel-Aviv à la vallée du Jourdain et qui éviterait soigneusement la grande ville arabe de Naplouse*, explique encore M. Toufakji, *la population juive est déjà supérieure en nombre à celle des Palestiniens.* »

Coupée en trois – voire quatre – *enclaves séparées à la manière des* anciens bantoustans « indépendants » de l'Afrique du Sud, l'entité palestinienne n'aurait ainsi aucune chance de se développer en un Etat souverain. Empêcher cette éventualité constitue l'objectif déclaré du gouvernement israélien. Quitte à créer, s'il le faut, ce que *Haaretz* appelle de nouveaux « *faits accomplis* ».

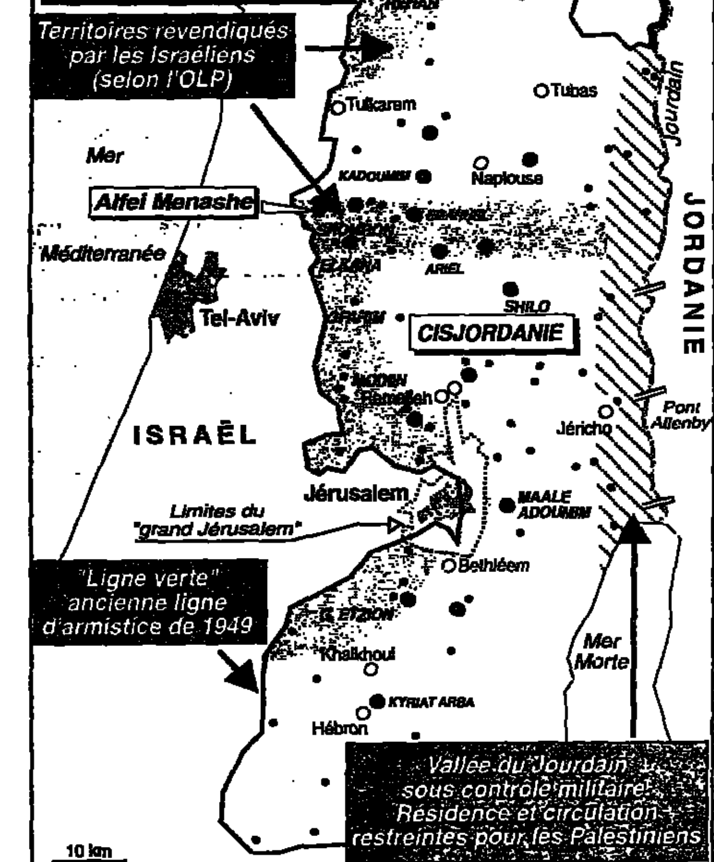
La priorité syrienne

La « *démarche zigzaguante* » du premier ministre, fustigée par le journal pour « *sa courte vue* », a-t-elle une chance d'aboutir sans provoquer l'arrêt pur et simple du processus de paix ? Comme beaucoup d'autres observateurs, un diplomate occidental répond par la négative. « *Pressés par les Américains, préoccupés par la résolution de leurs propres problèmes et, pour diverses raisons, moins solidaires que jamais de la lutte palestinienne pour un Etat*, dit-il, *les pays arabes n'arrêteront pas leur politique de rapprochement limité avec Israël pour faire plaisir à Yasser Arafat. Ce temps-là, s'il a jamais existé, est révolu* ».

De son mini-protectorat de Gaza, le chef de l'Autorité palestinienne semble l'avoir compris. En possession du rapport explosif de Khalil Toufakji depuis le 16 septembre, il n'a réagi publiquement que le 30, lorsque les médias israéliens ont sonné l'alarme sur l'extension d'Alfei-Menashe. « *Toute reprise de la construction des colonies constitue une violation des accords conclus* », a-t-il sobrement déclaré.

Une démarche discrète aurait cependant été faite auprès des Américains, les seuls en position de peser sur M. Rabin. Mais, comme le confie un diplomate américain, « *notre priorité, aujourd'hui, c'est la Syrie, pas les Palestiniens. Nous savons tous que seul Itzhak Rabin a une chance d'imposer à son peuple le retrait du Golan occupé et la paix avec Damas. Nous n'avons pas l'intention de compromettre ce succès potentiel, dont notre propre diplomatie a besoin, en embarrassant outre mesure le premier ministre avec les colonies juives des territoires* ».

P. C.



« C'est la vie, nous sommes vainqueurs... »

ALFEI-MENASHE
(Cisjordanie occupée)

de notre envoyé spécial

Shlomo Katan repose le téléphone et part d'un grand rire. « *Vous connaissez la meilleure ? Tancé par cette gauchiste de Shulamit Aloni* (ministre de la culture), *Itzhak Rabin dit qu'il va reconsidérer l'autorisation qu'il nous a donnée de nous agrandir. Le pauvre, il ne sait vraiment plus où il en est.* » Colonel en retraite des services de renseignement militaires, le maire d'Alfei-Menashe (4 400 habitants juifs) n'a aucune inquiétude.

Dans son tiroir, il possède une lettre officielle du ministre du logement, datée du 6 août, l'autorisant à entreprendre, sur une terre confisquée aux municipalités palestiniennes environnantes, la construction d'un millier de logements neufs. « *Le tiers est déjà vendu, le gouvernement ne peut pas nous empêcher de croître. D'ailleurs, croyez-moi, il ne le veut pas vraiment...* »

Monsieur le maire en est convaincu : « *Même Rabin commence à s'apercevoir que son plan de partage territorial avec l'OLP ne peut pas être mis en œuvre.* » Pour Shlomo Katan, le « gel » de l'expansion des colonies décrété par le premier ministre, il y a deux ans, est « *bel et bien mort* ». Il se lève et s'approche de la grande baie vitrée qui éclaire son vaste bureau hi-tech.

« *Vous voulez comprendre ? Regardez.* » D'ici, on domine toute la vallée. L'ancienne « ligne verte » passe à 4 kilomètres à l'ouest. Au loin, éclairé par un soleil éblouissant, on distingue le scintillement de la Méditerranée. Plus près, collées les unes aux autres, les grandes agglomérations de Ramat-Hasharon, Herzlya, Raanana se déploient comme un immense Lego grisâtre.

C'est la région la plus peuplée d'Israël, dans ses limites de 1949, qui s'étale à nos pieds. « *Nous sommes ici à 20 kilomètres de Tel-Aviv, à 20 kilomètres du quartier général de la défense et de nos principales centrales électriques. Mes administrés, et pas seulement les miens, travaillent presque tous là-bas, dans les faubourgs de Tel-Aviv. Nous en sommes à une demi-heure de voiture, vous vous rendez compte ? Abandonner ce territoire serait purement et simplement suicidaire.* »

Grâce à ce que le journal *Haaretz* appelle « *la nouvelle et épaisse couture* » en cours d'élaboration sur la fine « ligne verte », il ne semble plus en être question.

Electeur de la droite annexionniste mais laïc et bon vivant, M. Katan *n'est ni fanatique ni* messianiste. Plutôt représentatif de ces dizaines de milliers de colons « économiques » installés en territoire occupé le long de l'ancienne frontière. C'est un homme pratique qui croit aux rapports de force et au « *sens de l'Histoire* », selon lui, « *favorables à Israël* », de sorte qu'« *il n'y a aucune raison de céder plus que nécessaire* ».

« Le sens de l'Histoire »

Une fois, il s'est rendu sur la colline voisine, à 2 petits kilomètres d'Alfei-Menashe, dans le village palestinien de Rassatiyah. Après avoir contourné la grande et belle piscine municipale de sa colonie, serpenté entre les pimpantes villas-jardinets où prospèrent ses administrés, M. Katan a sans doute constaté le délabrement de la route qui mène au village, l'absence d'école, la pauvreté de ses neuf cents habitants.

Le maire a probablement vu, dans le misérable bureau du *moukhtar*, le chef de la municipalité, une carte colorée fournie en 1990 par l'administration militaire. *Cette carte qui fixe à tout* jamais le village dans ses limites existantes et lui interdit toute expansion naturelle – les familles qui s'agrandissent sont contraintes d'ajouter des étages à des maisons qui n'ont pas été conçues pour cela, cette carte, d'un trait de plume, a privé le village, ses moutons et ses chèvres, des anciennes terres municipales réservées au pâturage. Celles-ci sont maintenant réquisitionnées pour l'agrandissement d'Alfei-Menashe.

N'est-ce pas un peu gênant pour quelqu'un qui estime « *que l'on peut vivre avec les Arabes* », qui parle l'arabe et qui emploie des maçons arabes pour s'implanter sur des terres confisquées à des Arabes ? Shlomo Katan a un petit sourire désolé. « *C'est la vie, c'est le sens du sionisme. Nous sommes vainqueurs. S'il faut violer ce que vous appelez les droits individuels des Palestiniens pour qu'Israël vive et se développe, ainsi soit-il...* »

P. C.

Un accord avec la Jordanie est possible « avant la fin de l'année »

La Jordanie et Israël ont affirmé, lundi 3 octobre, à Washington, leur volonté de « *parvenir à un traité de paix complet dans un futur proche* ». Dans un communiqué commun, le président Bill Clinton, le prince héritier jordanien, Hassan Ibn Talal, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, suggèrent de créer « *une Conférence sur la sécurité et la coopération au Proche-Orient* », sur le modèle de la CSCE européenne. D'autre part, ils « *jugent essentiel d'envisager la création d'une organisation régionale pour le développement économique et la création d'un mécanisme de financement international* ».

De son côté, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a estimé possible, lundi, devant la Knesset, la signature d'un accord de paix avec la Jordanie « *très bientôt, avant la fin de l'année* ». « *Il y a encore*, selon lui, *des problèmes en suspens notamment pour ce qui concerne le tracé des frontières, la question de l'eau et de la sécurité, mais dans les prochains jours, les représentants des deux pays se rencontreront afin de parvenir à un accord de paix* ». – (*AFP*.)

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Fernando Henrique Cardoso est élu président dès le premier tour

Le candidat social-démocrate *Fernando Henrique Cardoso a*, selon les premiers sondages, largement remporté l'élection présidentielle du lundi 3 octobre en rassemblant sur son nom près de 47 % des suffrages. Son rival de gauche, Luis Inacio da Silva, dit Lula, arrive en seconde place avec environ 25 % des voix, les autres candidats ne passant pas la barre des 5 %.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le pays qui porte sur son drapeau la devise « Ordre et progrès » du philosophe français Auguste Comte, fondateur de la sociologie, vient de se donner *pour président* un sociologue de soixante-trois ans, à la paisible allure professorale. Les sondages effectués à la sortie des urnes indiquent en effet que Fernando Henrique Cardoso, qui a un passé de gauche mais avait fait alliance avec deux partis de droite, a été élu lundi 3 octobre, dès le premier tour du scrutin.

Avec 46 % des voix, il devance très nettement son principal adversaire, Luiz Inacio Lula da Silva, candidat d'une coalition de gauche et d'extrême gauche, qui ne recueille que 23 % des suffrages. *La loi électorale stipule* qu'un candidat l'emporte, même s'il n'a pas atteint la majorité absolue, dès lors qu'il a obtenu à lui seul davantage de voix que l'ensemble de ses concurrents. C'est le cas de M. Cardoso, dont la somme des voix est supérieure d'environ 7 % au total recueilli par les sept autres prétendants à la *magistrature suprême*.

Des plages de Rio-de-Janeiro aux contreforts des Andes, des verts pâturages du Rio-Grande-do-Sul, à l'inextricable forêt amazonienne, ce fut lundi l'exercice tranquille de la démocratie dans un pays qui a presque la taille d'un continent. Neuf ans après la fin de la dictature militaire, c'est peut-être le résultat le plus important de cette journée. Les incidents ont en effet été minimes. Les Indiens Kaigangues, armés de haches et de gourdins, qui voulaient empêcher le déroulement du scrutin dans une petite ville du Rio-Grande-do-Sul, se sont retirés sans violence après quelques palabres de l'école où ils s'étaient introduits.

Dans l'Alagoas, un Etat du Nord-Est réputé pour ses fraudes *électorales*, l'armée a *été déployée* avec succès pour surveiller les opérations de vote. Les irrégularités les plus graves ont été constatées dans l'Etat de Sao-Paulo et dans plusieurs Etats du Nord-Est, où des dizaines de milliers de bulletins falsifiés ont été distribués. Le nom de Lula n'y figurait pas à sa place habituelle, la quatrième, ce qui pouvait dérouter les partisans du champion de la gauche. Pour bon nombre d'électeurs, analphabètes ou tout juste capables d'écrire leur propre nom, voter pour Lula consistait en effet à cocher cette fameuse quatrième case...

Lula a dénoncé cette manœuvre, dont il a jugé responsables les militants du Parti social-démocrate du Brésil (PSDB), la formation de M. Cardoso. Mais le grand perdant de cette journée n'a pas pour autant contesté la régularité du scrutin. Très ému, Lula a porté son bulletin de vote à ses lèvres avant de le déposer dans l'urne, à Sao-Bernardo-do-Campo, un des faubourgs industriels de Sao-Paulo, où *il* a *jadis* travaillé comme ouvrier dans la métallurgie. *« Que Dieu ouvre les yeux des gens à cette heure ultime ! »*, s'est-il écrié.

Dieu n'était pas non plus absent des préoccupations de M. Cardoso. Le dirigeant du PSDB a en effet rendu visite dimanche, à la veille du vote, au cardinal archevêque de Rio, Mgr Eugenio Sales.

Une campagne sans coups bas

La victoire de M. Cardoso, après une campagne sans coups bas et de bonne tenue, à la différence du duel au couteau d'il y a cinq ans entre Lula et Fernando Collor, inaugure peut-être un nouveau style, moins conflictuel, de la politique brésilienne. Tasso Jereissati, *élu lundi* gouverneur de l'Etat du Ceara sous les couleurs du PSDB, a révélé au *Jornal do Brasil* que M. Cardoso allait consulter Lula avant de constituer son cabinet et de prendre ses fonctions le 1er janvier prochain.

L'idée d'une participation du Parti des travailleurs (PT), la formation de Lula, au prochain gouvernement est dans l'air. Interrogé à ce sujet, M. Cardoso a suggéré aux journalistes d'aller poser la question à l'intéressé lui-même. La porte est donc ouverte à des négociations entre les deux principaux partis du pays, le plus grand obstacle à cette collaboration étant l'extrême gauche du PT, qu'on appelle *ici*, *le plus sérieusement* du monde, le « secteur chiite » de cette organisation.

Quel que soit l'avenir des relations entre le PSDB et le PT, les bonnes relations personnelles qui existent entre les deux dirigeants de ces partis constituent déjà une nouveauté dans le paysage politique. Ce phénomène, qui explique en partie le ton modéré de la campagne, est d'autant plus important que le scrutin de lundi a *démontré la bipolarisation* croissante du pays. Les six autres candidats à la présidence n'ont en effet obtenu que des résultats bien maigres.

Arrivé en troisième position, le cardiologue Eneas Carneiro, qui n'a cessé de dénoncer, de façon aussi véhémente qu'incohérente, la classe politique dans son ensemble, recueille 6 % des suffrages. C'est un incontestable succès pour ce personnage déroutant, au *débit verbal torrentiel*, qui rappelle un peu Ross Perot, même s'il se situe nettement plus à droite que le milliardaire américain qui fut le « troisième homme » de l'élection présidentielle de 1992 aux Etats-Unis. Orestes Quercia, ancien gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, qui portait les couleurs du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), héritier de l'opposition légale sous la dictature militaire, n'obtient que 4 % des voix.

La déroute est encore plus complète pour Leonel Brizola, *ancien gouverneur de l'Etat de* Rio-de-Janeiro et vieux routier de la politique brésilienne. M. Brizola, leader du Parti démocratique travailliste (PDT, gauche populiste), ne recueille que 3 % des voix. Les trois derniers candidats, Esperidiao Amin, Carlos Gomes et l'amiral Hernani Fortuna, tous trois de droite, ne font guère que de la figuration. *Les bulletins* blancs et nuls atteignent 15 %, une proportion considérable, mais traditionnelle dans un pays où le vote est obligatoire sous peine d'amende.

M. Cardoso a bâti toute sa campagne sur le plan de stabilisation de l'économie qu'il avait lancé lorsqu'il était ministre des finances du président sortant, Itamar Franco, et qui a abouti le 1er juillet dernier à la création d'une nouvelle monnaie, le real. L'inflation est tombée de 45 % en juin à 1,5 % en septembre. L'électeur n'a voulu *retenir que ce succès*, sans trop attacher d'importance aux critiques selon lesquelles M. Cardoso avait bénéficié de l'évident appui du gouvernement en place. Itamar Franco a lui-même déclaré lundi qu'il allait voter pour son ancien ministre.

Le triomphe est donc éclatant pour l'ancien professeur de sociologie, d'autant que les autres scrutins qui avaient lieu lundi confirment la vague de fond en *faveur du PSDB*.

Si le second tour, le 15 novembre, *confirme* cette tendance, *M. Cardoso devrait* bénéficier au Congrès d'un appui suffisant pour mettre en œuvre les grandes réformes, en particulier celle de l'impôt, qu'il a annoncées. Jamais peut-être depuis Juscelino Kubitschek, le fondateur de Brasilia, élu en 1955, un président brésilien n'avait bénéficié d'autant d'atouts. Ce dernier fut aussi le seul président civil depuis la seconde guerre mondiale à accomplir intégralement la durée de son mandat.

DOMINIQUE DHOMBRES

CLÉS / *Un géant*

■ D'une superficie égale à 15,5 fois la France, le Brésil compte une population de *146 millions d'habitants* et est classé, en 1994, dixième puissance économique mondiale. Géant du continent sud-américain, le Brésil représente, à lui seul, 70 % de la superficie de l'Amérique du Sud et 80 % de sa population.

■ Le président et le vice-président sont élus au suffrage universel pour une durée de quatre ans, comme les vingt-sept gouverneurs de cet Etat fédéral. Le pou*voir législatif est exercé par le* Congrès, qui regroupe la Chambre des députés (513 parlementaires élus pour quatre ans) et le *Sénat (81 sénateurs élus* pour huit ans).

■ Premier producteur mondial de *café, canne à sucre, bananes*, orange et manioc, le Brésil détient le record du monde en matière de dette extérieure des pays en voie de développement, avec un solde de 134 milliards de dollars, pour un produit intérieur brut de 445 milliards de dollars en 1993. Pour l'année 1994, la croissance devrait dépasser les 3 %.

Un « toucan » de charme

C'est tout naturellement qu'il devient président. Comme si, depuis son enfance, telle devait être la destinée de Fernando *Henrique Cardoso. Car cet* intellectuel brillant, ce polyglotte charmeur et cultivé, est avant tout un homme de négociation. Rompu aux subtilités du jeu des alliances, respecté et écouté même par ses adversaires – en *fait peu nombreux –, Fernando* Henrique Cardoso sait convaincre et le prouve. Dans un Brésil marqué par le féodalisme régional et l'emprise d'une poignée de caciques, ce n'est pas chose facile.

Rien ne prédisposait *pourtant* cet homme courtois et distingué, aujourd'hui âgé de soixante-trois ans, à la carrière politique. *« Pour notre génération qui a grandi sous la dictature militaire et a souvent été exilée,* explique un ancien directeur de la Banque centrale, *la carrière politicienne était synonyme de compromissions ou d'extrémisme. Pour ceux qui avaient la chance de faire des études, il ne restait que l'économie ou l'enseignement ».* Fernando Henrique sera donc universitaire. D'origine bourgeoise, ce fils de militaire se consacrera à la sociologie, enseignera à l'université de Sao-Paulo, et, après un début d'exil au Chili, à la Sorbonne.

Il n'entre en politique qu'en 1977, dans l'un des deux partis autorisés par les militaires, et le seul qui fasse figure d'« opposition », le Mouvement démocratique brésilien (MDB). Puis, trois ans avant la fin de la dictature, il est élu sénateur de l'Etat de Sao-Paulo. Au moment de la transition démocratique, en 1985, il se présente à la mairie de la ville et commet une double erreur. Il accepte de se faire photographier – avant le scrutin – dans le fauteuil du maire et, plus grave, se déclare à cette occasion « athée convaincu », dans un pays éminemment religieux même s'il n'est déjà plus aussi catholique qu'il le fut.

Point de passage obligé

Il reste alors au Sénat, où il se *fait réélire en 1989, met à profit* son entregent, sa disponibilité et sa grande connaissance des dossiers et des hommes. Le sénateur est cependant trop habile pour se laisser enfermer dans un cadre étroit et partisan. Lors de *l'élection présidentielle de 1989,* il appelle à voter Luis Inacio da Silva – dit Lula, son rival aujourd'hui malheureux – mais sera ensuite consulté à maintes reprises par le président élu Fernando Collor de Mello. Avant que le chef d'Etat ne soit déchu de ses fonctions pour des affaires de corruption, Fernando Henrique Cardoso se voit proposer à plusieurs reprises le ministère des affaires étrangères. Il refusera parce que les « toucans » – surnom de ses collègues du Parti social-démocrate brésilien, dont il est l'un des fondateurs – refusent leur accord.

Pendant toutes ces années, et surtout au moment de la complexe et difficile procédure d'*impeachment* qui aboutira à la destitution de Fernando Collor en 1992, Fernando Henrique Cardoso sera le point de passage *obligé de toutes les négociations* et procédures. De plus, des amitiés anciennes et solides lui permettent, à l'intérieur comme à l'extérieur du Brésil, d'entretenir des rapports privilégiés avec les principaux décideurs. Après *l'arrivée au pouvoir du vice-président* Itamar Franco, lorsqu'il sera ministre des affaires étrangères, un voyage éclair d'une journée à *Washington* lui permettra ainsi de rencontrer les principaux dirigeants américains, ce que son homologue des finances de l'époque, Eliseu Resende, n'était pas parvenu à faire en une semaine de voyage officiel.

C'est d'ailleurs lors de l'un de ses déplacements dans la capitale américaine que son destin bascule sans doute. Le président Itamar Franco lui annonce qu'il souhaite le nommer à l'économie et aux finances. Ce poste, que Fernando Henrique Cardoso *qualifie de « poumon du gouvernement »,* il a pourtant dit et répété publiquement qu'il n'en voulait *« à aucun prix ».* Le président lui forcera la main en expliquant : *« De toute manière, il est trop tard, votre nomination est déjà publiée au journal officiel. »*

A ce poste, si délicat dans un pays à l'inflation galopante, le nouveau ministre confortera son *pouvoir. Pas par des compétences* économiques, qu'il avoue lui-même ne pas posséder, mais par le choix de son équipe. Et – surtout – parce qu'il parvient, là ou ses trois prédécesseurs avaient échoué, à faire plier, dans *la douceur, un président* aux idées le plus souvent simples et au caractère toujours buté. C'est sans nul doute à ce passage de quelques mois qu'il doit le soutien inconditionnel de 97 % de l'*« élite productive brésilienne » selon un sondage réalisé par* l'hebdomadaire financier *Exame* auprès des cent premières entreprises privées du pays.

Son plan de stabilisation, et la création de la nouvelle monnaie le réal, achèvera de le propulser *au premier rang. Ce programme,* le huitième que le pays ait connu en moins de sept ans, parvient à stabiliser l'inflation, qui tombe de 45 % en juin à 1,5 % en septembre. Ce succès, alors que sa candidature n'est plus un secret, il le doit bien sûr aux entreprises – nationales ou étrangères – qui n'ont aucune envie de voir arriver au pouvoir son rival de gauche *Lula. A tel point que,* dans la plupart des multinationales, la consigne est claire : tout faire pour favoriser le plan, en évitant impérativement les hausses de prix jusqu'à l'élection.

Virtuose des négociations politiques, Fernando Henrique Cardoso parviendra même à faire finalement accepter son vice-président, Marco Maciel, du Parti des forces libérales, une organisation de droite ayant apporté son soutien à la dictature. Un tour de force – nécessaire dans un Brésil où les alliances contre nature n'existent pratiquement *pas – qui lui vaudra, un court* moment, le désaveu des intellectuels et des militants du centre gauche. Mais l'habile professeur-sénateur a aujourd'hui démontré qu'il avait réussi un « sans faute » pour conquérir la présidence.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

HAITI

Désarmement et « déchouquage » à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

Deux semaines après leur arrivée sur le sol haïtien, les forces *américaines sont entrées dans* une phase plus agressive d'intervention sur le terrain, visant à désarmer les paramilitaires haïtiens qui ont été à l'origine des sanglants incidents de la semaine dernière.

Pour bien marquer le sérieux de leurs intentions, c'est le général Hugh Shelton lui-même, chef *du contingent américain en* Haïti, qui a pris la parole, lundi 3 octobre, lors du point de presse quotidien de l'ambassade des Etats-Unis : 4 000 armes à feu, a-t-il annoncé, ont déjà été saisies par les militaires américains, quelque 300 ont été rachetées à leurs propriétaires, et quatre des paramilitaires les plus dangereux *ont été* arrêtés avec *« leurs complices»*.

Le général Shelton n'a pas hésité à qualifier ces hommes, dont l'un, Roméo Alloun, était le chef de la garde rapprochée du général Cédras, de *« principaux voyous »* ou *« attachés »* ou *« ninjas »*. Les Haïtiens surnomment *« ninjas »* les membres _ généralement d'origine syro-libanaise _ de la garde personnelle du commandant en chef de l'armée, parce qu'ils portaient des cagoules noires.

Selon l'officier américain, *« l'un d'eux est lié à l'attaque à la grenade »* qui a fait *7 morts et* 62 blessés jeudi dernier parmi des manifestants pro-Aristide. L'arrestation de ces hommes qui touchent de près le général Cedras est un coup psychologique incontestable dans la mesure où leurs noms sont très connus de la population.

Mais le clou de l'opération *pour la population de Port-au-*Prince a été l'assaut donné lundi en pleine journée au quartier général du FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti), mouvement paramilitaire qui avait brutalement mis fin au rassemblement de vendredi dernier en ouvrant le feu sur les manifestants, au moment *où le cortège arrivait à proximité* de ses locaux situés dans le centre-ville. On avait assez critiqué leur absence ce jour-là : cette fois-ci, les Américains, appuyés par d'énormes chars à chenilles Sheridan, n'ont pas *lésiné sur les moyens*.

Armés jusqu'aux dents, sous les acclamations de centaines de curieux que la police militaire américaine avait tout le mal du monde à contenir, ils ont investi les locaux du FRAPH et les maisons voisines, dont ils ont délogé quelque trente-cinq suspects. Ceux-ci, menottes aux *mains, ont été hissés sur des* camions découverts où la foule a eu tout le loisir de les admirer en entonnant des chansons ironiques sur la junte et le coup d'Etat.

Les suspects ont été fouillés, *ce qui a permis à une femme-*soldat américaine de saisir, dans le soutien-gorge de l'une des femmes arrêtées, deux revolvers et une grenade. Un petit arsenal d'armes à feu, y compris des pistolets-mitrailleurs Uzi, a également été saisi au siège du FRAPH. Le tout sans qu'un seul coup de feu ait été tiré.

Il y eut quand même une petite bavure qui illustre toute l'ambiguïté de la « coopération » entre *forces américaines et police haï*tienne : celle-ci, de toute évidence, n'avait pas été prévenue de l'opération et dépêcha sur les lieux une camionnette d'une douzaine de policiers qui, pensant peut-être se rendre utiles *pour le « maintien de l'ordre »*, trouvèrent naturel de forcer le barrage des Américains pour pénétrer dans le *périmètre* d'action.

Baisse du prix de l'essence

Les militaires américains, craignant vraisemblablement que les policiers ne viennent à la rescousse du FRAPH, leur infligèrent sans ménagement le même traitement qu'aux suspects, allant jusqu'à en bâillonner quelques-uns, sous les quolibets de la foule *qui se régalait*. Finalement, l'armée américaine ramena les policiers à leur caserne où, selon la radio locale « Signal FM », un officier américain présenta ses excuses aux responsables des policiers. L'un d'entre eux *se sentit tellement* humilié qu'il brûla son uniforme.

Les Américains avaient à peine tourné le coin de la rue, après un départ triomphal, que la foule alla tout casser dans le siège du FRAPH et les maisons voisines. Une activité si haïtienne qu'elle a ici un nom : le *« déchouquage »*. Les Améri*cains en furent quittes* pour revenir mettre un peu d'ordre et sauver *in extremis* du lynchage un « attaché » *présumé, débusqué* par la foule.

Ce fut dans l'ensemble une journée réussie pour les troupes américaines qui menèrent de multiples opérations similaires dans d'autres points de la ville. *Signe de normalisation : Port-*au-Prince vit désormais au rythme des embouteillages. Ils sont provoqués d'une part par la présence imposante des véhicules de l'armée américaine qui sillonnent les rues ou prennent position pendant des heures, appuyés par des chars, pendant que se déroule une perquisition, et d'autre part par la baisse du prix de l'essence (due à l'ouverture de la frontière avec la République dominicaine), qui jette dans la rue des centaines de véhicules jusque-là immobilisés par les prix prohibitifs.

Seule ombre au tableau pour le général Shelton : un soldat américain a été blessé par balle lors d'un échange de coups de feu aux Cayes, dans le sud du pays, ce qui porte à deux le nombre de blessés dans le camp américain.

SYLVIE KAUFFMANN

هكذا من الاصل

Au lieu de parler du Crédit Lyonnais entre vous, venez en parler avec nous.

Votre Banque Vous Doit des Comptes.

Le mardi 18 octobre, les agences du Crédit Lyonnais seront ouvertes jusqu'à 21 heures.

D'une certaine façon, vous aviez pris les devants. Depuis quelques mois déjà, vous demandiez des comptes sur la situation du Crédit Lyonnais.

Inquiets, ironiques, ou simplement curieux, vous veniez poser des questions à vos chargés de clientèle dans les agences du Crédit Lyonnais. Notamment celles qu'un banquier pose à son client quand celui-ci a un découvert trop important. «Comment avez-vous pu arriver à un tel endettement ?», «Mais qui fait les comptes chez vous ?», «Je suis désolé, je vais être obligé de prévenir la Banque de France.», toutes ces phrases, nous les avons beaucoup entendues ces derniers temps.

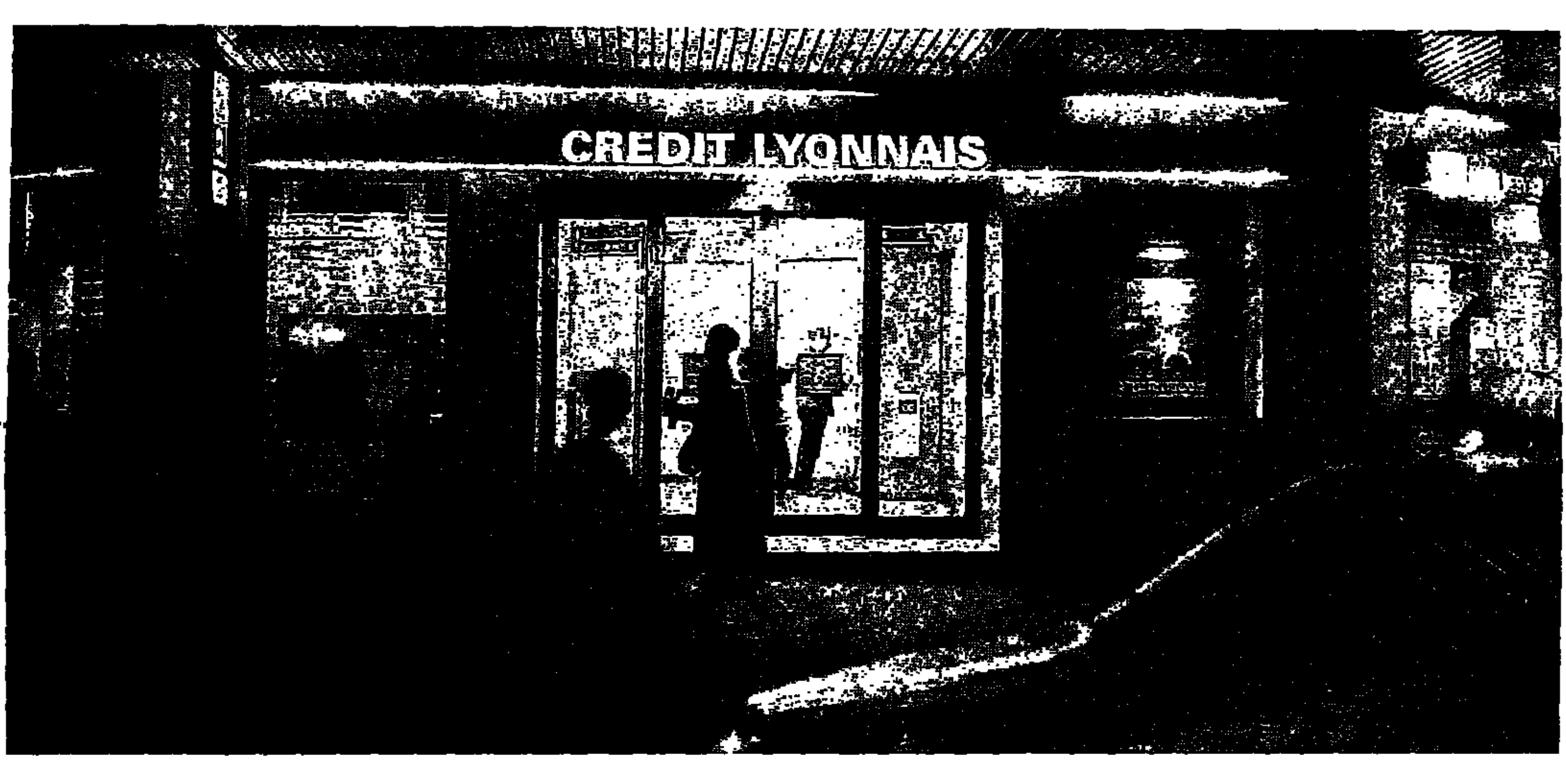
Or, là-dessus une parenthèse est nécessaire.

Nos pertes actuelles ne sont dues en rien à l'activité de nos agences, mais à un tout petit nombre de dossiers traités par des filiales du Crédit Lyonnais (voir ce même quotidien daté du 29 septembre).

Enlevez ces dossiers, et il n'y a plus de pertes. Les chargés de clientèle se sont ainsi retrouvés sur le gril pour des faits qui ne relevaient absolument pas de leur responsabilité.

C'est pourquoi tous les membres de la direction du Crédit Lyonnais ont décidé de vous fournir des explications. Dans chacune de nos agences, ils seront là pour répondre à vos questions et aussi pour matérialiser notre nouvelle politique.

Les difficultés que nous traversons, nous ont en effet inspiré quelques réflexions sur la relation qu'une grande banque doit entretenir avec ses clients et sur la perception plutôt négative de l'institution bancaire.



Halte au feu.

Les perceptions négatives du public découlent sans doute du fait que les banques ne sont pas vues comme des entreprises comme les autres. Les banquiers en sont largement responsables, mais ils ne sont pas les seuls. En effet quand le banquier affirme trop fortement son pouvoir, il agace un client écrasé par un tel sentiment de supériorité. Mais quand il descend de son piédestal, il déçoit et inquiète.

Aussi les banques dans leur ensemble (pas seulement le Crédit Lyonnais) subissent trois types de reproches. Trop «paternalistes», on les considère essentiellement comme des Père Fouettard plus prompts à gronder leurs clients qu'à dialoguer avec eux quand il en est encore temps. Trop «passives», elles ne donneraient pas assez d'informations sur les nouveaux produits, pas assez de conseils, leurs seules initiatives étant dictées par leur calendrier commercial. Et de ce fait, trop «impersonnelles», elles offriraient à leurs clients des produits standard maladroitement habillés d'un mélange de jargon financier et de langue de bois publicitaire. Fermez le ban !

Alors c'est simple : au Crédit Lyonnais, nous avons décidé de tout faire pour changer cette perception. D'où cette soirée de dialogue que nous vous proposons.

L'art et la manière.

Comme on vous l'a dit, la banque est une entreprise comme une autre. A ce titre, elle conçoit, fabrique et distribue des produits et des services. Certes, ces produits sont complexes et réclament une ingénierie financière sophistiquée. Mais est-ce une raison pour laisser tout le pouvoir aux mains des techniciens ?

A l'avenir, nous entendons fournir un effort supplémentaire pour intégrer en amont vos préoccupations et vos attentes. Nous serons même amenés à vous solliciter dans le cadre de nos études afin d'améliorer non seulement nos produits, mais aussi la manière de vous les présenter. Parce que le vocabulaire doit rester un moyen de communiquer et non un moyen d'interdire l'accès à la compréhension. Sans remettre en cause la langue financière dans ce qu'elle apporte de précision, de rigueur technique et légale, nous ferons tout pour vous la traduire.

Cela nous permettra également de mieux développer la concertation avec nos clients. Cependant n'oublions pas que pour se concerter, il faut être deux.

En multipliant les occasions d'approfondir le dialogue, en vous fournissant toujours plus d'informations, nous espérons changer l'état de fait actuel.

Tout, vous saurez tout sur le Crédit Lyonnais.

Une chose est sûre : le simple fait d'avoir été capable de faire ce constat, de le formuler et de vous le faire partager, est déjà un progrès notable et la preuve que les choses peuvent vraiment changer. Mais n'allez pas nous soupçonner de naïveté ou d'angélisme, nous avons parfaitement conscience de l'étendue du travail qui nous reste à effectuer. La très grande motivation de toutes les personnes qui composent le Crédit Lyonnais est acquise mais ne peut modifier à elle seule la nature de notre relation. Vous trouverez aussi des signes de la considération que nous vous portons dans tout ce qui constitue le cadre de notre métier : les formulaires comme les dossiers d'information, l'architecture des agences comme les messages publicitaires, les écrans des guichets libre-service comme les relevés bancaires. Vous imaginerez aisément que ces ambitieux chantiers ne sont pas l'affaire de quelques jours, voire de quelques mois.

En tout cas, le 18 octobre vous pourrez poser toutes les questions que vous voulez. Nous nous engageons à vous donner toutes les réponses.



CREDIT LYONNAIS

tour

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Les amours de la princesse Diana portent atteinte au crédit de la monarchie

La princesse Diana défraie la chronique depuis la publication, lundi 3 octobre, du livre dans lequel le major James Hewitt affirme avoir eu une liaison amoureuse avec elle. La presse évoquait, mardi, la possibilité d'un divorce du couple princier, qui vit séparé depuis bientôt deux ans.

LONDRES

correspondance

Même le monarchiste le plus dévoué à la maison des Windsor doit être déconcerté par les révélations du livre *Princess in Love* (Une Princesse amoureuse) paru lundi 3 octobre, dans lequel le major Hewitt, ancien professeur d'équitation de la princesse Diana, affirme avoir été son amant pendant cinq ans, de 1986 à 1991.

Cet ouvrage de 192 pages digne des bibliothèques de gare a été écrit par une journaliste, Anna Pasternak, la petite-nièce de l'auteur du *Docteur Jivago*, en étroite collaboration avec l'ancien officier de la garde royale. Ce dernier revèle avoir eu des rapports sexuels avec l'épouse du prince Charles. Les deux tourtereaux se retrouvaient notamment dans le lit conjugal à baldaquin de Highrove, la résidence de campagne du prince Charles, alors que les deux enfants, William et Harry, dormaient dans une chambre proche. Plus grave, ce fringant célibataire de trente-six ans, au physique séduisant, mais réputé pour sa goujaterie, prétend posséder des lettres intimes que la princesse lui aurait adressées pendant la guerre du Golfe, en 1991, alors qu'il était stationné en Arabie saoudite à la tête d'un escadron de blindés.

La fin du « modus vivendi »

Un *« petit livre minable »*, déclare Buckingham Palace, visiblement embarrassé par ce nouveau scandale qui ébranle encore davantage une institution monarchique censée présenter l'image d'une famille unie dans laquelle la nation doit puiser son inspiration. La publication, en juillet 1992, du best-seller d'Andrew Morton : *Diana : sa vraie vie*, qui présentait la princesse comme une sainte délaissée par un époux volage, avait conduit à l'annonce de la séparation du couple le 9 décembre 1992. La parution du livre brûlot d'Anna Pasternak rend maintenant impossible le *modus vivendi* assez particulier choisi depuis lors par Charles et Diana.

La plupart des commentateurs envisageaient, mardi, la possibilité d'un divorce pour la fin de l'année. Une procédure qui, sur le plan légal, nécessite deux ans de vie séparée. Une telle décision soulèverait bien des questions touchant aux fondements de la monarchie. En effet, l'héritier au trône est le futur chef spirituel de l'Église anglicane, religion d'Etat. Rien ne s'oppose à ce qu'un divorcé soit couronné roi, mais l'Eglise d'Angleterre ne reconnaît pas le remariage. La plupart des éditorialistes soulignent le problème spécifique de la garde des enfants auxquels la princesse est très attachée : l'aîné, le prince William, est deuxième dans la ligne de succession. *« Ce n'est pas le foyer idéal pour élever l'héritier présumé au trône. Ce dont il* [William] *a besoin c'est d'un entourage familial stable »*, proclame le député James Hill, président de la commission des affaires constitutionnelles de la Chambre des communes.

« Nous sommes proches de la fin de la maison des Windsor », s'alarme Harold Brooks-Baker, rédacteur en chef du *Burke's Peerage*, l'équivalent du *Bottin mondain*, reflétant l'appréhension croissante d'une partie de l'opinion, écœurée par les déchirements publics du couple et l'âpreté au gain du major Hewitt, en passe de devenir millionnaire (en livres sterling). En revanche, les journaux à sensation, cloués au pilori par les partisans de la monarchie en raison du harcèlement médiatique dont font l'objet Charles et Diana, jubilent. La liaison de la princesse devrait, en effet, contraindre le gouvernement Major à mettre en sourdine son projet de loi *« à la française »* punissant l'atteinte à la vie privée.

MARC ROCHE

JE N'AVAIS JAMAIS PENSÉ QUE JE FINIRAIS PAR FAIRE UNE CARRIÈRE LITTÉRAIRE !

Les travaillistes promettent de mettre en place un salaire minimum. – Le Parti travailliste a promis, lundi 3 octobre lors de son congrès à Blackpool, qu'un gouvernement du Labour mettrait en place un salaire minimum en Grande-Bretagne, a indiqué Gordon Brown, chargé de la politique économique du parti. Dans un discours visiblement destiné à rassurer la gauche du parti et les syndicats inquiets de la dérive « droitière » de la nouvelle direction du Labour et de son leader Tony Blair, M. Brown a affirmé que la *« nouvelle approche économique »* du parti restait fondée sur les *« principes socialistes »*. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Le président Aliev décrète l'état d'urgence à Bakou

MOSCOU

de notre correspondante

Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, vieille métropole pétrolière du bord de la Caspienne, vit à nouveau des heures tendues. Le président Gueïdar Aliev a décrété, lundi 3 octobre, l'état d'urgence à Bakou pour deux mois, pour tenter de stopper la série d'incidents violents qui se succèdent depuis la fin du mois de septembre : évasions, attentats et, dimanche, insurrection de forces spéciales de la police.

L'explication qui court dans certains médias russes et que suggère M. Aliev est que ces incidents visent à le déstabiliser pour avoir signé un important contrat pétrolier avec un consortium de compagnies occidentales (*le Monde* du 22 septembre). Tous les soupçons se portent immédiatement vers Moscou, où le ministère des affaires étrangères a dénoncé la signature de ce contrat, bien qu'une société russe soit partie prenante du consortium.

Deux jours plus tard, en effet, des événements troubles se déclenchaient, à commencer par l'évasion de prison, le 22 septembre, d'un ancien ministre de la défense (considéré comme pro-russe) et d'un des responsables du coup d'Etat ayant abouti au renversement de l'ex-président « pro-turc » Aboulfaz Eltchibey en juin 1993. Puis, alors que M. Aliev se trouvait à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU, deux de ses proches – le numéro deux du Parlement, Afiyadin Djalilov, et le chef d'un service de renseignement rattaché au président, Chamssi Raguimov – étaient assassinés, jeudi 29 septembre, à Bakou, contraignant Gueïdar Aliev à écourter son séjour aux Etats-Unis.

Dimanche, le bâtiment du parquet était pris d'assaut par les forces spéciales de la police avec à leur tête Rovchan Djavadov, vice-ministre de l'intérieur et « bras droit » du premier ministre Sourat Gousseinov, un partisan d'une politique pro-russe. Pour protester contre l'annonce, le même jour, de l'arrestation de trois des leurs – soupçonnés d'être les auteurs des assassinats des proches de M. Aliev –, les unités spéciales ont, pendant quelques heures, retenu en otage le procureur de la république, Ali Omarov.

Une fois leurs otages relâchés, Rovchan Djavadov et ses troupes se sont retranchés dans leur base, à 8 kilomètres de Bakou. Encerclés par des militaires, ils réclament la démission du procureur Omarov et du président du Parlement, Rassoul Gouliev, ainsi que la convocation d'une session extraordinaire du Parlement. Selon Itar-Tass, le président Aliev s'est dit prêt à tout faire pour éviter *« un déroulement dangereux des événements »* tout en promettant *« une enquête juste »*. Mais M. Djavadov, limogé de son poste dès lundi matin, ne semble pas disposé à déposer les armes ni à négocier directement avec le président Aliev, comme celui-ci l'a proposé.

SOPHIE SHIHAB

TCHÉTCHÉNIE : nouvelle attaque de l'opposition près de Grozny. – Les forces d'opposition au président tchétchène Djokhar Doudaev ont attaqué à la roquette, lundi 3 octobre, une position tenue par les forces gouvernementales à Alkhan-Iourt, dans les faubourgs de la capitale Grozny, ont indiqué des sources proches du président. Cette opération, menée par deux hélicoptères, n'a pas fait de victimes selon les mêmes sources. Des hélicoptères des forces de l'opposition avaient attaqué une base gouvernementale dimanche et l'aéroport civil de Grozny la veille. L'opposition, soutenue par la Russie, a constitué un « conseil provisoire » et a assemblé des troupes au nord de Grozny pour renverser le général Doudaev. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

La réunification a été célébrée sous le signe de la diversité culturelle

BERLIN

de notre correspondant

L'Allemagne a célébré, lundi 3 octobre, le quatrième anniversaire de sa réunification, jour de fête nationale. Si les premiers anniversaires avaient été troublés par la vague d'attentats racistes et les manifestations d'extrême droite, c'est une Allemagne apaisée qui tentait, lundi, de renouer avec une certaine normalité, après le départ des dernières troupes étrangères et à quelques jours des élections législatives.

Même les manifestations d'extrême gauche, qui ont perturbé les festivités dans la ville-Etat de Brême, dont c'était le tour cette année d'abriter les cérémonies officielles, témoignaient, à leur façon, de ce retour à la normale. Quelques centaines de manifestants se sont heurtés à l'imposant dispositif de sécurité mis en place par le gouvernement social-démocrate du land pour boucler le centre de conférences, où avaient lieu la célébration. Berlin, en revanche, a fêté la réunification dans une ambiance bon enfant avec un grand défilé folklorique des 16 régions allemandes sous la porte de Brandebourg, suivi d'un concert d'Elton Jones.

Le respect du pluralisme, en Allemagne et en Europe, a été le grand thème des allocutions prononcées à Brême aussi bien par le président de la République, Roman Herzog, que par l'invité d'honneur de ces célébrations, l'écrivain polonais Andrzej Szczypiorski. *« Il y a aujourd'hui en Europe une inquiétude, une gêne devant la force de l'Allemagne, sa puissance, son organisation, devant ce perfectionisme allemand qui représente depuis très longtemps le mauvais démon de la germanité. Le processus d'intégration européenne est le meilleur remède contre toutes les vieilles peurs »*, a déclaré Andrzej Szczypiorski, qui a défendu l'idée d'une *« nouvelle Europe »*, née de la chute du mur de Berlin, où les Nations de l'ouest et de l'est doivent apprendre à gérer en commun leur héritage.

Le président allemand a souligné, de son côté, que cette Europe n'irait pas sans nouveaux abandons de souveraineté. Il a estimé que l'Allemagne ne devait pas trop se fixer sur la recherche d'une *« identité nationale »* que *« personne n'a jamais pu* [lui] *expliquer »*. L'Allemagne, au contraire, a-t-il ajouté, devrait profiter de ses différences, y compris de celles provoquées par les années de séparation entre l'est et l'ouest. *« La pluralité a toujours été, non la faiblesse, mais la force des Allemands. Un État allemand vraiment unitaire*, a conclu le président de la République, *n'a finalement existé que pendant douze ans et cela a été la période la pire de toute notre histoire, aussi bien pour l'Allemagne que pour les autres peuples »*.

HENRI DE BRESSON

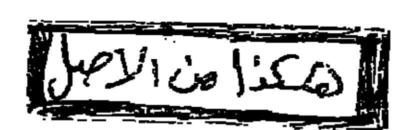
SERBIE-MONTÉNÉGRO

L'aéroport international de Belgrade va rouvrir après 28 mois d'isolement

L'aéroport de Belgrade devrait rouvrir mercredi 5 octobre et la ligne de ferry entre le port monténégrin de Bar et celui de Bari, en Italie, devrait être rétablie. Le Conseil de sécurité des Nations unies a en effet reçu, lundi dans la soirée, un rapport confirmant la fermeture effective par la Fédération yougoslave (Serbie, Monténégro) de sa frontière avec la Bosnie, condition qui était mise à ce début de levée de l'embargo international. La Fédération yougoslave pourra également reprendre des échanges culturels et sportifs avec l'étranger. En vertu de la résolution 943, votée par le Conseil de sécurité le 23 septembre dernier, cette levée partielle des sanctions internationales qui frappent la Yougoslavie depuis vingt-huit mois s'appliquera pour une période probatoire de cent jours.

D'autre part, pour la première fois depuis le raid de l'OTAN du 22 septembre dernier contre un char serbe près de Sarajevo, les troupes serbes bosniaques ont autorisé, lundi, les convois de l'ONU à rejoindre Sarajevo et les enclaves assiégées de Bosnie orientale. Cependant, les dirigeants de Pale s'opposent toujours à la réouverture de l'aéroport de Sarajevo par lequel transite 80 % de l'aide humanitaire destinée à la capitale bosniaque.

Dans le port croate de Split, le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Perry, a déclaré qu'à l'avenir l'OTAN ferait preuve de plus de fermeté face aux Serbes bosniaques. *« Nous allons vers un usage plus judicieux des frappes aériennes, qui, je crois, seront plus robustes »*, a-t-il affirmé, lundi, à l'issue d'une rencontre avec le représentant spécial des Nations unies en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, qui a permis d'aplanir les divergences entre l'OTAN et l'ONU sur le soutien aérien en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*



DIPLOMATIE

Ayant établi la réalité du génocide des Tutsis

Une commission de l'ONU recommande l'extension des compétences du tribunal international pour l'ex-Yougoslavie

NEW-YORK (Nations Unies)

de notre correspondante

Dans son premier rapport, présenté lundi 3 octobre au Conseil de sécurité de l'ONU, la commission d'experts, créée en juillet afin d'examiner les violations des droits de l'homme au Rwanda (*le Monde* du 4 octobre), estime que *« l'extermination des Tutsis a été planifiée des mois à l'avance et était, sans aucun doute, motivée par la haine raciale afin de détruire totalement ou en partie une entité nationale, ethnique, raciale ou religieuse »*.

Afin de prouver ses allégations, la commission d'experts indique que les tueries ont été déclenchées *dans un délai de* moins de trente minutes après l'assassinat, le 6 avril, du président Juvénal Habyarimana, et avant même qu'il n'ait été annoncé par le radio nationale. Selon le rapport, le gouvernement provisoire *« a été formé et des barricades érigées partout dans la capitale 35 à 40 minutes »* après la mort du président.

Les massacres ont commencé aussitôt, le premier ministre Agathe Uwilingiyimana étant une des premières victimes, ainsi que dix soldats belges de la Mission de l'ONU au Rwanda (MINUAR). En une semaine, plus de vingt mille personnes ont été massacrées. La commission fait allusion à un discours prononcé en 1992 *par un membre influent du gouvernement* du président Habyarimana, Léon Mugesera, demandant *« explicitement »* aux Hutus *« d'exterminer »* les Tutsis qui, en tant que *« traîtres »*, *« méritent de mourir »*. Les émissions de la Radio des Mille Collines, transcrites par l'ONU, constituent également un *élément* important des *travaux du futur tribunal*.

Le rapport stipule que les victimes ont été choisies au vu de leurs cartes d'identité, sur lesquelles l'appartenance ethnique était clairement indiquée, ou de leurs traits physiques. Le rapport fait aussi état des meurtres *commis par les Tutsis contre les* Hutus, en ajoutant toutefois que ces tueries ne peuvent pas être caractérisées comme étant un génocide : *« Les tueries de membres du groupe ethnique hutu constituent des assassinats politiques qui portent atteinte au droit à la vie. »*

La commission, composée de *trois juristes africains* (togolais, malien et guinéen), a effectué des voyages au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie et au Zaïre. Les témoignages sur lesquels le rapport est basé viennent de responsables rwandais, aussi bien tutsis que hutus, d'organisations intergouvernementales ainsi que d'un grand nombre d'organisations non gouvernementales *et* d'individus. Les gouvernements américain, français et espagnol ont aussi fourni des informations.

La commission recommande que le Conseil de sécurité étende la compétence du tribunal *international pour l'ex-Yougoslavie*, afin de traiter les crimes de guerre au Rwanda. Son rapport final doit être présenté au Conseil de sécurité le 30 novembre, mais certains membres du Conseil avaient demandé ce rapport intérimaire, afin que le processus de mise en place d'un tribunal international soit accéléré. Ces mêmes *membres – Etats-Unis et* Nouvelle-Zélande – ont déjà fait circuler un projet de résolution proposant que le procureur général du tribunal pour l'ex-Yougoslavie, le Sud-Africain Richard Goldstone, soit aussi chargé du cas rwandais, et que d'autres juges soient nommés. Le Conseil de sécurité devait entreprendre, mardi 4 octobre, les consultations sur ce projet de résolution.

AFSANÉ BASSIR POUR

Le voyage de Gerry Adams aux Etats-Unis

Le dirigeant républicain irlandais sera reçu au département d'Etat

WASHINGTON

de notre correspondant

En levant, lundi 3 octobre, l'interdiction de tout contact officiel entre responsables de l'administration et membres du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), les responsables américains ont pris une décision qui n'améliorera pas leurs relations avec la Grande-Bretagne. *Ils* ont, en revanche, confirmé leur implication croissante dans le processus de paix nord-*irlandais*. *Selon* le communiqué de la Maison Blanche, il s'agit de *« permettre au dialogue de commencer »*. Le chef du Sinn Fein, Gerry Adams, qui poursuit depuis le 24 septembre une tournée quasi-triomphale aux Etats-Unis, rencontrera dès mercredi, au département d'Etat, John Kornblum, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes.

On a donc ménagé les susceptibilités de Londres : la Maison Blanche est restée sourde aux demandes de plusieurs membres démocrates du Congrès, qui souhaitaient que M. Adams soit reçu par un conseiller du président Clinton. *Le* gouvernement britannique a commenté avec une froideur toute britannique la levée des mesures d'ostracisme officiel à l'encontre du Sinn Fein et de M. Adams, lequel a été considéré pendant vingt ans comme *persona non grata* aux Etats-Unis *« en raison de son implication dans une activité terroriste »*. *« Le vice-président américain parle à qui il veut »*, s'est contenté de déclarer le service de presse de John Major.

C'est en effet le vice-président Al Gore qui a personnellement annoncé, par téléphone, à un Gerry Adams exultant (*« un jour historique »*, a-t-il commenté), la levée des *sanctions* dont *il était* l'objet, alors que ce dernier visitait la maison de feu Robert Kennedy. Le vice-président était déjà *personnellement* intervenu dans *le* processus de règlement du conflit nord-irlandais, en endossant la *position du premier ministre irlandais*, Albert Reynolds, lequel, contrairement à M. Major, a montré qu'il croit à la bonne foi de l'IRA. Le Parti démocrate est nettement plus engagé que les Républicains dans ce dialogue avec le Sinn Fein, notamment grâce aux relations étroites qui existent entre le clan Kennedy et les « nationalistes » (catholiques) de l'Ulster.

Aide à la « reconstruction »

John Hume, le chef de file du Parti travailliste et social-démocrate (SDLP, catholique modéré), entretient d'excellentes relations avec Ted Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, un Etat dont la principale ville, Boston, est étroitement liée, sur le plan économique, avec Londonderry, deuxième ville d'Irlande du Nord et fief de M. Hume. Cet *aspect économique est un élément* essentiel des relations entre l'Amérique et l'Irlande du nord. L'IRA a *ainsi* longtemps bénéficié des subsides du « lobby irlandais » d'Amérique. Si la paix s'installe durablement dans la province, il ne fait aucun doute que les Etats-Unis accorderont une aide économique substantielle à Belfast, pour aider à la *« reconstruction »* de la province.

Les Américains éprouvent un fort attachement sentimental envers l'Irlande, pour des raisons historiques : quarante millions d'entre eux revendiquent des attaches familiales, même lointaines, avec la « verte Erin ». La puissance de ce « lobby irlandais » se manifeste lors de chaque campagne présidentielle américaine, et Bill Clinton, plus encore que ses prédécesseurs, a ostensiblement recherché les suffrages des Américano-Irlandais. Il a tenu ses promesses électorales en accordant un premier visa à Gerry Adams en février dernier. Puis un second, qui a permis au chef de file du clan « républicain » d'Irlande du Nord d'entreprendre *son actuelle tournée de propagande*, se rendant notamment à Boston, Detroit, Cleveland, New-York, Washington, puis San-Francisco.

Considéré comme un *« terroriste »* à Londres, M. Adams a reçu un accueil fort différent en Amérique : fêté en héros à New-York, il a été qualifié de *« messager de la paix »*, voire de futur *« homme d'Etat »* par ses hôtes. Ces égards ne peuvent qu'irriter Londres, qui a vainement tenté de convaincre les autorités américaines de refuser un nouveau visa à *M. Adams, tant que* l'IRA n'aurait pas annoncé la cessation définitive de ses activités militaires.

LAURENT ZECCHINI

A l'occasion de la visite de l'empereur Akihito à Paris

M. Mitterrand souhaite que le Japon devienne membre permanent du Conseil de sécurité

En accueillant, lundi 3 octobre, l'empereur Akihito du Japon lors d'un dîner d'Etat, François Mitterrand a déclaré qu'il était *« souhaitable »* que Tokyo dispose d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. *« Compte tenu de l'influence acquise par votre pays, nous pensons qu'il est devenu souhaitable que, dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité, le Japon y dispose d'un siège de membre permanent »*, a déclaré le président de la république.

Soulignant les responsabilités qu'implique une telle position au *sein de la communauté internationale*, M. Mitterrand s'est réjoui que le Japon *« ait assuré sa participation à des opérations humanitaires »* de l'ONU, en Asie et en Afrique. De son côté, l'empereur Akihito a évoqué son précédent voyage en France, il y a 41 ans. Il a souligné que la France et le Japon avaient *« une attitude commune vis-à-vis de la culture et de l'art »*, ces deux nations recherchant toutes les deux *« la beauté dans la vie quotidienne »*.

REPÈRES

BURUNDI

Le premier ministre reconduit dans ses fonctions

Le premier ministre sortant, Anatole Kanyenkiko, a été reconduit dans ses fonctions lundi 3 octobre par le nouveau président de la République, Sylvestre Ntibantunganya. M. Kanyenkiko, quarante-deux *ans*, tutsi (*ethnie minoritaire*), originaire de la province de Ngozi (Nord), est membre du principal parti d'opposition, l'Unité pour le progrès *national* (*UPRONA*, ancien parti unique). Il avait été nommé premier ministre le 7 février par le président Cyprien Ntaryamira, tué le 6 avril à Kigali en même temps que le président rwandais, Juvénal Habyarimana.

Le gouvernement sera composé de 23 ministres et 2 secrétaires d'Etat. La majorité présidentielle obtiendra 12 portefeuilles, l'opposition 11, tandis que 2 personnalités neutres seront nommées à la justice et à la défense. M. Ntibantunganya, hutu (ethnie majoritaire), membre du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), a *été élu vendredi président de la* République par l'Assemblée nationale, selon une procédure d'urgence, la désorganisation du pays ne permettant pas une élection au suffrage universel. – *(AFP.)*

GRÈCE

Amnesty international s'inquiète des restrictions à la liberté d'expression

Dans un communiqué, publié lundi 3 octobre à Paris, Amnesty international se dit *« de plus en plus préoccupée par les restrictions à la liberté d'expression constatées en Grèce »*. L'organisation fait notamment référence au procès, qui s'ouvre le 5 octobre à Florina, de Christos Sideropoulos, accusé d'avoir déclaré qu'il faisait partie de la minorité *« macédonienne-slave »* vivant en Grèce et que ses droits culturels étaient bafoués. Pour Amnesty, ces accusations portent *« gravement atteinte »* à la liberté d'expression et constituent une *« violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales »*. L'organisation estime que, si *l'accusé est placé en détention*, elle le considérera comme un prisonnier d'opinion et qu'elle demandera sa remise en liberté immédiate et inconditionnelle. – *(AFP.)*

TURQUIE

L'université francophone de Galatasaray ouvre ses portes

L'université francophone de *Galatasaray, à Istanbul, a ouvert* ses portes lundi 3 octobre, deux ans après la signature, par les présidents Turgut Ozal (mort en 1993) et François Mitterrand, de l'accord prévoyant sa création.

Cette première université francophone *de Turquie est installée* dans un ancien palais ottoman sur le Bosphore qui abrita jusqu'en 1983 la section pour filles du lycée français de Galatasaray.

L'ensemble lycée-université enseignera en français des classes primaires au diplôme universitaire de droit, d'administration, de communication et de *haute technologie*. Ce *projet*, qui coûtera plus de 500 millions de dollars, sera financé à 40 % par l'Etat turc, 40 % par la Fondation d'enseignement de *Galatasaray* (GEV). La France apportera les 20 % restants, soit environ 500 millions de francs.

Une commission paritaire turco-française poursuit ses travaux pour mettre au point le projet pédagogique. L'idée est de faire de Galatasaray un bastion de la francophonie dans la région, attirant non seulement des étudiants *de Turquie mais aussi de* certaines Républiques ex-soviétiques. – *(AFP.)*

EN BREF

ALGÉRIE : appel à un boycottage de la France. – L'Armée islamique du salut (AIS), bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a appelé, lundi 3 octobre, dans un communiqué, à un boycottage commercial, culturel et touristique de la France, accusant Paris d'ingérence *« flagrante »* dans les affaires du pays. Par ailleurs, Nadir Boulegroune, directeur d'*El Moudjahid Hebdo*, l'organe du FLN, a été mis en liberté provisoire, lundi, après six jours de détention. Il avait été inculpé de *« diffusion d'informations tendancieuses de nature à nuire à la sécurité du pays, et intelligence avec un pays, étranger »*. – *(AFP.)*

ANGOLA : Jonas Savimbi aurait été grièvement blessé. – Selon le gouverneur de la province de Banguela, a déclaré, lundi 3 octobre, près de Lisbonne, que Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a été grièvement blessé, entre juin et juillet, près de Huambo, par ses propres militants. M. Savimbi serait depuis une semaine en convalescence au Zaïre. Des rumeurs courent régulièrement sur la mort du chef de l'UNITA. Celui-ci n'est pas apparu en public depuis plusieurs semaines. – *(AFP.)*

INDE : l'OMS annonce la fin de l'épidémie de la peste. – Un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, lundi 3 octobre à New-Delhi, que l'épidémie de peste pourrait être enrayée dans quelques jours, les autorités indiennes ayant désormais mis sur pied une *« campagne systématique »* de lutte contre la maladie. *« Nous sommes sur la voie de la guérison »*, a affirmé de son côté le ministre indien de la santé. Les médecins estiment que 90 % des personnes examinées ces derniers jours et présentant des symptômes suspects ne sont pas des malades de la peste. – *(Reuter, AFP.)*

RWANDA : trente scouts auraient été massacrés au Zaïre. – Trente scouts rwandais auraient été massacrés le 29 septembre par des extrémistes hutus dans le camp de réfugiés de Katale, au nord de Goma, a affirmé un dirigeant du scoutisme zaïrois. Un jeune scout, qui a pu prendre la fuite et a marché pendant *quatre jours avant d'arriver à* Goma, a indiqué que le massacre était un acte de représailles. – *(AFP.)*

SOMALIE : combats à Mogadiscio. – Des explosions d'obus de mortier et des tirs d'armes lourdes continuaient lundi 3 octobre de faire trembler Mogadiscio, au troisième jour de *combats* entre *factions* rivales qui ont fait une douzaine de morts et une quarantaine de blessés, a-t-on appris de sources hospitalières et des Nations unies. Les combats opposent les hommes du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid à des membres d'un sous-clan Hawiye. – *(AFP.)*

L'ouverture d'une information judiciaire sur le financement du Parti républicain

M. Méhaignerie, ministre de la justice, a annoncé, lundi 3 octobre, l'ouverture d'une information judiciaire sur le financement du Parti républicain, proposée *par le procureur de* la République de Paris, le 30 septembre, au terme de l'enquête préliminaire (*le Monde* daté 2-3 octobre). Les chefs retenus sont conformes aux propositions du parquet : *abus de confiance*, abus de biens sociaux, recel et infraction à l'article 11-5 de la loi *du 11 mars 1988 sur le* financement des partis politiques.

■ NOUVELLE MENACE POUR M. LONGUET. – MM. Madelin, ministre des entreprises, vice-président du PR, Léotard, ministre de la Défense, président d'honneur du parti, et Vasseur, actuellement vice-président du PR, se félicitent de cette décision qui, selon eux, *« permettra de faire la vérité».* Cependant, outre M. Thomas, député des Vosges et actuel trésorier *du PR, M. Longuet,* président et ancien trésorier du parti, est menacé par l'ouverture d'une information judiciaire.

■ RÉFORME DU FINANCEMENT DES PARTIS. – M. Emmanuelli, premier secrétaire du PS, s'est déclaré favorable à la proposition de M. Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, d'ouvrir une réflexion sur les *réformes législatives nécessaires* pour lutter contre la corruption (page 10).

■ REGARDS ETRANGERS. _ Tandis qu'aux Etats-Unis, le secrétaire à l'agriculture est contraint de démissionner pour avoir reçu quelques « petits cadeaux », la presse italienne souligne que l'Italie n'est plus un cas à part (page 12).

Le garde des sceaux a fait diligence

Trois jours après la transmission du rapport du parquet de Paris *sur* le financement du Parti républicain, Pierre Méhaignerie a décidé de passer du stade de l'enquête préliminaire, qui se déroule sous le contrôle du ministère public, au stade de l'information judiciaire, qui aboutit à la saisine d'*un juge d'instruction. Dans* un communiqué diffusé lundi 3 septembre, le garde des sceaux affirme *« approuver les conclusions du procureur général de la cour d'appel de Paris, tendant à l'ouverture d'une information contre X... ».* Les chefs retenus sont conformes aux propositions du parquet de Paris : abus de confiance, *abus de biens sociaux*, recel et infraction à l'article 11-5 de la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis politiques (1).

Cette fois, le garde des sceaux est donc allé vite. Alors que le dossier concernant le paiement de la villa de Gérard Longuet était resté près d'une semaine place Vendôme, l'affaire du financement du PR a nécessité à peine plus d'un week-end de réflexion. L'affaire de la *villa avait, il* est vrai, suscité un désaccord entre Matignon et la chancellerie : *contrairement à ce qu'a affirmé* Edouard Balladur à Vittel, M. Méhaignerie, qui s'était engagé lors de son arrivée place Vendôme à ne pas entraver le cours de la justice, souhaitait ouvrir rapidement une information judiciaire.

Au terme de près d'une semaine de discussions, le gouvernement avait finalement abouti à un compromis politique qui n'avait rien de judiciaire : M. Longuet se voyait accorder un sursis d'un mois mais le principe de l'ouverture d'une information judiciaire *était acquis. Dans un communiqué* diffusé le 26 septembre, la chancellerie tentait de sauver l'honneur en prenant date : elle précisait alors avoir choisi de faire compléter l'enquête préliminaire *« avant d'ouvrir une information judiciaire » (le Monde* du 28 septembre). Deux jours plus tard, M. Méhaignerie confirmait son intention en déclarant, sur RTL, que l'information serait ouverte *« sauf éléments nouveaux ».*

Désignation prochaine d'un juge d'instruction

Si l'affaire de la villa et celle du financement du PR ont donné lieu à des décisions et des calendriers différents, c'est pour deux raisons. *La première est politique : alors* que l'affaire de la villa de Saint-Tropez met directement en cause la probité personnelle de M. Longuet, le dossier concernant le Parti républicain s'ajoute à d'autres affaires de financements occultes. Bien que certains des versements aient eu lieu après le mois de janvier 1990, c'est-à-dire après l'*amnistie et la nouvelle loi sur* le financement des partis politiques, la défense publique des dirigeant du PR est plus aisée : François Léotard en a fourni l'exemple lundi, sur LCI, en déclarant que le financement des formations politiques était jadis fait de « bric et de broc ».

La seconde raison est judiciaire : *le dossier de la villa était* moins avancé que celui du financement du PR. Les irrégularités *concernant le paiement de la* maison de Saint-Tropez étaient ainsi évoquées dans le rapport du 19 septembre du conseiller Renaud Van Ruymbeke, qui affirmait avoir découvert ces irrégularités à l'occasion de son enquête sur le versement d'un pot-de-vin de 4,4 millions par la société Pont-à-Mousson. Le dossier avait fait l'objet d'investigations de la part des services régionaux de police judiciaire (SRPJ) de Rennes et Nancy *mais le parquet n'en avait* pas encore été saisi. Au regard des textes, et malgré le travail mené à Rennes et Nancy, le garde des sceaux avait encore le choix entre l'enquête préliminaire et l'information judiciaire.

L'affaire du financement du PR en est aujourd'hui à un stade nettement plus avancé : le rapport du conseiller Van Ruymbeke dénonçant les versements de fonds en liquide, l'activité du GRR et l'achat des locaux du parti, date du 24 mars et les dénonciations contenus dans le texte font l'objet depuis le 18 mai d'une enquête préliminaire de la direction centrale de la police judiciaire de Paris (DCPJ). Après quatre mois et demi d'investigations, la chancellerie n'avait donc guère le choix : dans un dossier aussi étayé, la logique judiciaire impose la saisine rapide d'un juge d'instruction.

Dans les jours qui viennent, le *dossier du financement du* PR devrait être confié à un juge d'instruction désigné par la présidente du tribunal de Paris, Jacqueline Cochard. *« Il appartiendra au magistrat instructeur de réunir les éléments de fait et de droit qui n'ont pu être caractérisés par l'enquête »*, note la chancellerie dans son communiqué. La mise en examen la plus immédiate sera sans doute celle de Jean-Pierre Thomas, le trésorier du PR, mais celle de Gérard Longuet pourrait suivre. Les noms de deux autres dirigeants du Parti républicain, Alain Madelin et François Léotard, qui étaient cités dans le rapport initial du conseiller Van Ruymbeke, n'apparaissent cependant pas dans le rapport transmis à la chancellerie par le procureur de Paris.

ANNE CHEMIN

(1) Cet article précise : *« Ceux qui ont versé ou accepté des dons en violation des dispositions de l'article précédent* [qui plafonne le financement à 50 000 francs pour les personnes physiques et 500 000 francs pour les personnes morales] *seront punis d'une amende de 360 à 15 000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an ou de l'une de ces deux peines. »*

Le PR souligne la volonté du gouvernement de ne pas « enterrer » les « affaires »

L'ouverture d'une information judiciaire contre X... sur le financement du Parti républicain *« réjouit »* tant Alain Madelin, ministre des entreprises, vice-président du PR, et François Léotard, ministre de la défense, président d'honneur du parti – tous deux concernés de par les fonctions qu'ils exerçaient à l'époque – que Philippe Vasseur, actuellement vice-président du PR. Tous trois considèrent que cela *« permettra de faire la vérité »*.

Alain Madelin, interrogé lundi 3 octobre sur Europe 1, immédiatement après l'annonce de l'ouverture de l'information judiciaire, a fait *« remarquer qu'*[il] *n'est pas cité »*, avant de répéter ce qu'il a plusieurs fois dit, à savoir que ses fonctions au sein du PR ne l'avaient *« jamais conduit à connaître ou à intervenir dans le financement de celui-ci ». « J'ai confiance dans la justice de mon pays »*, a déclaré M. Madelin, avant de souhaiter que l'on *« purge cette affaire »*, *« le plus vite possible ». « Les juges sont libres, plus libres qu'à n'importe quelle autre époque »*, a-t-il dit, avant d'ajouter *« qu'il y a une sorte de sursaut salutaire dans ce pays et que la corruption recule »*.

De son côté, tout en précisant qu'il *« n'était pas, bien sûr, le trésorier »*, François Léotard *« pense »* que *« tout a été fait dans la transparence »* à propos du financement du siège du PR. *« Le financement du PR, comme du PS, comme du RPR, de chacune des formations politiques, avant la loi du 15 janvier 1990, était fait de bric et de broc parce qu'il n'y avait pas de texte »*, a expliqué sur LCI M. Léotard, qui ajoute : *« Dès que la loi de 1990 a été votée, le trésorier du PR a reçu des instructions pour que toutes les pratiques antérieures soient abolies. »*

Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, juge que la décision d'ouvrir une information judiciaire sur le financement de son parti montre qu'il y a *« une justice dans ce pays »*. Interrogé lundi sur RTL, le vice-président du PR a déclaré que la justice faisait *« son travail et qu'on ne l'empêchait pas de le faire ». « Je trouve ça très bien »*, a-t-il ajouté. *« S'il y a des choses à dire sur le financement du Parti républicain, qu'on le dise »*, a précisé M. Vasseur, qui en a profité pour souligner que *« pour le moment »* il n'est *« pas question de tel ou tel dirigeant »* de son parti.

Enfin, Pascal Clément, ministre, également PR, chargé des relations avec l'Assemblée nationale, a estimé, mardi sur RMC, que l'ouverture de l'information judiciaire sur le PR *montrait que « pour la première fois, un gouvernement n'enterre pas des affaires ». « Pendant plus de dix ans, les affaires étaient peu ou prou enterrées. Aujourd'hui, la violation du secret de l'instruction n'a plus de justification »*, puisque *« le gouvernement n'enterre plus rien »*, a souligné M. Clément. Interrogé sur les différentes propositions pour réformer le financement des partis politiques, le ministre a jugé qu'il faut *« éviter de légiférer à chaud et de juger à chaud »*.

Les trois volets du dossier

Le dossier visé par l'information judiciaire comporte trois volets (*le Monde* daté 2-3 octobre) :

1. – Des mouvements de liquidités sur les comptes du PR. *« L'examen des comptes du PR qui ont pu être identifiés et dont la liste n'est pas exhaustive révèle que près de 28 millions de francs ont été déposés en liquide de 1987 à 1991 »*, écrivait le conseiller Van Ruymbeke dans une note transmise le 24 mars au procureur général de Rennes. Il ajoutait que le trésorier du parti, Jean-Pierre Thomas, interrogé sur ce point, s'était *« refusé à* [lui] *fournir la moindre explication ». « L'origine particulièrement suspecte de ces valises de billets,* ajoutait le magistrat, *est confortée par la déposition de l'un des banquiers selon lequel les comptes du parti étaient réapprovisionnés dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures, lorsque M. Thomas était informé d'un compte débiteur trop important, ce qui suppose l'existence d'une caisse noire peu compatible avec des « dons » d'entreprises et, encore moins, de particuliers ou de militants ».* La note mentionnait que *« M. Thomas a précisé que trois personnes étaient au courant de ces versements : MM. Léotard, Longuet et Madelin. »*

2. – L'activité financière de la régie publicitaire du PR. Dirigé par M. Thomas et chargé de négocier les ventes d'espaces dans des revues spécialisées, le Groupement des régies réunies (GRR) est *« une véritable « pompe à finances » du PR »*, écrivait encore le conseiller rennais, ajoutant : *« M. Thomas a du reste admis que le GRR rétrocédait au parti 3 millions à 4 millions de francs par an, outre le droit d'entrée de 5 millions de francs. »* La clientèle de cette régie *« est celle que l'on retrouve dans d'autres sociétés telles qu'Urba ou Gifco, proches d'autres partis politiques, à savoir des entreprises du BTP... voire des grandes surfaces ».* Entre autres opérations, le magistrat relevait que *« la Société française de radiotéléphone (SRF), filiale de la toute-puissante CGE, aurait passé à elle seule plus de 8 millions de francs de publicité en 1990, près de 8 millions de francs en 1991 et 2,3 millions de francs en 1992 ».* En 1987, à l'époque où M. Longuet était ministre des PTT, la SFR avait obtenu un important marché de téléphonie. D'une manière générale, le juge s'interrogeait sur la réalité des factures et des prestations de la régie, dont le chiffre d'affaires, de 1989 à 1992, avait été de 12 millions à 15 millions de francs par an.

3. – L'achat des locaux du PR. Réalisée en 1986 à 1988, grâce notamment à des financements *« particulièrement avantageux »* consentis par la compagnie d'assurances AXA, par une filiale de la société immobilière Cogedim *et par la société SARI* contrôlée par le promoteur Christian Pellerin et par la CGE, l'affaire avait été traitée, côté PR, non pas par le parti, mais par la SCI Constantine, qui regroupait MM. Longuet, Léotard, Madelin et Thomas. *« Malgré tous ces avantages, le parti restait redevable envers ses divers bailleurs de fonds de près de 20 millions de francs fin 1993 »*, soulignait le juge dans la même note, en précisant : *« La Cogedim et, surtout, le CGE sont également d'importants clients du GRR, qui lui-même alimente les caisses du parti ».* Ce volet immobilier – dans lequel on retrouve Michel Reyt, le PDG de la SAGES, qui a financé des dizaines d'élus socialistes – a conduit à la mise en examen du PDG de la Cogedim, Michel Mauer, pour trafic d'influence aggravé (*le Monde* du 1er octobre).

Sous le feu de la justice

Suite de la première page

Un crédit-bail est signé entre Axamur, une filiale du groupe Axa qui a acquis les locaux pour 15 millions de francs, et une société civile immobilière, la SCI Constantine constituée par quatre personnes physiques : François Léotard, Gérard Longuet, Alain Madelin et Jean-Pierre Thomas, qui en est le gérant. En 1988, les locataires, qui ont accumulé environ 2 millions de francs d'arriérés, décident de les rembourser et de renégocier leur financement.

Pour cela, ils obtiennent un crédit de 12,5 millions de francs par l'entremise d'une société SNC Université mise sur pied par la SARI du promoteur Christian Pellerin, une société elle-même *contrôlée par la Compagnie générale* des eaux (CGE). L'intérêt de ce prêt, que le magistrat estime *« particulièrement avantageux »*, est de 3 % par an. Dans une note du 24 mars 1994 relative au financement du PR, M. Van Ruymbeke notait également qu'*« en 1987, les locaux du premier ont été sous-loués fictivement à une société Creiec, filiale de la SARI qui a versé à ce titre 1 million de francs au PR».*

A quel titre la SARI a-t-elle prêté à perte au PR ? N'y a-t-il pas là un abus de bien sociaux et, pour les bénéficiaires du prêt, recel d'abus de biens sociaux ? C'est ce que le juge cherchera à savoir. Interrogé, en octobre 1993, Jean-Pierre Thomas se défaussera en répondant ainsi à la première question : *« C'est une décision de la SARI prise en fonction de ses critères et pas des nôtres. »* Par la suite, trésorier et direction du PR s'efforceront de freiner l'action du magistrat. Par exemple, Jean-Pierre Thomas, à la demande de *ses amis, refusera de se rendre à* une convocation du conseiller. Enfin, l'irruption du juge rennais *dans leurs affaires* amènera les quatre actionnaires de la SCI Constantine à revoir leur montage *et à céder leurs parts*, courant 1993, à deux associations politiques : le Parti républicain et l'*Association Constantine*.

Un dessous de table de six millions de francs

Le deuxième aspect de cette affaire immobilière est constitué par l'achat, en 1988, d'un appartement de 200 m² situé au rez-de-chaussée du même immeuble. Le hasard voudra qu'il appartienne à Michel Reyt, le PDG de la Sages, une société spécialisée dans le financement occulte des élus... socialistes. C'est une filiale de la Cogedim, la Soredim, qui achètera officiellement l'appartement pour 8 millions de francs. Puis qui le louera au PR avant de le lui revendre, un an plus tard, sous forme de location-vente. L'affaire aurait donné lieu à un dessous de table de 6 millions. Cette somme est en effet arrivée, sur un compte de Michel Reyt en Suisse, à la veille de la signature entre ce dernier et la Soredim, en décembre 1988, *via* un compte au Luxembourg. Depuis des mois, le juge cherche à identifier le donneur d'ordre de ce virement.

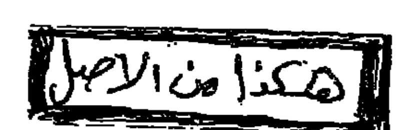
Pendant ce temps, le travail des enquêteurs a fait apparaître de *nouvelles révélations et provoqué*, là encore, une stratégie de la défausse. Dans l'entourage de *Gérard Longuet, on jure* les grands dieux que le PR n'aurait pas été assez fou, ni assez riche pour payer un dessous de table de 6 millions. Et que *« Gérard n'a joué aucun rôle dans cette affaire »*. Est-ce bien vrai ? Il semble, au contraire, que M. Longuet ait été très présent dans cette transaction. Comme Michel Reyt, Michel Mauer, le PDG de la Cogedim – qui comparaît mardi 4 octobre devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes – se tait. Mais il y a déjà plusieurs mois que l'ex-directeur de la Soredim, Jean Diaz, a donné sa version des faits aux enquêteurs. Selon lui, c'est *« Gérard Longuet ou un de ses collaborateurs »* qui a négocié l'affaire avec Michel Reyt, puis qui a proposé le marché à la Soredim-Cogedim. C'est aussi Gérard Longuet, et non pas le trésorier Jean-Pierre Thomas, qui aurait signé des chèques pour régler le loyer. C'est encore lui qui aurait signé la convention de location-vente avec Jean Diaz, le 31 décembre 1989.

L'intérêt porté par Gérard Longuet à certaines opérations financières du PR alors qu'*il* n'était plus trésorier serait, par ailleurs, attestée par le fait qu'il recevait, à l'époque des faits, alors qu'il n'était pas encore président, un double du relevé de certains comptes bancaires du Parti républicain dont le titulaire était Jean-Pierre Thomas. Cet état de choses aurait été confirmé aux enquêteurs par un responsable de la banque Baecque-Beau dans laquelle le PR possédait un compte qui a vu passer, entre 1987 et 1989, une partie des 28 millions d'argent liquide reçus par le PR jusqu'en 1991.

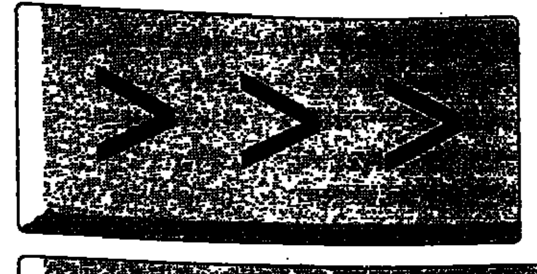
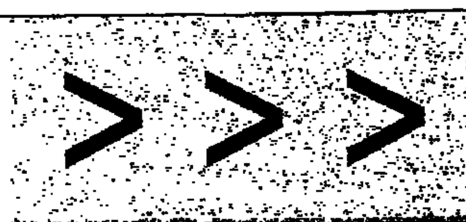
Tous ces élements laissent à penser que la *« période ingrate où Gérard était trésorier »*, selon la formule de l'un de ses conseillers, s'est poursuivie alors qu'il n'était plus le trésorier en titre du Parti républicain... Quant au trésorier, M. Thomas, il devra sans doute *éclairer la justice sur la contradic*tion apparue, au fil des investigations de M. Van Ruymbeke, entre *les faits mis au jour concernant* les liens du PR et de la Sages et sa déclaration solennelle, le 19 juin *1991*, devant la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis. *« Nous n'avons jamais utilisé le système des bureaux d'études*, affirmait-il à l'époque, *d'abord parce que nous aurions été incapables d'en organiser, et, ensuite, parce que c'était une très mauvaise méthode, puisqu'il s'agissait de mettre sciemment en place un système illégal»...*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

PRECISION. La société SAARI, numéro un des logiciels de gestion, nous demande de préciser qu'elle n'a rien à voir avec la SARI du promoteur Christian Pellerin dont il est question dans notre article intitulé : Vingt-huit millions de francs auraient été déposés en liquide sur les comptes du PR entre 1987 et 1991 (*le Monde* des 3 et 4 octobre).

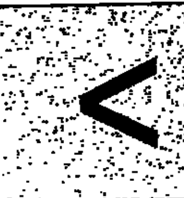


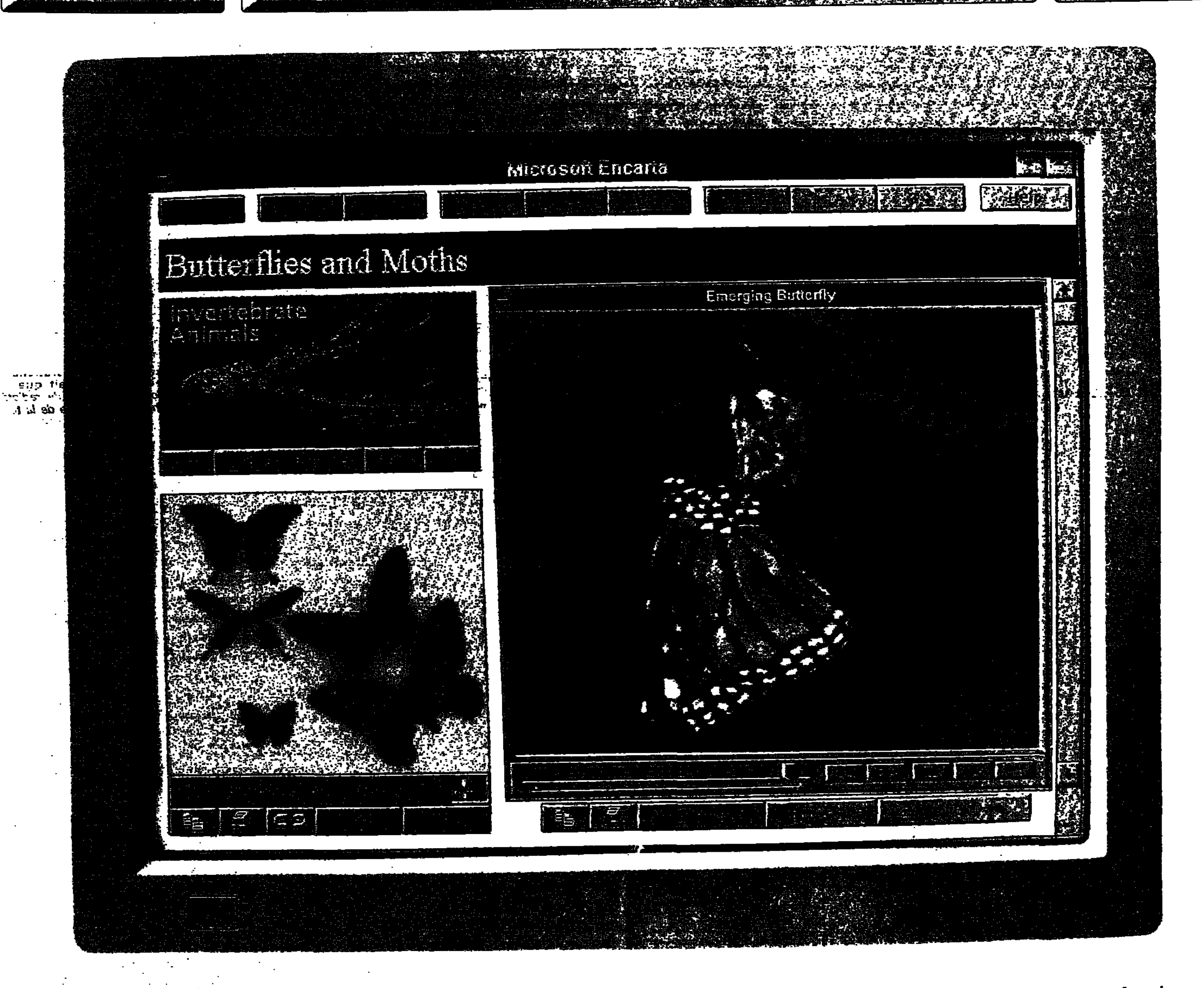
هكذا من الأصل

NE LES CONTEMPLEZ PLUS, REGARDEZ-LES ÉVOLUER.







Si votre nouveau PC est équipé du processeur Pentium,® les encyclopédies vont enfin vivre. Grâce à la puissance du processeur Pentium, vous voyez sur votre écran une vaste quantité d'informations écrites, des centaines de photos et surtout des séquences vidéo. De plus, le processeur Pentium est un excellent investissement d'avenir, car il vous permettra demain de profiter pleinement de logiciels encore plus sophistiqués. Alors, pour en apprendre davantage, contactez votre revendeur de PC. Demandez-lui de vous présenter les PC équipés du processeur Pentium.

intel inside pentium

intel.





Les projets de réformes pour lutter contre la corruption

Le PS approuve la proposition de M. Séguin sur le financement des partis

Le premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli « *approuve* » le souhait formulé par Philippe Séguin, président RPR de l'Assemblée nationale, « *de constituer un groupe de réflexion incluant l'ensemble des formations politiques présentes à l'Assemblée nationale* » pour élaborer – « *le plus rapidement possible* » – une proposition de loi sur le financement des partis. « *Comme vous, je pense que la démocratie a un prix et que, sans mésestimer les progrès déjà enregistrés en la matière, il convient d'aller plus loin pour traiter un problème majeur qui, faute de l'être dans la transparence, continuera à miner la crédibilité de notre démocratie* », précise M. Emmanuelli, dans un communiqué publié lundi 3 octobre.

M. Emmanuelli rappelle également la position des socialistes : « *Toute proposition de publicité sur le patrimoine sera bienvenue. Comme le sera également l'extension de cette proposition à d'autres secteurs importants de la vie politique.* » Le premier secrétaire du PS évoque également la « *nécessité de mettre fin au financement par les entreprises et [l'] encadrement strict de la participation des particuliers* », ainsi que la « *nécessité d'un financement public* »...

Un « nettoyage complet des placards »

Le groupe communiste du Sénat a profité, quant à lui, de l'ouverture officielle de la session parlementaire, lundi, pour proposer que le Parlement vote dès cette session une loi interdisant le financement des partis politiques par les entreprises. Hélène Luc, présidente du groupe, a demandé que « *l'interdiction de toute amnistie des délits politico-financiers* » figure dans cette loi, qui « *apporterait des mesures de transparence et de contrôle indispensables* ».

Les « affaires » et le moyen de les prévenir étaient au centre des préoccupations des députés qui tous se plaignaient, lundi dans les couloirs de l'Assemblée nationale, d'un mauvais climat. Ainsi, Bernard Pons, président du groupe RPR, estimait-il que le « *climat n'était pas bon* », qu'il fallait « *l'améliorer et le clarifier* ». « *Nous attendons*, a-t-il dit, *qu'on débatte de ces problèmes et qu'on essaie de trouver des solutions qui aillent dans le bons sens.* »

Le député RPR du Val-d'Oise, Pierre Lellouche, a, lui aussi, souligné que « *les affaires ne créent pas une bonne ambiance* » et souhaité que le « *Parlement soit saisi d'une proposition de loi* ». « *Je suis totalement en faveur d'un nettoyage complet des placards en la matière* », a-t-il dit, avant de préciser qu'il était partisan d'un financement « *entièrement public* » des partis et des activités des hommes politiques.

Ségolène Royal, député socialiste des Deux-Sèvres, a, quant à elle, jugé « *le climat très grave* ». « *Si M. Balladur ne saisit pas l'occasion de cette session pour présenter un texte de loi sur la lutte contre la corruption, le climat ira en se dégradant* », a-t-elle affirmé, en suggérant au premier ministre de faire « *un remaniement de grande ampleur, s'il veut donner l'impression à l'opinion qu'il fait barrage de son propre corps contre la corruption* ».

Dans une lettre ouverte à Edouard Balladur, Jean-Yves Le Déhaut, député PS de Meurthe-et-Moselle, « *s'étonne* », quant à lui, du fait que le premier ministre ait « *décidé de faire procéder à une enquête préliminaire d'un mois avant d'ouvrir une enquête judiciaire* » à propos du financement de la villa de Gérard Longuet. Pour lui, il s'agit d'une « *pression sur la justice* ».



Les tentatives avortées des socialistes

« *L'argent n'a jamais été le fer de lance des réussites électorales.* » De la part d'un président de la République réélu pour un deuxième et dernier septennat, et donc désormais délivré de tout tracas matériel, l'aphorisme avait agacé. Après quelques jours de débat tendu entre Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, et Pierre Bérégovoy, premier ministre, François Mitterrand venait de trancher : le projet de loi sur la lutte contre la corruption, qui était présenté ce 9 septembre 1992 en conseil des ministres, comporterait un nouveau chapitre, excluant tout versement d'entreprises à des partis politiques ou à des candidats à des élections. Les membres du gouvernement réunis autour du chef de l'Etat avaient même eu droit, en prime, à un long plaidoyer en faveur de ces temps heureux où la politique n'était que préaux d'école et dévouement militant.

A quelques mois des élections législatives, les députés socialistes sortants et le premier secrétaire du PS n'avaient pas exactement la même vision bucolique de la campagne qui s'annonçait. Bien sûr, ils comprenaient la volonté du gouvernement d'afficher une très grande sévérité à l'égard de la corruption, dont ils mesuraient mieux que tout autre parti, les ravages dans l'opinion publique. Quelques semaines auparavant, le conseiller Renaud Van Ruymbeke – déjà lui –, magistrat à Rennes chargé de l'instruction de l'affaire Urba, venait d'inculper Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, et ancien trésorier du PS.

La crainte d'une nouvelle « amnistie »

Mais ils étaient aussi nombreux à penser, comme Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération PS du Nord, que la détermination du président de la République et du premier ministre en faveur du financement public, les mettait « *dans une situation impossible* ». « *L'impression donnée, c'est : Bérégovoy l'incorruptible essaie de mettre au pas ces crapules de socialistes* », lâchait M. Roman à l'occasion d'une réunion du bureau exécutif du PS, le 14 octobre, sans être démenti par les autres dirigeants présents.

A l'Assemblée nationale, le groupe socialiste, désemparé, attendait la consigne du parti pour savoir quelle devrait être son attitude en séance publique sur ce projet de loi. Deux camps s'opposaient, entre ceux favorables au financement public, dans lequel ils voyaient le seul moyen d'en finir avec la suspicion entourant les relations entre l'argent et la politique ; et ceux qui craignaient que cette nouvelle législation se retourne en premier contre eux. « *Ce que je redoute*, expliquait Jean Auroux, président du groupe socialiste, lors d'une douloureuse réunion des députés, le 15 octobre 1992, *c'est que si nous passons de façon brutale à un système de financement public, cela n'apparaisse comme une nouvelle amnistie.* »

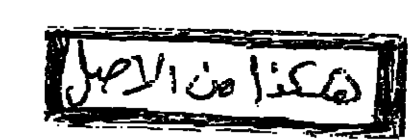
Après un nouveau bras de fer avec le gouvernement, le groupe socialiste acceptait, finalement, un compromis : l'autorisation du financement de la vie politique par les entreprises est maintenue, mais sous deux conditions ; d'une part, le plafonnement des dons et d'autre part, la publicité des donateurs. Le PC raille « *la capitulation du gouvernement* », tandis que la droite, pas mécontente de n'avoir pas eu à se prononcer sur le financement public, se divise entre le vote contre et l'abstention sur ce compromis.

Les socialistes ne sont pas, pour autant, au bout de leurs peines. Dix jours plus tard, une proposition de loi en faveur de la transparence du patrimoine des élus, signée par Pierre Mauroy et Jean Auroux, est inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale. Il s'agit, là encore, de répondre à un vœu présidentiel. La droite indique clairement qu'elle ne veut pas entendre parler de ce texte, si les dispositions relatives à la publicité du patrimoine sont maintenues. Devant ces difficultés, un arbitrage est rendu directement par M. Fabius, premier secrétaire du PS : sans que le groupe socialiste ou son bureau en aient sérieusement débattus, la décision est prise de maintenir la déclaration de patrimoine, mais de renoncer à ce qu'elle soit rendue publique.

Dépouillée de sa principale disposition contraignante, la proposition est très consensuellement adoptée en séance publique, par le PS, le RPR, l'UDF et l'UDC, le PC s'abstenant. « *Depuis le début de cette session, on court après l'opinion publique et on se plante complètement* », constate amèrement un député socialiste. Son président de groupe, M. Auroux, tente alors de le rassurer. Il en appelle au « *jugement de l'histoire* », qui, affirme-t-il, rendra un jour justice aux socialistes de tout ce qu'ils ont fait en matière de lutte contre la corruption.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les difficultés financières du PS. – Jean Glavany, porte-parole du PS, a déclaré, lundi 3 octobre, que l'état des finances de son parti est « *alarmant* ». « *Nous avons un découvert de plusieurs dizaines de millions de francs et nous sommes aux prises avec notre banquier* », la GMF, a-t-il indiqué en annonçant des décisions dans les prochaines semaines. Sont envisagés le déménagement du siège de la rue de Solférino, une campagne de souscription auprès des sympathisants et une hausse de la contribution des élus. « *Cette situation*, a fait valoir M. Glavany, *est le meilleur démenti à ceux qui pensent que le PS a amassé un trésor de guerre pendant qu'il était au pouvoir.* »



Les projets de réformes pour lutter contre la corruption

CLÉS/*Législation*

■ **Non-droit : jusqu'en mars 1988, *le financement de la vie politique* n'était pas codifié.** Les partis reconnus par la Constitution ne disposaient d'aucun statut ; certains d'entre eux n'étaient même pas organisés sous forme d'association. Comme les candidats aux élections, ils étaient censés vivre avec les seules contributions des militants. En fait, tous avaient mis en place des mécanismes leur permettant *de recevoir des dons des* entreprises. Ceux-ci étaient illégaux puisque, ne correspondant pas à l'objectif social des sociétés, ils s'apparentaient à des *« abus de biens sociaux».*

■ **Les lois du 11 mars 1988.** Votées *dans les dernières semaines de la* première cohabitation, elles bâtissent la première législation française en la matière. Elles imposent au président de la République, aux membres du gouvernement, aux parlementaires, aux présidents des assemblées régionales et départementales, aux maires des villes de plus de 30 000 habitants de déclarer l'état de leur patrimoine. Députés et sénateurs le font auprès du bureau de leur assemblée, les autres auprès d'une commission composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. *Mais malgré le souhait de* la gauche, et comme le souhaitait le gouvernement de Jacques Chirac *et le Sénat, seule la déclaration* du patrimoine du président de la République est rendue publique en étant publiée au *Journal officiel.* Des plafonds de dépenses sont imposés aux candidats à la députation et à la présidence de la République. Les personnes physiques ne peuvent leur donner plus de 20 000 francs et les personnes morales plus de 5O. 000 francs ; ces *dons étant en partie déductibles* des revenus imposables. Les partis sont dotés d'une amorce de statut et reçoivent une subvention de l'Etat calculée en fonction du nombre de parlementaires se réclammant d'eux. Leurs comptes *doivent être publiés tous les ans au Journal officiel.*

■ **Les lois du 15 janvier et du 10 mai 1990.** Elles renforcent la législation. Il est créé une commission nationale des comptes de campagne et des financemments politiques, composée de neuf magistrats, et chargée de veiller à la bonne application de la législation. Le mécanismes des plafonds de dépenses est étendu *à toutes les* élections. Dans l'année précédent celles-ci, tout candidat doit ouvrir un compte, géré par un mandataire financier ou par une association de financement, par lequel doit transiter toutes ses dépenses et toutes *ses recettes.*

La dotation de l'Etat aux partis est dorénavant calcullée en fonction du nombre de leurs parlementaires, mais aussi du nombre de suffrages obtenus aux législatives. Leur financement doit être géré par *un mandataire ou une association,* mais chaque structure locale peut disposer d'une telle organisation. Les dons des entreprises aux partis sont légalisés, en étant *« réputés conformes à l'objet social »* des sociétés civiles ou commerciales. *Toutefois, celles-ci ne peuvent donner* chaque année plus de 500 000 francs aux diverses associations de financement *« d'un même parti politique ».* C'est dans la loi de 1990 que figure l'amnistie partielle pour certais délits commis pour le financement politiques *« sauf en cas d'enrichissement personnel ».*

■ **La loi 29 janvier 1993 sur la prévention de la corruption.** Elle impose aux candidats et aux partis de faire figurer la liste des personnes morales leur ayant accordés des aides et le montant de celles-ci dans les comptes qu'ils adressent à la commission nationale des comptes. Celle-ci en assure *la publication au Journal officiel.* Mais un parti ne peut recevoir des personnes morales plus de 25 % du total de ses ressources ou plus de 2,5 % du montant total de la dotation de l'Etat à l'ensemble des formations politiques. Selon *les cas, le critère retenu est le plus* faible de ces deux montants.

La presse transalpine et les affaires en France

L'Italie n'est plus un cas à part

ROME

correspondance

Dans l'hebdomadaire *l'Espresso* de cette semaine, sous une photo où l'on voit Pierre Méhaignerie enjamber *bizarrement une fenêtre, un titre* exprime bien l'idée que l'on se fait à Rome de la différence existant entre l'Italie et la France face au phénomène de la corruption : *« Mains propres ? Non, mains liées... »* La différence, vue d'Ita*lie, c'est que les « Di Pietro fran*çais » dépendent du gouvernement.

Pour le reste, tout y est. A croire du moins ce que rapportent désormais quotidiennement les journaux transalpins à *propos des affaires en France.* On évoque la « première République » italienne, quand les ministres démissionnaient à tour de bras. Certes en France, souligne-t-on malicieusement, pour l'instant, on n'en est qu'à *deux ministres pris sur le fait.* Et encore, le deuxième ne semble pas vouloir céder. On connaît bien d'ailleurs, de ce côté des Alpes, l'inquiétude qui saisit les hommes politiques lorsqu'ils risquent de se retrouver privés de leur portefeuille ministériel...

Quant aux grands noms de *l'industrie, ces derniers temps* dans le collimateur des juges, on trouve qu'ils font preuve de la même désinvolture que leurs collègues italiens avec le fisc, *via* les sociétés off-shore et les comptes en Suisse. Et de citer *tous les « PDG » – sigle en fran*çais dans le texte – qui désormais remplissent régulièrement les colonnes des journaux à scandale. Mais on ne s'arrête pas là. La presse italienne s'en donne à cœur joie en évoquant *certains systèmes qui res*semblent tellement à ce qu'elle connaît bien. Ainsi, s'agissant du département du Var, ne peut-elle retenir une impression de déjà-vu...

On ne résiste pas non plus à *une longue explication du fonc*tionnement du financement illégal des partis politiques, à travers ces « bureaux d'études », peu courants en Italie où on leur préfère d'autres expédients plus lucratifs. Sans oublier de citer le pouvoir local, organisé de façon différente en France, qui multiplie – *glisse-t-on au passage* – les occasions de corruption.

En bref, les Italiens sont *convaincus que leur pays n'est* plus un cas isolé. Et les commentateurs soulignent qu'il faudra aux magistrats français une fermeté sans faille pour échapper aux tentatives du pouvoir pour bloquer leurs opérations *« mains propres ».* A commencer par les commissions d'enquête parlementaires qu'on connaît bien en Italie. C'est de cette façon que l'on s'y prenait pour *« insabbiare »* – littéralement « enfouir sous le sable » – tout cas manifeste de corruption avant qu'un certain Antonio Di Pietro ne fasse parler de lui, il y a deux ans et demi.

SALVATORE ALOISE

Les règles d'éthique gouvernementale aux Etats-Unis

Quand un ministre démissionne pour quelques « petits cadeaux »...

WASHINGTON

de notre correspondant

Comment prendre ses distances avec un ministre devenu l'objet d'une campagne de presse incessante en raison de sa conduite moralement douteuse, sans pour autant désavouer celui-ci ? La réponse tient du mariage de la diplomatie et *de la sémantique, et Bill Clinton* a montré, lundi 3 octobre, qu'il excelle dans cet art. Le secrétaire à l'agriculture, Mike Espy, démissionne donc du gouvernement, mais il part *« avec un bilan remarquable qui devrait perdurer au-delà des incertitudes d'aujourd'hui »,* a indiqué M. Clinton. Tout en notant que *« le secrétaire Espy a affirmé qu'il n'avait rien fait de mal », le président s'est dit « troublé par les apparences de certains des faits »* reprochés à son ministre. La presse américaine, qui accumule les articles depuis plusieurs semaines, a pris moins de gants avec l'intéressé.

Ministre de tutelle des agri*culteurs et des éleveurs,* M. Espy entretenait des relations étroites avec la compagnie Tyson Foods _ le plus important producteur de volailles des Etats-Unis _ ainsi qu'avec Sun Diamonds Growers, l'un des géants de l'agro-alimentaire. Rien que de très normal, sauf que ces deux sociétés lui ont procuré gratuitement divers avantages en nature, dont des facilités d'hébergement et de transport (un voyage en avion) et des « petits cadeaux », comme, par exemple, des billets pour la grande finale du championnat de football *américain,* le Super Bowl.

Conflits d'intérêts

Tyson aurait également financé une bourse (d'un montant de 1 200 dollars) au profit de la « petite amie » de M. Espy... Celui-ci nie d'autant moins les faits qu'il a remboursé ses débiteurs à concurrence de 7 600 dollars. Broutilles à l'échelle européenne ? *Pas dans la vertueuse* Amérique en tout cas, où l'on ne badine pas avec les *« conflits d'intérêts »,* surtout s'agissant des membres du gouvernement. La preuve : Mike Espy est également accusé d'avoir fait prendre en charge par le budget de son ministère de très nombreux voyages qui, à un moment ou à *un autre,* lui *permettaient de* faire un crochet par le Mississippi, un Etat qu'il a représenté au Congrès et dont il aurait pu prétendre devenir le gouverneur.

Bref, M. Espy semble bien avoir violé les lois fédérales et pris quelques libertés avec le respect des règles d'éthique ministérielle imposé par ses fonctions. Hasard du calendrier : l'annonce de son départ (celui-ci sera effectif le 31 décembre) devance de peu les conclusions de l'enquête *officielle* le visant, ouverte le 9 septembre dernier. Autre concours de circonstances *sans doute : le New York Times a* révélé que le ministère de l'agriculture a été incapable de déceler une fraude à grande échelle (portant sur 92,5 millions de dollars), s'agissant de la distribution de compensations financières à des fermiers dont la production a souffert de catastrophes naturelles.

M. Espy _ l'un des quatre ministres noirs du cabinet Clinton _ est le second membre de *cette administration contraint de* démissionner sous la pression journalistique. En 1993, Les Aspin, ancien secrétaire à la défense, avait été sacrifié à la suite de la controverse ayant marqué l'intervention américaine en *Somalie. Tout cela fait* penser à la situation délicate de Henry Cisneros, secrétaire au logement et au développement urbain, qui est lui aussi sous le coup d'une enquête officielle _ et l'objet de l'attention des médias _, pour avoir apparemment menti au FBI, au cours d'entretiens précédant sa nomination *au gouvernement. Sera-t-il le* prochain de la liste ?

L. Z.

Après avoir rejeté les offres de M. Vigouroux

M. Gaudin sera « au premier rang de la bataille » pour les élections municipales de Marseille

Jean-Claude Gaudin, sénateur (UREI) et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a fait un pas de plus, dimanche 2 octobre, vers sa candidature comme tête de liste aux prochaines élections municipales à Marseille, en affirmant qu'il sera « au premier rang de la bataille ».

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Devant trois mille sympathisants du PR, lors de la cinquième Fête des républicains de Provence dans les quartiers est de la cité phocéenne, M. Gaudin a indiqué qu'il consacrerait *« tous* [ses] *efforts »* à un *« travail d'équipe »* et à la *« préparation d'un projet. « Je serai au premier rang de cette bataille,* a-t-il affirmé, *avec les députés, les élus UDF-RPR, et je m'engagerai d'autant plus que _ moins que personne _ je ne veux voir notre ville de Marseille entre les mains de Tapie ».* Autant que cette « petite phrase » c'est le discours, écrit, très offensif, prononcé par M. Gaudin qui a fini de convaincre ses partisans qu'il ne se déroberait pas, après deux tentatives infructueuses, en 1983 et 1989. Le sénateur des Bouches-du-Rhône attendra, cependant, le début de janvier pour officialiser cette nouvelle candidature.

M. Gaudin a, ainsi, répondu, d'une manière définitive, aux appels que lui avait lancé ces dernières semaines, le sénateur et maire (Maj. prés) de Marseille, Robert Vigouroux, en faveur d'un large *« partenariat politique »,* permettant de faire échec à l'offensive de Bernard Tapie pour conquérir la mairie. Tout en reconnaissant que l'action de M. Vigouroux *« n'a pas été si négative »,* il lui a durement reproché *« d'avoir pratiqué, sans retenue, un pouvoir solitaire, ignorant les uns, méprisant les autres. Il touche aujourd'hui les dividendes de cette autocratie, avec une large majorité de Marseillais qui ne souhaitent pas le voir se représenter ». « Il a découvert un nouveau mot, « partenaire »,* a poursuivi M. Gaudin. *Mais cette comédie ne trompe personne. L'homme n'a pas changé, ni dans son caractère ni dans les valeurs de gauche qu'il a toujours défendues. Il se dit aujourd'hui le rempart contre Tapie. Que les gens de gauche s'arrangent entre eux ! »*

En fait, M. Gaudin a pu vérifier, dans deux sondages d'opinion concordants, qu'une alliance avec le maire de Marseille n'apporterait à la droite aucun bénéfice électoral. *Dans une telle hypo*thèse, et sans tenir compte d'une désaffection pure et simple de certains électeurs des deux camps, une bonne partie des voix _ de gauche _ de M. Vigouroux s'évadent vers M. Tapie. Quant à celles que conserve le maire sortant, elles ne font que compenser un transfert des électeurs de droite les plus radicaux vers l'extrême droite.

L'« illusionniste populiste » Tapie

M. Gaudin serait comblé, en réalité, si M. Vigouroux parvenait à remonter dans les sondages et à affaiblir M. Tapie. Le président du conseil régional s'interrogeait, il y a peu, sur la tactique à adopter face au député MRG : l'attaquer ou fuir la polémique ? Son choix se situe à mi-chemin. Aucune allusion aux affaires _ le PR n'a pas de leçons à donner _ mais une dénonciation vigoureuse de la personnalité de son principal adversaire (un *« illusionniste populiste »*) et de son *« bilan ».*

« Chaque jour, s'est exclamé M. Gaudin, *on constate la faillite du système Tapie, des entreprises Tapie, du discours Tapie. » « Mais, attention, danger,* a-t-il aussitôt ajouté, *la meilleure façon de combattre M. Tapie le populiste c'est, avant tout, de répondre aux craintes des Marseillais. Face au chômage, à l'insécurité, au mal-vivre de nos banlieues, à l'image négative de notre ville, qu'avons-nous à proposer ? »*

Mais M. Gaudin table aussi sur les initiatives de ceux qui, à gauche sont décidés à faire barrage à M. Tapie. Ainsi, le 10 octobre, un groupe de personnalités de gauche dont le député communiste Guy Hermier est la figure de proue lancera un appel intitulé « Marseille citoyenne ». Ces personnalités _ communistes refondateurs, syndicalistes, écologistes, militants du mouvement associatif ainsi que des observateurs socialistes _ se situent en marge des partis. Objectif affiché : la constitution d'une liste indépendante de celle que conduira Bernard Tapie (*le Monde* daté 10-11 juillet). Une association, « Marseille pour Marseille », présidée par un avocat honoraire, Alfred Barret, petit-fils d'un ancien maire de Marseille, doit également entreprendre une campagne d'information dans les quartiers de la ville à compter du 8 novembre, pour dénoncer *« la tromperie médiatique de M. Tapie ».* En avant-première, l'un de ses principaux animateurs, le remuant avocat Gilbert Collard, a entamé dans les milieux maçonniques une série de conférences-débats sur le thème de « l'intolérance ». Enfin, le journaliste, écrivain Jean Kéhayan (ex-PC), qui fut l'un des adversaires de Bernard Tapie aux élections législatives de mars 1993 dans la circonscription de Gardanne, a lancé, de son côté, un *« appel de Marseille à la résistance civique » _ « Tapie, non merci »* _ qui prendra, éventuellement, la forme d'une publicité politique.

GUY PORTE

Le maire de Metz ne veut plus s'allier aux socialistes

En 1989, alors ministre du commerce extérieur du gouvernement de Michel Rocard, Jean-Marie Rausch, maire de Metz depuis 1971 sous diverses étiquettes centristes, avait conclu un accord avec la fédération socialiste de la Moselle. Ministre d'« ouverture », il préconisait la fin *« des clivages traditionnels des partis politiques »* et était réélu à la tête d'une liste sur laquelle les socialistes occupaient quinze des quarante-trois sièges.

Aujourd'hui, M. Rausch ne veut plus entendre parler de liste commune avec le PS. Redevenu sénateur, inscrit au groupe du Rassemblement *démocratique* et européen, le maire de la préfecture de la Moselle a déclaré, samedi 1er octobre, sur France 3-Lorraine, qu'*« en aucun cas »* il ne fera cause commune avec ses anciens alliés. Selon lui, le PS va chercher *« l'alliance avec les communistes »* ; il se sent donc dégagé de ses anciens accords.

Le maire de Metz se dit *« balladurien d'idées, parce que cet homme a montré, jusqu'à ces derniers temps, qu'il a une très grande rigueur de pensée et de gestion ».* M. Rausch s'apprête donc à une nouvelle « ouverture », qui doit lui permettre, espère-t-il, de trouver d'autres alliés aux élections municipales.

S. B.

Deux élections cantonales partielles

CREUSE : canton de Bourganeuf (1er tour)

I. 5 047, V. 3 416, A. 32,31 %, E. 3 296.

Jean-Jacques Lozach, PS, m. de Masbaraud-Mérignat, 1 623 (49,24 %) ; Claude Fayette, div.d., sout. UDF-RPR, 1 302 (39,50 %) ; Bernard Baudron, PCF, m. de Saint-Martin-Sainte-Catherine, 371 (11,25 %).

[M. Lozach, candidat au remplacement d'Alain Gouzes, décédé au mois d'août, a manqué de 26 voix seulement son élection dès le premier tour. Il devance de plus de 300 voix M. Fayette, président de la chambre des métiers du Limousin, soutenu par la majorité UDF-RPR du conseil général, que préside Bernard de Froment (RPR). Le report des voix qui se sont portées sur Bernard Baudron devrait assurer la victoire de M. Lozach au second tour.

22 mars 1992 : I., 5 342 ; V., 4 119 ; A., 22,89 % ; E., 3 883 ; Alain Gouzes, PS, m. de Bourganeuf, 1 486 (38,26 %) ; Françoise Lavergne, RPR, 1 445 (37,21 %) ; René Debesson, PC, adj. m., 438 (11,07 %) ; Denis Marçais, FN, 261 (6,72 %) ; Marie-Josée Bidon, Verts, 261 (6,72 %).]

VIENNE : canton de Lussac-les-Châteaux (1er tour)

I., 6 317 ; V., 3 922 ; A.,37,91 % ; E., 3 832.

Jean-Claude Girardin, div. d., adj. m. de Lussac, 1 490 (38,88 %) ; Robert Bon, PC, m. de Gouex, 1 318 (34,39 %) ; Marie-Claire Brand, s.e., m. de Sillars, 629 (16,41 %) ; Robert Pineau, div.d., 309 (8,06 %) ; Gérard Dardillac, FN, 61 (1,59 %) ; Danièle Dreux-Boucard, div. d. écolo., 25 (0,65 %).

[Le premier tour de cette élection partielle, destinée à pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Michel Maupin (divers droite), n'a donné qu'une mince avance à M. Girardin. Il laisse le jeu très ouvert pour le second tour, car le candidat communiste, M. Bon, améliore nettement son score par rapport à 1992. Les suffrages recueillis par Mme Braud, qui manque de 3 voix la possibilité de se maintenir au second tour, décideront sans doute de l'issue du scrutin.

22 mars 1992 : I., 6 344 ; V., 4 726 ; A., 25,50 % ; E., 4 471 ; Michel Maupin, div. d., 2 326 (52,02 %) ; Robert Bon, PC, 1 282 (28,67 %) ; Guy Charrier, Verts, 573 (12,81 %) ; Gérard Dardillac, FN, 290 (6,48 %).]

CORRESPONDANCE

L'envie de gauche des électeurs de Bernard Tapie

A la suite de notre article consacré aux témoignages d'électeurs « tapistes », dans le Monde du 1er octobre, nous avons reçu de l'un d'eux, Guillaume Bigot, la lettre suivante :

« Ayant simplement discuté avec l'une de vos journalistes des motivations de l'électorat de Bernard Tapie, quelle n'a pas été ma surprise d'apprendre, dans votre édition de samedi, que j'avais voté *pour lui ! Aussi je démens* avec la plus grande fermeté les propos que me prête Pascale Robert-Diard. »

[M. Bigot nous a expliqué qu'il nous avait parlé d'autant plus librement qu'il ne pensait pas que son nom apparaîtrait dans nos colonnes. Nous regrettons ce malentendu et maintenons, bien évidemment, l'intégralité de ses propos. – P. R-D.]

هكذا من الاصل

Les prolongements judiciaires de l'affaire du sang contaminé

Le docteur Weisselberg et le professeur Gros vont être mis en examen pour complicité d'empoisonnement

Le docteur Claude Weisselberg, ancien conseiller du secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, et le professeur François Gros, ancien conseiller scientifique du premier ministre, Laurent Fabius, vont être respectivement mis en examen mardi 4 et jeudi 6 octobre pour complicité d'empoisonnement par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris.

■ CABINETS. D'autres conseillers ou directeurs de cabinet ministériel devraient être mis en examen dans les prochaines semaines. Au centre de ce nouvel aspect de l'instruction, la responsabilité des membres de cabinet dans les décisions prises au niveau ministériel.

Après les responsables du Centre national de transfusion sanguine et les *ministres, c'est au* tour des conseillers ministériels de se retrouver mis en cause dans l'affaire du sang contaminé. Quel fut leur degré de responsabilité dans *cette affaire ? Cette simple* question imposera à Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris, de se livrer à une analyse des processus de décision de l'Etat. Dans son ouvrage *Pouvoirs contre sida* (Le Seuil, 1993), où il analyse ce processus, Michel Setbon cite un conseiller technique (anonyme) du cabinet de l'ancien secrétaire d'Etat à la santé Edmond Hervé : *« Ce serait fou de dire qu'à un moment donné je me sois dit avec quelques collègues : « On va réfléchir à ce qu'on va faire ! » En permanence, on est poussé par l'urgence, on travaille en permanence dans l'urgence : on a beaucoup de mal à privilégier l'important par rapport à l'urgent. La réflexion de fond est difficile, on ne lui accorde que peu de temps... »*

L'urgent, l'important : en 1981-1984, pour un petit groupe d'alerte spontanément constitué par quelques jeunes spécialistes – parmi lesquels Willy Rozenbaum, Jacques Leibowitch, Elisabeth Bouvet, Jean-Baptiste Brunet et Claude Weisselberg – *l'urgence* était de faire prendre conscience de l'importance de cette nouvelle épidémie transmise par voies sanguine et sexuelle. Cette prise de *conscience était d'autant plus* difficile à provoquer que la plus grande partie de *l'establishment* médical français avait tendance à minimiser l'importance du sida, à *sous-estimer son impact en terme* de santé publique, parfois même à nier son origine virale.

C'est, à n'en pas douter, cette double appréciation du sida qui peut expliquer le tour passionnel pris par les appréciations portées sur la gravité de l'épidémie : l'une, juste, émanant de ce petit groupe de médecins marginaux et clairvoyants, l'autre, fausse, mais affirmée souvent de manière péremptoire par quelques-uns des principaux responsables de la recherche médicale française et à ce titre jouant bien souvent un rôle d'expert auprès des plus hautes autorités de l'Etat.

Situation paradoxale : c'est justement l'un de ces médecins clairvoyants, devenu par la suite conseiller de M. Hervé, le docteur Claude Weisselberg, et un ancien directeur de l'Institut Pasteur – de surcroît proche de l'équipe qui a découvert le virus du sida – devenu conseiller de Laurent Fabius, le professeur François Gros, qui vont être mis en examen cette semaine pour complicité d'empoisonnement.

Un système mixte

Pour bien comprendre les enjeux du débat sur le rôle des conseillers ministériels dans *l'affaire du sang contaminé, il* convient d'avoir à l'esprit la « spécificité française » en matière de relations entre l'Etat et le monde de la santé, une spécificité *souvent source de confusion* et d'ambiguïtés. Dans un article paru dans la revue *Esprit* (octobre 1993), Aquilino Morelle, qui fut membre du cabinet de Bernard Kouchner au ministère de la santé, définit trois cas de figure. Dans le premier, l'intervention de l'Etat en matière de santé publique se cantonne à émettre des recommandations, les praticiens restant libres – mais aussi entièrement responsables – de suivre ou non ces recommandations. C'est la situation qui prévaut aux Etats-Unis. Dans le deuxième cas, la santé étant considérée comme un bien public, l'Etat détient lui-même le monopole d'élaboration et de gestion de la politique de santé, et il en est alors, bien entendu, responsable. C'est la situation du Royaume-Uni.

En France, où la situation est plus complexe, le système est mixte : d'un côté, l'Etat est supposé être le régulateur du monde médical. Par ses interventions, il a vocation à en corriger les éventuels défauts et à faire prévaloir l'intérêt général, c'est-à-dire la santé publique. Mais, d'un autre côté, le principe de totale liberté d'exercice des praticiens ainsi que leur entière responsabilité déontologique et professionnelle se voient consacrés.

L'Etat est donc au cœur du dispositif de santé publique, comme le montre l'affaire du sang contaminé. *Que ce soit à propos de la* prévention de la transmission du virus du sida par l'intermédiaire des produits anti-hémophiliques, ou en ce qui concerne le dossier du *dépistage dans les dons de* sang, c'est par un arrêté signé des directeurs de cabinet de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé, Charles-Henri Filippi et Gaston Rimareix, *qu'ont été décidés* le non-remboursement des produits non chauffés et le dépistage systématique des dons de sang.

Alertes et retards

Dans *quelle mesure ces décision* auraient-elles pu être prises plus tôt ? Dans quelle mesure les conseillers ministériels de l'époque auraient-ils pu accélérer ces prises de *décisions* ? C'est aujourd'hui à la justice d'enquêter. Pour Claude Weisselberg, l'alerte, du moins en ce qui concerne la contamination des produits sanguins, semble remonter à mars 1985, c'est-à-dire à la note établie par le docteur Jean-Baptiste Brunet à l'attention du directeur général de la santé de l'époque. Cette note du 12 mars, transmise au cabinet de M. Hervé, indiquait que si la proportion de donneurs séropositifs retrouvée à l'hôpital Cochin est représentative de la situation parisienne (6 pour mille), *« il est probable que tous les produits sanguins préparés à partir de* pools *de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*.

La deuxième mise en alerte du docteur Weisselberg et du cabinet de M. Hervé remonte au 10 mai 1985, lorsque la sous-directrice de *la santé de l'époque, Marie-Thé*rèse Pierre, l'informe de la nécessité d'un dépistage systématique et, plus encore, de l'urgence qu'il y a à administrer aux hémophiles des *produits chauffés. Dans ce* document, on s'aperçoit une nouvelle fois de l'importance, aux côtés des conseillers ministériels, des experts (en particulier de ceux qui faisaient partie de la commission consultative de la transfusion sanguine).

En ce qui concerne le professeur Gros, le principal document mettant en cause sa responsabilité dans un éventuel retard à la mise en place d'un dépistage systématique *dans les dons de sang* est le fameux compte rendu de la réunion interministérielle du 9 mai 1985 qu'il présidait. On y lit que le cabinet du premier ministre, *Laurent* Fabius, *demande que le* dossier d'enregistrement du test de dépistage américain Abbott *« soit encore retenu quelque temps au Laboratoire national de la santé »*. La justice devra examiner dans quelle mesure le professeur Gros, l'un des scientifiques français les plus prestigieux, avait avant tout à cœur de satisfaire des impératifs de santé publique ou si, étant données ses fonctions passées de directeur de l'Institut Pasteur, *il a aussi tenté de préserver* les intérêts de la firme Diagnostics Pasteur.

Ce faisant, le juge d'instruction, Mme Bertella-Geffroy, devra *démêler les rôles respectifs joués* par d'autres conseillers de M. Fabius, Philippe Calavia, conseiller technique, en particulier, et par son directeur de cabinet, Louis Schweitzer, ainsi que par d'autres conseillers ministériels, notamment Patrick Baudry, conseiller de Mme Dufoix.

FRANCK NOUCHI

Des conseillers ministériels omniprésents

L'historien François Furet évoque une *« exceptionnalité » française. Innombrables*, officiels ou officieux, les conseillers ministériels illustrent en effet une tradition bien hexagonale. On les remarque parfois aux *actualités télévisées*, dans le dos d'un ministre, chuchotant une recommandation ou griffonnant en toute hâte des messages. Semblables à des ombres aux pas de leurs ministres attachées, ils rédigent des *notes, tranchent, décident*, conscients de leur toute-puissance. Exaspérés, les fonctionnaires sous leurs ordres murmurent plutôt qu'ils ne *protestent contre cette* prétention à jouer les vice-ministres.

Les conseillers, à défaut de pouvoir revendiquer une existence juridique indiscutable, ont pris un ascendant considérable *sur la vie politique*. Le constat *se confond presque* avec l'histoire du siècle, même s'il culmine sous la Ve République. Les experts en sciences politiques en conviennent généralement : *la France est malade de* ces éminences qui forment l'ordinaire des entourages ministériels. Gardons-nous donc de toute surprise exagérée quand *l'actualité judiciaire* désigne aujourd'hui à l'attention un ancien conseiller technique du secrétaire d'Etat à la santé, le docteur Claude Weisselberg, en attendant *l'ancien* conseiller scientifique de Laurent Fabius, le professeur François Gros, promis aux tourments d'une instruction pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé.

Qu'il suffise de rappeler quelques précédents, dont les démêlés judiciaires de Gabriel Aranda, chargé de mission du ministre de *l'équipement* Albin Chalandon, le procès aux assises d'Yves Challier, chef de cabinet du ministre de la coopération Christian Nucci, ou la condamnation en appel d'Alain Boublil, directeur de cabinet du premier ministre Pierre Bérégovoy. Hommes liges ou poissons pilotes, il arrive que les conseillers soient pris au piège de leurs pouvoirs multiformes.

Jean-Louis Quermonne, dans une récente étude parue dans la revue *Pouvoirs*, relève pourtant que les conseillers ministériels ne sont pas responsables politiquement *devant le président* de la République ou le Parlement. Ils ne sont pas davantage passibles de poursuites disciplinaires administratives ni, à *l'exception des directeurs de* cabinet, de la Cour de discipline budgétaire (1).

Aussi les déboires judiciaires de quelques-uns ne doivent-ils pas masquer *leur habituelle* immunité juridique. Omniprésents, ils jouissent d'une influence considérable par délégation tacite. Ils protègent en principe *les administrations* d'éventuelles pressions politiques tout en faisant écran entre elles et leurs ministres. Quand ils ne finissent pas par gouverner...

Le premier procès de l'affaire *du sang contaminé, en 1992*, avait déjà révélé cette banalité du fonctionnement de la sphère politico-administrative : les conseillers se parlent et s'écrivent parfois davantage entre eux qu'ils ne préviennent leurs ministres des dangers potentiels d'un dossier. Ainsi les conseillers de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé ont-ils apparemment préféré discuter de l'introduction d'un *dépistage systématique du* virus du sida chez les donneurs de sang en réunion interministérielle à Matignon, entre spécialistes, plutôt que d'expliquer *cette question à ceux qui les* avaient nommés.

Messages contradictoires

Ce ne fut ni un gage de célérité ni d'efficacité. L'inertie s'empara des multiples ministères concernés : le secrétariat *d'Etat à la santé, le ministère* des affaires sociales, le ministère des finances, Matignon. Encore le professeur François Gros a-t-il déjà reconnu son *embarras d'être saisi d'un dos*sier médical aussi important alors que sa mission le vouait à rester l'interlocuteur privilégié du ministère de la recherche *scientifique*.

La mise en examen du docteur Weisselberg et la série de mises en examem à venir conduiront donc à s'interroger sur l'inflation toujours croissante du nombre des conseillers ministériels *(voir tableau ci-dessous)* émettant les messages les plus contradictoires au détriment de l'aide à la décision gouvernementale. A elle *seule*, la tenue à Matignon de plus d'un millier de réunions interministérielles par an laisse rêveur.

Christian Blanc, président de *la Commission Etat, administration* et services publics de l'an 2000, rappelait non sans raisons, en 1993, que les *« cabinets (souvent pléthoriques) tendent à monopoliser l'initiative du travail administratif »*. Il est nécessaire, affirmait-il, *« que les cabinets s'en tiennent à leur rôle de conseil politique des ministres et que s'établissent des relations beaucoup plus directes entre les ministres et les directeurs d'administration centrale (...) »*. Ce qui revient à proposer une révolution.

LAURENT GREILSAMER

(1) *La « mise en examem » des cabinets ministériels*, Pouvoirs, numéro 68, Seuil, 1994.

Les cabinets sous la Ve République

(en nombre de conseillers officiels)

Debré (1960)	259
Pompidou (1966)	274
Couve de Murville (1968)	291
Chaban-Delmas (1972)	356
Messmer (1973)	284
Chirac (1975)	224
Barre (1976)	226
Mauroy (1982)	391
Fabius (1984)	293
Chirac (1986)	369
Rocard (1988)	370
Cresson (1991)	371
Bérégovoy (1992)	428
Balladur (1993)	332

Sources : revue *Pouvoirs*.

Selon les premières conclusions de la commission d'enquête

La rupture de la porte avant de l'« Estonia » serait la cause du naufrage

Selon les premiers éléments recueillis, notamment par des caméras sous-marines, la rupture de la porte avant du ferry *Estonia* pourrait avoir provoqué le naufrage du navire. Dans l'immédiat, la plupart des compagnies maritimes de la Baltique ont pris des *mesures de sécurité draconiennes*.

COPENHAGUE

de notre correspondant en Europe du Nord

La porte avant du ferry *Estonia*, qui a sombré la semaine dernière en mer Baltique, causant la mort de 910 personnes, a disparu dans les profondeurs de la mer. Les premières images prises par deux sous-marins téléguidés suédois montrent clairement une épave sans porte extérieure de protection, celle qui n'a pu résister à l'assaut des vagues.

La commission d'enquête tripartite (suédoise, finlandaise et estonienne) a rendu, lundi 3 octobre, son premier « verdict » : l'absence de cette porte a précipité la catastrophe. Des masses d'eau ont pu pénétrer par un trou d'environ 1 mètre dans la cale où se trouvaient les véhicules, conduisant à un déséquilibre du bâtiment, qui a coulé en un temps record. Prudents, les enquêteurs expliquent qu'ils n'ont *« pas encore terminé leurs travaux »* : la constatation de lundi soir n'est qu'un élément du puzzle de la tragédie.

Le chef de la sécurité maritime suédois, Bengt Erik Stenmark, avait, le premier, affirmé il y a quelques jours que la porte avant, arrachée par la tempête, avait provoqué la catastrophe : *« Il y avait de l'eau jusqu'aux genoux, selon un marin estonien*, a-t-il déclaré. *Avec un tel niveau d'eau (environ 35 centimètres), un bateau comme* l'Estonia *était condamné. C'est le modèle parfait du sinistre total. L'eau, en outre, a pu également entrer dans la salle des machines, endommageant le système électrique et causant une avarie des moteurs, rendant ainsi le navire incontrôlable. »*

Des mesures de sécurité draconiennes

Peu avant la conférence de presse de la commission d'enquête, la compagnie maritime Estline, propriétaire de l'*Estonia*, affirmait à Tallinn que la sécurité de la porte extérieure était *« au-dessus de tout soupçon »* et la rendait *« à même de résister aux tempêtes les plus violentes »*. Et le directeur technique d'Estline, le Suédois Sten-Erik Forsberg, les larmes aux yeux, de rejeter toutes les spéculations et accusations, notamment de la part des syndicats suédois, d'un mauvais entretien de l'*Estonia*. *« Ce bâtiment a été contrôlé le 9 septembre par Veritas* (la société internationale de classification des navires), *qui n'a décelé rien d'anormal. »*

Quant au personnel de bord, estonien pour l'essentiel, il est aussi compétent que n'importe quel équipage du monde occidental, *souligne la compagnie* à l'adresse du syndicat suédois des machinistes, qui est allé jusqu'à prétendre qu'*« un équipage suédois à bord aurait pu sauver beaucoup plus de vies. Les Estoniens n'ont pas de tradition maritime, ils sont inexpérimentés, notamment pour les bateaux modernes, extrêmement compliqués à entretenir »*.

Alors que la Suède et l'Estonie se déchirent sur les causes de cette catastrophe, la population suédoise, la plus touchée (environ la moitié des passagers et membres d'équipage étaient de nationalité suédoise), s'interroge encore, en se posant la sempiternelle question : pourquoi ? Dimanche, dans toutes les églises du royaume, les cloches ont sonné à la mémoire des morts. Des visages tristes, recueillis, incrédules, ont envahi tous les lieux de culte, traditionnellement désertés, pour *« chercher un peu de réconfort, une réponse au doute qui les obsède »*, explique le chanoine Karl-Erik Nylen, de la cathédrale de Stockholm. *« Les gens sont confondus. Ils ne comprennent pas ce qui leur arrive. Ils pensent que c'est injuste, ils se sentent coupables vis-à-vis de ceux qui ne sont plus là »*, ajoute-t-il.

Prêchant dans une cathédrale comble, la doyenne Carolina Krook a rappelé que *« l'homme a cru qu'il pouvait dompter les forces de la nature mais, à la vérité, Ulysse a été vaincu par la mer ; le* Titanic, *qu'on disait insubmersible, a sombré sous les glaces de l'Arctique et l'*Estonia, *aujourd'hui, gît au fond de la Baltique »*. Les Suédois, abasourdis par cette tragédie, ont pris des mesures de sécurité draconiennes, contrôlant systématiquement tous les navires de passagers partant de leurs ports. Les Danois, Norvégiens et Finlandais agissent de même. Lundi soir, un bateau de la compagnie Lion-Ferry, qui assurait la liaison Varberg (sud-ouest de la Suède)-Grenaa (ouest du Danemark), n'a pu appareiller. Il avait une porte avant défectueuse.

Certaines compagnies ont déjà pris les devants en condamnant carrément cette fameuse porte. C'est *ainsi que le nouveau ferry* d'Estline, le *Vironia*, qui devrait être mis en exploitation fin octobre, devra charger les véhicules par la porte arrière.

Dans ce marché de la mer Baltique, où la concurrence est extrêmement féroce, les armateurs ont davantage pensé aux profits qu'à la sécurité, clament les syndicats. Les compagnies maritimes avaient gardé secrets plusieurs incidents, souvent sérieux, ayant eu lieu à bord de leurs navires depuis les années 80, y compris sur les transbordeurs ultra-modernes. La tragédie de l'*Estonia* aura peut-être donné mauvaise conscience à beaucoup. – *(Intérim.)*

JUSTICE

Trois militants de l'UNEF devant le tribunal de Paris

Le procès du « bunker » d'Assas

Accusés de « coups et blessures avec arme », trois militants de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), Sébastien Sergent, Fiodor et Kostia Rilov ont comparu, lundi 3 octobre, devant la quatorzième chambre du tribunal de grande instance de Paris. Le 29 octobre 1993, devant la faculté de droit d'Assas (Paris-II), une distribution de tracts s'était terminée par une échauffourée avec des étudiants d'extrême droite du Groupe union-droit (GUD), présents dans l'université.

Ce devait être une banale affaire de coups de poing échangés entre militants politiques. Ce fut, trois heures durant, le procès des entorses à la liberté d'expression au sein de la faculté d'Assas, réputée être *le* « fief », la « citadelle », le « bunker » des étudiants d'extrême droite à Paris. Le 29 octobre 1993, l'UNEF fait campagne contre le projet de réforme de l'allocation logement spécialisée (ALS). Malgré les *« risques encourus »,* un groupe d'une quinzaine de militants, composé de renforts d'autres universités et du secrétaire général du syndicat, Nicolas Bertrand, s'installe sur le parvis de la faculté de droit, rue d'Assas. La distribution de tracts a à peine commencé qu'un vigile s'interpose pour interdire la manifestation. Aussitôt, déclarera Fiodor Rilov, une quarantaine de membres du GUD sont apparus, munis de matraques et de barres de fer. L'affrontement fait quelques blessés légers de part et d'autre, avant l'arrestation de sept militants de l'UNEF, interpellés, dans leur fuite, par la police.

« Manifestations d'impétuosité »

De l'incident, la justice n'a retenu que la plainte déposée par Jean Colombo, le responsable des vigiles, et Alexandre Binet, un des responsables du GUD à Assas. Absents à l'audience, ces derniers n'ont pas pu confirmer leur déposition initiale accusant les militants de l'UNEF, malgré les dénégations de ces derniers, d'avoir fait usage de bâtons et de gaz lacrymogène. Elle aurait notamment permis l'identification précise des auteurs des coups échangés lors de ce bref mais vigoureux affrontement. Malgré les certitudes du procureur de la République, Jean-François Malzon, les défenseurs des trois accusés, Mes Roland Weyl et François Kaldor, se sont engouffrés dans les zones d'ombre de ces versions contradictoires.

Mais pour eux, l'essentiel n'était pas là. *« Il faut en finir avec la banalisation des méthodes employées à Paris-II, où la liberté et le droit d'expression sont en permanence bafoués par un groupuscule qui ne représente rien »,* a clamé Me Weyl. Tour à tour, une quinzaine de victimes et de témoins ont décrit à la barre les méthodes des commandos d'extrême droite à Dauphine, à Jussieu, à la Sorbonne, à Montpellier et à Assas, où les responsables universitaires se sont, jusqu'à présent, bien gardés d'intervenir.

Pour le procureur de la République, ce ne sont là que *« les manifestations d'impétuosité d'une jeunesse capable de changer »,* a-t-il expliqué en citant l'exemple de ministres actuels du gouvernement qui, du côté de l'extrême droite en 1968, ont eux aussi manié le bâton. Refusant de croire que les militants de l'UNEF sont intervenus *« les mains blanches et vêtus de probité candide »,* il s'est toutefois efforcé de ramener les faits à la mesure de leur gravité. Contre les trois accusés, il a requis une peine de principe de jours-amende, l'équivalent d'une peine de substitution.

Jugement le 17 octobre.

MICHEL DELBERGHE

Cinquante-sept propositions lui ayant été remises par le comité chargé de la consultation nationale

M. Balladur s'engage à prendre d'ici un mois des mesures concrètes pour les jeunes

Les onze membres du comité chargé de la consultation nationale des jeunes ont remis au premier ministre, lundi 3 octobre, un rapport comprenant cinquante-sept propositions. Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a confirmé que les premières mesures inspirées de ces propositions devraient être prises par Edouard Balladur dans un délai d'un mois.

Les propositions du comité chargé de la consultation nationale des 15-25 ans sont à l'image de leurs auteurs : éclectiques. De l'abaissement à seize ans de l'âge du droit de vote aux élections municipales au rétablissement de la carte jeune donnant droit à des tarifs préférentiels, de l'obligation du vouvoiement pendant les contrôles de police à la réduction du service national à six mois, les cinquante-sept propositions remises lundi 3 octobre à Edouard Balladur en présence d'une grande partie de son gouvernement reflètent la diversité du comité.

C'est ainsi que depuis le 21 avril, date de lancement de l'opération, un sociologue, Michel Fize, travaille avec un ancien champion du monde de full-contact, Khalid El Quandily ; une principale de collège, Marie-Danièle Pierrelée, voisine avec un grand patron, Claude Bébéar ; le président de l'Union nationale des associations familiales, Roger Burnel, discute avec une jeune créatrice d'entreprise, Rachel Brayer ; une journaliste, Mireille Dumas, tente de répondre aux mêmes questions qu'un commissaire divisionnaire, Gérard d'Andréa ; un juge aux affaires familiales, Domitille Duval-Arnould, et un pédiatre, Christian Spitz, alias « Doc » pour les adolescents, confrontent leurs idées avec celles d'un président d'organisation non gouvernementale, Alain Michel.

Ensemble, ils ont élaboré le questionnaire envoyé du 20 juin au 31 août dans les foyers français. Ensemble, ils ont mis à jour les résultats (publiés dans *le Monde* du 25-26 septembre) de l'analyse de 800 000 réponses (sur les 1 539 000 reçues), et quelque 6 000 lettres. Ensemble, ils ont fait face aux critiques de statisticiens et de sociologues contestant la validité scientifique de cette étude – *« une mauvaise querelle »*, selon Marie-Danièle Pierrelée – et ensemble, ils viennent de remettre au premier ministre qui les avait nommés cinquante-sept propositions.

« Nous avons été dépassés par l'ampleur des réponses, a expliqué, au nom du comité, Alain Michel, président de l'association humanitaire EquiLibre. *L'objectif est presque atteint. Le fil du dialogue entre le gouvernement et les jeunes a été renoué. Les 15-25 ans attendent maintenant des mesures concrètes. »* Les jeunes qui ont répondu au questionnaire ont exprimé leur satisfaction relative vis-à-vis de leur entourage le plus proche, leur inquiétude face à l'avenir, et l'expression d'un désir d'engagement. Fort de cette analyse, le comité a tenté d'ordonner ses suggestions autour de trois axes : l'accès à la citoyenneté, l'accès à l'autonomie et à l'épanouissement personnel, et enfin l'accès à l'emploi.

Renouer le dialogue avec la police

Pour faciliter l'intégration, le comité préconise notamment l'ouverture des conseils municipaux aux jeunes dès dix-huit ans et, pour faciliter leur représentation, la création de commissions communales, départementales et régionales obligatoirement consultées et chargées de la gestion de « guichet unique » pour les jeunes, ainsi que de prendre le pouls des 15-25 ans de façon régulière. Dans les quartiers difficiles, il suggère l'institution de médiateurs, *« des grands frères, censés être les thermomètres du quartier »*, a précisé Khalid El Quandily.

« Il est urgent de réconcilier les jeunes avec la police », a continué Alain Michel. Dans ce but, le comité propose la création d'une commission bipartite police-jeunes dans les commissariats, la mise en œuvre effective des mesures éducatives accompagnant les peines prononcées par les juridictions pénales, l'amélioration des conditions de détention des jeunes. Et surtout la création d'un système d'attestation de contrôle d'identité afin d'éviter les contrôles à répétition, une mesure réclamée depuis longtemps par des organisations travaillant avec la jeunesse. Enfin, près de neuf jeunes sur dix, parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, souhaitaient un développement des formes civiles du service national. Le comité va plus loin en suggérant de créer un service à option civile ou militaire de six mois renouvelable, le choix étant possible dès seize ans.

Maintenant il faudra le temps de répondre!

Sept ans suffiront ?

Concernant l'accès à l'autonomie, Michel Fize a considéré qu'il fallait revenir aux vraies missions de l'école : l'épanouissement personnel et la préparation à la vie active. Le comité propose la redéfinition des rythmes scolaires à la journée – *« une mesure prioritaire »* pour Michel Fize –, l'intégration du sport et des activités culturelles comme disciplines à part entière, l'ouverture de l'enseignement sur son environnement, la généralisation des formules de soutien et la création de lieux de rencontre. Pour aider les 15-25 ans à devenir indépendants, le comité suggère d'utiliser une partie du 1 % patronal pour la construction ou la réhabilitation de logements pour jeunes et pour la création d'associations se portant garant pour le locataire. Enfin, l'ouverture de centres de soins anonymes et gratuits pour les moins de dix-huit ans et l'abaissement de la majorité médicale à quinze ans sont aussi évoqués. A propos du sport, des loisirs et de la culture, les membres du comité préconisent de mettre à la disposition des jeunes dans chaque commune un local géré par eux, et d'ouvrir certains locaux scolaires et sportifs en dehors des heures de cours. Ils souhaitent aussi la création de lieux de création musicale et des transports à coût réduit.

Pour répondre à la préoccupation majeure des jeunes, à savoir l'emploi, le comité suggère d'intégrer dans l'enseignement scolaire une initiation à la vie de l'entreprise, la mise en place de formations en alternance dès quatorze ans, l'obligation légale pour les entreprises de fournir des stages de formation et le développement du tutorat, voire du compagnonnage : *« Les préretraités pourraient se charger de cette tâche,* a expliqué Claude Bébéar, président d'Axa Assurances. *Ce serait le meilleur moyen de relier les générations. »* Sans aller jusqu'à reprendre l'idée d'un droit au travail, le comité évoque un droit à l'insertion par une activité au moins à mi-temps. Enfin, il propose d'exonérer de charges sociales, pendant deux ans, les entreprises qui embauchent des jeunes sans expérience préalable et, indéfiniment, les associations qui créent des emplois d'utilité sociale.

Enfin, pour une véritable politique de la jeunesse, le comité lance sa cinquante-septième proposition : la création d'une délégation interministérielle de la jeunesse auprès du premier ministre ou d'un ministère d'Etat de la jeunesse.

Toutes ces propositions, et quelques autres *(lire notre encadré ci-dessous)*, font partie du rapport de cinquante-deux pages remis à Edouard Balladur. Samedi 1er octobre, le premier ministre avait indiqué que des mesures seraient prises en faveur des jeunes *« dans un délai d'un mois »*. Lundi 3 octobre, après la remise du rapport, le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a souligné la *« volonté du premier ministre de ne pas décevoir les attentes des jeunes »*. Il a confirmé que le délai fixé par le chef du gouvernement devrait être tenu. *« La rapidité des décisions est un élément essentiel pour la crédibilité du travail du comité »*, a-t-il confié.

M. A.

De la formation des enseignants à la gestion des HLM

En plus de celles figurant dans l'article ci-dessus, le comité chargé de la consultation nationale a émis diverses autres propositions :

■ Possibilité d'inscription sur les listes électorales tout au long de l'année civile.

■ Limitation du renouvellement des mandats à deux élections consécutives dans les mêmes fonctions.

■ Gestion des *« points jeunes »* (ou guichets uniques) et des structures existant dans le domaine de la jeunesse sous la responsabilité des commissions de jeunes ; mise en place d'antennes mobiles des *« points-jeunes »* en milieu rural.

■ Intégration dans la formation professionnelle des forces de l'ordre d'un enseignement spécialisé sur la citoyenneté.

■ Respect de l'égalité de tous les jeunes dans les concours de recrutement de la police nationale.

■ Développement des possibilités d'accueil alternatives ou faisant suite à une incarcération.

■ Révision de la formation pédagogique et psychologique de l'enseignant.

■ A l'intérieur des établissements scolaires, redévelopper la fonction de surveillant en insistant sur son rôle préventif et éducatif. A l'extérieur des établissements : la sécurité sera assurée par un îlotage systématique et approprié effectué par la police nationale.

■ Développement pour les jeunes en échec scolaire de structures plus souples qui permettent d'acquérir les connaissances indispensables à une insertion sociale et professionnelle.

■ Désignation de représentants des commissions jeunes dans les conseils d'administration des offices d'HLM.

■ Développement des équipements sportifs de proximité en concertation avec les usagers, les résidents et en accord avec la commission communale des jeunes.

■ Création d'espaces départementaux ou régionaux pour la pratique de nouvelles disciplines sportives.

■ Transformation des MJC en maisons des jeunes, qui seront gérées conjointement par la commission communale des jeunes et les collectivités locales.

■ Redistribution des subventions d'Etat entre grandes et petites associations.

■ Création d'une commission consultative des jeunes auprès du CSA.

■ Développement du salaire parental.

■ Mise en place systématique de lieux de rencontre destinés aux parents et à leurs enfants.

■ Mise en œuvre d'un système d'évaluation par étapes de l'acquisition de connaissances, préalable à toute orientation.

■ Simplification administrative et développement des chèques-services.

■ Extension à la fonction publique de l'interdiction du cumul de la retraite et de toute activité professionnelle.

COMMENTAIRE

Effet boomerang

LA balle est désormais dans le camp du gouvernement. Sa réponse sera rapide, a assuré le premier ministre, qui a prévu d'annoncer un premier train de mesures dans un mois. Attendues par les jeunes, ces décisions le sont également par les membres du comité chargé de cette consultation qui, soucieux de ne pas apparaître comme téléguidés par Matignon, n'ont pas hésité à faire franchement écho aux revendications des 15-25 ans. Mieux, ils ont pris le risque de noyer quelques propositions fondamentales, comme l'abaissement à seize ans de l'âge du droit de vote aux élections municipales et l'affirmation d'un droit à l'insertion, au milieu de suggestions aux accents provocateurs.

Ainsi, par exemple, la limitation du renouvellement des mandats à deux élections consécutives dans les mêmes fonctions répond-elle au regard sévère jeté par les jeunes sur le monde politique, jugé plus soucieux de promouvoir des carrières individuelles que de prendre en compte l'intérêt général. De même, le souhait de voir créer une délégation interministérielle à la jeunesse ou un ministère d'Etat de la jeunesse ne peut apparaître que comme un désaveu de l'actuel ministère de la jeunesse et des sports.

Lorsque 1 539 000 personnes prennent la peine de répondre à un questionnaire, lancé comme une bouteille à la mer après les manifestations du mois de mars contre le Contrat d'insertion professionnelle (CIP), on peut certes discuter la validité scientifique de la méthode employée. En revanche, on ne peut que constater le véritable déficit d'expression dont souffrent les jeunes, si nombreux à renvoyer un questionnaire qu'ils rendent impossible l'analyse de toutes les réponses dans le délai fixé par le gouvernement. Seuls 800 000 questionnaires ont déjà été traités, les 750 000 autres devant faire l'objet d'un rapport complémentaire remis en novembre.

Au premier ministre, désormais, de gérer cet effet boomerang généré par le succès de la consultation. Si le comité ne semble pas avoir vraiment les moyens d'assurer le suivi de ses propres propositions, des jeunes semblent prêts à prendre le relais. Lundi 3 octobre, un collectif, composé de membres d'organisations comme SOS Racisme, l'UNEF-id, Ecolo-J, la FIDL, la JCR et le MJS, rendait public un communiqué dans lequel ils s'interrogeait : *« Balladur veut-il jouer sa « carte jeune » dans la campagne des présidentielles ou répondre à nos aspirations ? »* Ils lancent une pétition afin d'obliger le gouvernement à transformer en décisions effectives une consultation nationale décidée pour des raisons de communication politique.

MICHÈLE AULAGNON

Les réactions

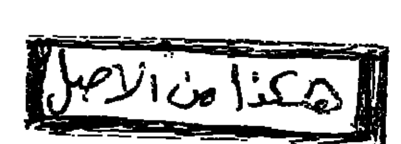
François Léotard juge *« déraisonnable »* la proposition de réduire le service militaire à six mois. – François Léotard, ministre de la défense, a estimé, lundi 3 octobre sur LCI, que la proposition du comité de réduire le service militaire à six mois était *« déraisonnable »*. Le ministre de la défense avait déjà indiqué qu'*« avec un service national en dessous de six mois on a toujours des militaires mais on n'a plus d'armée »*.

Michel Giraud approuve une des propositions. – Le ministre du travail, Michel Giraud, a déclaré que certaines réponses à la consultation nationale des jeunes avaient déjà une application concernant l'emploi. D'autres *« peuvent être rapidement mises en œuvre »*, a ajouté le ministre, citant notamment celle sur l'exonération des charges patronales pendant deux ans pour l'embauche de jeunes sans expérience.

Michèle Alliot-Marie estime que le gouvernement doit *« faire le tri »*. – Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a estimé que le gouvernement devait maintenant *« savoir faire le tri »*. Elle a précisé que *« les moyens qui seront nécessaires à la mise en œuvre des décisions retenues par le gouvernement existeront »*.

Jean-Paul Delevoye conteste l'abaissement de l'âge du droit de vote aux élections municipales. – Le président de l'Association des maires de France et sénateur RPR du Pas-de-Calais, Jean-Paul Delevoye, a estimé que la proposition du comité de la consultation nationale des jeunes d'abaisser à seize ans l'âge du droit de vote aux élections municipales était une *« fausse bonne idée »*. Il a en revanche souhaité la mise en place d'un conseil municipal des jeunes qui permettrait de les *« consulter pour élaborer des projets de quartier ou des projets d'animation sportive »*.

► Lire aussi « Dans la presse » page 19.



Quand les puces ont des problèmes de syntaxe...

Les ordinateurs personnels peuvent désormais écrire sous la dictée. Mais le succès de ce système commercialisé par IBM exige encore quelques progrès techniques et psychologiques

Installé devant l'écran, l'homme parle en détachant soigneusement chaque mot, comme s'il s'adressait à un cancre. Des phrases tout droit issues d'un rapport technique sur le système. *« Le taux d'erreur,* dicte-t-il, *se situe aujourd'hui aux alentours de 5 %, mais il devrait avoisiner 2 % bientôt. »* Imperturbable, la machine écrit : *« Le taux d'erreur se situe aujourd'hui au* parcours *de 5 %, mais il devrait* apprécier *2 % bientôt. »* Avant chaque erreur, le clignotement du mot litigieux traduit la profonde perplexité du cerveau de silicium.

Supposé emporter l'adhésion de l'assistance, l'exercice de présentation du nouveau système de dictée personnelle d'IBM en révèle malheureusement aussi les limites. Personne n'est parfait. Programmé pour rédiger des lettres commerciales, l'appareil ignore les termes « avoisiner », « alentours » et comble ses lacunes comme il le peut. Sa grammaire est encore hésitante. Pourtant, malgré ces petits défauts, le système de dictée personnelle est un événement.

Si des prototypes similaires, souvent plus performants, fonctionnent depuis plusieurs années en laboratoire, celui-ci est le premier système de dictée en français mis dans le commerce. Depuis le 26 septembre, il est disponible au prix de 8 500 francs. Un prix relativement modeste pour transformer en secrétaire (presque) modèle un ordinateur personnel (PC) (1), grâce à une carte informatique, un logiciel et un casque-microphone.

Cette petite révolution dans le monde de l'informatique grand public correspond, de la part d'IBM, à un choix stratégique audacieux. En effet, pour la plupart des informaticiens travaillant sur la « reconnaissance de la parole », le système qui permettrait à un ordinateur de transcrire sans fautes un texte pris sous la dictée n'est pas encore au point. Dans leurs laboratoires, ils peinent depuis une vingtaine d'années pour permettre à leurs machines de « comprendre » un discours prononcé normalement (avec les liaisons entre les mots) par un interlocuteur qu'ils n'avaient jamais « entendu » auparavant. Les progrès sont significatifs, mais l'objectif est encore loin d'être atteint.

La voix de son maître

« Notre meilleur système, reconnaît Jean-Luc Gauvain, du LIMSI (Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur, CNRS, université d'Orsay), *commet encore 16 % d'erreurs dans la transcription d'un texte généraliste, comme un article du* Monde. *Ce taux, inacceptable pour une utilisation courante, correspond à la lecture d'un texte déjà rédigé. Mais si « l'interlocuteur » improvise, avec toutes les hésitations et les « heu » que cela implique, l'exercice devient impossible, sauf pour quelques rares surdoués »*, ajoute-t-il.

Au Centre national d'études des télécommunications (CNET), André Soubigou, qui met au point des serveurs téléphoniques à reconnaissance et synthèse vocales, va dans le même sens : *« Le bon fonctionnement de nos appareils implique*, explique-t-il, *qu'ils soient capables de reconnaître un mot prononcé avec des timbres, des intonations, voire des accents différents, au milieu d'un bruit de fond souvent important d'une ligne téléphonique. Or les plus performants ont actuellement un lexique réduit à 21 mots. »*

Ces difficultés n'ont pas découragé les chercheurs d'IBM. Alors que leurs collègues du secteur public s'échinent (c'est leur rôle) à tenter de mettre au point le système parfait *« à qui l'on pourra dicter du Proust »*. Ils ont opté pour le pragmatisme commercial. A partir de ce qui se fait de mieux dans le domaine, ils ont préféré porter leurs efforts sur l'ergonomie plutôt que sur le perfectionnement du dispositif. Ainsi devient-il possible de mettre un outil, certes imparfait, mais opérationnel et utilisable pour des usages bien ciblés, à disposition du public.

Le système de dictée personnelle d'IBM est « monolocuteur ». Il ne reconnaît que la voix de son maître, c'est-à-dire celle de celui qui a pris, pendant une heure, la peine de lire à la machine un texte de 160 phrases que l'ordinateur « mouline » ensuite pendant trois heures (2). Il est nécessaire de s'adresser au système en détachant très clairement chaque mot. Car, s'il est capable de distinguer entre les homophonies comme *leur, leurre* ou *l'heure*, il confond, en revanche, *journée faste* et *jour néfaste*.

Un ordinateur ne réagit pas comme le cerveau humain. L'assimilation de la grammaire et de la syntaxe reste largement hors de sa portée, et il ne « comprend » évidemment pas le sens de ce qu'il imprime. Tout est fondé sur les associations de mots. L'ordinateur est incapable de conjuguer le verbe prier. En revanche, il sait parfaitement qu'entre les locutions *je vous* et *d'agréer*, il faut écrire *prie* plutôt que *prit* ou *prix*. On imagine le volume de mémoire qu'un tel mode de fonctionnement exige. *« Le français, langue dont 84 % des mots sont homophoniques, pose à cet égard plus de problèmes que l'anglais où ils sont très rares »*, précise Jean-Christophe Marcadet, l'un des « pères » du système.

Les radiologues, premiers cobayes

D'autres firmes ont précédé IBM dans cette course à l'application immédiate et astucieuse. Des systèmes commercialisés depuis déjà plusieurs années, et que l'on pourrait qualifier de « fausse dictée », permettent, par exemple, de rédiger rapidement des actes notariés en ne dictant à l'appareil que les quelques mots (noms des contractants, caractéristiques du bien vendu) qui changent dans des textes par ailleurs immuables dans leur forme.

Récemment, certaines sociétés américaines sont allées plus loin. De vrais systèmes de dictée personnelle ont été commercialisés (en anglo-américain seulement) dès 1988 par Dragon System, et, l'an dernier, par Kurzweil. Mais, bien qu'IBM soit le dernier arrivé sur ce marché (en janvier 1994 aux Etats-Unis), les chercheurs américains de la firme travaillaient sur le sujet depuis vingt ans. Leurs collègues d'IBM-France n'ont démarré qu'il y a dix ans.

« Nous avons d'abord tenté de développer un système spécifiquement français, fondé sur la reconnaissance des syllabes, et non pas des mots, se souvient Jean-Christophe Marcadet. *Mais nous avons reculé devant l'ampleur de la tâche. Même IBM-France n'avait pas la carrure nécessaire. Vers 1989, le groupe « parole » d'IBM comptait une quarantaine de chercheurs aux Etats-Unis. Ici, à Paris, nous n'avons jamais été plus de cinq ou six. Nous avons donc décidé de nous appuyer sur la recherche menée par nos collègues américains. »*

En 1992, l'équipe d'IBM-France propose Tangora, le premier système de dictée en français. Commercialisé de manière presque confidentielle, ce quasi-prototype est expérimenté par quelques radiologues, qui présentaient le double avantage d'être intéressés et, surtout, de posséder le puissant ordinateur RS 6000 (valeur 300 000 à 400 000 francs) capable de le faire fonctionner.

Le système de dictée personnelle proposé aujourd'hui n'est rien d'autre qu'un Tangora tournant sur un PC trente fois moins coûteux. Pour arriver à ce résultat, *« deux ans d'efforts acharnés sur les algorithmes ont été nécessaires*, explique Hubert Crepy, chef de projet. *Nous avons taillé, coupé les branches inutiles, repris les programmes... »*

L'équipe va aujourd'hui poursuivre ce travail d'« arboriculteur informatique » afin d'améliorer son produit, *« étoffer l'offre, augmenter le vocabulaire et réduire les erreurs »*, tout en restant dans les limites de la puissance offerte par un PC. Impossible de baisser la garde : la concurrence ne reste pas inactive. Philips devrait sortir prochainement son propre système de dictée. Capable de reconnaître la parole continue, il serait donc plus perfectionné que celui d'IBM, mais tournerait sur des ordinateurs plus puissants, avec un taux d'erreurs un peu supérieur.

Où s'arrêtera-t-on ? *« Pour l'instant,* reconnaît Jean-Christophe Marcadet, *les contraintes de ce genre de produit limitent son usage à un type de « client » bien précis. »* En gros, les *« réfractaires au clavier »* qui peuvent se contenter d'un vocabulaire spécialisé limité. C'est, typiquement, le cas des radiologues. Ils enregistrent généralement leur rapport au dictaphone à l'intention de leur secrétaire, tout en étudiant la radio du patient. Sans changer leurs habitudes, ils peuvent désormais remettre immédiatement à leur client ce document, après quelques corrections rapides, effectuées d'ailleurs sans clavier (il suffit de « cliquer » avec la « souris » le mot correct parmi une liste de cinq ou six proposés par l'ordinateur).

« On dirait qu'ils ont peur »

Mais l'éventail des utilisateurs s'étendra forcément avec le perfectionnement des algorithmes. La plupart des experts ne croient guère à la mise au point d'un système capable de comprendre « la parole spontanée » comme une secrétaire modèle. *« Il y faudrait pratiquement l'intelligence humaine »*, admet Jean-Christophe Marcadet. Pourtant, estime-t-il, même les virtuoses du clavier se mettront un jour à la dictée, fût-elle mot par mot. *« La parole est l'expression la plus directe de la pensée. Cela peut changer notre rapport à la machine »*, ajoute-t-il. Hélas, craint André Soubigou, du CNET, ce changement risque de prendre un certain temps : *« Depuis 1986, nous disposons de systèmes très performants. Quelques-uns trouvent déjà des applications, mais il pourrait y en avoir beaucoup plus. Je sens une certaine réticence de la part des utilisateurs potentiels. On dirait qu'ils ont peur... »*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Un micro-ordinateur équipé d'un microprocesseur 486 SX cadencé à 25 MHz suffit. Un minimum de 8 Mo de mémoire vive est nécessaire (mais 16 Mo sont conseillés). L'installation du logiciel mobilise 37 Mo, sur disque dur, pour la version de base destinée à la saisie de lettres commerciales (18 Mo supplémentaires seront utilisés temporairement durant la phase d'apprentissage du système). L'extension du vocabulaire pour la dictée de rapports techniques ou médicaux (coût supplémentaire 1 000 à 3 000 francs) peut exiger jusqu'à 60 Mo et l'adjonction d'un CD-Rom. Ce système de dictée personnelle est aussi disponible en anglais, anglo-américain, allemand, italien et espagnol.

(2) Les « maîtres » peuvent, cependant, être multiples. Il suffit de répéter ce fastidieux exercice : leur nombre dépend alors de la capacité de la mémoire-disque du PC.

BIBLIOGRAPHIE

La dialectique du sablier

DU SAC DE BILLES AU TAS DE SABLE
d'Etienne Guyon et Jean-Paul Troadec.
Editions Odile Jacob,
306 p., 140 F.

Quel rapport y a-t-il entre l'empilement de balles de ping-pong ou d'atomes, le déferlement d'une avalanche, le durcissement d'un bloc de béton et l'écoulement dans un sablier ? *« Suffisamment de points communs pour justifier aujourd'hui un dialogue entre le physicien nucléaire et l'ingénieur cimentier »*, affirment Etienne Guyon, directeur de l'Ecole normale supérieure, et Jean-Paul Troadec, chercheur au groupe « matière condensée et matériaux », associé au CNRS. Ces milieux sont tous composés de « grains », particules élémentaires du « tas », *paradigmes d'une « science du quotidien »* déjà ancienne, mais qui reste encore largement à construire.

Cette physique des « MIAM » (milieux aléatoires macroscopiques) vise à décrire des phénomènes où la folie des grains s'exerce, et que chacun a pu observer. Du problématique stockage des berlingots de lait à la formation des voûtes des cathédrales, du broyage industriel au café qui monte dans le morceau de sucre, en passant par le pouvoir absorbant des couches-culottes, cette discipline interroge et façonne le « mésoscopique » : ce *« réel moyen situé entre deux infinis, le monde dans lequel nous vivons »*, à mi-chemin entre le cosmique et l'atomique.

« Expériences de coin de table »

L'épineuse dialectique du tas et du grain – à partir de combien de grains obtient-on un tas ? – avait déjà été abordée par Galien au deuxième siècle de notre ère. La question avait taraudé les psychologues adeptes de la *Gestalt-Theorie*, qui avaient conclu qu'en matière de perception du moins l'ensemble détermine les caractéristiques *« phénoménales »* des parties, et réciproquement. Elle est à nouveau posée par les physiciens, qui s'attachent à découvrir en quoi la connaissance du grain permet de prévoir le comportement du tas.

Leurs moyens d'investigation ? Des *« expériences de coin de table »*, à base de billes sur des plans, de bulles à la surface d'un liquide, de grains dans un courant, de fruits dans un silo... Un rien amateur, dans des secteurs de recherche où la surenchère technologique est souvent de mise. Mais la simplicité des phénomènes observés n'est qu'apparente, et l'on s'aperçoit *vite que l'appareillage théorique* nécessaire à leur décryptage est fort complexe.

Le mérite de MM. Guyon et Troadec est de ne pas perdre le lecteur dans un dédale de notions nouvelles, parfois éloignées du langage commun dont elles sont issues : le ménisque, le cisaillement, tout comme la percolation, trouvent ainsi un sens nouveau. Est-ce au passage d'Etienne Guyon à la tête du Palais de la découverte que l'on doit ce souci de vulgarisation ? On apprend par exemple que, *« comme le bon trois-quart aile au rugby »*, le grain est *d'autant plus mobile que sa* masse est plus faible et que le temps qu'il passe entre deux chocs est plus long. Qu'un bouchon peut se déplacer dans le sens inverse de circulation des voitures, etc.

La thermodynamique des empilements et l'hydrodynamique *de leurs écoulements* que nos traqueurs de grains appellent de leurs vœux sont sans doute à peine esquissées. Elles permettront peut-être un jour de mieux maîtriser la physique des matériaux (collage, filtration...), ou certains phénomènes naturels (envasement, érosion), voire catastrophiques, comme les glissements de terrain et les coulées de boue. Plus modestement, les auteurs auront atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé : nous faire renouer avec cette fascination pour les châteaux de cubes et les billes d'agate aux yeux de chat, ces objets sacrés de notre enfance.

HERVÉ MORIN

POINT DE VUE

L'éthique « ad hoc »

par Jacques Testart

La fécondation assistée par injection d'un spermatozoïde dans l'ovule *(intracytoplasmic sperm injection*, ou ICSI) constitue une des avancées les plus importantes depuis l'invention de la FIVETE (Fécondation *in vitro* et transfert d'embryon). Elle va permettre la procréation de nombreux couples stériles sans qu'il soit nécessaire de recourir à un tiers donneur de sperme. J'ai expérimenté cette méthode dès 1984 et mon laboratoire est à l'origine de la récente « première » française en juin dernier (*le Monde* daté 26-27 juin). Si dix années ont été nécessaires pour cette réalisation, ce n'est pas tant à cause des mises au point techniques, mais surtout des réticences exprimées dès 1986 par le Comité consultatif national d'éthique.

J'ai voulu honorer ces réticences, qui m'ont exposé à de graves difficultés professionnelles (1), jusqu'à ce que les résultats rapportés par des équipes étrangères amènent à reconsidérer la situation en 1993, en accord avec un « comité de *protection des personnes* ». Il est souhaitable que la discussion, sur cette question comme sur d'autres, devienne enfin publique, et que les risques et enjeux soient bien définis afin d'éviter les périls symétriques de l'immobilisme et du laxisme. C'est pourquoi, hors de toute volonté polémique, il faut revenir sur certains commentaires exprimés dans ces colonnes.

Selon le professeur Jean-François Mattéi, il ne faudrait accorder qu'à *« une, deux ou, au grand maximum, trois équipes »* l'autorisation de pratiquer l'ICSI (*le Monde* du 31 août). On comprend mal si cette réserve est justifiée par le risque d'anomalies des enfants, ou par un souci économique, ou encore par la volonté de démontrer une autorité au-dessus des pratiques. Concernant l'intégrité biologique, la naissance d'environ un millier d'enfants ainsi conçus et normaux apporte un sérieux élément de réponse. Dans l'hypothèse, très improbable, où des anomalies non chromosomiques seraient détectées ultérieurement (troubles métaboliques après la puberté ?), la mesure restrictive proposée n'aurait pas empêché la naissance de plusieurs milliers d'enfants, ce qui devrait être considéré rétrospectivement comme irresponsable.

La véritable inquiétude repose en fait sur un non-dit. La fécondation assistée pourra permettre la procréation d'hommes atteints d'une stérilité tellement grave que leurs pareils n'ont jamais eu de descendance dans l'histoire de l'humanité ; ainsi propagera-t-on la stérilité masculine et d'éventuels troubles somatiques qui lui seraient génétiquement associés. La question est alors de savoir si, au prétexte d'une dérive dysgénique, il faudrait interdire le bénéfice de la fécondation assistée à ceux qui en ont le plus besoin. La médecine n'est-elle pas justement orgueilleuse de savoir résoudre certains handicaps, quitte à favoriser la naissance de leurs porteurs ? A bien y regarder, et même si la plupart des praticiens s'en trouvent heureusement surpris, l'ICSI ne semble pas présenter de risque particulier pour les enfants et n'entraîne que les servitudes usuelles de la FIVETE pour leurs parents. Une étude exhaustive et à long terme est évidemment nécessaire et vient d'être mise en place par la Fédération des biologistes des laboratoires d'étude de la fécondation et de la conservation de l'œuf (BLEFCO).

Manque d'audace

La volonté d'instaurer un *numerus clausus* pourrait aussi résulter d'un souci économique, mais la démarche se montrerait rapidement injuste et inefficace. En effet, l'ICSI devrait concerner de très nombreux couples en échec de PMA intraconjugale et refusant le sperme d'un donneur. On peut estimer que la moitié des couples recourant à l'IAD et le quart de ceux recourant à la FIVETE sont susceptibles d'accéder à l'ICSI. Ce serait alors plus de 10 000 actes qu'il faudrait réaliser chaque année, une tâche qui ne peut être raisonnablement assumée par moins de vingt équipes s'y consacrant exclusivement... Aussi serait-on rapidement conduits à limiter les indications médicales, solution qui s'est montrée irréalisable pour l'ensemble des activités de PMA.

La mesure restrictive proposée, si elle était applicable, démontrerait l'autorité effective de l'Etat en matière d'éthique, mais ce serait au prix d'un certain arbitraire vis-à-vis des équipes susceptibles d'être agréées et d'un autre arbitraire vis-à-vis des patients potentiels. Si on veut réserver les actes litigieux à quelques hôpitaux du secteur public, il faudrait d'abord montrer que leurs praticiens sont les plus compétents et les moins capables d'indélicatesse au regard de l'éthique...

Pour sa part, le professeur Axel Kahn s'est inquiété des dérives possibles de la fécondation assistée si le spermatozoïde injecté était choisi sur des critères génétiques (*le Monde* daté 26-27 juin). On peut s'étonner que l'incrédulité exprimée par le généticien quant aux dérives eugéniques du tri des embryons par diagnostic préimplantatoire (DPI) cède ainsi à l'inquiétude quand il s'agit du gamète. D'autant qu'on devrait rester incapable d'identifier plus d'un paramètre génétique, en l'occurrence le chromosome sexuel, chez un spermatozoïde. Pour ma part, je suis persuadé de l'imminence du recours à l'ICSI pour éviter la transmission d'« une maladie génétique d'une particulière gravité » puis, très vite, pour planifier le sexe des enfants. Cependant, plutôt que de jeter le bébé avec l'eau du bain, je propose d'interdire toute sélection génétique du spermatozoïde à injecter dans l'ovule.

De même, si le coût des actes de PMA est insupportable pour la Sécurité sociale, pourquoi ne pas envisager des remboursements seulement partiels comme nous l'avons suggéré, sans aucun écho, dès le début de la discussion parlementaire (*le Monde* du 25 mars) ?

Malgré l'abondance des commentaires, nul n'avance de solution concrète et crédible pour réguler la fécondation assistée ou les autres actes de PMA, si bien que *le projet d'élire des lieux* qu'on promet de contrôler s'impose comme pseudo-solution de facilité. Ainsi la loi « à la française » votée en 1994 reste très imprécise, parfois contradictoire, et ne prévoit des interdits qu'en les assortissant de cas exceptionnels où la loi ne s'appliquerait pas... La France se distingue dans sa façon de traiter l'éthique biomédicale par la profusion, et parfois la qualité, des contributions à la réflexion, mais aussi par le manque d'audace pour poser les définitions, caractériser les objectifs et établir des règles effectives. Il est alors logique qu'on en vienne à la technique du paravent, depuis longtemps adoptée par les Britanniques : il suffit de faire définir *des personnes et des lieux* agréés par une commission *ad hoc* composée d'experts, laquelle se voit confier le contrôle confidentiel des activités. Alors les citoyens s'endorment, persuadés de n'avoir plus aucune compétence pour décider l'avenir.

(1) J'ai résumé ces mésaventures sur un mode poético-humoristique dont le style justifie l'usage circonstanciel de l'expression *« viol gamétique »* pour qualifier la fécondation assistée (« Science et conscience », *in la Responsabilité*, Autrement n° 14, pp. 267-279, 1994).

▶ **Jacques Testart est directeur de recherches à l'INSERM**

Derniers arbitrages budgétaires avant le choix du premier ministre entre les deux projets

Les modalités de financement du Grand Stade risquent de limiter ses possibilités d'exploitation commerciale

Edouard Balladur devait annoncer, dans les prochains jours, son choix entre les deux projets encore en lice pour le Grand Stade à Saint-Denis. Cette décision a été retardée en raison des difficultés rencontrées pour mettre au point le financement de cet équipement. Les perspectives *d'exploitation commerciale* dépendent, en effet, du projet *retenu et des contraintes* imposées au constructeur.

Qu'elle soit classique et « monumentale » (projet Macary) ou audacieuse et « modulaire » (projet Nouvel), l'architecture du bâtiment choisi pour accueillir la finale de la Coupe du monde de football en 1998 ne plaira pas à tous. M. Balladur sait que son choix *lui vaudra des critiques*, mais, en pleine discussion budgétaire, à *quelques mois de l'élection présidentielle*, le premier *ministre semble vouloir* avant tout présenter à l'opinion publique un projet sans risques financiers majeurs. Il cherche évidemment, ainsi, à éviter tout amalgame avec tant d'autres grands travaux dispendieux.

Le gouvernement a fait savoir qu'il limitera (probablement à moins de 1 milliard de francs) la subvention accordée au constructeur-concessionnaire. Contrairement à ce qui avait été prévu, le versement de celle-ci pourrait être étalé sur une période plus longue que la durée de construction de l'ouvrage. En contrepartie, tous les parkings *prévus ne seraient pas* construits et le concessionnaire *devrait avoir l'autorisation* de reporter après 1998, la réalisation des *programmes* d'accompagnement, en particulier sociaux. Ces modifications inquiètent Patrick Braouezec, le maire (communiste refondateur) de Saint-Denis, qui avait donné son accord à cette implantation en raison de promesses d'insertion urbaine.

A l'aune des critères financiers le projet Macary-Zublena-Regembal-Costantini (MZRC), estimé à 2 milliards de francs, possède donc un avantage objectif sur celui de Jean Nouvel, évalué à 2,3 milliards de francs. Les deux candidats ont dû revoir ces chiffres à la baisse d'environ 5 % *dans les derniers jours de la négo*ciation avec les pouvoirs publics.

Cela n'empêchera pas le lauréat d'avoir à amortir son investissement *pendant une durée de* concession qui ne devrait pas *dépasser une trentaine d'années.* Il lui faudra aller bien au-delà du simple équilibre d'exploitation, déjà difficile à obtenir pour un équipement comme le Parc des Princes, dont la construction avait été entièrement financée par l'Etat. Cette perspective n'a pas découragé un groupe comme Bouygues, seul derrière Nouvel, ou avec Dumez et la Générale des eaux dans le consortium qui appuie le projet Macary. Un tel *chantier fera travailler ses équipes* et constituera une vitrine de son *savoir-faire, et les risques* financiers resteront, pour le constructeur, à la mesure de la nécessité pour les pouvoirs publics de prendre livraison de l'ouvrage avant 1998.

Les hésitations de Canal Plus

Les contraintes imposées par le gouvernement expliquent que les candidats à l'exploitation du Grand Stade, en partenariat avec le constructeur, ne se bousculent pas. *La prudence de Canal Plus* est une preuve supplémentaire des *difficultés qui attendent les lau*réats du concours. Certains *avaient cru que, forte de son expé*rience du Parc des Princes, la chaîne cryptée allait se lancer avec enthousiasme dans la gestion du Grand Stade, en participant, même, au financement de l'équipement.

Quelques heures avant le choix du premier ministre, les dirigeants de la chaîne privée pesaient encore les risques à se lancer dans l'aventure. De nombreuses incertitudes demeurent sur l'engagement des fédérations sportives *(lire ci-contre)*. La nature même du projet va imposer des charges d'exploitation coûteuses. La capacité maximum des tribunes a été fixée à quatre-vingt mille places, alors que soixante-cinq mille seulement étaient exigées par la Fédé*ration internationale de football* pour accorder à la France l'organi*sation de la Coupe du monde*. Le stade ne fera le plein qu'à de très rares occasions dans cette configuration, et il faudra entretenir – et, souvent, dissimuler – ces milliers de places supplémentaires.

La décision de construire une piste d'athlétisme, en même temps qu'un terrain de football et de rugby, a fait augmenter de près de 500 millions de francs le coût du projet. Pour faire reculer les tribunes, il faudra une machinerie complexe que ne suffiront pas à financer les rares recettes des ren*contres d'athlétisme, d'autant* qu'on vient d'inaugurer le stade *Charléty*.

Ces contraintes sont évidemment *fort* éloignées des préoccupations d'un futur exploitant. Les modalités du concours n'avaient pas permis à Canal Plus et à son partenaire américain SMG, spécialiste de la gestion des stages géants en Europe et aux Etats-Unis, de présenter leurs souhaits aux dix-huit premiers candidats du concours. Ils n'ont pu adresser un « cahier des charges complémentaire » que pour cinq des huit projets retenus par la première sélection du jury et parmi lesquels ne figurait pas celui de Macary-Zublena, qui tient aujourd'hui la corde devant celui *de Jean Nouvel*.

Ce document de Canal Plus *tient compte des recettes possibles* en fonction des contributions des *fédérations sportives*, de la possibilité d'organiser des évènements extra-sportifs, des espaces publicitaires et des produits des retransmissions télévisées. Il décrit un stade moderne, aux accès faciles et aux tribunes confortables. Ainsi, huit mille places privilégiées, financées par des sociétés, suffiraient à apporter la moitié des recettes de billeterie.

L'autre préalable posé par Canal Plus est la nécessité d'installer dans le Grand Stade un club de football « résident », mais Jacques Chirac se fait prier pour donner l'accord de la Ville de Paris au transfert du Paris-Saint-Germain du Parc des Princes vers *le Grand Stade. Le maire de Paris* voit le premier ministre gérer, *jusqu'à maintenant*, à son profit le dossier de la Coupe du monde de football, dont il revendique la paternité. M. Chirac s'est fait subtiliser en outre par M. Balladur, récemment (*le Monde* du 31 août) l'initiative, qui aurait dû lui revenir, de lancer la candidature de la France – et donc, forcément, de la capitale – pour de prochains Jeux olympiques.

Après avoir aimablement offert les terrains du site du Cornillon, dont *elle est propriétaire* à Saint-Denis, la ville de Paris montre *donc moins d'enthousiasme*, aujourd'hui, à soutenir le dossier du grand Stade. Ces incertitudes politiques contribuent aux hésitations de Canal Plus à s'engager financièrement dans un projet. La chaîne, qui reste cependant candidate à un rôle de prestataire de services, s'est bien gardée d'accorder à l'un des deux candidats encore en lice l'exclusivité qui lui était demandée, car elle ne voulait pas assumer un choix qui appartient au gouvernement.

Pour s'engager définitivement, *Canal Plus* attend du projet retenu qu'il assure une véritable « modu*larité* » à partir de vingt mille places. Celle-ci est nécessaire *pour qu'y soit organisé un évène*ment chaque semaine, car les *quatre-vingt mille places ne pour*ront être occupées que quatre à cinq fois par an. Un club de football pourrait attirer au moins trente mille spectateurs à une vingtaine d'ocasions et, dans sa plus petite configuration, le Grand Stade offrirait à Paris une salle complémentaire de celle du Palais omnisports de Bercy, pour des concerts et des sports nouveaux, comme le football américain.

Les critères économiques immédiats, qui pourraient présider au choix du premier ministre, *risquent*, cependant, de compromettre la rentabilité à long terme *d'un Grand Stade*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

A la Défense

Les maires de Courbevoie et de Puteaux s'opposent sur la chaufferie provisoire

Charles Ceccaldi-Raynaud (RPR), maire de Puteaux et député des Hauts-de-Seine, président de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPD), *approuve la décision du préfet* des Hauts-de-Seine d'autoriser l'exploitation d'une chaufferie provisoire du quartier d'affaires pendant trois ans. Il s'en prend à son collègue de Courbevoie, Charles Deprez (UDF-PR), opposé à cette solution.

Charles Ceccaldi-Raynaud était resté silencieux, jusqu'à ce que la décision du préfet soit rendue publique le 28 septembre (*le Monde* du 1er octobre). Malgré les critiques de Charles Deprez (UDF-PR), maire de Courbevoie, il a justifié, le 30 septembre, la solution proposée par la CLIMADEF. Elle consiste à faire fonctionner quatre chaudières au fioul sur le site de la chaufferie détruite par une explosion le 30 mars. « *Ce qui compte*, précise le maire de Puteaux, *c'est de rétablir le chauffage pour l'hiver. Avant l'explosion, nous n'avions pas mesuré la faiblesse du dispositif, qui reposait sur une source unique de chauffage desservant quinze mille logements et cent mille salariés. Une interruption de longue durée aurait des répercussions graves sur le fonctionnement des plus grandes sociétés internationales installées à la Défense.* »

Au lendemain de l'accident, le syndicat intercommunal du chauffage urbain de la Défense (SYCUDEF), que préside M. Ceccaldi-Raynaud, a examiné les mesures provisoires à prendre pour fournir du chauffage dès le mois d'octobre. « *Lors de notre première réunion*, explique ce dernier, *nous avons présenté la solution qui vient d'être retenue et les représentants du syndicat l'ont votée à l'unanimité, y compris M. Deprez.* »

Le maire de Courbevoie a fait volte-face, par la suite, en votant, au cours d'une nouvelle réunion, contre le projet adopté quelques semaines auparavant. Il a alors annoncé sa préférence pour une solution proposée par la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), qui consistait à relier le quartier d'affaires à l'usine de *Saint-Ouen* (Seine-Saint-Denis), mais M. Ceccaldi-Raynaud *a estimé que cette solu*tion nécessitait un délai supplémentaire de neuf mois.

Le « pôle universitaire » Léonard-de-Vinci

Le maire de Puteaux balaie éga*lement d'un revers de* main les craintes de M. Deprez de voir *reconstruire* une chaufferie à proximité de la future ZAC Dan*ton, en cours de réalisation* à Courbevoie. « *Ce n'est pas la chaufferie qui s'est installée à proximité de la ZAC*, dit-il, *mais c'est la ZAC qui est venue se mettre en face de la chaufferie.* » M. Ceccaldi-Raynaud ironise, au passage, sur le « pôle universitaire » Léonard-de-Vinci, cher à Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine. « *Cette école départementale est également en construction à côté de la CLIMADEF, avec laquelle elle a d'ailleurs signé un contrat pour la fourniture de chauffage* », souligne-t-il.

S'il est satisfait de l'autorisation provisoire d'exploitation délivrée par le préfet des Hauts-de-Seine, M. Ceccaldi-Raynaud est plus critique sur la durée de la concession accordée par le préfet. « *Si ce délai n'est pas assez long, je serai obligé de choisir le projet définitif le plus rapide à réaliser, et ce sera certainement le plus mauvais* », prévient-il. Enfin, commentant la décision de la ville de Courbevoie de quitter le comité de gestion de la Défense, dont M. Deprez était président, le maire de Puteaux s'est montré déterminé : « *S'il n'y a plus de comité*, dit-il, *il n'y aura pas de syndicat.* » Ces propos ne sont pas de nature à rapprocher les maires des deux communes.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

L'embarras du mouvement sportif

Le rugby s'inquiète, le football se tait, le Comité national olympique du sport français (CNOSF) s'apprête à vitupérer. Loin des paroles satisfaites qu'avait suscitées l'attribution à la France de la Coupe du monde de football de 1998, le mouvement sportif français vit, aujourd'hui, à l'heure des frayeurs budgétaires et des mises en garde. A tel point qu'il semble *parfois tenté de se battre à front* renversé et de maudire ce Grand Stade qu'il avait réclamé en vain pendant tant d'années. Avant même que ses plans aient été choisis, l'enceinte de quatre-vingt mille places, dont tout le monde continue à approuver le principe en public, est devenue source d'embarras.

La première angoisse vient du financement de la construction, car, au moment de rassembler, *dans son projet de loi de finances* pour l'année 1995, les premières *sommes de sa subvention pour le* Grand Stade, l'Etat a jugé logique de se tourner vers les premiers intéressés : les sportifs. Pour cette réalisation, le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) devrait être amputé de 94 millions de francs dès l'an prochain (1), auxquels s'ajoutent les 40 millions de francs prélevés sur un budget de la jeunesse et des *sports en légère baisse et* les 75 millions de francs pris sur le FNDS en faveur de la rénovation des stades de province.

Or pour Henri Sérandour, président du CNOSF, le FNDS, qui a vocation à financer la pratique sportive au quotidien et qui avait déjà été utilisé pour éponger une partie du déficit des Jeux olympiques d'Albertville, ne peut plus *servir de coffre-fort où l'Etat vient* se servir en cas de d'évènement coûteux. M. Sérandour l'avait déjà fait savoir lorsque le premier ministre avait rêvé à haute voix de l'organisation de Jeux d'été en France pour le début du siècle prochain (*le Monde* du 1er septembre). Mercredi 5 octobre, il doit donc rendre public son courroux à propos de cette nouvelle décision, lors d'une conférence de presse, et brandir la menace d'un vote du budget rendu difficile par l'action des parlementaires acquis à la cause des clubs et des fédérations.

« *C'est l'Etat qui s'est engagé à assurer l'organisation de la Coupe du monde en France,* dit M. Sérandour, *mais il n'a rien prévu pour son financement et il se retourne, aujourd'hui, vers le budget très réduit des sports. Si cette habitude devait se pérenniser, il faudrait, au moins, clarifier les choses et mettre en place un fonds spécial, consacré aux grands événements, à côté du FNDS.* » Le président du CNOSF connaît, cependant, d'avance l'argument qui lui sera opposé : le mouvement sportif dans son ensemble continue à se déclarer favorable à une Coupe du monde française ; il aurait mauvaise grâce, aujourd'hui, à ne pas participer à l'effort pour financer un événement qu'il avait appelé de ses vœux. « *Les dirigeants sportifs ont simplement un peu de mal à troquer leur culture d'opposition, leur goût pour la revendication, pour une culture de pouvoir et de gestion* », ironise un haut fonctionnaire au fait du dossier de la Coupe du monde.

La deuxième interrogation est issue de ce changement d'habitudes. C'est une sorte d'angoisse du déménagement qui a saisi les Fédérations françaises de rugby (FFR) et de football (FFF) à l'idée de devoir transférer leurs équipes *de France du Parc des Princes au* Grand Stade. Pour le rugby, le Parc ressemble *en effet à un petit* paradis. Ses quarante-cinq mille places, ses panneaux publicitaires lui assurent une recette moyenne de 6 millions de francs pour chaque rencontre du Tournoi des cinq nations ou pour chaque finale du championnat de France, tout en conservant une convivialité idéale pour ce sport. En passant aux quatre-vingt mille places du Grand Stade, le rugby se lancera dans l'inconnu d'une enceinte qu'il n'est pas certain de remplir à tous les coups, et il se retrouvera menacé de devoir partager une recette que les candidats à la gestion du stade voudraient voir mieux répartie pour en supporter les coûts.

« *Nous ne pouvons pas descendre au-dessous des 6 millions par match indispensables pour notre budget,* explique Bernard Lapasset, le président de la FFR. *Nous sommes prêts à discuter d'une nouvelle répartition des recettes, mais nous ne pourrons pas payer la transformation du Grand Stade en configuration rugby.* » Chacun prend donc position auprès du comité interministériel pour la Coupe du monde, en précisant ses exigences avant les négociations qui commenceront après la désignation du prestataire de service pour la gestion du stade. *Lors des matches de* l'équipe de France de rugby ou de football, *les candidats à ce rôle* demandent à disposer de la totalité des *business seats* et d'un pourcentage sur les billets vendus.

La FFR et la FFF, plus discrète notamment parce qu'elle sait que le football sera le premier bénéficiaire de la Coupe du monde, se sont concertées pour fixer les sommes gagnées au Parc des Princes comme un plancher non négociable. Elles espèrent, ainsi, que le *futur* Grand Stade ne leur donnera pas tort d'avoir souhaité *ardemment sa construction.*

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Le montant total du FNDS, distinct *du budget de la jeunesse et des sports*, s'élève à 850 millions de francs, mais ce chiffre reste théorique. Alimenté par des prélèvements sur le Loto sportif, le Loto national ou le PMU, le FNDS est, en effet, dépendant de recettes fluctuantes. En 1993, il n'avait finalement collecté que 781 millions de francs.

REPÈRES

LOGEMENT

Cure de rajeunissement des HBM de la rue de Ménilmontant

Construite au cours des années 20, dans le haut de la rue de Ménilmontant, la cité Bonnier devait abriter les habitants des bidonvilles d'alentour. Les appartements des habitations à bon marché (HBM) d'alors étaient étriqués et rustiques : chauffage au charbon par des cheminées, pas de salle de bains, cuisine sommaire. Soixante-dix ans plus tard, ils ont beaucoup vieilli, d'où *une énorme opération de réhabi*litation, qui va durer quatre ans et *coûter 140 millions de francs*, cofinancée par l'office des HLM, *la Ville et l'Etat. Cela suppose* le déménagement des cinq cent *quatre-vingts locataires, la réins*tallation d'une partie d'entre eux *après les travaux et le reloge*ment des autres ailleurs. Le chan*tier, en cours depuis un an,* a été présenté récemment par Jean Tiberi (RPR), premier adjoint au maire, Yves Laffoucrière, patron de l'*OPAC*, et Didier Bariani, maire (radical) du vingtième arrondissement. Soumis à la pression des socialistes (*le Monde* du 20 septembre), ce dernier ne peut négliger aucune occasion de faire valoir les réalisations de la circonscription.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le MRAP critique l'aide de Paris à la Faculté libre

Dans une lettre ouverte datée du 27 septembre et adressée à *Jacques Chirac, maire de Paris,* Mouloud Aounit, secrétaire géné*ral du Mouvement contre le* racisme et pour l'amitié entre les *peuples (MRAP), s'étonne* de la subvention que la Ville verse à la Faculté libre de Paris et de l'Ile-de-France. Cet établissement, dont le doyen affichait récemment ses sympathies pour le Front national, compte soixante-sept étudiants et a bénéficié, en 1994, d'une aide de 471 000 francs (*le Monde* du 28 juillet). M. Aounit juge cette assistance financière « *choquante* », car elle soutient « *un établissement supérieur qui, par tradition,* [devrait] *rester politiquement discret* », mais qui « *apporte une caution à une idéologie totalitaire* ». Il demande donc à M. Chirac de supprimer cette subvention.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 5 octobre.

ARISHA. Film allemand de Wim Wenders, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

FORREST GUMP. Film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; *Gaumont Opéra Français*, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *UGC Maillot*, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

GIORGINO. Film français de Laurent Boutonnat : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *réservation* 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

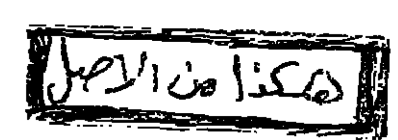
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS. Film français de Pascale Ferran, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

SALÉ SUCRÉ. Film américain d'Ang Lee, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

TETSUO. Film japonais de Shinya Tsukamoto, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

VIBROBOY. Film français de Jan Kounen, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

VOILA. Film français de Bruno Podalydès : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).



هكذا من الاصل

MUSIQUES

Une rencontre avec le chanteur avant ses concerts parisiens

Alain Souchon : « Je n'ai jamais été emballé par la politique »

Alors que la déclinaison des titres de son dernier album, *C'est déjà ça*, se poursuit sur les ondes nationales, Alain Souchon met un point d'orgue à une tournée de plusieurs mois à travers la France – avec passage obligé à l'Olympia au printemps – par trois soirées au Zénith parisien.

« Cet air que rien n'a d'importance, c'est de l'élégance » (*Dandy*, 1988, musique de Laurent Voulzy) : il est parfois difficile d'avoir l'air détaché. Alain Souchon a mal aux côtes : une chute de cheval, la respiration coupée. Dans les salons d'un grand hôtel parisien, le dandy désincarné reprend son souffle à la veille de trois soirées déjà combles au Zénith, fin de tournée logique pour un chanteur à succès. *« Le trac*, dit-il, *n'est pas proportionnel au nombre des spectateurs. Les petites salles sont peut-être plus redoutables. »* Proches, trop proches. Souchon est un champion de la proximité, à condition de la maintenir à distance. Intime et détaché. Grand sur ses jambes, déconnecté attentif.

Donc, il est tombé. *« Un acte manqué ? Pourquoi pas. Je crois aux vertus de l'inconscient, mais pourquoi me serais-je ainsi flagellé ? La réussite ? J'ai été élevé catholique, alors, peut-être... »* Sourire large. Pas plus qu'au reste, Souchon ne croit à la pérennité de son personnage. *« Je préfère être un artiste incomplet. »* Ephémère sans le vouloir : voilà bien le drame dont se nourrit la condition humaine et dont on fait les chansons.

En 1993, Alain Souchon nous gratifiait d'une ironique *Foule sentimentale* (*« Oh la la la vie en rose / Le rose qu'on nous propose »*) et d'une déclaration d'admiration à Arlette Laguiller (*« Quand Arlette chante c'est du bleu de l'azur / Sur les usines et leurs grands murs »*). A ce cocktail il avait ajouté *C'est déjà ça*, une chanson composée aux côtés de Claire Denis, à l'occasion de la campagne de soutien en faveur de trente prisonniers politiques lancée en 1992 par Amnesty International. Le Soudan avait échu à Souchon. *« Je sais bien que rue de Belleville / Rien n'est fait pour moi / Mais je suis dans une belle ville / C'est déjà ça »*. La France prône l'étanchéité des frontières, Arlette Laguiller se présente pour la quatrième fois à l'élection présidentielle. Souchon, spectateur assis au bord du monde, se serait-il transporté au cœur de l'actualité ? Regard lointain. Œillade en arrière.

L'immigration : *« Tout le monde a raison. Ceux qui sont là-bas et qui n'ont rien, qui sont dans des dictatures de fou, des régimes policiers atroces. C'est normal qu'ils aient envie de se sauver, de venir chez nous où cela paraît être le paradis. De profiter des avantages sociaux. Et quand ils sont ici il faut être gentils avec eux. Il faut comprendre. Mais c'est tout aussi normal que les gens d'ici disent : Attendez, s'ils viennent par millions, cela ne va pas être possible. Tout est normal, qu'est-ce que vous voulez faire, c'est le monde qui est bizarre. Les contrôles d'identité tels qu'on les a vus dans Paris ces temps derniers créent une ambiance extrêmement désagréable. En même temps, je trouve les militants du FIS tellement déterminés ! Affreux. Il est normal que la police française les surveille. Je sais que tout le monde dit du mal de Charles Pasqua, mais enfin, je comprends qu'il soit inquiet. Si j'étais chef de la police, je le serais. Mais j'ai choisi une autre voie* [Rires]. *»*



D.R.

« De petits engagements quotidiens »

Alain Souchon a déjà beaucoup parlé de son métier de chanteur. Pour les questions d'actualité, il nuance. Il appartient à la génération du ras-le-bol politique. *« Je n'ai jamais été emballé par la politique. J'ai toujours regardé cela avec ironie, je n'ai jamais voté. »* Une génération civique, qui *« fait de la politique quand même, puisqu'on a des opinions, que l'on prend quotidiennement de petits engagements »*, mais que la politique-spectacle insupporte. Comme les pots-de-vin : « Il faut être naïf pour penser qu'ils n'existaient pas avant que les juges ne s'en prennent aux politiques » Arlette Laguiller échapperait-elle à la règle ? *« Arlette est un personnage pur, beau, qui ne cherche pas à nous vendre quelque chose, ni vraiment à se faire élire : elle délivre un message qu'elle croit bon pour nous. Elle est l'héritière d'un belle lutte, fondée sur la justice sociale, qui dure depuis des décennies. Elle est un peu extrémiste, un peu violente, mais elle est touchante. A mon sens, les extrémistes de gauche sont excusables : ils voudraient que le monde change, plutôt dans le sens de l'homme. La droite, c'est tout de suite atroce, des abjections racistes, antisémites. Mais de toute façon être extrémiste, c'est atroce. »*

La passivité serait-elle le lot de l'homme moderne ? *« On est des roues qui se mettent à tourner dans tous les sens, sans qu'on puisse les arrêter. Le monde est une immense cacophonie. Il bouge, il change et c'est extrêmement intéressant à observer, terrible en même temps. Moi, je regarde, et puis des fois j'en fais des chansons. »* Depuis 1977, le chanteur a accompagné les états d'âme de la France. *Allô maman bobo* (*« Je marche tout seul le long de la ligne de chemin de fer / Dans ma tête y'a pas d'affaire »*) a presque vingt ans : du giscardisme à l'apogée du mitterrandisme et de celle-ci à son déclin, les chansons de Souchon auront rythmé deux décennies d'utopie douce. *« Ce vieux désir super / Qu'on serait tous un peu frères »* (*Le soleil donne*, chantée par Laurent Voulzy). Et puis voilà que les affaires empoisonnent l'atmosphère et que François Mitterrand a un passé. *« Je le trouve normal, son passé, pas indécent, dans la logique du temps. Ses amitiés avec Bousquet ? Là, on ne comprend pas. Mais a-t-il vraiment été très lié avec lui ? Il a prouvé par la suite qu'il n'était ni raciste ni anti-sémite. Par contre, des affaires troubles comme la revente de Vibrachoc* [par Roger-Patrice Pelat], *ça me fait fait souffrir. Je trouve cela lamentable. »*

« Derrière une chanson il y a un vrai personnage »

Chedid, Jonasz, Voulzy, Souchon : la nouvelle chanson française débarquée au milieu des années 70 réaffirmait le droit à l'individualité. Le mouvement des femmes, l'écologie (*« les militants ne demandaient pas encore de voitures de ministre »*) battent alors leur plein et *« font avancer les choses, c'est certain »*. Le *show-business*, génération Eddy Barclay, consolide une fortune bâtie sur les répliques des tubes américains. Les interprètes-auteurs-compositeurs ont le vent en poupe et cultivent une certaine philosophie du sentiment-miroir, du cynisme mesuré. Brel, Brassens, Ferré sont toujours là. Ils donnent au public *« l'impression que, derrière une chanson, il y a un vrai personnage, son univers. Aujourd'hui, les chanteurs français ressemblent à des profs de fac américaine. Mais nous en sommes toujours aux gratouilleurs de guitare qui disent ce qu'ils pensent, ce à quoi ils rêvent, leurs bêtises aussi. En même temps, la musique se mondialise, elle puise partout, aussi bien au Texas qu'en Afrique, à Harlem ou à Paris. »*

« La chanson et le rock français bouillonnent d'idées », ajoute Souchon, qui s'accommode fort bien d'une jeunesse très attirée par le second degré, la légèreté caustique (les Escrocs, *« un groupe qui se fout des ASSEDIC, etc. »*, assurent la première partie du Zénith). Compliqué, tortueux, incrédule, Alain Souchon y trouve de nouveaux espaces de liberté.

Dandy donc, ce *« Woody Alain »* à la française, qui a été l'un des trois hommes élus (avec l'acteur Vincent Lindon et le chanteur Patrick Bruel) pour figurer sur la couverture du magazine *Elle* cette année. Une concession à la mode, dont le chanteur se gausse par ailleurs (*« On nous Claudia Schiffer / On nous Paul-Loup Sulitzer / Oh, le mal qu'on peut nous faire »* (*Foule sentimentale*, 1993) ? Non, un jeu. Jeu de miroirs et de médias. Sans pourquoi ni comment. *« Pour Vincent Lindon et Patrick Bruel, j'ai compris, puisque le premier révolutionne les cours royales* [au bras de Stéphanie de Monaco] *et le second la démocratie française. Pour moi, j'ai mal compris, mais j'étais très fier. »* Souchon esquisse un geste de douleur (les côtes froissées, le cheval indompté), et soupire : *« Heureusement qu'il y a les guignols* [de Canal Plus], *un souffle d'air pur, un petit regard vrai, drôle, insolent. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Au Zénith, avenue Jean-Jaurès, métro Porte-de-Pantin, jusqu'au 6 octobre à 20 h 30, 180 F. Tél. : 42-08-60-00.

EN BREF

CINÉMA : première sélection pour le prix Delluc. – Une première sélection de six films a été annoncée pour l'attribution du Prix Louis Delluc 1994. Ces films sont : *Blanc*, de Krzysztof Kieslowski, *l'Eau froide*, d'Olivier Assayas, *J'ai pas sommeil*, de Claire Denis, *Pas très catholique*, de Tonie Marshall, *Regarde les hommes tomber*, de Jacques Audiard, et *les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné. Le prix Louis-Delluc sera décerné le 15 décembre.

INTERMITTENTS : pas de centre de formation pour l'Opéra-Théâtre de Massy. – L'Opéra-Théâtre de Massy (Essonne) renonce à ouvrir un Centre interdisciplinaire des arts de la musique et de la scène (CIAMS), dont l'inauguration était prévue pour le 26 septembre. L'Assurance-formation des activités du spectacle (AFDAS), qui assurait 40 % du financement, s'est retirée. Ce centre était destiné aux intermittents du spectacle, expérimentés dans le lyrique, pour les former aux métiers de chef de chœur, de chef de chant ou leur fournir des seconds rôles. Cent cinquante stagiaires (dont cinquante avaient déjà été recrutés) auraient dû être accueillis chaque saison.

RECTIFICATIF : les dates de la tournée française de REM. – Les dates des concerts français de la tournée 1995 du groupe américain REM telles qu'elles étaient indiquées dans *le Monde* du 2 octobre étaient erroné. Les dates exactes sont : Toulon, le Zénith, le 19 février ; Toulouse, Palais des sports, le 5 mars ; Lyon, Halle Tony-Garnier, le 6 mars. Paris, Palais omnisports de Paris-Bercy, le 7 mars ; Metz-Amnéville, le Galaxie, le 9 mars.

SUICIDAL TENDENCIES et INFECTIOUS GROOVES au Zénith de Paris

L'enfer des T-shirts

C'est une vision fréquente, l'été, en Europe. Une famille en vacances, dans un restaurant, dans un musée. Le papa, la maman, les enfants. Et au milieu un adolescent qui a envie d'être ailleurs. Il porte un T-shirt sur lequel est inscrit « Suicidal Tendencies ». Comme il l'a certainement expliqué des dizaines de fois à ses parents, l'adolescent ne porte pas ce T-shirt parce qu'il ressent des pulsions suicidaires, mais parce qu'il aime Suicidal Tendencies, groupe de *metal*, originaire de Californie.

Lundi 3 octobre, au Zénith, les adolescents devaient dépenser 300 F pour s'acheter « le » T-shirt de l'été prochain (un beau modèle en résille), en plus des 200 F du billet d'entrée. Mais ils sont prêts à tout pour manifester leur dévotion. Suicidal Tendencies a réussi à capter l'imaginaire d'une génération, même si le groupe, formé il y a plus de dix ans, est depuis longtemps sorti des affres de l'adolescence. Son discours, son attitude le distinguent nettement de la plupart de ses contemporains. Les membres de Suicidal Tendencies viennent des mauvais quartiers de Los Angeles. Mike Muir, le chanteur aux proportions massives, a le front ceint d'un bandana qui lui cache presque les yeux, comme un gangster de South Central. A l'échoppe des T-shirts, on vend aussi des bandana bleus (60 F) que certains portent très bas sur le front, ce qui oblige à lever la tête pour regarder.

Affirmation individuelle

Suicidal Tendencies se scande ST (prononcé *« esseti »*) entre les morceaux. Lorsque le groupe le demande, il faut brandir le poing en levant index et auriculaire, pour former les cornes du diable. On l'aura deviné, Suicidal Tendencies est un groupe fait pour ennuyer les parents et les éducateurs. Aux Etats-Unis, leur seul nom suffit à déclencher l'alarme. Les signes sataniques les relèguent définitivement dans l'enfer des poisons qui intoxiquent la jeunesse.

Pourtant, Suicidal Tendencies ne se résume pas à ces provocations, à ce désir de lucre. D'abord parce que, en dix ans d'existence et sept albums, le groupe a construit une identité musicale qui respecte les canons du *metal* (rythmique de plomb, guitares agressives) tout en les agrémentant de progressions harmoniques très pop et de la voix étonnamment claire de Mike Muir, le tout exécuté avec l'assurance que permet la virtuosité (car même le *metal* engendre sa propre virtuosité). Ensuite parce que le discours du groupe repose sur une affirmation individuelle qui évoque plus le discours de la classe ouvrière blanche que les fantasmes adolescents ou les révoltes politiquement correctes qui nourrissent le rock américain ces jours-ci.

En première partie, Mike Muir et Robert Trujillo, le bassiste de Suicidal Tendencies, ont présenté leur autre groupe, Infectious Grooves. A la fois plus sympathique, parce que plus soucieux de danse et de plaisir, et moins abouti que Suicidal Tendencies, Infectious Grooves a en tout cas prouvé que les adolescents à T-shirt pouvaient retrouver les rythmes de James Brown ou de Sly Stone, et s'y sentir chez eux.

THOMAS SOTINEL

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

CULTURE

ARTS

VINCENT CORPET à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts

Six cents dessins pour Sade

Ce sont six cents dessins – plus deux qui font office de frontispice –, six cents parce que tel est le nombre de figures que Sade a inventées et réparties au long des *Cent Vingt Journées de Sodome*. Figures, ici, s'emploie au sens qu'un danseur, un athlète ou un acrobate lui donnent : exercice gymnique au cours duquel un ou plusieurs corps se placent d'une manière préalablement décidée, choisie le plus souvent pour sa bizarrerie. Ces figures, qui peuvent être exécutées avec ou sans accessoires, exigent de la dextérité, de la force, de l'audace et parfois de l'abnégation.

Dans le cas des *Cent Vingt Journées de Sodome*, il faut en outre l'abandon de toute considération de décence, le goût de la souffrance, l'amour de l'humiliation sinon celui du sacrifice. Masculins et féminins, les corps s'accouplent de manières extrêmement variées, s'adonnent à la coprophagie et à la zoophilie, endurent châtiments et tortures, sont jetés dans des puits et des cages, flagellés et souillés, blessés et saignés. Le fouet, le couteau, la flamme servent tour à tour. Les scènes successives s'organisent selon une logique d'ordre géométrique, le nombre des participants et l'extravagance des poses allant croissant. Vincent Corpet a scrupuleusement suivi la méthode sadienne. Chacun de ses dessins _ cinq par journée donc _ représente une figure. Les premiers demeurent assez simples, les derniers sont de plus en plus elliptiques, de plus en plus déconcertants. Des uns aux autres, ni le format circulaire ni la technique _ crayon et gomme sur papier _ ne changent, de sorte qu'exposés tous ensemble ils composent une très longue et très régulière frise en noir et blanc.

Sans concessions

Devant eux, plusieurs réactions sont possibles. La plus prévisible s'en tient à un réflexe moral. Ces images sont obscènes, elles montrent l'inacceptable, elles offusquent la pudeur et l'amour du prochain. Il faut donc s'abstenir de regarder. C'est, évidemment, la solution de facilité. La deuxième attitude procède à l'inverse et célèbre l'audace de l'artiste et son mépris des usages et des conventions. Elle n'aide guère plus que la première à l'intelligence de l'œuvre, plaquant un commentaire hâtif sur un travail dont l'analyse exige du temps et presque de l'endurance.

Mieux vaut sans doute s'en tenir d'abord aux dessins eux-mêmes. Confronté de son propre chef à des difficultés extrêmes en raison du sujet qu'il s'était fixé, Corpet les a vaincues une à une. L'étude de l'anatomie, la suggestion du mouvement, le clair-obscur des caves et des chandelles, les expressions contrastées de l'extase et de l'effroi, les découpages auxquels oblige l'emploi d'un format rond, la juxtaposition des plans rapprochés et de la perspective ont été maîtrisés simplement, sans que la virtuosité l'emporte, sans que se développe une façon de maniérisme contemporain. A la joliesse qu'affectionnent la plupart des illustrateurs des textes érotiques, surréalistes compris, à l'élégance frelatée de l'imagerie affriolante, il ne concède rien.

Au reste, il ne cherche ni à séduire ni à troubler. Sa volonté est autre, et fort au-dessus. Il veut analyser et édifier, forcer à voir, obliger à garder les yeux ouverts face à ce qu'ils préféreraient ne pas connaître. Il veut refaire dans le dessin ce que Sade accomplit dans l'ordre du récit, une opération parfaitement réglée et rationelle de mise à nu. Il procède avec méthode à l'inventaire des passions les moins avouables et des désirs les mieux cachés. Il se fait, avec une apparente neutralité, l'archiviste de l'indicible. Vous espériez être émoustillé par une démonstration de voyeurisme ? Quittez cet espoir. Vous qui entrez dans cette salle, abandonnez toute espérance. Une à une, les illusions tombent et les mauvaises pensées prolifèrent. Ce que l'on nomme l'âme humaine est ainsi faite qu'elle imagine de pareilles visions et qu'elle peut les considérer sans frémir. Elle peut même les faire devenir réalité. L'histoire le démontre jusqu'à la nausée. Corpet le redit, après Sade, avec un flegme blessant. Dans la composition de sa divine comédie, il a commencé par les cercles inférieurs.

Il est permis de refuser cet art impitoyable et passablement inhumain. Mais il ne saurait être question de méconnaître les qualités du dessinateur, l'ampleur hors du commun de l'œuvre accomplie, sa force, sa cohérence et son absolue singularité. Tout ce qui désigne le grand artiste, autrement dit.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, 75006 Paris. Tél. : 47-03-50-00. Jusqu'au 6 novembre.**

DANSE

Les ballets de Kurt Jooss reconstitués à l'Opéra du Rhin

Une force intacte

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Le soir même où allait débuter la guerre du Golfe, en janvier 1991, le Ballet du Rhin dansait, à Mulhouse, *la Table verte*, pamphlet antimilitariste d'un chorégraphe allemand célèbre dans les années 30 : Kurt Jooss (1901-1979). C'était une charge poignante et sèche contre la guerre, où se croisent les politiciens incapables d'agir, les mères suppliantes, les soldats automates, les réfugiés, les profiteurs. Sous-titrée « Danse macabre », cette chorégraphie en huit actes secoue les consciences. Créée le 3 juillet 1932, au Théâtre des Champs-Elysées, dans le cadre du concours international de danse, *la Table verte* avait gagné sans peine le premier prix. Deux ans plus tard, Kurt Jooss avait dû quitter l'Allemagne pour l'Angleterre. On lui avait demandé de dénoncer les juifs de sa compagnie.

Cette décision fut prise sans coup férir, en pleine gloire. Kurt Jooss se trouvait alors à la tête de cette fameuse Folkwangschule d'Essen, l'un des berceaux de la danse dite expressionniste, du ballet-théâtre. Il n'attendit pas de voir s'il pouvait trouver sa place sous le régime nazi. Rudolf Laban, son maître, théoricien du mouvement dans son rapport avec les autres arts, inventeur d'une notation qui porte son nom, accepta d'être nommé directeur de la danse, un poste dépendant du ministère de la propagande. Dupe des véritables intentions d'un gouvernement qui ne cherchait qu'à embrigader les esprits, il fut destitué dès 1937, et son œuvre, interdite. Il alla rejoindre Kurt Jooss à Dartington, près de Londres.

Un travail étendu sur quatre années

Outre *la Table verte*, le Ballet du Rhin a reconstitué trois autres chorégraphies de l'Allemand : *Pavane pour une infante défunte*, *la Grande Ville*, et *Un bal dans le Vieux Vienne*. Des danses porteuses d'idées, nourries de la réalité sociale, ni narratives ni surchargées. Kurt Jooss cherche le geste juste, toujours le plus simple, celui qui va « concentrer l'essentiel » d'un sentiment, d'une situation. Ainsi de la merveilleuse *Pavane pour une infante défunte*, qui date de 1929, et que Jooss dédia à Rudolf Laban pour fêter ses cinquante ans.

Six minutes pour exprimer toute l'orgueilleuse indifférence des puissants face à l'infante, trop jeune, qui meurt de n'avoir pas su qu'on n'échappe pas aux règles de sa caste. Mères engoncées dans des robes cramoisies, chevaliers bardés d'armures stylisées, proches des géométries du Bauhaus, fraises blanches maintenant les têtes levées. Il suffit à ces grands d'Espagne de modifier, par quelques marches raides, leur ordonnancement pour, à chaque fois, casser le mouvement aérien et libre de la jeune fille. Pour l'encercler, l'étouffer. Tout est dit de l'ordre, du désordre, du fascisme naissant. Une tension sourde, hypnotisante est portée par la musique de Ravel et par le bruit menaçant des étoffes crissant à chaque pas.

La Grande Ville et *Un bal dans le Vieux Vienne*, toutes deux créées en 1932 à l'Opéra de Cologne, mettent également en scène des comportements sociaux mais avec humour et dérision. Dans *Un bal*..., les mères de famille avancent comme on recule, en position de défense, le tutu long pointé en avant, quand leur progéniture ne fait pas le bon choix. Dans ces deux ballets, Kurt Jooss mêle les danses de salon et les danses populaires à sa chorégraphie.

Les fox-trot de *la Grande Ville*, dégingandés, mécaniques, urbains, chics, se mesurent à la valse musette, plus sentimentale, qui tient les couples enlacés. Les hommes portent des casquettes, les femmes des tabliers. Qu'une jeune prolétaire soit soudain épatée par le bourgeois, qu'elle quitte son milieu, elle sera séduite et abandonnée. Des vagues de fox-trot et de valses viennent à tour de rôle envahir la scène.

Pour ce cycle de reconstitutions, fruit d'un travail étendu sur quatre années (1991-1994), Jean-Paul Gravier, directeur du Ballet du Rhin depuis 1990, a fait appel aux compétences de la danseuse Anna Markard, fille de Kurt Jooss, née en 1931, aujourd'hui installée à Amsterdam. Herman Markard, son mari, s'est chargé de l'adaptation des costumes et des éclairages aux tissus et aux techniques actuelles. Que les danseurs manquent encore d'intensité dramatique paraît secondaire face à ces ballets de légende qui reprennent vie sous nos yeux. On s'amuse à comparer les jeunes interprètes du Ballet du Rhin aux photographies de l'époque. A l'expression tragique d'Aino Siimola, belle Estonienne, femme de Kurt Jooss. A Kurt Jooss, lui-même, petit homme rebondi, au crâne dégarni, foudroyant d'énergie.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Opéra de Strasbourg, jusqu'au 5 octobre, 20 heures. La Filature à Mulhouse, les 7 et 8, 20 h 30, le 9 à 19 heures. Théâtre municipal de Colmar, le 15 à 20 heures, le 16 à 15 heures.**

L'annulation d'un vernissage dans le Tarn

Tumulte à Carmaux autour de Jean Jaurès

CARMAUX
de notre correspondant

L'Institut d'études occitanes et la fédération des foyers ruraux du Tarn voulaient célébrer, à Carmaux, Jean Jaurès, *lo nostre Joanon*. Papillion, artiste paysan aveyronnais, a saisi l'occasion pour présenter une composition, avec l'ambition de susciter *« une émotion forte qui fasse réagir autour du thème de la mémoire »*. Pas de doute, son cercueil ouvert, posé sur un drapeau rouge, chargé de bois carbonisé, de pelles de mineurs et fleuri de roses rouges a atteint son objectif. Ou plutôt l'a dépassé puisque le maire socialiste de Carmaux, Jacques Goulesque, qui prêtait son centre culturel, inauguré en 1993 par le président Mitterrand, a reçu l'œuvre *« comme une insulte »* : *« Avec ce bouquet de roses rouges, c'est le socialisme qui est enterré »*, a-t-il déclaré.

Très choqué, le maire a réuni le conseil municipal et, dès jeudi 29 septembre, la manifestation était purement et simplement annulée. Des élus, seuls deux communistes (sur cinq) ont voté *« pour la liberté de création et l'indépendance des artistes »*. Samedi 1er octobre, en lieu et place du vernissage, le maire et les artistes se sont opposés dans un dialogue de sourds. Le premier a revendiqué sa qualité d'ancien instituteur qui *« a enseigné la morale et la tolérance, mais qui ne peut admettre l'insulte et la provocation »*. Les seconds ont rétorqué que lorsqu'*« un lieu de culture devient un lieu de culte, c'est la porte ouverte à tous les intégrismes »*. Et le maire que, en gardien du temple, de conclure : *« Je revendique. Allez faire ça ailleurs. Pas dans la maison de Jaurès. »*

Désormais, c'est le peuple carmausin qui devra trancher *puisque le maire va faire exposer*, sur la place Gambetta, des agrandissements photographiques des œuvres refusées. En attendant le verdict de la *vox populi* locale, l'écrivain occitan Claude Afranc, très enflammé, dénonce : *« Les créateurs de la région n'ont pas pu s'exprimer. Et dans le florilège de cette bataille d'*Hernani, *façon* arte povera, *c'est une décision policière que n'aurait pas supporté Jaurès. Vous l'assassinez pour la seconde fois. »* Réponse d'un ami du maire : *« Papillion, n'as-tu pas peur d'être éphémère ? »*

JEAN-PIERRE BARJOU

Mis en vente par Sotheby's

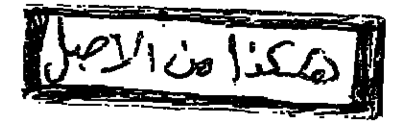
Un trente-sixième « de La Tour » ?

Un nouveau tableau va-t-il *s'ajouter à la liste fort courte* des œuvres de Georges de La Tour *(1593-1652) – soixante-*seize –, dont trente-cinq seulement *sont reconnues* avec certitude. Sotheby's, la firme anglo-saxonne de ventes aux enchères, vient en effet d'annoncer la mise en vente d'un *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, que ses experts attribuent au peintre lorrain.

Retrouvé à la suite d'un *héritage dans une demeure* de la région du nord de l'Ile-de-*France et faisant partie d'une* indivision, ce tableau avait *intrigué ses propriétaires, qui* ont décidé de consulter directement Hugh Brigstocke, expert en tableaux anciens de Sotheby's à Londres, ancien conservateur de la National Gallery d'Edimbourg et grand spécialiste de la peinture française du XVIIe. Pour ce dernier, aucun doute n'était possible : il s'agit bien d'un tableau de Georges de La Tour, non répertorié, rarissime, car très « caravagesque », c'est-à-dire peint à la lumière naturelle et *ne présentant* aucune source de lumière artificielle, bougie *ou torche. Tout, dans Saint-Jean-Baptiste dans le désert indique, selon Hugh* Brigstocke, la main de Georges de La Tour : la physionomie de la tête du jeune saint, le modelé net de son épaule *droite*, ainsi que de son genou gauche et le clair-obscur de l'ensemble.

Cette huile sur toile (81 cm × 101 cm) sera mise en vente au Sporting d'Hiver de Monaco le 2 décembre 1994. *Elle pourrait, selon Sotheby's*, se vendre entre 25 et 30 mil*lions de francs sur le marché* international, mais vient d'être interdite de sortie de France pendant trois ans. Toutefois, le *Saint Jean-Baptiste* pourrait quitter exceptionnellement la France pour être exposé à New-York et à Londres, avant sa mise aux enchères. Le dernier achat d'un La Tour remonte à 1988 : un *Saint Thomas* avait été acquis 32 millions de francs *par le Louvre à la suite d'une* souscription publique que le *ministère des finances avait* complétée à hauteur de 8 mil*lions de francs. En 1985, la* dernière enchère publique, pour un tableau de La Tour, *le Souffleur à la pipe*, avait atteint, à Drouot, la somme de 8,5 millions de francs.

THÉÂTRE : mort de l'acteur comique Jean-Jacques. – Nous apprenons la mort, survenue le 25 septembre, de l'acteur comique de boulevard Jean-Jacques. Il était âgé de soixante-neuf ans. De son vrai nom Jean-Jacques Guillaume, cet acteur avait beaucoup tourné en régions et avait assuré de très nombreux petits rôles, en particulier lors de la reprise de *la Cage aux folles*, dans les années 70. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Dixième jour de grève à RFI

« Si c'est pour le journal, c'est non ! »

Huit heures, mardi 4 octobre. A la rédaction de RFI (Radio France Internationale), au quatrième étage de la Maison ronde à Paris, le journaliste chargé des « petits matins » passe deux portes battantes et se dirige vers le studio. Pour la forme. Dans le couloir, le piquet de grève des techniciens veille, nuit et jour. Un barrage de chaises et cinq sourires joviaux : *« si c'est pour le journal, eh bien c'est non ! »*

Pas de journal, pas de programmes : depuis le 25 septembre, *date à laquelle à débuté* la grève des techniciens, assistants et réalisateurs de RFI, la radio mondiale n'offre à ses auditeurs que des rediffusions (*le Monde* du 30 septembre). Lundi 3 octobre, les journalistes ont à leur tour décidé d'entrer en grève, (50 voix pour, 14 contre, 12 abstentions). Les non-grévistes ont compris, de toute façon, qu'on ne forçait pas un piquet de grève et préparent chaque heure un journal qu'ils ne liront pas. A la direc*tion, on reconnaît que le conflit* est *« dur ». « Depuis dix sept ans que je suis là, je n'avais jamais vu ça »* confie un membre de l'encadrement non-gréviste.

La présentation des nouveaux programmes par André Larquié, PDG de RFI, mardi 4 octobre, au musée du Jeu de Paume à Paris, a été annulée *in extremis*.

Les revendications au départ, étaient un peu floues. Invités par l'intersyndicale CFDT, SNJ, *SNJ-CGT, à les jeter sur le* papier, au lieu de *« traîner à la cafet »*, *les journalistes réclament* aujourd'hui aussi bien *« une augmentation de salaires supérieure au 1 % prévu »* que des perspectives de carrière et *« la propreté dans les bureaux et les toilettes notamment en fin de semaine »*. En dix jours de grève, les techniciens, eux, ont eu le temps de peaufiner leurs demandes. Ils réclament des *« possibilités d'accès à la grille B 21 » qui leur est aujourd'hui interdite. A RFI, « on naît B15 et on meurt B15 »* résume le piquet. La direction a négocié de nombreux passages au cas par cas. *« Mais pour un passage automatique, c'est non »,* confie Eric Baptiste, directeur général de la station.

Aujourd'hui, parmi les journalistes, beaucoup commencent à s'inquiéter des conséquences de cette longue grève. Le matin, raconte-t-on ici, Africa n° 1 ouvre son antenne, avec un joyeux : *« bonjour aux auditeurs de RFI ».* La rédaction et les tech*niciens ont demandé à la direc*tion *« des négociations paritaires pour la diffusion d'un programme minimum »,* explique un délégué SNJ. *« Je demande pour ma part que ce piquet soit levé,* répond M. Larquié. *Il n'est pas questions que ce piquet choisisse qui présentera les bulletins, et qui ne les présentera pas. »*

Ar. Ch.

Problèmes techniques mais bons résultats de vente

« Bilan mitigé » après le lancement de la nouvelle formule de « Libération »

La direction de *Libération* dresse *« un bilan mitigé »*, une semaine après le lancement, lundi 26 septembre, de la nouvelle formule du quotidien, marquée par des problèmes techniques qui ont *considérablement retardé la distri*bution, notamment en région pari*sienne. L'utilisation de la couleur,* la forte pagination (de 70 à 80 pages), le changement de format qui oblige à un réglage de la machine après le tirage de *la Tribune-Desfossés*, également imprimée au Centre d'imprimerie de la Presse parisienne (CIPP) de Saint-Denis, compliquent l'impression de *Libération*.

En dépit de ces nombreuses difficultés techniques, les résultats de la diffusion sont en hausse. D'après les premières estimations des NMPP, les ventes dans la capitale et ses environs les plus proches ont atteint 93 000 exemplaires le lundi 26 septembre – jour du lancement –, 111 000 le *mardi* (1), *98 000 le mercredi*, 88 000 le jeudi, 79 000 le vendredi et *61 000 le samedi*, alors qu'elles s'échelonnaient au cours de la semaine précédente de 55 000 à 59 000, et à 44 000 exemplaires le samedi. Les premiers chiffres de ventes globales au niveau national ne sont pas encore disponibles. *Libération* vise en cinq ans une diffusion moyenne de 240 000 exemplaires contre 170 000 en 1993.

La nouvelle formule suscite de véritables débats sur le répondeur ou le serveur Minitel du journal, entre les partisans qui se félicitent du risque pris par la direction et les déçus déroutés par une présentation qu'ils jugent confuse.

Pour sa part, Jean-Louis Peninou, directeur général de *Libération*, se félicite de *« ce débat très positif, de ces points de vue dont on tient compte pour améliorer la formule ».*

Si certains trouvent *« ce Libé 3 absolument génial » – J'attendais ce type de quotidien depuis longtemps »,* remarque un lecteur –, une majorité déplore les *Libé* d'antan, que ce soit celui des années 70 ou celui des années 80 : *« Ce n'est plus le copain qu'on met dans la poche, mais un journal qu'on achète et qu'on ne lit pas »*, explique un déçu.

(1) *Lundi 26 septembre, le Monde* a vendu 92 300 exemplaires (+ 2 000 par rapport au lundi précédent), *le Figaro* 112 000 (+ 5 000), *InfoMatin* 31 500 (+ 4 000) ; Mardi 27 septembre : *le Monde*, 93 500 (+ 2 000), *le Figaro*, 66 000 (+ 3 000), *InfoMatin*, 30 700 (+ 8 000).

DANS LA PRESSE

Le questionnaire Balladur

Le Figaro (Ivan Rioufol) : « Édouard Balladur est condamné à ne pas décevoir. On ne peut jouer avec la confiance d'une jeunesse déboussolée. Surtout à quelques mois d'échéances électorales. Or, visiblement, elle attend beaucoup des pouvoirs publics. Trop sans doute. Au point que le succès de la consultation peut se révéler un piège pour le gouvernement. Celui-ci, en effet, est contraint à l'immédiate efficacité. »

Libération (Nathaniel Herzberg) : « Une menace plane toutefois. Et si *les jeunes, eux, prenaient au sérieux ces propositions* ? Si, non satisfaits d'avoir écrit le volet jeunesse du programme *présidentiel du candidat* Balladur, ils réclamaient des engagements, des gages que le premier ministre ne pouvait leur donner ? Si le million et demi d'épistoliers qui a pris la peine de répondre au questionnaire éprouvait le sentiment d'avoir été floué, il pourrait bien le faire savoir. L'effet boomerang serait alors redoutable. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « En proposant un catalogue de mesures forcément populaires, le comité mis en place par Balladur a voulu montrer qu'il ne « trahissait » pas les jeunes et, sans doute, répondre aux critiques de ceux qui lui reprochaient de cautionner une opération de communication du pouvoir. Leur radicalisme risque de gêner Balladur, qui devra trancher d'ici à la fin du mois. Les onze experts auront flatté les jeunes sans s'exposer. Laissant au gouvernement le soin de gérer leurs probables désillusions. »

L'Humanité (Arnaud Spire) : « Certaines propositions du comité d'organisation de la consultation nationale méritent examen (...). Mais, en matière d'emploi, *s'il s'agit de procéder* à de nouvelles exonérations de charges sociales et d'insérer les jeunes *dans des activités* à *mi-temps*, l'expérience en a déjà été faite et on en connaît le résultat. Ce dont les jeunes *ont besoin*, c'est de *mesures* qui modifient fondamentalement le fonctionnement même de cette société. »

La République du Centre (Jacques Camus) : « Puisque les adultes, en mal d'imagination et pathétiquement impuissants, ne savaient que répondre aux angoisses des jeunes, ils leur ont demandé ce qui leur ferait plaisir. Démarche classique de parents désarmés qui croient réparer leur démission par un lot de consolation (...). Si l'on a bien compris, il faudrait, afin de résoudre les problèmes de la jeunesse, précipiter les adolescents dans l'âge adulte. Ce qui est une manière habile d'évacuer le problème. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Le résultat, s'il est décevant, peut fort bien se retourner contre l'initiateur de la manœuvre, d'autant que les souhaits des jeunes vont bien au-delà de quelques réformes symboles (...). Incontestablement, le premier ministre a repris la main et fait oublier le faux pas du CIP, mais gare au retour de manivelle si les espoirs étaient déçus. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « En abaissant l'âge de l'éligibilité ou *celui du vote pour* les élections municipales, en multipliant les consultations, on ne réglera pas tout mais on intéressera progressivement les jeunes. Et là encore, c'est en les traitant en responsables qu'ils se comporteront de façon responsable. »

Malgré une reprise des campagnes d'annonces dans les médias

Le chiffre d'affaires des agences de publicité pourrait diminuer légèrement en 1994

Alors que les investissements publicitaires des entreprises dans les médias ont repris (+ 5,5 %), l'activité des agences de publicité devrait se clore en 1994 par un chiffre d'affaires en réduction (– 1 %). L'emploi dans la publicité demeure fragile et les hausses de *salaires enregistrées en 1994* masquent de très importantes *disparités entre fonctions et entre* secteurs.

Après les fastes de la décennie 1980-1990, période au cours de laquelle l'augmentation de leur activité atteignait parfois des hausses supérieures à 10 % l'an, les publicitaires n'en finissent pas de ressasser la litanie de la crise. Alors que selon la Société d'études de la consommation, distribution et publicité (Sécodip), les investissements des annonceurs dans les grands médias auraient connu une amélioration de l'ordre de 5,5 % au premier semestre de cette année (*le Monde* du 26 septembre), *« la situation dans les agences est toujours très préoccupante »*, déplore Jacques Bille, vice-président et délégué général de l'Association des agences conseils en communication (AACC, qui regroupe la plupart des agences de publicité et de promotion).

M. Bille livre plusieurs chiffres à l'appui de sa démonstration : les agences ont enregistré un recul de leur activité de l'ordre de – 4 % entre le premier semestre 1993 et le 1er semestre 1994, ce qui devrait aboutir, fin 1994, à une activité étale (0 %) ou en léger recul (– 1 %). *Quant à la situation du* marché de l'emploi dans les agences, elle reste critique, puisqu'après les dégradations de 1992 et 1993 (– 4 % et – 8 %, respectivement), elle devrait se situer entre 0 % et + 1 %. Seul point réconfortant : une hausse de 4 % des salaires. Mais elle se traduit par une inégale répartition selon les fonctions et la hiérarchie des agences...

Selon l'AACC, le décalage entre la reprise des investissements dans les médias et le recul de l'activité des agences s'expliquerait par la loi Sapin. Depuis avril 1993, celle-ci interdit la rémmunération – souvent occulte – des agences par les médias. Résultat : le lien qui existait entre le volume d'espace média acheté et la rémunération des agences se trouve aujourd'hui rompu. *« Il y a eu d'abord un décalage, il y a désormais une véritable déconnexion »*, souligne Jacques Bille. Cela explique la piètre performance des agences, d'autant que le premier semestre 1993 étant *antérieur à l'application de la loi* Sapin, le contraste entre l'*« avant »* et l'*« après Sapin »* est encore plus accusé. Ainsi, la *comparaison* de l'activité des agences, entre le deuxièmetrimestre 1993 et celui de 1994 fait apparaître un chiffre en recul de – 3 % au plus.

Cette année, la marge brute totale des agences de publicité qui avaient perdu 800 millions de francs en 1993, devrait se stabiliser à 7,2 milliards de francs en 1994. Cette *« amélioration médiocre »*, selon les termes du syndicat des agences, a pour origine l'insuffisante rémunération des agences par les annonceurs. Victimes de la crise, ces derniers ont tout juste maintenu, voire diminué, les prestations de leurs agences-conseils. Ce qui a engendré une autre polémique. Pour rattraper le manque à gagner, les agences ont ouvert le front des droits d'auteur pour inciter les *annonceurs à mieux rémunérer la* matière grise. Sans grand succès *jusqu'à maintenant*.

Stabilisation de l'emploi

C'est dans ce climat morose que s'inscrivent les données sur l'emploi. 1994 devrait être une année de stabilisation après la tempête, l'AACC tablant sur sur un solde net d'emplois compris entre 0 % et 1 %. En 1992 et 1993, 1 000 postes ont été supprimés, sur un total de salariés dans la publicité estimés à 10 000. Pour l'AACC, *« l'hémorragie devrait s'arrêter »* : au delà, les agences sont dans l'impossibilité de *« rogner »* encore sur leurs effectifs.

Le syndicat, qui a participé à la *création d'une antenne « Emploi »* et y a investi en 1993 quelques 500 000 francs, a pu faire réembaucher 600 personnes et observe une remontée des offres depuis septembre (une dizaine par jour). Mais tout en espèrant que des subventions du ministère du travail relaieront cette *« procédure d'urgence »*, et en mettant l'accent sur ce léger mieux, l'AACC note toutefois qu'il s'accompagne d'une restructuration au sein des agences. Celle-ci les a conduites à employer moins de collaborateurs, mais souvent plus expérimentés et donc mieux payés (*« le Monde radio télévision »* daté 3-4 avril). Ce qui a profité aux créatifs et commerciaux de haut niveau mais a joué au détriment des postes de niveau intermédiaire (administration, gestion).

L'observation des salaires corrobore cette donnée. Après une baisse de 0,4 % en 1993, les salaires des publicitaires ont renoué avec les augmentations, puiqu'ils ont enregistré une hausse globale de 4 % (1). Mais ce sont essentiellement les domaines de la création, du commercial, des médias et de l'achat d'espace, et les postes les plus qualifiés des secteurs administratifs et financiers (ceux du haut de l'échelle) qui bénéficient des augmentations les plus fortes. La hausse atteint ainsi 15 % pour les directeurs de création (soit un salaire fixe annuel moyen de 773 000 francs), 12 % pour les directeurs internationaux, tout puissants dans la hiérarchie commerciale (762 000 francs), et 14 % pour les directeurs administratifs et/ou financiers (552 000 francs).

A contrario, les échelons intermédiaires ne profitent guère de l'embellie : les directeurs commerciaux n'ont bénéficié que de 1,4 % d'augmentation tandis que les directeurs de clientèle voient leur salaire reculer de presque 6 %, après une première baisse de 4 % en 1993, comme les directeurs et chefs de production.

Consciente de la *« réputation d'opulence »* de la planète publicité, l'AACC tente d'atténuer cette image en comparant les salaires accordés, pour un poste *similaire, chez un annonceur et* dans la publicité, en se fondant sur les *montants établis par trois titres* de la presse spécialisée (*l'Expansion, Challenge, l'Entreprise*). Le salaire est toujours plus élevé chez l'annonceur, l'écart étant de 40 % de plus entre le poste de chef de produits senior chez un annonceur (373 000 francs) et celui de chef de publicité 1re catégorie en agence (206 100 francs). Difficile de dire si cela mettra définitivement un terme au mythe du publicitaire grassement payé. Mais cela devrait alimenter de nouveaux thèmes de débat et de polémique entre les annonceurs et leurs agences.

J.-E. A. et Y.-M. L.

(1) Portant sur les salaires du mois d'avril 1994, l'étude de l'AACC porte sur un échantillon de 2 909 personnes réparties dans 46 agences.



Le renouveau de l'industrie automobile allemande

Daimler Benz, après de fortes pertes en 1993, a retrouvé son équilibre. Son directeur financier, Gerhard Liener, explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que le groupe allemand aura supprimé 78 000 emplois en trois ans et demi mais que les syndicats ont compris la gravité de la situation.

■ BÉNÉFICES. Volkswagen est de retour. Après avoir atteint le creux de la vague en 1993, le groupe devrait être à nouveau bénéficiaire en 1994. Les commandes de la petite Polo, présentée en première mondiale au Salon de la Porte de Versailles à Paris, seraient deux fois plus importantes que prévues. A l'occasion du Mondial de l'Automobile de Paris, Ferdinand Piëch, président de Volkswagen, précise sa stratégie.

« Nous avons réinventé Daimler-Benz »

nous déclare Gerhard Liener, le directeur financier du groupe de Stuttgart

« Après une année 1993 catastrophique, marquée par des pertes opérationnelles de 3,3 milliards de deutschemarks (1), Daimler-Benz a retrouvé l'optimisme, avec un profit opérationnel de 926 millions de deutschemarks pour les six premiers mois de l'année 1994. Comment expliquez-vous ce retournement spectaculaire ?

– J'ai appris qu'en chinois le symbole du mot « crise » et celui du mot « chance » se ressemblent. Nous avons, grâce à la brutalité de la crise économique, réinventé notre entreprise et nous sommes encore en train d'y œuvrer. Et si le redressement de nos résultats a été si rapide, c'est parce que nous avons obtenu un énorme succès grâce à la nouvelle classe C de Mercedes : jamais aucun modèle n'avait rencontré un tel accueil enthousiaste sur les marchés, y compris aux Etats-Unis et au Japon.

– Quelles ont été les principaux changements de structure adoptés au cours des derniers mois ?

– La mesure la plus spectaculaire, et aussi la plus importante sur le plan de la réduction des coûts, aura été la suppression de 78 000 emplois entre la mi-1992 et la fin 1995, en Allemagne comme à l'étranger. Ce chiffre énorme correspond à 20 % de l'ensemble de nos effectifs et nous aura permis de réaliser des économies de 9 à 10 milliards de deutschemarks par an. Cette décision nous a placés sous les feux de la rampe, parce que c'est la première fois depuis 1945 que Daimler-Benz supprime des emplois. C'est comme si nous avions brisé un tabou.

– Comment cela se traduit-il dans le climat social de l'entreprise ?

– Le climat n'est pas délétère, parce que nous avons, du côté des syndicats, des gens très raisonnables, qui ont compris la gravité de la situation.

– Prévoyez-vous d'autres suppressions d'emplois, au-delà des 78 000 annoncées ?

– Je ne peux pas l'exclure, même si, dans certains secteurs de notre activité, comme l'automobile, nous allons sans doute à nouveau procéder à des embauches. En 1994, nous allons produire 600 000 voitures. Ce chiffre sera de 1 million à la fin du siècle, il faudra donc construire de nouvelles usines et avoir recours à de la main-d'œuvre supplémentaire.

– De nouvelles usines en Allemagne ?

– Non, sans doute ailleurs. En Europe, nous ne possédons pas encore d'unités de production en dehors de l'Espagne. La France offre des possibilités très intéressantes.

« Nous sommes devenus plus humbles »

– Le redressement du groupe va-t-il se poursuivre au cours des prochains mois ?

– Le retour aux profits va se confirmer, même si certaines de nos activités, comme l'aéronautique, avec Deutsche Aerospace (DASA), ne quitteront le rouge qu'en 1995.

– Vos résultats le prouvent : Daimler-Benz tire encore l'essentiel de ses ressources de l'automobile. D'autres entreprises allemandes, comme Veba ou Mannesmann, paraissent avoir évolué plus vite que vous en délaissant leurs activités traditionnelles pour s'engouffrer dans le marché des télécommunications...

– L'automobile, c'est vrai, représente les deux tiers de notre chiffre d'affaires. En 2020, cette part sera encore de 55 à 60 %. Mais d'autres branches de nos activités vont évoluer plus vite ; je pense à Airbus, à la micro-électronique, aux chemins de fer. Quant aux télécommunications, nous y sommes présents puisque nous produisons et exploitons des satellites de communication, et que nous sommes, avec Debitel, un des premiers prestataires de service pour le téléphone mobile.

– La philosophie de l'entreprise va-t-elle changer avec le départ d'Edzard Reuter et l'arrivée à la tête du groupe, en mai 1995, de Jürgen Schrempp, actuel président de DASA ?

– Le départ d'Edzard Reuter ne changera rien aux grandes lignes qu'il a lui-même définies en procédant à l'élargissement des activités du groupe au milieu des années 80. L'intégration de ces nouvelles branches, en particulier l'aéronautique, prend plus de temps que prévu, mais la philosophie ne change pas. Quant à Jürgen Schrempp, c'est surtout un homme d'action, et moins un visionnaire comme Edzard Reuter.

– On parlait beaucoup l'an dernier des défauts de compétitivité de l'Allemagne. Ce débat autour du « Standort Deutschland » a perdu en intensité ces derniers temps. Cela signifie-t-il que les choses ont changé ?

– L'Allemagne est en train de redevenir compétitive. Bien sûr, beaucoup de produits, en particulier dans la micro-électronique, vont disparaître d'ici au profit de l'Asie. Mais je crois qu'un grand nombre de gens en Allemagne ont compris que l'époque où nous nous croyions les meilleurs sans nous poser de questions est finie. Nous sommes devenus plus humbles. « Made in Germany » n'est plus une formule magique. Et je vois apparaître une nouvelle génération de jeunes gens qui, contrairement à celle qui l'a précédée, retrouve le goût du travail et les valeurs qui étaient les nôtres après 1945.

– Quel bilan tirez-vous de l'introduction du titre Daimler-Benz à la Bourse de New-York ?

– Nous sommes allés à la Bourse de New-York pour avoir accès au plus grand marché de capitaux du monde, et parce que nous nous considérons comme une entreprise mondiale, un *global player*. Nous réalisons 18 % de notre chiffre d'affaires en Amérique du Nord, et cette part va augmenter. Cette initiative nous a attiré beaucoup de critiques en Allemagne, parce que nous avons dû adopter les méthodes comptables américaines, qui sont beaucoup plus répandues dans le monde que les nôtres, et qui nous ont permis d'entrer à la Bourse de Singapour et bientôt à celle de Shanghaï. Ces méthodes font apparaître beaucoup plus précisément que les méthodes allemandes les variations de vos résultats. En Allemagne, nous avons pour tradition de négliger les actionnaires, et de ne pas les informer autant qu'aux Etats-Unis de l'évolution de l'entreprise. Cela doit changer. Notre initiative y contribuera. D'ailleurs, dès l'année prochaine, la Deutsche Telekom et la Lufthansa vont faire la même chose que nous et entrer à la Bourse de New-York. Pour l'instant, 8 % de notre capital sont détenus par des investisseurs américains, mais cette part va augmenter.

Percée en Chine avec Mitsubishi

– Où en est votre coopération avec Mitsubishi ? Vous échangez régulièrement des cadres, mais allez-vous au-delà ?

– Nous allons bien au-delà, même si cela passe relativement inaperçu. Notre dernière rencontre avec les dirigeants de Mitsubishi a eu lieu le 14 septembre à Nagasaki. Par ailleurs, un groupe de travail se réunit deux fois par an pour faire avancer les dossiers. La coopération la plus importante concerne notre filiale TEMIC, qui s'est associée avec Mitsubishi Electric dans les circuits intégrés, destinés à l'électronique grand public mais aussi à l'automobile. L'avantage de cette coopération, pour nous, est qu'elle nous offre la possibilité d'avoir accès aux dernières générations de semi-conducteurs au même prix que le fabricant. Notre prochain projet concerne la Chine, où nous espérons réaliser, ensemble, une percée sur le marché automobile. »

Propos recueillis par LUCAS DELATTRE

(1) Un deutschemark vaut actuellement 3,40 francs.

La fierté retrouvée de Volkswagen

Il avait été l'un des derniers constructeurs automobiles européens à voir venir la récession et à se restructurer devant la poussée des Japonais. L'année 1993 en portait les conséquences : 1,9 milliard de marks de pertes. Moins de douze mois plus tard, Volkswagen a repris son envol. Le *« canard aux ailes engluées »*, décrit par Ferdinand Piëch au Salon automobile de Francfort en octobre 1993, s'est refait une santé. Le groupe devrait être bénéficiaire en 1994. Sur les quatre marques du groupe (Volkswagen, Audi, Seat et Skoda), seules deux, l'espagnol Seat et le tchèque Skoda, seront encore dans le rouge cette année, avant un retour à l'équilibre en 1995, affirme Ferdinand Piëch.

La firme a été soumise au régime de fer du Dr Piëch et de son adjoint Igniacio Lopez. Mais les restructurations et la mise au point d'une nouvelle stratégie ont porté des fruits.

Désormais, l'ensemble des modèles du groupe seront bâtis autour de quatre « plateformes », au lieu de 16 actuellement. Les deux premières, qui formeront les deux extrémités de la gamme, sont déjà en production : il s'agit de l'Audi A8 et de la Polo. La troisième, l'A4, sortira des chaînes cette année. Et la quatrième, la nouvelle Golf, sera fabriquée dès 1996. Cette stratégie permettra d'atteindre plus rapidement des économies d'échelle et donc d'abaisser les coûts. Au lieu de produire des séries de 300 000 unités par an, comme c'est le cas actuellement, le groupe VAG prévoit de produire annuellement, dès l'an 2000, un million de Polo (plateforme confiée à sa filiale Seat), deux millions de Golf (Volkswagen), un million d'Audi 4 et autant de Audi 8. Soit 5 millions de véhicules par an à la fin du siècle, contre environ 3 millions actuellement. Les véhicules d'une même plateforme ne se ressembleront pas extérieurement : *« toutes les pièces visibles seront différentes ; mais les pièces cachées, qui représentent 80 à 90 % du total, seront les mêmes »* explique Ferdinand Piëch. *« Le coût économisé en supprimant 12 plateformes nous permettra d'investir dans dix carosseries de plus, c'est-à-dire d'en produire 30 au lieu de 20 »* ajoute-t-il.

Les efforts de productivité entrepris contribueront aussi à abaisser le prix de revient des automobiles. A cet égard, *« nous avons fait 20 % du chemin »* précise le président du groupe, dont les effectifs sont passés de 273 000 personnes en 1992 à 250 000 aujourd'hui, qui travaillent en Allemagne 28,8 heures par semaine. Les améliorations à venir ne devraient plus exiger de suppressions massives d'emploi. Il s'agira plutôt d'augmenter la production à effectif constant.

Pas de nouvelle usine en Europe

« Il fallait 33 heures pour fabriquer une Golf. Il faut 14,1 heures pour fabriquer la nouvelle Polo ; et il ne faudra plus que 7 heures pour faire la future petite voiture urbaine qui sortira des chaînes dans deux ans ». Fabriquée à partir de la plateforme Polo au siège, à Wolfsburg, cette petite voiture coûtera 20 % moins cher que la Polo. Elle n'aura à priori pas de moteur électrique. Le Dr Piëch n'y croit pas, tant que les batteries n'auront pas une meilleur autonomie et une meilleure durée de vie.

Malgré l'augmentation de la demande (les commandes de la Polo seraient deux fois supérieures aux prévisions), Volkswagen n'envisage pas de créer de nouvelles capacités de production, en Europe ou en Amérique du Nord. *« Nos capacités sont utilisées à 80 % »*, explique M. Piëch, *« et on peut fonctionner à 120 % en faisant tourner les usines 6 jours par semaine avec trois équipes »*. Au niveau de la distribution, la logistique sera unifiée pour les quatre marques.

Fort de cette nouvelle stratégie, Ferdinand Piëch, compte sur les seules forces de son groupe pour conquérir le monde. Ces quelques rares alliances actuelles ont un bilan mitigé. La coopération avec Ford au sein d'Autolatina en Amérique latine a du plomb dans l'aile. La stratégie des plateformes n'est pas propice aux collaborations, qui nécessitent que chacun des partenaires *« ouvre ses livres »* à l'autre. Mais M. Piëch, en position de force, ne s'en émeut pas : *« nous avons 40 % du marché brésilien, et Ford n'en a que 11 à 12 % »*. En Europe, les chiffres de production du monospace fabriqué aussi avec Ford et présenté pour la première fois au Mondial de l'Automobile, seront sans doute revus à la baisse.

Volkswagen se suffisant à lui-même, pas question donc de coopérer avec Renault, ni même d'entrer au capital de la firme au losange lors de sa privatisation. D'autant que les cultures des deux groupes sont trop différentes, estime le Dr Piëch : *« Renault se concentre sur l'Europe, alors que nous pensons qu'il est important d'être global et en particulier d'être présent sur le marché américain... La Formule 1, ce n'est pas le marché du futur !... Les Japonais sont des partenaires stimulants. Si on ne peut gagner contre eux, on ne peut gagner contre les Chinois, les Coréens qui sont moins chers, mais aussi intelligents. Je ne vois pas cet état d'esprit chez Renault»*.

ANNIE KAHN

Les immatriculations françaises ont augmenté de 11,6 % en septembre

Le marché automobile français a progressé de 11,6 % en septembre 1994 par rapport à septembre 1993 avec 137 430 immatriculations, selon des statistiques publiées mardi 4 octobre. Ce résultat porte à 13,8 % la hausse du marché pour les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1993. Les marques françaises se sont emparées de 61 % du marché, et n'ont progressé en volume que de 8,7 % , avec 83 850 immatriculations, alors que la progression des ventes des marques étrangères a été de 12,7 %.

Renault, en septembre, est arrivé en tête des ventes avec 43 620 immatriculations (+ 11,9 %) *et 31,7 % du marché*. Peugeot, avec 23 120 immatriculations (– 3,3 %), n'a occupé que 16,8 % du marché, alors que Citroën s'en est adjugé 12,4 % avec 17 060 immatriculations (+ 20,1 %). Au total, le groupe PSA Peugeot Citroën a progressé en septembre de 5,4 %.

HÔPITAUX : le taux directeur fixé à 3,8 % pour 1995. – Le taux directeur, qui détermine l'évolution des budgets hospitaliers, a été fixé à 3,8 % pour 1995, a annoncé lundi 3 octobre le ministère des affaires sociales. Légèrement supérieur à celui de 1994 (3,35 %), ce taux se veut plus réaliste : en avril, le gouvernement avait dû accorder une rallonge budgétaire de 825 millions de francs afin de financer la revalorisation de la grille salariale. Cette décision, souligne le ministère, *« permet de respecter intégralement les engagements de l'Etat en faveur des personnels »*, qu'il s'agisse des accords Durafour, Durieux et Rossinot ou de la généralisation des trente-cinq heures pour les agents hopitaliers travaillant de nuit. Les *« priorités sanitaires »* (prise en charge des malades atteints du Sida, plan périnatalité, urgences, notamment) pourront être financées, assure le ministère.

BUDGET

Le projet de loi de finances pour 1995

Le seuil de l'impôt sur la fortune va être relevé de 1,3 %

Le seuil d'imposition à l'ISF (*impôt de solidarité sur la fortune*) est fixé à 4 530 000 francs en 1995 dans le projet de loi de finances, dont le texte a été transmis, lundi 3 octobre, à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le seuil d'imposition pour 1994 ayant été fixé à 4 470 000 francs dans la loi de finances pour 1994 votée à la fin de l'année 1993 par le Parlement, le relèvement du seuil d'imposition est donc de 1,3 %, c'est-à-dire sensiblement moins que la hausse des prix prévue pour cette année et qui, selon les documents officiels, sera de 1,7 % en moyenne annuelle.

En proportion de la hausse des prix

Un communiqué du ministère du budget a précisé, lundi 3 octobre, que le relèvement des seuils des tranches d'imposition à l'ISF avait été effectué en proportion de la hausse prévisible des prix « hors tabac » en 1994, soit 1,4 %, et non *« en proportion de la hausse prévisible des prix en 1994, comme écrit par erreur dans les bleus budgétaires »*. Les tranches d'imposition à l'ISF sont ainsi relevées dans une proportion identique à celle des limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu des personnes. Le barème de l'ISF sera le suivant pour 1995 : 0,5 % pour la fraction de la valeur nette taxable du patrimoine comprise entre 4 530 000 francs et 7 370 000 francs ; 0,7 % entre 7 370 000 et 14 620 000 francs ; 0,9 % entre 14 620 000 et 22 690 000 ; 1,2 % entre 22 690 000 et 43 940 000 francs ; 1,5 % au-delà de 43 940 000 francs.

De plus, le projet de loi de finances prévoit de porter du 31 décembre 1994 au 31 décembre 1995 la faculté, pour les titulaires d'un PEP (plan d'épargne populaire) non imposables à l'impôt sur le revenu, de clore leur plan avant l'échéance imposée (huit ou dix ans), et cela sans perdre le bénéfice de la prime (1 500 francs par an au maximum).

Enfin, le projet de loi de finances prévoit que l'exonération du versement transports dont bénéficient les entreprises implantées dans les villes nouvelles et qui est affecté au financement des transports collectifs, sera limitée aux seules entreprises établies depuis moins de cinq ans.

A l'occasion de l'élection présidentielle

Jean Gandois préconise une « négociation globale » avec les syndicats

Jean Gandois, ancien PDG de Pechiney, candidat à la présidence du CNPF, a proposé, lundi 3 octobre, que soit organisée après l'élection présidentielle une *« négociation globale »* entre le patronat et les syndicats destinée à proposer *« de nouvelles garanties »* aux salariés. M. Gandois, qui était reçu par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), a souhaité qu'une telle négociation *« ne porte pas uniquement sur la flexibilité »* et permette de *« déterminer quel type de solidarité et quel développement économique nous voulons »*.

Le candidat à la succession de François Perigot – qui aura lieu au mois de décembre – entend éviter une *« confrontation entre défense des acquis sociaux et flexibilité maximale »* mais admet qu'*« une minorité du patronat n'est pas acquise à ce discours »*. Toutefois, il estime que la majorité des chefs d'entreprise *« est consciente qu'il ne pourra y avoir de prospérité tant que le niveau de chômage ne baissera pas »*. M. Gandois, qui préconise *« une remise à plat complète de la fiscalité »* et une très forte réduction des charges sociales, accepte néanmoins que cette dernière soit programmée en fonction de *« rendez-vous »* au cours desquels seraient évalués les effets des exonérations sur la situation de l'emploi.

COMMENTAIRE

La politique à l'heure du social

CERTES simplificateurs et *incomplets*, les thèmes résolument « sociaux » qui surgissent *à intervalles réguliers* de la précampagne présidentielle agissent *également* comme d'utiles révélateurs. Du *« nouveau contrat social »*, réclamé aussi bien par Jacques Chirac que par François Mitterrand, à la revitalisation du dialogue social voulue par Edouard Balladur, en passant par les digressions de Valéry Giscard d'Estaing sur la lutte contre le chômage, les plaidoyers des dirigeants politiques expriment finalement la même aspiration à un changement radical – mais imprécis – des règles du jeu social avec, comme fil conducteur, la recherche d'une politique de l'emploi enfin efficace. Désormais considérée comme le seul moyen d'y parvenir, cette aspiration conduit forcément à renverser quelques tabous. D'ailleurs, certains sont déjà mal en point...

L'insistance avec laquelle les dirigeants politiques incitent les partenaires sociaux à s'impliquer davantage dans la lutte pour l'emploi est généralement un rituel post-électoral. Après avoir, pendant des années, tout fait pour encadrer strictement la politique contractuelle (avec, il est vrai, la complicité d'une partie du patronat et des syndicats), le monde politique semble cette fois s'en remettre sans hésiter aux partenaires sociaux plutôt que de se lancer dans des engagements pré-électoraux inconsidérés. Plus généralement, l'heure est à la redécouverte du *« tissu socio-associatif »* cher à Michel Rocard, autrement dit ces groupements et syndicats qui, s'ils avaient été plus présents, auraient sans doute permis de désamorcer à temps le conflit des routiers de l'été 1992 ou, plus récemment, la « révolte des jeunes » contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP).

Néanmoins, l'objectif ne peut se limiter à partager l'impopularité de mesures forcément difficiles. Amener les partenaires sociaux à négocier des compromis créateurs d'emplois, comme c'est le cas en Allemagne par exemple, impose qu'on leur accorde *une réelle autonomie*, que leur soit abandonnée une *parcelle du pouvoir régalien*. Sont-ils disposés à s'en saisir ? *Jean Gandois, candidat à la présidence du CNPF, se dit prêt à jouer le jeu et propose, s'il est élu*, une vaste négociation interprofessionnelle où seraient recherchés les moyens de trouver *« un nouveau type de garanties sociales »*. L'ancien président de Pechiney accepte également que les allègements de charges accordés aux entreprises évoluent en fonction des emplois ainsi créés. S'il est évidemment trop tôt pour juger de l'avenir de ces propositions, force est de reconnaître qu'elles bousculent singulièrement les habitudes.

Unanimement souhaité, l'allègement des charges des entreprises au profit de l'emploi impose également une remise en question. Celle du financement de la protection sociale, régulièrement évoquée depuis la création de la contribution sociale généralisée (CSG) en 1991. L'ampleur du transfert de charges nécessaire pour espérer un réel effet-emploi et l'énorme déficit de la Sécurité sociale (55 milliards de francs en 1993 comme en 1994) qu'il faudra résorber modifient pourtant la nature du débat. Désormais, il va falloir changer de dimension car l'enjeu de la controverse entre recours à la CSG ou à la TVA (*le Monde* du 27 septembre) porte sur une bonne centaine de milliards de francs. Aussi est-il surprenant d'entendre le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, assurer qu'un relèvement de la CSG ne sera pas nécessaire en 1995.

Les contraintes du déficit budgétaire

Par son étendue, le déficit budgétaire a d'ores et déjà imposé au gouvernement d'inattendus changements de cap dans le cadre du budget 1995. Le relèvement de la taxe professionnelle ou le transfert aux départements d'une partie du financement du RMI constituent autant de tabous bravés au grand dam du patronat et des élus locaux. A brève échéance, *la pression du besoin* de financement de l'Etat et le *poids de la charge de la dette* pourraient inciter les pouvoirs *publics à accélérer la réforme de* la fiscalité, dans le sillage de *l'élargissement de la CSG.*

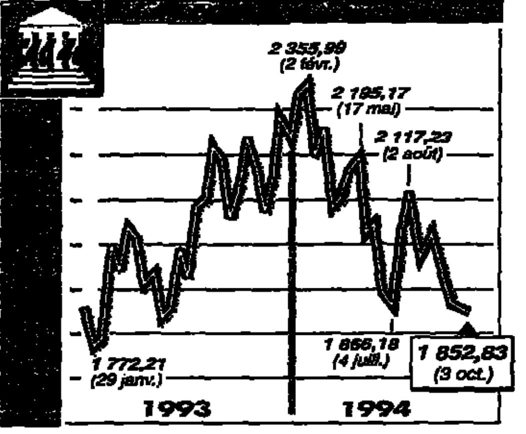
La remise à plat des dépenses *de santé appartient aussi aux* défis de l'après-présidentielle. *Bénéficiant pour partie de* l'acquis de ses prédécesseurs, le *gouvernement est parvenu à freiner* efficacement l'activité de la *médecine de ville sans nuire à la* qualité des soins. Atténuer le déficit de la « Sécu » exige que la même discipline s'impose au monde opaque des hôpitaux publics. Pour faire accepter les indispensables restructurations, les pouvoirs publics devront se doter d'instruments aussi objectifs que possible.

Longtemps retardées, les réformes que réclame l'adaptation – c'est-à-dire le maintien – de notre système de protection sociale ne peuvent plus guère attendre. A cet égard, l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat, moment essentiel de la vie du pays, constitue une exceptionnelle « fenêtre de tir » pour les réformes. Or ceux qui lancent les fusées comme ceux qui font de la politique savent bien que ces périodes sont brèves.

JEAN-MICHEL NORMAND

Déprime généralisée sur les places boursières européennes

La croissance américaine inquiète toujours les marchés financiers



Un nouveau vent de déprime a soufflé sur l'ensemble des places boursières, lundi 3 octobre, témoignant, une fois encore, de la fragilité et de la nervosité des marchés d'actions en Europe. Il a suffi d'une nouvelle statistique en provenance des Etats-Unis, celle de l'indice des directeurs d'achats, pour que ressurgisse le spectre de l'inflation et de la surchauffe économique. Sans forcément afficher des records à la baisse, toutes les Bourses européennes ont perdu du terrain. La palme revient à Milan avec un recul de 2,33 %. Paris et Londres ont abandonné 1,41 %. Zurich a baissé de 1,38 % et Madrid, Amsterdam et Zurich ont abandonné respectivement 0,93 % , 0,87 % et 0,62 %. En revanche, les Etats-Unis, par qui le « malheur » arrive, ont terminé sur un gain de 0,1 %. La Bourse de Francfort, fermée en raison d'une fête nationale, a échappé à cette vague baissière

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce nouvel accès de faiblesse n'a rien d'une surprise. Les mêmes causes entraînant bien souvent les mêmes effets, le opérateurs sont désormais familiarisés avec un scénario devenu classique : de nouvelles statistiques en provenance des Etats-Unis font état d'une croissance désormais bien amorcée, il n'en faut pas plus pour que les craintes d'une surchauffe économique obligent les autorités monétaires américaines à renchérir le coût du crédit.

Le 15 novembre, date à laquelle la Réserve *fédérale* (Fed)pourrait relever ses taux directeurs ne devrait plus être forcément une date *« butoir »*. Au regard de la vigueur de la reprise, il n'est pas exclu que la Fed intervienne avant. D'autres indicateurs doivent être publiés cette semaine et non des moindres. Outre, la traditionnelle publication des demandes d'allocations hebdomadaires de chômage, on attend vendredi les chiffres de l'emploi américain pour septembre. *Ceux-ci* seront suivis, la semaine prochaine, *par la publication* des prix de gros et de détail pour la même *période. Autant d'occasions* que pourrait trouver la Fed pour ne pas *décevoir les analystes. On se souvient* que l'immobilisme de la Réserve *fédérale* à l'issue de la réunion de son comité directeur, *mardi 27 septembre*, les avait laissé sur leur faim.

Il Reste *que le marché* français des actions est *celui* qui a *le plus* souffert depuis le début de l'année, les pertes de l'indice CAC 40 étant généralement supérieures à *celles* de l'indice Footsie à Londres ou de l'indice DAX à Francfort. Les intervenants ne manquent pas de rappeler, en ce sens, que le tiers de la capitalisation boursière de la place parisienne (2 591 milliards de francs à la fin du mois d'août) est détenu par des non-résidents, principalement anglo-saxons. Si ceux-ci ont été souvent décrits comme les artisans de la hausse – on estime qu'une bonne partie du volume des transactions est traité après l'ouverture de Wall Street –, ils sont aussi les artisans de la baisse, prenant leurs bénéfice sur une place « fragilisée » par les affaires.

F. Bn.

Nouveaux barèmes à la fin octobre

Les aides au logement légèrement revalorisées

Les revalorisations des aides au logement seront comprises entre 1,1 et 1,5 % cette année. Les nouveaux barèmes, qui seront publiés vers la fin du mois d'octobre, auront un effet rétroactif au 1er juillet 1994. Les trois aides personnelles au logement – l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation logement à caractère familial (ALF) et l'allocation logement à caractère social (ALS) – avaient été gelées en 1993, le gouvernement justifiant cette mesure par leur dérive : en 1992, elles ont représenté 58 milliards de francs et 64 milliards en 1993.

Une disposition contenue dans le projet de loi de finances 1995 atténuera cette mesure : l'APL sera désormais versée à compter du mois civil suivant celui auquel les conditions d'attribution sont réunies. Elle cessera de l'être à compter du mois au cours duquel l'une des conditions cesse d'être remplie. Une économie de 320 millions de francs est ainsi réalisée.

Après le décès d'un délégué syndical

La CGT a réuni plus d'un millier de personnes lors de la manifestation de Valenciennes

Plus d'un millier de personnes, des salariés mais aussi des élus municipaux et Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, se sont rassemblées, lundi 3 octobre à Valenciennes, pour protester après le décès d'un délégué syndical CGT renversé par un automobiliste, vendredi 30 septembre, lors d'une manifestation contre la double imposition des salariés travaillant en Belgique. Devant la foule, Louis Viannet a estimé que *« Jean-Claude Brassard est mort parce que violence, exaspération, dégradation des rapports humains, écrasement de la dignité des hommes, des femmes, sont maintenant le lot quotidien d'une société où injustice, inégalités, misère, exclusion, jalonnent la vie d'un nombre grandissant de salariés, de retraités et de chômeurs »*. Cet accident, a dit Louis Viannet, est un *« acte affreux »* et un *« drame cruel »* qui ne doit pas être banalisé.

Une double OPE sur la Financière Agache et le Bon Marché

Bernard Arnault simplifie les structures de son groupe

En lançant, le 12 octobre normalement, une double offre publique d'échange (OPE) sur la Financière Agache et le Bon Marché, deux holdings intermédiaires, Bernard Arnault entame une nouvelle étape dans la simplification des structures de son groupe. Et renforce, accessoirement, le contrôle économique de sa famille sur son joyau, LVMH.

La maturité... Après avoir bâti son empire sur une cascade de holdings, Bernard Arnault simplifie la structure de contrôle de son groupe, désormais solidement tenu en main. En janvier, il réaménageait les participations croisées existant entre sa société de luxe et de spiritueux LVMH (Moët Hennessy Louis Vuitton) et le groupe britannique Guinness. Fort habile, l'opération lui permettait, à la fois, de renforcer son contrôle sur LVMH en y portant sa participation de 24 % à 44,6 %, et d'empocher 11 milliards de francs pour le désendetter (*le Monde* du 22 janvier).

Aujourd'hui, il s'apprête à mettre fin à une exception – n'avoir pas moins de cinq sociétés cotées à Paris –, pour répondre au souci des investisseurs, notamment anglo-saxons, qui ne prisent guère les holdings ne contrôlant pas d'actifs en direct. Conçue avec la Banque Lazard & Cie, l'opération prendra la forme, à partir du 12 octobre si tout va bien, d'une double offre publique d'échange (OPE) sur les actions de deux holdings intermédiaires, Financière Agache et Au Bon Marché. La Banque Lazard fera exception et conservera les 10 % de Financière Agache qu'elle détient.

La double OPE s'effectuera sans sortie de liquidités, puisque Arnault & Associés, holding de tête du groupe, proposera aux actionnaires minoritaires de Financière Agache d'échanger chacune de leurs actions (999 francs) contre une action LVMH (842 francs) et une Dior (443 francs). Financière Agache proposera, de son côté, aux actionnaires minoritaires du Bon Marché d'échanger leurs actions dans la proportion de quatre titres Bon Marché (792 francs) contre cinq actions Dior et deux actions LVMH. Des parités, souligne un communiqué, qui *« offrent aux actionnaires minoritaires des primes (...) de 25 à 30 % »*.

Le groupe a les moyens de réaliser l'opération sans dilution, fort, d'une part, des titres Christian Dior acquis lors de sa récente augmenta*tion de capital, et, d'autre part,* grâce au ramassage en Bourse de titres LVMH, effectué ces derniers jours. En une semaine, près de 1 % du capital a ainsi changé de mains.

A priori, tout le monde est gagnant. Aux parités favorables s'ajoute, en effet, pour les petits actionnaires de la Financière Agache et du Bon Marché, le bénéfice de devenir propriétaires de titres Christian Dior et LVMH, beaucoup plus prestigieux et, surtout, beaucoup plus « liquides », comme le disent les boursiers. C'est-à-dire beaucoup plus faciles à échanger, le volume quotidien des transactions étant toujours élevé. Et, pour le groupe Arnault, *« il s'agit d'une opération de modernisation*, confie un proche du dossier. *Les structures aussi lourdes ne sont plus adaptées* [NDLR : voir organigramme ci-contre]. *Elles créent des complexités importantes et coûtent de l'argent »*.

Pour Bernard Arnault, enfin, l'opération présente un ultime avantage : renforcer le contrôle économique des actionnaires familiaux sur le joyau du groupe, LVMH. A l'issue des opérations, en effet, Arnault & Associés devraient contrôler 75 % de la Financière Agache, aux côtés de la famille (15 %) et de la Banque Lazard (10 %). Et le Bon Marché, désormais détenu à 100 % par la Financière Agache devrait détenir 51 % de Dior, renforçant en bas de la cascade de holdings le contrôle économique, direct et indirect, de la famille Arnault sur LVMH. Une très belle affaire, lorsque l'on sait que LVMH est, selon les périodes, la troisième ou la quatrième capitalisation boursière de la place de Paris (plus de 77 milliards de francs)...

PIERRE-ANGEL GAY

L'organigramme actuel du groupe

- Famille ARNAULT → 62 % → ARNAULT et ASSOCIÉS ; 15 % → FINANCIÈRE AGACHE ; 6,65 % → JACQUES ROBER
- ARNAULT et ASSOCIÉS → 60 % environ → FINANCIÈRE AGACHE
- FINANCIÈRE AGACHE → 66 % → AU BON MARCHÉ
- AU BON MARCHÉ → plus de 50 % → CHRISTIAN DIOR
- CHRISTIAN DIOR → 93,35 % → JACQUES ROBER
- JACQUES ROBER → 44,6 % → LVMH
- LVMH → 20 % → GUINNESS
- GUINNESS → 34 % → MOËT HENNESSY
- LVMH → 66 % → MOËT HENNESSY ; 100 % → LOUIS VUITTON ; 100 % → Parfums CHRISTIAN DIOR

Envolée du titre à la Bourse de Paris

Les analystes redeviennent optimistes à propos du Crédit lyonnais

Comment rassurer les marchés, redonner espoir au personnel et, *dans le même temps, ne pas froisser* l'actionnaire principal, c'est-à-dire l'Etat, en lui donnant le sentiment de se faire forcer la main ? *Les dirigeants du Crédit lyonnais*, et en particulier son président, Jean Peyrelevade, sont confrontés à un problème digne de la quadrature du cercle.

Illustration lundi 3 octobre (*le Monde* du 4 octobre) avec une envolée spectaculaire en Bourse du certificat d'investissement Crédit lyonnais. Incotable en début de séance, il gagnera un temps plus de 18 % avant de finir sur une hausse de 10,8 % dans des volumes de transactions de près de 250 000 titres. Progression d'autant plus spectaculaire qu'en même temps la Bourse de Paris cédait 1,41 %.

Cette hausse brutale du titre Lyonnais est la conséquence directe d'une réunion entre les dirigeants de la banque et les analystes vendredi 30 septembre. Ces derniers sont devenus soudain bien plus optimistes sur l'avenir *de la banque publique*. Ce n'est pas seulement l'effet d'une campagne de publicité originale, mais celui du discours de M. Peyrelevade, *qui a de nouveau déclaré* que les risques « spéciaux » hérités du passé ne pèseraient plus sur les comptes à partir de 1995.

Autant cette annonce était passée presque inaperçue mardi 27 septembre, autant, cette fois, elle a eu de l'effet. Cependant, les problèmes entre le Lyonnais et son actionnaire principal ne sont pas résolus. Toute la question est de savoir quelle est la limite de ces *fameux risques spéciaux et* jusqu'où l'Etat va s'engager. Compte tenu des relations difficiles entre le Trésor et les dirigeants de la banque, la définition des uns et des autres n'est pas forcément la même.

Il n'en reste pas moins que les *commissaires aux comptes n'ont* accepté d'avaliser le bilan du Lyonnais au premier semestre 1994 qu'après un engagement de *l'actionnaire principal, enregistré* dans une annexe aux délibérations du conseil d'administration, de prendre à sa charge dès l'année prochaine ces fameux risques spéciaux.

D'ici à la fin de l'année, la partie de bras de fer risque de se *poursuivre. Ce qui* serait souhaitable, c'est qu'elle se termine avant mars 1995, la date fatidique d'arrêté des comptes pour l'exercice 1994. Le contexte politique de la fin de campagne pour l'élection présidentielle risque de n'être pas spécialement favorable si le Trésor et les dirigeants du Lyonnais s'opposent à nouveau jusqu'au dernier moment, comme en mars 1994 et comme il y a deux semaines. Aujourd'hui, le Lyonnais cherche clairement à calmer le jeu. Dans un communiqué publié lundi 3 octobre en fin de journée, la banque assure en *réponse « à certaines rumeurs »*, qu'*« aucun élément nouveau n'est intervenu »* depuis la publication de ses comptes semestriels.

É. L.

Ancien PDG de Bull

Bernard Pache devrait prendre la tête de l'Entreprise minière et chimique

Bernard Pache, qui avait été contraint de céder les commandes de Bull en novembre 1993 à Jean-Marie Descarpentries, devrait *prendre la présidence de EMC* (Entreprise minière et chimique). Il remplacerait Rodolphe Greif, dont le mandat expire le 7 octobre *et qui occupe le poste de président* du directoire du groupe public depuis 1982. C'est au cours de la réunion, mardi après-midi 4 octobre, du conseil de surveillance que les représentants de l'Etat devraient avancer le nom de Bernard Pache. EMC (potasse, traitement des déchets industriels, logistique, chimie, alimentation animale) est un établissement public industriel et commercial. Il a traversé une année très difficile en 1993 avec des pertes de 880 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 14,8 milliards.

Agé de cinquante-neuf ans, Bernard Pache est ancien élève de Polytechnique. Il a été président de Pechiney puis de Charbonnages de France, avant d'être nommé, en 1992, PDG de Bull.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

VARTA : les salariés de l'usine de Breitenbach acceptent la nouvelle organisation du travail. –A l'issue du référendum organisé lundi 3 octobre, la majorité des salariés (54,76 %) de l'usine Varta de Breitenbach (Haut-Rhin) ont accepté la proposition de la direction de travailler 38 h 30 par semaine (au lieu de 35 heures), *moyennant le maintien de leur* rémunération antérieure. Les salariés s'étaient mis en grève le 14 septembre pendant douze jours après l'annonce par la direction d'une baisse moyenne de 20 % de leur rémunération (*le Monde* du 27 septembre).

MARCHÉS

AIRBUS évalue les besoins des compagnies à 13 400 avions dans les vingt ans. – Le constructeur aéronautique européen Airbus Industrie évalue les besoins des compagnies aériennes à 13 400 avions dans les vingt ans à venir, soit un marché mondial de l'ordre de 1 000 milliards de dollars dont *le consortium compte bien* prendre 40 % , a-t-il annoncé, lundi 3 octobre, à Paris. Ces appareils iraient pour un tiers à des compa*gnies nord-américaines et pour* 31 % en Asie du Sud-Est. Les compagnies européennes représenteront 24 % du marché. Dans *20 ans, le trafic aérien devrait enre*gistrer une croissance annuelle moyenne de 5,4 % , allant de 4,1 % pour les compagnies africaines à 7,4 % pour l'Asie-Pacifique. Les gros porteurs offriront 71 % de la capacité totale en sièges livrés pendant cette période contre 29 % pour les appareils à couloir unique. Selon Airbus, un avion très gros porteur a de bonnes perspectives et le consortium prévoit d'engager prochainement des discussions avec 12 grandes compagnies aériennes et les responsables des grands aéroports sur un projet de ce type.

ALCATEL CABLE : contrat de plus de 1 milliard de francs pour un système sous-marin en Asie du Sud-Est. – Alcatel *Submarine Sys*tems, filiale d'Alcatel Câble (Alcatel-Alsthom), a remporté un contrat de 202 millions de dollars (1 milliard de francs) pour la fourniture et la pose d'un système sous-marin de télécommunication entre Taïwan, les Philippines, Singapour et la Malaisie, a annoncé le groupe lundi 3 octobre. Le contrat représente un des trois segments de cette liaison Asie-Pacifique, longue de 12 000 km. Le numéro un mondial des câble sous-marins posera les câbles entre Taïwan, Hongkong, les Philippines, Singapour et la Malaisie. Les deux autres parties du sys*tème seront fournies par un consor*tium formé par le groupe japonais KDD-SCS et l'américain ATT Submarine Systems.

ACQUISITION

INVESTCORP rachète les montres suisses de luxe Ebel. – Déjà propriétaire de Gucci, Breguet, Chaumet et Tiffany, le groupe arabo-américain d'investissements *Investcorp a racheté le fabricant* de montres de luxe suisse Ebel. Fondé en 1911, employant 900 personnes, Ebel appartenait à la Sogespa, une *société contrôlée par l'homme* d'affaires Pierre-Alain Blum, le petit-fils du fondateur de la société qui continuera d'assurer la direc*tion d'Ebel, en équipe avec Sandro* Arabian, ancien directeur général de CWS holding. Le prix de la transaction n'a pas été révélé.

ACTIVITÉ

CHIMIOTECNIC ET SHB créent *une filiale commune.* – *L'entre*prise lyonnaise Chimiotecnic vient d'apporter un peu moins de la moitié de l'activité de son usine mar*seillaise à une société nouvelle* constituée, à parts égales, avec la société nantaise Savonnerie et huilerie Bernard (SHB). La Compa*gnie du savon de Marseille (CSM)* est ainsi dotée d'un capital de 7,4 millions de francs et emploiera une vingtaine de salariés. Chimiotecnic conserve, sur le même site, son activité traditionnelle de fabrication de détergents en poudre. L'établissement avait été repris par Chimiotecnic, en 1987, au groupe allemand Henkel, qui souhaitait se désengager au profit de son usine de Reims et se montrait surtout intéressé par la marque Le Chat. Avant cette opération financière, il comptait plus de deux cents salariés. SHB et Chimiotecnic réalisent respectivement 400 millions et 340 millions de francs de chiffre d'affaires. La CSM offre une capacité annuelle de 18 000 tonnes, alors que la production nationale est estimée à 32 000 tonnes. – (*Bureau régional.*)

PARIS, 4 octobre, ▲ Reprise technique

Après quelques *minutes de flottement*, la Bourse de Paris enregistrait mardi 4 octobre une *reprise* technique après avoir la veille enfoncé ses plus bas niveaux de l'année. En baisse de 0,02 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,82 % à 1 868 points. Le marché a rebondi sur le seuil psychologique des *1 850 points notent les opérateurs* qui qualifient ce mouvement de technique.

Un mouvement similaire est observé sur les marchés obligataires. Le MATIF, qui au cours des premiers échanges est passé sous la barre des 110 points, gagnait en début d'après-midi 0,14 % à 110,22. Sur les marchés *des taux la reprise revêt* également un caractère technique, notent les professionnels. En effet, lundi soir le taux des bons du Trésor à 30 ans aux Etats-Unis a atteint son plus haut niveau depuis juin 1992, à 7,85 % contre 7,81 % vendredi dernier. Cette tension est intervenue après l'annonce d'un bond de 2 points de l'indice des directeurs d'achat en *septembre*. Les milieux financiers craignent un nouveau resserrement de la politique monétaire de la Reserve fédérale dans les tous prochains jours.

Du côté des valeurs, Métrologie International recule de 16,7 % et UIC de 3 %. SAT progresse de 5,5 % , GAN de 4,9 % et Moulinex de 3,5 %. Le Cré*dit lyonnais, après sa forte hausse de* la veille (+10,8 %), abandonne 1,9 %. La Commission des opérations de Bourse indique mardi matin qu'elle a demandé des précisions au Crédit lyonnais sur les conditions de déroulement de la réunion des analystes financiers du vendredi 30 septembre.

NEW-YORK, 3 octobre ▲ Indécision

Wall Street a terminé sur une petite *avance lundi 3 octobre à l'issue d'une* séance indécise, marquée par une remontée des taux d'intérêt à long terme. Cette tension à la hausse sur le marché obligataire est intervenue après la *publication* d'un *bond* de l'indice des directeurs d'achat en septembre. A l'issue des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 3,70 points à 3 846,89 points, soit une timide progression de 0,1 %. L'atmosphère a été moyennement active avec quelque 268 millions de valeurs échangées. Le *nombre de valeurs en hausse a été* toutefois inférieur à celui des titres en baisse : 831 contre 1 341, et 675 actions sont restées inchangées.

L'indice des directeurs d'achat a fait un bond de deux points, à 58,2 %, en septembre, alors que les analystes de Wall Street tablaient sur une hausse plus modérée à 56,7 %. Cette statistique a ravivé les craintes inflationnistes, provoquant une nette remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, *principale référence du marché obligataire, a* grimpé à 7,85 % *contre* 7,81 % *vendredi soir*. Il s'agit de son niveau le plus élevé depuis juin 1992.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 03 oct.
Alcoa	84 3/4	85 7/8
Allied Signal Inc.	34 1/8	34
American Express	30 3/8	29 7/8
ATT	54	53 3/8
Bethlehem Steel	21	20 5/8
Boeing	43 1/8	43 5/8
Caterpillar Inc.	54 1/8	54 3/8
Chevron	41 5/8	42
Coca-Cola	48 5/8	49 3/8
Disney Corp.	38 7/8	39 7/8
Du Pont de Nemours	58	57 1/2
Eastman Kodak	51 3/4	51 1/4
Exxon	57 5/8	57 5/8
General Electric	48 1/8	47 5/8
General Motors	46 7/8	46 3/8
Goodyear Tire	33 3/8	34 1/2
IBM	69 1/2	69
International Paper	78 1/2	79 1/8
Morgan (J.P.)	60 3/4	61
McDonnell Douglas	115 1/2	114 3/4
Merck and Co.	35 1/2	36 1/2
Minnesota Mining	55 1/4	54 5/8
Philip Morris	61 1/8	60 7/8
Procter & Gamble	59 5/8	59 3/8
Sears Roeb. and Co.	48	48 1/8
Texaco	60	60 3/8
Union Carbide	34	33 7/8
United Tech.	62 5/8	62 3/8
Westinghouse El.	13	12 3/4
Woolworth	17 3/8	17 1/8

LONDRES, 3 octobre ▼ Vif repli

Les valeurs ont fortement baissé lundi 3 octobre à la Bourse de Londres, déprimées par le bond de deux points de l'indice des directeurs des achats en septembre aux Etats-Unis, qui a renforcé les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt américains. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 42,8 points à 2 983,5 points, soit un recul de 1,4 %, tombant ainsi sous les 3 000 points à son plus bas niveau depuis la mi-juillet.

Parmi les plus fortes baisses, SG Warburg a chuté de 101 pence à 569, après avoir prévu une forte baisse de ses bénéfices au premier semestre.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 3 oct.
Allied Lyons	5,65	5,60
BP	4,00	3,99
BTR	3,08	3
Cadbury	4,49	4,45
Glaxo	5,85	5,73
GUS	5,69	5,63
ICI	8,31	8,24
Reuters	4,75	4,65
RTZ	8,79	8,72
Shell	6,98	6,96
Unilever	11,24	11,14

TOKYO, 4 octobre ▼ Rechute

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse mardi 4 octobre, l'indice Nikkei perdant 81,42 points, soit 0,4 %, pour terminer la séance à 19 568,61 points. La veille, l'indicateur avait gagné *86,22 points. Les échanges, dans un* marché peu actif, ont porté sur environ 170 millions d'actions contre 159 millions lundi.

Les investisseurs sont restés sur la réserve, attendant des détails sur l'évolution de l'offre publique de vente de Japan Tobacco avant l'introduction du titre en Bourse prévue courant octobre, ont observé des cambistes.

VALEURS	Cours du 3 oct.	Cours du 4 oct.
Bridgestone	1 540	1 520
Canon	1 750	1 750
Fuji Bank	2 120	2 120
Honda Motors	1 670	1 670
Matsushita Electric	1 600	1 570
Mitsubishi Heavy	779	770
Sony Corp.	5 800	5 800
Toyota Motors	2 050	2 080

CHANGES

Dollar : 5,2925 ▼

Le *deutschemark progressait* légèrement à 3,4128 francs mardi matin 4 octobre, contre 3,4115 francs dans les échanges interbancaires de lundi en fin de journée (3,4120 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar reflue à 5,2925 francs contre 5,3045 francs (5,3200 francs cours BdF).

FRANCFORT	3 oct.	4 oct.
Dollar (en DM)	1,5565	1,5510

TOKYO	3 oct.	4 oct.
Dollar (en yens)	99,58	99,37

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (4 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (3 oct.) .... 4 13/16 %

BOURSES

PARIS

	30 sept.	3 oct.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 879,25	1 852,83
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 267,60	1 284,26
Indice SBF 250	1 301,68	1 351,82

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	30 sept.	3 oct.
Industrielles	3 843,19	3 846,89

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	30 sept.	3 oct.
100 valeurs	3 026,30	2 983,50
30 valeurs	2 350,90	2 320,90

FRANCFORT

	30 sept.	3 oct.
Dax	2 011,75	clos

TOKYO

	3 oct.	4 oct.
Nikkei Dow Jones	19 658,03	19 568,61
Indice général	1 579	1 572,79

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2900	5,2930	5,2908	5,2951
Yen (100)	5,3176	5,3223	5,3622	5,3687
Ecu	6,5283	6,5343	6,5213	6,5298
Deutschemark	3,4118	3,4160	3,4151	3,4204
Franc suisse	4,1049	4,1089	4,1192	4,1250
Lire italienne (1000)	3,3894	3,3935	3,3626	3,3682
Livre sterling	8,3656	8,3730	8,3578	8,3682
Peseta (100)	4,1205	4,1262	4,0949	4,1023

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 9/16	8 13/16	9	9 1/4
Livre sterling	5 1/2	5 5/8	5 15/16	6 1/16	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,71 % (1866,04)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sicav (sélection) 3 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2815	5,3200	5	5,60
Ecu	6,5235	6,5280	—	—
Allemagne (100 dm)	341,2900	341,2000	329	353
Belgique (100 F)	16,5940	16,5940	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,6900	304,6860	292	314
Italie (1000 lires)	3,3930	3,3835	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	87	87,0700	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2525	8,2840	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3450	8,3860	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2385	2,2380	2,05	2,60
Suisse (100 f)	410,8500	410,1200	398	422
Suède (100 krs)	70,7300	71	65	75
Norvège (100 k)	77,9800	78,1500	73	82
Autriche (100 sch)	48,4940	48,4830	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1180	4,1245	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9341	3,9589	3,55	4,25
Japon (100 yens)	5,3609	5,3243	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/10
Or fin (kilo en barre)	67000	67100
Or fin (en lingot)	67400	67200
Napoléon (20f)	385	385
Pièce Fr (10 f)	325	—
Pièce Suisse (20 f)	392	390
Pièce Latine (20 f)	389	388
Souverain	494	495
Pièce 20 dollars	2550	2540
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2505	2500
Pièce 10 florins	404	403

Matif (Marché à terme international de France)

3 octobre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 115 896			
Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,70	109,40	110,08
Précédent	110,06	109,32	110,82

CAC 40 A TERME — Volume : 18 820			
Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1858	1866	1875
Précédent	1880	1888,50	1898

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Christelle MARECHAL
et Xavier BARNOUIN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis et Felician,

le 28 septembre 1994.

– Véronique BEDIN,
Julien FEYDY,
et Constance,
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Suzanne.

le 29 septembre 1994.

9, cité de Trévise,
75009 Paris.

– Patricia BLUET
et François LECONTE
laissent à Marion et Lucas la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

Vincent.

le 3 octobre 1994.

23, rue des Guinottes,
77000 Vaux-le-Penil.

Décès

– Mme François Antomarchi,
Ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel (e.r.)
François ANTOMARCHI,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 2 octobre 1994, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 5 octobre, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

L'inhumation aura lieu à Loreto-di-Casinca (Corse), le vendredi matin 7 octobre.

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques COUAPEL,
historien d'art,
ancien pensionnaire de la Villa Médicis,
à Rome 1986-1988,
conservateur du département de Loire-Atlantique,
à la Villa Lemot (Clisson 44),

survenu le 2 octobre 1994, à l'âge de quarante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, mercredi 5 octobre, à 14 h 30, en l'église de La Chevrolière (Loire-Atlantique).

– Le personnel du Domaine départemental de la Garenne-Lemot CEPIA (Centre d'études sur le patrimoine, l'italianité et les arts),
a la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Jacques COUAPEL,
conservateur du CEPIA,
ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome,

survenu le 2 octobre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée, *le mercredi 5 octobre, à 14 h 30,* en l'église de La Chevrolière (Loire-Atlantique).

CEPIA,
Domaine de la Garenne-Lemot,
44190 Gétigné-Clisson.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, ***Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,*** **Edwy Plenel, Luc Rosenzweig**
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

– Mme Roger Bertez-Sanglier,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte brutale qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roger BERTEZ,
époux de Micheline Sanglier

docteur en pharmacie,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
membre de l'Académie de pharmacie,
pharmacien chimiste en chef (H),
pharmacien-colonel du corps des sapeurs-pompiers
(3e compagnie de Lomme),
président d'honneur et honoraire du Syndicat départemental des pharmaciens du Nord,
président de l'Association des cours professionnels pour les préparateurs en pharmacie,
vice-président honoraire de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études de la défense nationale,
directeur du Centre d'études de Lille,
Past-Président du Rotary-Club de Lille-Ouest,

décédé à Lomme, le 1er octobre 1994, dans sa soixante-treizième année.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 5 octobre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, à *Lomme-Bourg, sa paroisse,* d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

Assemblée à la chapelle mortuaire, 10 *bis,* rue de la Drève (près de l'église), à *14 h 30.*

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Seigneur, donne-lui le repos éternel. »

3, place du Maréchal-Leclerc,
59160 Lomme.

– Avignon, Saint-Dalmazy (Aveyron).

Mme Roger Fabre,
son épouse,
M. et Mme Pierre Lebègue
et leurs enfants Loïc et Anne,
font part du rappel à Dieu de

M. Roger FABRE,
président honoraire à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 octobre, à 9 h 30, en l'église Saint-Agricol, en Avignon.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

53, boulevard Raspail,
84000 Avignon.

– *Marysonne Verrier et René*
Pierre Falguière et Danielle,
Nina,
ses sœurs, frère, beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux, nièces et leurs enfants,
Ses cousins et cousines,
Irène et Gösta Lattersten,
ses amis de toujours,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Michel FALGUIÈRE,

survenu le 1er octobre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 octobre, à 10 h 30 en l'église Notre-Dame de la Paix, place de la Paix à Suresnes.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

– Mme Marie-Louise Figlarz,
son épouse,
François Figlarz
et *Marina Bugliani*
M. et Mme Jean-Yves Mahier,
M. et Mme Donald Rapley,
M. et Mme Philippe Barbier,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Les familles Ballion, Dichter, Kolski, Figlarz, Burty,
Janodet, Philippe, Monat et Sillon,
ses frères, sœur, beaux-frères,
belles-sœurs, neveux, nièces,
cousins et cousines,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel FIGLARZ,
professeur à l'université de Picardie Jules-Verne,

survenu le 1er octobre 1994, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 octobre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 15

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

En son souvenir, des dons seront reçus avec reconnaissance à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université de Picardie Jules-Verne et l'ensemble des personnels,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel FIGLARZ,
professeur à la faculté des sciences,
directeur du Laboratoire,
associé au CNRS, de réactivité et chimie des solides,
membre du conseil scientifique de l'université.

Ses obsèques auront lieu, le jeudi 6 octobre, à 16 h 15, au cimetière de Bagneux.

– Les membres du Laboratoire de réactivité et de chimie des solides URA CNRS 1211,
ont la tristesse de faire part du décès du directeur du laboratoire,

M. Michel FIGLARZ,
professeur à l'université de Picardie Jules-Verne.

Les obsèques auront lieu jeudi 6 octobre 1994, à 16 h 15, au cimetière de Bagneux.

– M. Pierre Fix-Masseau,
son épouse,
M. et Mme Didier Fix-Masseau,
ses enfants,
Cyril et Agathe,
Valentine, Edouard,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre FIX-MASSEAU,

survenu le 2 octobre 1994 dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris.

Graphiste, élève de Cassandre, Pierre Fix-Masseau est l'auteur de quelque *cent cinquante affiches publicitaires.* Il était né en 1905.

Le service religieux sera célébré le jeudi 6 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, *Paris-17e, où l'on se réunira.*

8, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.
26, rue Lanery,
60200 Compiègne.

– Jacqueline Hurpy, née Gilles,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Gilbert HURPY,

survenu à Montpellier le 1er octobre 1994.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées en la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth, à Orange, le mardi 4 octo*bre, suivies de* l'inhumation dans le caveau de famille.

« Non seulement nous étions heureux, mais nous le savions. »

Résidence Les Comtadins,
20 *bis,* boulevard Limbert,
84000 Avignon.

– Jean-Charles et Martine Asselain,
Bernard et Monique Asselain,
Didier et Claudie Missenard,
Noëlle, Marc et Arnaud, Thierry, Maud, David, Marie, Yves, Pascale, Olivier et Claire,
ses enfants, petits-enfants
et son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paulette
ISRAËL-ASSELAIN,
docteur en médecine,
ancienne externe des Hôpitaux de Paris,

survenu le samedi 1er octobre 1994, et rappellent à votre souvenir la mémoire du

docteur René ISRAËL-ASSELAIN,

qui nous a quittés le 18 mars 1993.

95, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Rumilly, Collobrières, Aix-les-Bains, Gruffy, Paris.

M. et Mme Henri Viollet,
Monique Viollet,
Bernard, Judy Viollet
et leur fils Alexander,
Christian et Françoise Viollet,
Denis Viollet,
Catherine Viollet,
Les familles Viollet, Bontron, Bruyère,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Alain VIOLLET,

survenu le 1er octobre 1994, dans sa quarante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Agathe de Rumilly, le mercredi 5 octobre, à 15 heures.

Condoléances sur registres.

La famille d'Alain souhaite qu'aucune plaque ne soit offerte.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Vera Keil,
son épouse,
Radovan, Jiri, Drahomira, Andréa et Jean-Michel,
ses enfants,
Alena, Jakub, Marketa, Maria, Petr, Jiri, Nina, Myriam et Léa,
ses petits-enfants,
Les familles Keil, Dlouhá et Gourden,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Borivoj KEIL,
professeur honoraire à l'Institut Pasteur, à Paris,

survenu à Breil-sur-Roya, le 29 septembre 1994.

L'inhumation aura lieu, le mercredi 5 octobre, à 17 h 45, au cimetière nouveau à Gif-sur-Yvette (Essonne).

– *Le président et les secrétaires* perpétuels de l'Académie des sciences ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère

André LWOFF,

survenu le vendredi 30 septembre 1994.

Prix Nobel de physiologie et de médecine (1965), André Lwoff fut l'un des biologistes les plus éminents de ce siècle. Son œuvre fut principalement consacrée à l'étude des protozoaires, à celle des bactériophages (découverte de l'induction lysogénique), ainsi qu'aux facteurs gouvernant la virulence des virus animaux et au cancer.

L'Académie perd l'un de ses prestigieux représentants.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président de l'Université *Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),*
Le directeur et les personnels du Laboratoire Arago, Observatoire océa*nologique de Banyuls-sur-Mer,*
ont la tristesse de faire part du décès de

André LWOFF,
Prix Nobel de médecine,
membre de l'Institut,
président de l'Association des amis de l'aquarium du Laboratoire Arago,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, à Paris, le 30 septembre 1994.

(Le Monde *du 4 octobre.)*

– Mme Aymar Solanet,
M. et Mme Claude Solanet,
Denis, Emilie, Arnaud et Arthur,
M. et Mme Pascal Huet,
Sébastien, Vérane et Stéphanie,
M. et Mme Patrick Vandenbussche,
Nicolas et Nathalie,
M. et Mme Renaud Solanet,
François, Guillaume et Hélène,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Aymar SOLANET,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 1er octobre 1994 à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 octobre, à 10 heures, en *l'église Saint-Paul, boulevard Clemenceau,* à Marcq-en-Barœul (Nord).

La famille rappelle à votre souvenir son fils,

Alain.

« Les Clairières »,
134, avenue de Flandre,
59290 Wasquehal.

– Le président et les membres du *conseil d'administration de La Mondiale* ont la tristesse de faire part du décès de

Aymar SOLANET,
vice-président de La Mondiale,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

survenu le 1er octobre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 octobre 1994, à 10 heures, en l'église Saint-Paul, boulevard Clemenceau, 59700 Marcq-en-Barœul.

– Le conseil de surveillance et le directoire du Centre national des *Caisses d'épargne,*
L'ensemble des personnels du Groupe Caisse d'épargne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Aymar SOLANET,
président honoraire du Centre national des Caisses d'épargne,
officier dans l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre de la Légion d'honneur,

survenu le samedi 1er octobre 1994.

134, avenue de Flandre,
59290 Wasquehal.

Communications diverses

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, *75003 Paris, ce jeudi 6 octobre 1994,* à 20 h 30 : « Après l'attentat de Buenos-Aires : Nazisme ? Terrorisme interna*tional ?... » Débat avec* **MM. LAPERCHE et TELLERMAN,** conseillers à l'ambassade d'Argentine.

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 05 OCTOBRE 1994 VERS MIDI

LÉGENDE
ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Mercredi : fraîcheur et soleil. *– Sur la Franche-*Comté et le massif alpin, le temps sera variable avec des nuages nombreux le matin et plus discrets l'après-midi. *Le mistral soufflera fort dans la vallée* du Rhône avec des rafales jusqu'à 70 km/h. Sur le pourtour méditerranéen, les nuages peu nombreux le matin se disloqueront et feront *place à un temps* bien ensoleillé. Mistral et tramontane soufflеront jusqu'à 60 km/h en rafales et le vent de nord-est s'exercera entre la Corse et le continent jusqu'à 70 km/h. Les nuages resteront accrochés le matin sur les Pyrénées puis s'évacueront à la mi-journée. Sur le Nord, les Ardennes et l'Alsace-Lorraine, les nuages matinaux se dissiperont lentement et ména*geront* de belles éclaircies l'après-midi. Sur le reste du pays, la journée débutera sous un ciel presque clair, hormis des brouillards locaux dans les vallées *et quelques développements nuageux le long des* côtes de la Manche. La journée sera ensuite généralement bien ensoleillée. Le vent d'est soufflera *jusqu'à 50 km/h près du littoral de l'Atlantique.*

Les températures minimales seront très inférieures aux normales saisonnières et se situeront de 0 à 3 degrés au Nord, avec 3 à 6 degrés le long des côtes de la Manche, jusqu'à moins 2 degrés localement en Lorraine et Ardennes et donc l'apparition des premières gelées. Ces températures s'étageront de 2 à 8 degrés sur le Sud et de 10 à 15 degrés sur le littoral méditerranéen.

La fraîcheur se maintiendra l'après-midi avec des températures maximales comprises entre 10 et *13 degrés au Nord, 11 et 16 degrés sur* le Sud, jusqu'à 21 degrés sur la Côte d'Azur.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE

AJACCIO	[illegible]
BIARRITZ	[illegible]
BORDEAUX	[illegible]
BOURGES	17/5
BREST	[illegible]
CAEN	[illegible]
CHERBOURG	[illegible]
CLERMONT-FER.	[illegible]
DIJON	[illegible]
GRENOBLE	[illegible]
LILLE	[illegible]
LIMOGES	17/3
LYON-BRON	[illegible]
MARSEILLE	[illegible]
NANCY	[illegible]
NANTES	[illegible]
NICE	[illegible]
PARIS	[illegible]
PAU	[illegible]
PERPIGNAN	[illegible]
POINTE-A-PITRE	[illegible]
RENNES	[illegible]
ST-ETIENNE	[illegible]
STRASBOURG	17/7
TOULOUSE	19/13
TOURS	15/7

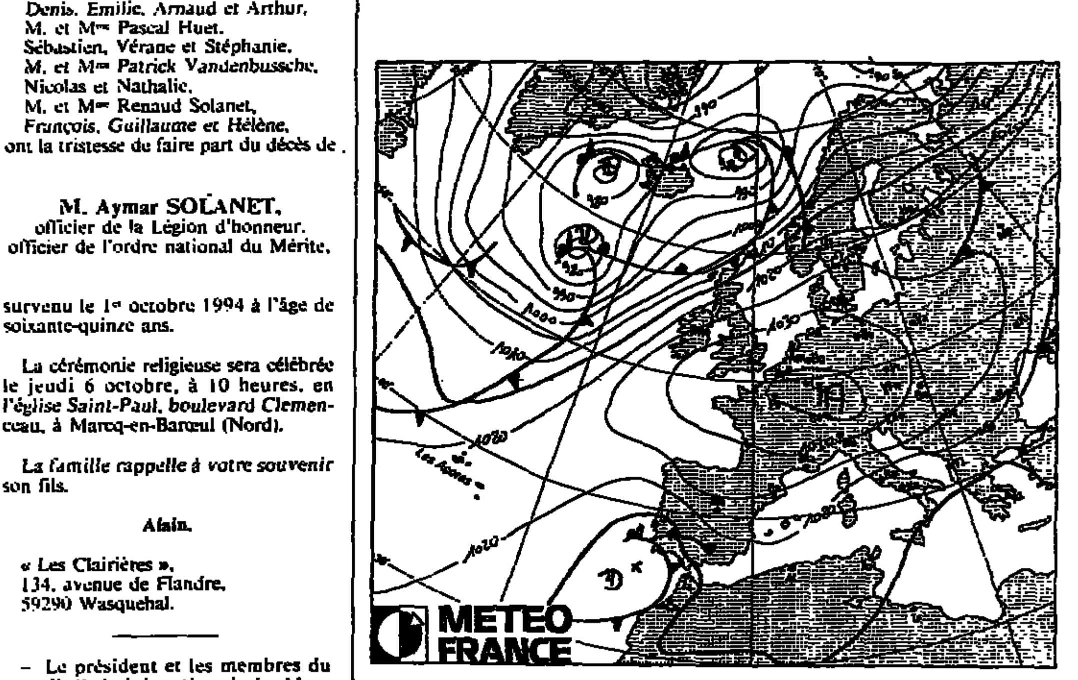
ÉTRANGER

ALGER	[illegible]
AMSTERDAM	[illegible]
ATHENES	30/20
BANGKOK	33/25
BARCELONE	24/15
BELGRADE	[illegible]
BERLIN	[illegible]
BRUXELLES	15/4
COPENHAGUE	[illegible]
DAKAR	31/24
DUBLIN	8/7
GENEVE	[illegible]
ISTANBUL	25/13
JERUSALEM	33/19
LE CAIRE	34/21
LISBONNE	24/19
LONDRES	13/2
LOS ANGELES	20/17
LUXEMBOURG	14/2
MADRID	25/13
MARRAKECH	29/15
MEXICO	23/13
MILAN	19/8
MONTREAL	13/2
MOSCOU	12/9
NAIROBI	27/13
NEW-DELHI	34/20
NEW-YORK	15/8
PALMA-DE-MAJ.	23/17
PEKIN	18/10
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	25/20
HONGKONG	29/23
SEVILLE	29/17
SINGAPOUR	28/25
STOCKHOLM	9/0
SYDNEY	25/11
TOKYO	25/19
TUNIS	27/18
VARSOVIE	12/7
VENISE	24/15
VIENNE	20/12

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-10-1994 à 6 heures TUC et le 4-10-1994 à 6 heures TUC

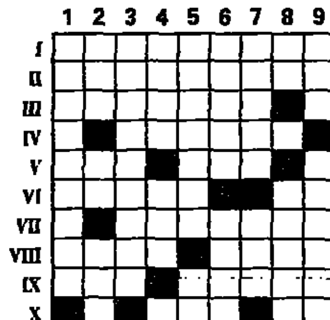
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6402



HORIZONTALEMENT

I. Doit évidemment avoir les yeux en face des trous. – II. Dessaler des cornichons. – III. Qui a trouvé un emploi. – IV. Liquide servant au culte. – V. On y met tout ce qui est piquant. Peuvent orner des cimetières. – VI. Se met parfois dans le fond. Bout de cigare. – VII. N'intéresse pas ceux qui cherchent la petite bête. – VIII. *Suivi. Langue étrangère.* – IX. Pas présentables. Quand on passe devant lui, on n'a qu'un *mot à lui dire. – X. Du gâteau pour* les Bretons. Période. – XI. Le premier est le second.

VERTICALEMENT

1. Quand on en manque, on ne regarde pas l'étiquette. – 2. Sans taches. Spectacle. Pour les marquer, il faut savoir bien tirer. – 3. Les hydres, par exemple. – 4. Quand on en bat, ça va mal. Son nom peut faire ouvrir les portes. Cri d'horreur. – 5. Doit savoir prendre la mesure des bassins. Maison de campagne. – *6. Pas occupé. Objet de moquerie* avec un tiers. – 7. Qui devraient être remplacées. En Suisse. – 8. Bande d'étoffe. Quand on en fait le tour, c'est que les sommes ont une certaine importance. – 9. Etendue dans le désert. Mettent beaucoup de sauce.

Solution du problème n° 6401

Horizontalement

I. Alcoolier. – II. Baigneuse. – III. Sourcils. – IV. Onde. Neuf. – V. Pé. Io. – VI. Tadla. Peu. – VII. En. Anes. – VIII. Gaïac. Ut. – IX. Alléchant. – X. Met. Eubée. – XI. Isolé. Ase.

Verticalement

1. Absoute. Ami. – 2. Laon. Angles. – 3. *Ciudad.* Alto. – 4. Ogre. Laie. – 5. Onc. Panacée. – 6. Leine. Echu. – 7. Iule. PS. Aba. – 8. Essuie. Unes. – 9. Ré. Fouettée.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 4 OCTOBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Beverly Hills.**
19.00 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.15).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Les Clés du paradis.** □ Film français de Philippe de Broca (1991).
22.25 **Tiercé.**
22.30 **Les films dans les salles.**
22.35 **Cinéma : La Loi de Murphy.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986).
0.20 **Journal et Météo.**
0.30 **Magazine : Reportages.** Fils de boche, de Cathelyne Hemery et Jean Bettle (rediff.).

FRANCE 2

13.50 **Série : Un cas pour deux.**
15.05 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Souvenirs de guinguettes.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.20 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 2.55).
18.55 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). *Invités : Francis Perrin, Anne Lauvergeon, Michel Hidalgo et Kent.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Profs.** ■ Film français de Patrick Schulmann (1985).
22.40 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Est-il possible d'être fidèle ? 2. Fidèle à jamais.
23.55 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.** *Présenté par Laure Adler.*

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 ▶ **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : les *Cigares du pharaon ; Albert, le cinquième mousquetaire ;* Il était une fois les découvreurs : Marie Curie.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez en direct de Marseille.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Roman de gare contemporain,* de Tadeusz Konwicki.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.09 à 19.31, le journal de la région.*
20.05 **Jeu : Fa si la chantez !**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Les Grands Cirques du monde.** Le cirque Mundial en Espagne ; Le cirque Pinder en France, commentaire de Sergio.
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Cocafé, de Jean-Michel Rodrigo.
23.55 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Symphonie n° 6,* de Schubert, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. : Georg Solti (35 *min*).

CANAL +

13.35 **Cinéma : L'Homme sur les quais.** ■■ Film germano-franco-canadien de Raoul Peck (1992).
15.15 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Mr. Baseball.** □ Film américain de Fred Schepisi (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : *Ice-T.*
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Fortress.** ■ Film américain de Stuart Gordon (1992).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Beignets de tomates vertes.** ■ Film américain de Jon Avnet (1991). Avec Kathy Bates, Jessica *Tandy, Mary Stuart Masterson* (v.o.).
0.15 **Cinéma : Roi blanc, dame rouge.** ■ Film franco-russe de Serguei Bodrov (1991). Avec André Dussollier, Tatiana Vassilieva, Zouc.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Les Portes de la nuit.** ■■ Film français de Marcel Carné (1946, rediff.).
18.40 **Court métrage : La Vie sentimentale de Georges le Tueur.** De Daniel Berger (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Les Maîtres espions.** 1. Le Trafiquant, de Guido Knopp et Ralf Piechowiak.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. L'humanitaire : à quoi ça sert ? *Invités : Bernard Kouchner (sous réserve),* Karlheinz Böhm. Les derniers « casques bleus » irlandais en Somalie ; Jeunesse sans frontière au Rwanda.
21.45 ▶ **Soirée thématique : La Nuit bleue.** *Soirée proposée par Claus* Josten.
21.46 **Court métrage : Bisbilles.** De Roch Stepanik.
21.55 **Documentaire : Bleu passion.** De Jean-Louis Le Tacon et Emmanuelle K.
22.40 **Undefeated Love.** Vidéo art et interview avec Derek Jarman. Précédés d'une présentation de Line Renaud.
22.45 **Téléfilm : Bleu.** De Derek Jarman.
0.00 **Documentaire : Voyage dans le bleu.** De Simone Sitte et Gerd Haag *(60 min).*

M 6

13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.30 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** La faune des écrins. Les saumons.
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** Le Marchand d'élixir et le Médecin ; Berceuse pour un cow-boy. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.40 **Téléfilm : Un paradis d'enfer.** De Martha Coolidge, avec Gre*gory Harrison, Lisa Hartman.*
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Capital.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Promenades musicales dans un jardin anglais (2).
20.30 **Archipel sciences.**
21.32 **Profil perdu.** Jean Zay (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Bande-son du film de Derek Jarman.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Horace Silver (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** *(en direct de Limoges).* Avant-concert. A 20.30, Quaerite primum regnum Dei, Messe brève en sol majeur, Ergo interest an quis, Quare superna, Inter natos mulierum, Miserere, Messe brève en ré mineur, Misericordias Domini, de Mozart, par l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin, le Chœur de chambre Accentus ; sol. : Catherine Padut, soprano, Guillemette Laurens, mezzo-soprano, Simon Edwards, ténor, Olivier Lalouette, baryton-basse.
22.35 **Ainsi la nuit.**
0.05 **La Guitare dans tous ses états.**

Les interventions à la radio

Radio Classique 101.1 FM, 19 h 30 : François Hollande, (« Radio Classique-*le Point* »).

France-Inter, 19 h 20 : « La rentrée universitaire 1994 », (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Chronique des miracles

POUR ceux-là, au moins, la période ne fut guère « troublée ». Comme l'occupation fut simple au *Chambon-sur-Lignon,* les choix limpides, et tôt tranchés ! En bas, dans les villes et les vallées, d'autres raflaient, tuaient, déportaient. Les villageois du Chambon s'employèrent simplement à sauver des enfants juifs. Ils en recueillirent, dit-on, cinq mille. Ils les nourrirent, les cachèrent, les aimèrent, leur permirent parfois de fuir ailleurs. *A eux, le statut des juifs* n'avait pas échappé. Du haut de leurs collines, ils suivaient bien, semble-t-il, la législation du moment et les mesures prises.

Pourquoi les portes de ce village protestant de Haute-Loire s'ouvrirent-elles devant les *enfants pourchassés ? Pourquoi* ce village-là, et si peu d'autres ? On ne cessait de se le demander, en contemplant sur France 2 cette poignante « colline aux mille enfants ». Le téléfilm, d'ailleurs, ne répondait pas à ces questions, mais *quelles réponses y apporter ?* Le lointain souvenir des dragonnades, l'ancestrale conscience de *l'injustice de la* loi, la rencontre d'un homme – le pasteur Trocmé, devenu Fontaine dans le téléfilm – et de quelques inflexibles fidèles, ne constituent pas des réponses suffisantes sans le hasard, le terrible hasard de la guerre. *Une porte s'ouvrira devant le* fugitif, une autre restera close. Frappant à la bonne porte, l'un sera sauvé, son compagnon de malheur sera perdu. C'est ainsi. Pourquoi chercher des raisons ?

La « Colline aux mille *enfants* » brossait simplement la chronique quotidienne de ces miracles, et c'était une assez ample ambition. *La visite* du commissaire de Vichy dans la classe du collège où quelques têtes, soudain, se baissent plus vite que les autres ; l'alerte aux Allemands, et toute la colonie des petits réfugiés retrouve alors, dans la montagne, les *chemins des camisards ; les tié*deurs, aussi, les réticences, les peurs : le téléfilm effleurait tout cela, sans s'attarder. Davantage que d'un téléfilm, d'ailleurs, il s'agissait d'une leçon d'instruction civique, au chapitre courage, et solidarité.

Le pasteur, le professeur de français, la fermière : comme il était agréable de contempler de simples héros ! Les historiens y trouveront certes à objecter. On rappellera une fois encore comment, hors du Chambon, la réalité statistique fut plus grise, *plus complexe, plus trouble.* On recensera tous les cruels dévoilements qui, année après année, restituent *à la France de* Vichy son hideux visage. Que pèse le Chambon-sur-Lignon face à l'amoncellement des lettres de délation dans les Kommandanturs, au commissariat aux affaires juives, aux appels au meurtre de *Je suis partout ? Bien peu, sans doute.* Mais est-ce une raison pour se priver de quelques tendres images ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. ***Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le*** **Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

MERCREDI 5 OCTOBRE

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur** (et à 1.10).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** *Gil et Julie.*
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessins animés ; La Petite Sirène ; *Tic et Tac ; Reportage ;* Qui sait gagne ; Invité : Gustave Parking.
9.00 **Dessin animé : Spirou.**
9.30 **Club Dorothée matin.** Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Le Maître des Bots ; Liveman ; Le *Tour de magie ; Trucs et* estuces ; Jeux ; La Séquence animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Power Rangers ; Jinny de mes *rêves ;* Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.55).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Magazine : Témoin n° 1.** Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel.
23.05 **Magazine : 37°2 le soir.** Présenté par Anne Barrère et Patrice Carmouze. L'hypnose. Invités : le docteur Jean Godin, *président de l'Institut Milton* Erickson ; Le docteur Jean-Marc Benhaiem, hôpital Ambroise-Paré ; Joëlle Mignot, sexologue ; Monique Stephant, psychologue, hôpital Percy de Clamart.
0.40 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller avec Nicolas Beytout. Invité : Pierre Richard, Crédit local de France.
1.00 **Journal et Météo.**
1.40 **TF 1 nuit** (et à 2.40, 3.10, 4.10).
1.45 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). *Les Enfants du Bon Dieu et les Canards sauvages ;* Plaidoyer pour la nature.
2.45 **Série : Mésaventures** (et à 4.20).
3.20 **Documentaire : Histoire des inventions.** Inventer l'inconnu.
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Chalu Maureen.** La Petite Merveille ; Les Mystérieuses Cités d'or ; A-mi galaxie ; *Premier jour à l'école.*
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
15.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Chalu Maureen** (et à 14.40). Chipangali ; Les séries à la carte ; Les dessins animés.
13.50 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.05 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.40).
18.45 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). *Présenté par Michel Drucker.* Invités : Guy Bedos présentera un sketch inédit « Mitterrand et moi » ; Jacques Higelin.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : La Grande Fille.** De Jean-Paul Salomé, avec *Zabou, Christian Charmetant.*
22.35 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Je suis une femme qui aime les femmes. Reportages : Gay Pride par Anne, de Jean-Claude Catala ; Le bus des lesbiennes, d'Angela Lorente ; Anne-Marie : l'absente, de Jean-Claude Catala.
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.
1.20 **Moyen métrage : Histoires courtes.** Comment font les gens, de Pascale Bailly avec Frédéric Pierrot, Eva Ionesco, Sandrine Kiberlain.
2.10 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff).
2.40 **Emissions religieuses** (rediff.).
4.10 **24 heures d'info.**
4.35 **Dessin animé.**
4.40 **Documentaire : Pérou, histoire de Yolanda.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Les Aventures de Tintin : Tintin au *pays de l'or noir.*
8.05 **Les Minikeums.** Twinkle ; Huckleberry Finn ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Peter Pan ; Sandokan ; Fais-moi peur ; Bravo la famille.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Humour.**
13.25 **Série : La croisière s'amuse.**
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
16.40 ▶ **Les Minikeums.** Albert, le cinquième mousque*taire ; Il était une fois les découvreurs :* Einstein.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Centenaire,* de Jacques Ferrandez.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chantez !**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Exclu... s'en sortir *quand même. Invitée : Martine* Aubry, présidente de la Fondation agir contre l'exclusion.
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales. *Alsace (Redd Mr Devon ; Télé*club ; Dub ; Impressions). Aquitaine (Générations sensations ; Par 3 ; Toromania ; Destination pêche ; Littoral ; Evasion ; Aléas) ; Bourgogne, Franche-Comté (Chacun ses goûts ; C'est *signé*). *Corse* (Cultura viva). Limousin, Poitou-Charentes (Portrait d'ici ; De proche en proche ; Confidences de nacre). Lorraine, Champagne Ardenne (Regards voisins ; Reflexe entreprise ; Livre sur la place ; Le tourisme à Toul ; Soufflets, c'est jouer). Méditerranée (Méditerranéo ; Pôle Sud ; Destination pêche ; Nautilus). Nord, Pas-de *Calais, Picardie (Sortie de crise ;* Périphériques ; Témoins ; Carte postale d'une région européenne). Normandie (Goûtez-moi ça ; Caméra normande : Zigue-Zague ; Saga-cités). Ouest (En flânant avec Roger Gicquel par les Abers ; Tempo). Paris, Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga-cités ; Mag*cités ; W & Cie). Rhône-Alpes,* Auvergne (Bleu nuit ; Une semaine en Auvergne). Sud (Pôle Sud ; Vu du Sud ; Documentaire : Carmaux photo souvenir (1re partie) ; Méditerranéo).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.14).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.

En clair jusqu'à 8.45

7.50 **Ça cartoon.**
8.45 **Surprises.**
9.00 **Cinéma : Ramuntcho.** ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1958). Avec François Guérin, Mijanou Bardot, Gaby *Morlay.*
10.30 **Flash d'informations.**
10.33 **Documentaire : Forrest Gump, les coulisses d'un tournage.** De Ken Ralston.
11.05 **Le Journal du cinéma.**
11.10 **Cinéma : Fausto.** □ Film français de Rémy Duchemin (1993). Avec Jean Yanne, Ken Higelin, François Hautesserre. *Une avalanche de bons sentiments.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le delta de la Volga, de Gérard *Calderon et Jean-Claude Cuttoli.*
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm : Campagne pour deux.** De Michael Lindsay Hogg, avec Diane Keaton, Ed Harris.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : David Copperfield.
19.20 **Magazine : Zérorama.** *Présenté par Daisy d'Errata,* Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Un bon flic.** □ Film américain de Heywood Gould (1992). Avec Michael Keaton, Rene Russo, Anthony Lapaglia.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : L'Esprit de Caïn.** □ Film américain de Brian De Palma (1992). Avec John Lithgow, Lolita Davidovich, Steven Bauer (v.o.). *Un film raté de De Palma, cela existe.*
0.15 **Le Journal du hard.**
0.20 **Cinéma : L'Empire des chattes.** Film américain, classé X, de *Michael Craig et Jim Holliday* (1993). Avec Victoria Paris, Ashlyn Gere, Selena Steele. *Un scénario vaguement policier tiré par les cheveux.*
1.35 **Téléfilm : Injustes noces.** De Waris Hussein, avec Jeanne Moreau, Joan Plowright (78 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Nicolas Poussin « les Quatre Saisons ».** Admirable tremblement du *temps, d'Alain Jaubert (rediff.).*
17.35 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. L'humanitaire : à quoi ça sert ? Invités : Bernard Kouchner (sous réserve), Karlheinz Böhm. Les derniers « casques bleus » *irlandais en Somalie ; Jeunesse* sans frontière au Rwanda (rediff.).
18.35 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. *Aménager notre territoire. 2. La France en 2025 (rediff.).*
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Bangkok, la cité des anges ; *Chico Science et Naçao Zumbi* (Brésil) ; Sonic Youth ; Lokua Kanza ; Internet ; L'Apollo de New-York ; Les Compagnons de la chanson ; Carles Santos.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Documentaire : Planète Bagouet.** De Charles Picq.
22.10 **Ballet : Necesito.** *Recréation pour la télévision du* ballet de Dominique Bagouet, de Charles Picq.
23.10 **Cinéma : Eléna et les Hommes.** ■■ Film français de Jean Renoir (1956). Avec Ingrid Bergman, *Jean Marais, Mel Ferrer* (95 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** *(et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).*
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.05, 1.40, 6.00).
11.20 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **M 6 Kid.** Kid découverte : la faune des montagnes ; Prostars ; Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace ; La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
16.00 **Magazine : Méga 6.**
16.15 **Magazine : Fax'O** (et à 0.50, 4.45). Paul Personne ; Beastie Boys ; *Nirvana, six mois après la mort* de Kurt Cobain ; Blur.
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.35). Une grosse fuite d'huile.
20.45 **Téléfilm : Prêcheur en eau trouble.** De Georges Lautner, avec Claude Brasseur, Mathieu Rozé. *Un roublard beau parleur rencontre un jeune écologiste en fuite.*
22.40 **Téléfilm : Fatal Instinct.** De David Tansik, avec Scott Valentine, Charles Napier. *La vie d'un jeune substitut du procureur est bouleversée par l'arrivée d'une femme fatale et opportuniste.*
0.10 **Série : Fantasmes.**
0.40 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Coup de griffes (Jean-Charles de Castelbajac) ; Fréquenstar ; *Culture rock.*

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Promenades musicales dans un *jardin anglais (3).*
20.30 **Tire ta langue.** Au restaurant : la carte, le chef et le critique.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Illustres ou inconnus. Un Canadien coincé en France sous l'Occupation.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Saint-Maurice-sur-Moselle.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** *Horace Silver (3).*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** *(donné le 29 mai) :* Quatuor à cordes, d'Ollone ; Quatuor à cordes, de Bartok ; Quatuor à cordes en fa majeur, de Ravel, par le Quatuor Simon.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Idil Biret, piano. A 23.00, Quintette pour *violoncelle et cordes n° 3 en mi* majeur, de Reicha ; Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur op. 70, de Beethoven.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. Les Quartettes de Jef Sicard et *Philippe Mate ;* Le Grand Orchestre de Yochk'o Seffer.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « PS : Comment jouer la carte Delors ? », avec Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, député des Landes, (« Objections »).

PIERRE GEORGES

La princesse et le palefrenier

HONNI soit qui mal se vante. L'amant présumé de lady Di est un goujat, un traître à la Couronne et pour tout dire un triste sire, sinon Sir. Officier peut-être, mais pas gentleman.

Le commandant de cavalerie James Hewitt, bien fait de sa personne, vient de commettre l'irréparable outrage. Passe encore que son charme cavalier ait conduit une princesse de Galles, esseulée et fragile, à oublier les devoirs de sa charge. Passe encore que ladite Diana, un rêve de princesse, jolie comme l'innocence, rougissante comme rosière, ait réussi à vivre trois ans la gaie duplicité des cinq à sept amoureux. Mais qu'il aille raconter cela au royaume et qu'il en fasse large commerce relève d'une atteinte définitive au savoir-aimer et au savoir-vivre.

L'amant de Lady Di, joli titre d'ailleurs pour un ouvrage, est un sagouin. C'est ce que dit l'Angleterre, qui n'a pas de mots assez durs pour fustiger le crime avant de se précipiter sur le récit du forfait. Soixante-quinze mille exemplaires de l'ouvrage *Princess in Love* ont été vendus en une matinée, lundi.

Princess in love, autrement dit Lady Di amoureuse, serait donc le récit, à peine romancé, de la liaison de la princesse et du palefrenier. Pour la modique somme de 28 millions de francs, l'ex-commandant Hewitt s'est fait devoir de tout raconter à une consœur britannique, Anna Pasternak. Celle-ci, la nièce de Boris, fut chargée d'en faire un *Docteur Jivago* sauce cour d'Angleterre.

Ce qu'elle fit dans ce style « sortez vos mouchoirs » qui assure ordinairement la fortune des librairies de Waterloo Station. Premier exemple, la rencontre. Diana : *« Je suis entourée de monde, mais je suis si seule »*. Torrents de larmes. Le beau James *« après lui avoir serré la main dans un premier geste d'intimité physique »* : *« Vous n'êtes pas seule, vous m'avez, moi »*. Deuxième exemple, *« la première nuit d'amour »* : *« Puis elle se leva avec l'agilité d'un danseur qui effectue un numéro bien rodé, marcha vers lui, et vint s'asseoir sur ses genoux. Quand il la prit dans ses bras pour la serrer, ce fut comme s'il faisait infuser dans son corps un élixir tant attendu d'amour et de force. »*

Infuser, quelle affaire ! Et, pour qui douterait, le commandant tient à disposition des avocats les lettres enflammées qui lui furent envoyées pendant la guerre du Golfe. Ce qui lui vaut une réaction sans appel de Barbara Cartland, la femme aux 575 romans, qui l'exécute d'un définitif *« écœurant »*. Avant que de s'interroger sur ses propres responsabilités : *« Diana lisait tout le temps mes livres quand elle était plus jeune. Peut-être en a-t-elle tiré une mauvaise conception du bonheur et de la vie facile. La vie n'est pas facile. Il faut revenir au romantisme, pas au sexe. »* C'est plus facile à dire à quatre-vingt-treize ans qu'à trente-trois !

DÉBATS

Le controverse autour du régime de Vichy : « La complexité de Vichy », par René Rémond ; « Réponses à Zeev Sternhell », par Michel Winock, Jean-Marie Domenach et Paul Fraisse. Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Derrière la façade » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Le leader républicain irlandais sera reçu aux États-Unis

Les Américains confirment leur implication croissante dans le processus de paix nord-irlandais, en levant l'interdiction de tout contact officiel entre responsables de l'administration et membres du Sinn Fein-la branche politique de l'IRA. Ainsi dès mercredi, Gerry Adams sera reçu au Département d'État. Une décision qui ne peut qu'irriter la Grande-Bretagne *(page 7)*.

POLITIQUE

M. Gaudin (UDF-PR) sera « au premier rang » pour les municipales de Marseille

Après avoir rejeté les offres de M. Vigouroux (Maj. prés.), en faveur d'un large « partenariat politique » pour faire échec à l'offensive de Bernard Tapie, le sénateur des Bouches-du-Rhône a fait un pas de plus vers sa candidature de tête de liste aux prochaines élections municipales de Marseille en affirmant qu'il serait *« au premier rang de la bataille » (page 12)*.

SOCIÉTÉ

Trois militants de l'UNEF devant le tribunal de Paris

Lundi 3 octobre, le procès de trois militants de l'UNEF accusés de *« coups et blessures avec armes »* s'est transformé en procès contre les entorses à la liberté d'expression au sein de la faculté d'Assas, réputée être *« le fief, la citadelle, le bunker »* des étudiants d'extrême droite, à Paris *(page 14)*.

SCIENCES ◆ MEDECINE

Quand les puces ont des problèmes de syntaxe

Grâce au nouveau système de « dictée personnelle » d'IBM, tout ordinateur personnel peut désormais écrire sous la dictée. Si *ce dispositif fait l'événement* dans le monde de l'informatique grand public, ses performances restent limitées en grammaire comme en vocabulaire *(page 15)*.

CULTURE

Une rencontre avec le chanteur Alain Souchon

Dans les salons d'un grand hôtel parisien, le dandy désincarné reprend son souffle à la veille de trois soirées déjà combles au Zénith, point d'orgue à une tournée de plusieurs mois à travers la France. Le chanteur à succès a déjà beaucoup parlé de son métier, il *« n'a jamais été emballé par la politique »*, pour l'actualité, il nuance *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Le renouveau de l'industrie automobile allemande

Après de fortes pertes en 1993, l'industrie automobile allemande semble avoir passé le creux de la vague : Daimler Benz a retrouvé son équilibre et le groupe Volkswagen devrait être bénéficiaire en 1994. A l'occasion du Mondial de l'Automobile de Paris, le président de Volkswagen, Ferdinand Piëch, précise sa stratégie *(page 20)*.

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Arts et Spectacles

Cuba, la culture naufragée : *Cuba manque de pellicule pour* filmer, de papier pour imprimer, de pinceaux pour peindre, d'instruments pour jouer de la musique. Ce dénuement matériel s'ajoute au contraintes d'une censure toujours présente. Les créateurs cubains balancent entre résistance et exil. A la Havane, ils rêvent du *« trottoir d'en face » – la Floride.* A Miami, ceux qui sont partis recréent une autre culture cubaine à la fois reflet et négatif de ce qui survit encore dans l'île.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVIII

Le numéro du « Monde » daté *mardi 4 octobre 1994* a été tiré à 478 746 exemplaires

L'application de la circulaire de François Bayrou

Des partisans du foulard islamique se sont rassemblés devant un lycée lillois

LILLE

de notre correspondant

La rentrée s'est passée dans le calme, mardi matin 4 octobre, au lycée Faidherbe à Lille (Nord), après les incidents de la veille provoqués par la présence d'une vingtaine de jeunes filles, élèves du lycée, s'obstinant à porter leur foulard islamique dans l'enceinte de l'établissement. Une centaine de personnes s'étaient rassemblées devant les grilles du lycée, situé au sud de Lille, qui accueille près de deux mille élèves.

La vingtaine de jeunes filles portant régulièrement le foulard avaient été informées que la circulaire du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou s'appliquerait désormais. Comme tous les établissements de l'académie, le lycée Faidherbe avait été invité par le recteur, André Varinard, à réunir son conseil d'administration pour modifier le règlement intérieur. Ce qui a été fait, lundi soir, le conseil d'administration ayant voté, à l'unanimité, l'amendement proposé par le ministre de l'éducation nationale interdisant le port de signes *« ostentatoires »*.

Autorisées, lundi matin, à pénétrer dans l'enceinte du lycée, les jeunes filles n'ont pas eu accès aux salles de classe. *« C'est une atteinte aux droits de l'homme, nous avons le droit d'étudier »*, protestait une élève. *« C'est la circulaire Bayrou contre la loi de Dieu »* affirmait une autre, tandis qu'un calicot portait l'inscription : *« Non aux agressions contre l'islam »*.

Une académie sensible

Cette manifestation n'était, à l'évidence, pas spontanée. Les jeunes filles étaient accompagnées d'autres élèves, de parents également, parmi lesquels quelques mères portant le foulard islamique. Des jeunes gens distribuaient des foulards. Des adultes, *« en djellabas »* précise-t-on au rectorat, étaient venus en autocar apporter leur soutien. L'un d'eux a d'ailleurs été interpellé par la police avant d'être relâché. En fin de matinée, les manifestants avaient quitté l'établissement pour se rendre vers d'autres lycées de l'agglomération lilloise pour tenter, sans succès, de mobiliser les élèves. De retour devant le lycée Faidherbe en début d'après-midi, ils se sont vu interdire l'accès par les forces de l'ordre.

L'académie de Lille est particulièrement sensible. Les autorités académiques ont répertorié 211 cas d'élèves portant le foulard dans trente-trois établissements, soit environ la moitié des cas recensés dans le pays. Depuis le publication de la circulaire Bayrou, une cinquantaine de jeunes filles auraient obtempéré et retiré leurs foulards, tandis que d'autres, comme au lycée Faidherbe, auraient durci leur position. Pour le proviseur, Michel Thomas, *« voilà dix-huit mois que nous discutons avec les jeunes filles. Leurs parents sont venus s'expliquer devant le conseil d'administration. Celui-ci s'est prononcé à l'unanimité. Désormais nous appliquerons l'amendement proposé par le ministre »*.

Mardi matin, les jeunes filles avaient gardé leur foulard et elles n'ont pas pu franchir les grilles. Elles étaient dirigées vers les salles de permanence où le proviseur les réunissait afin de poursuivre le dialogue.

JEAN-RENÉ LORE

A Madrid

Des manifestants dénoncent la « tyrannie » du FMI et de la Banque mondiale

Après le refus des pays du Sud d'accepter le compromis proposé par le G 7 d'une hausse limitée des moyens du Fonds monétaire international (FMI) (*« le Monde »* du 4 octobre), *la presse anglo-saxonne a vivement critiqué son directeur général, Michel Camdessus. Lundi 3 octobre, les officiels de ces pays ont démenti vouloir mettre en cause le mandat de M. Camdessus. A Madrid, la Coordination des organisations non gouvernementales pour le développement manifeste contre la « tyrannie » exercée par le FMI et la Banque mondiale.*

MADRID

de notre correspondant

Le jour où plusieurs milliers de protestataires défilaient au centre de la capitale à l'appel du Forum alternatif : les autres voix de la planète, derrière une large banderole – *« FMI-BM* [Banque mondiale], *responsables de la faim dans le monde. Nous n'en voulons pas ici. Cinquante ans ça suffit »*, le FMI affirmait, dimanche 2 octobre, que le système de retraites espagnol était *« intenable »*. Il fallait donc réduire les prestations, augmenter les cotisations et retarder l'âge de la retraite...

Les autorités gouvernementales espagnoles ont protesté contre ces recommandations jugées abusives et qualifiées de *« fondamentalisme monétaire »*. Propositions qui ne pouvaient qu'apporter du grain à moudre aux contestataires. *« Venir célébrer ici ses noces d'or, ses noces de sang avec le marché, nous apparaît comme une provocation que nous ne sommes pas disposés à tolérer »*, disait le manifeste. Lors du week-end, le Tribunal permanent des peuples sur les politiques du FMI et de la Banque mondiale s'est réuni à l'initiative de la coordination des ONG (organisations non gouvernementales) pour le développement afin d'évaluer le chemin parcouru depuis la première sentence, prononcée par la même instance à Berlin en 1988.

Le verdict a été rendu, lundi 3 octobre, sous la présidence de François Rigaux, professeur de droit international de l'université de Louvain (Belgique). La condamnation est sans appel. *« 3 000 multinationales concentrent 25 % des actifs productifs du monde et les 15 plus importantes ont un revenu brut supérieur à celui de 120 pays. En 1992, 20 % de la population contrôlait 83 % des revenus mondiaux, tandis que les 20 % plus pauvres survivaient avec 1,4 %. Selon la Banque mondiale 1,4 milliard de personnes vivent avec moins de 1 dollar par jour. En 1960, la différence de revenus entre les 20 % des plus riches et les 20 % des plus pauvres était de 30 à 1. En 1991, la différence est de 61 à 1. Le nombre de personnes possédant une fortune supérieure à 1 milliard de dollars est passé de 145 en 1987 à 358 en 1994. »*

Ces chiffres illustrent aux yeux du tribunal le caractère néfaste de l'action du FMI et de la Banque mondiale qui a abouti à *« une violation massive et continue des droits de l'homme, tout particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels et, en définitive, du droit au développement »*. La richesse s'est accentuée, et la pauvreté s'est accrue. Un débat public a eu lieu entre les accusateurs et les accusés, dimanche soir. Le responsable des relations publiques du FMI, Hernan Puentes, et le vice-président de la Banque mondiale, Ismail Serageldin, ont tenté de convaincre une assistance hostile et de démontrer aux ONG du forum alternatif qu'ils poursuivaient les mêmes objectifs : réduire la pauvreté en favorisant le développement. *« Si la pauvreté a augmenté de manière insoutenable dans certains pays* a affirmé M. Serageldin, *c'est parce que les gouvernements n'ont pas appliqué de manière correcte les politiques d'ajustement structurel et en ont fait supporter la charge par les plus pauvres. »* L'objectif de ces programmes; a surenchéri M. Puentes, est d'*« améliorer le niveau de vie en réduisant l'inflation, en favorisant la croissance et les investissements »*. Pour Vandana Shiva, de l'organisation Eco-féministe, 37 % des projets du FMI et de la Banque mondiale sont un échec, et 78 % des prêts ne remplissent pas les conditions fixées au départ.

Chaque camp est resté sur ses positions. Le verdict est donc tombé le lendemain sous la forme d'une série de propositions pour mettre fin *« aux politiques homicides »* et au *« désordre mondial croissant »*. Un ensemble de recettes qui passent par *« une refonte du FMI, de la BM, du GATT dans le cadre d'une nouvelle ONU remodelée en fonction d'une légalité internationale où seraient rétablies la cohérence et les garanties de la personne humaine »*.

Au même moment, d'autres protestataires qui ont installé près de trois cents tentes en face du ministère de l'économie ont lancé depuis deux semaines une campagne afin d'obtenir du gouvernement espagnol qu'il consacre *0,7 % du PIB* au *développement* du tiers-monde. Samedi 1er octobre, une chaîne humaine de plus de deux mille personnes s'est formée entre le ministère et le Congrès des députés pour réclamer *« un monde meilleur »*. Les campeurs ont expliqué le bien-fondé de leur combat et rappelé qu'en décembre 1994 neuf des leurs avaient, pendant vingt-trois jours, observé une grève de la faim pour obtenir déjà le *« 0,7 % de la dignité »*. Ils espéraient obtenir 0,5 % du PIB dans le projet de budget de 1995. En cas d'échec, ils envisagent *« une grève de la faim illimitée »*, a indiqué Pablo Osés, porte-parole de la plate-forme.

MICHEL BOLE-RICHARD

Après la mise à l'écart d'un journaliste chargé du dossier « Dauphiné News »

Le SNJ de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne dépose un préavis de grève

LYON

de notre bureau régional

La section grenobloise du Syndicat national des journalistes (SNJ; autonome) a déposé un préavis de grève illimitée, à partir du lundi 10 octobre, à 0 heure. Elle entend obtenir la réintégration de Philippe Descamps, un reporter pigiste radié du planning de service depuis le lundi 3 octobre, alors qu'il travaille à temps plein et sans discontinuer pour France 3 depuis janvier 1991, en vertu de plusieurs contrats à durée déterminée.

A la rédaction de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne, ce journaliste est notamment chargé du dossier judiciaire concernant le périodique *Dauphiné News*, dans lequel le juge lyonnais Philippe Courroye a prononcé récemment les mises en examen d'Alain Carignon, ancien ministre de la communication et maire (RPR) de Grenoble, et de Jean-Louis Dutaret, ex-président de la Sofirad.

Le SNJ considère que la radiation de Philippe Descamps est une *« sanction »* et réclame l'intégration des collaborateurs permanents en situation précaire. Au printemps, la rédaction grenobloise de France 3 avait voté une motion de défiance au moment de la nomination d'Yves d'Hérouville, un proche d'Alain Carignon, au poste de directeur régional de France3-Rhône-Alpes-Auvergne.

G. B.

Accord franco-néerlandais pour le retour d'une fillette

Hadjira Cherchour, la fillette de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) retenue par *la famille néerlandaise* à laquelle ses parents la confiaient régulièrement pendant *les vacances*, rentrera en France cette semaine (*le Monde* du 23 septembre). La famille Dijkema refusait de se séparer de la fillette en invoquant les mauvais traitements dont elle ferait l'objet de la part de sa mère. Jannes Dijkema, le *« père nourricier »* selon l'interprétation néerlandaise, après avoir refusé le retour de l'enfant chez sa mère, a finalement accepté qu'elle rentre en France, ayant obtenu l'engagement de la justice française *« qu'elle prendrait le cas extrêmement au sérieux »*. Le refus de renvoyer la fillette après les vacances scolaires avait valu au couple Dijkema l'ouverture, en France, d'une information pour *« détournement de mineurs sans fraude ni violence »*. La fillette, qui parle un excellent néerlandais, a expliqué à la télévision les mauvais traitements physiques qu'elle affirme avoir subis de sa mère, mais qu'une enquête sociale n'a pas permis d'établir. – *(Corresp.)*

Un cosmonaute européen sur la station Mir

Le vaisseau spatial russe Soyouz TM-20, emportant l'équipage russo-européen de la mission EuroMir 94, a été lancé lundi 3 octobre à 23 h 42 (heure française) du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. Il se dirige vers la station Mir, à laquelle il *s'arrimera jeudi 6 octobre à* 1 h 30. L'équipage, commandé par Alexandre Viktorenko (quarante-sept ans), *est composé* d'Elena Kondakova (trente-sept ans) et de l'Allemand Ulf Merbold (cinquante-trois ans), astronaute à l'Agence spatiale européenne (ESA). Vétéran de l'espace, ce dernier a déjà volé deux fois avec les Américains, en 1983 et 1992. Il doit séjourner un mois à bord de Mir, où il conduira une vingtaine d'expériences, médicales et biologiques notamment. Elena Kondakova, troisième femme cosmonaute de l'histoire de l'espace soviétique, y restera six mois. – *(AFP, Reuter.)*

Problèmes de sûreté dans un centre américain de démantèlement de têtes nucléaires

L'unité de démantèlement des armes nucléaires et de stockage des matières radioactives militaires d'Oak Ridge (Tennessee) a été arrêtée à la suite de manquements à la sûreté, a annoncé, mardi 4 octobre, le *New-York Times*. Selon le quotidien américain, qui cite John T. Conway, président du comité chargé de la sûreté dans les installations nucléaires militaires (Defense nuclear facilities safety board), *« plus d'une centaine de violations de la sûreté »* ont été découvertes. Les plus graves concernaient le stockage des matières radioactives récupérées sur les têtes. Mal entreposées, ces matières risquaient de connaître de dangereux phénomènes de réaction en chaîne. Une formation complémentaire a été imposée aux 1 300 employés de cette unité, qui démontent chaque année un millier de têtes nucléaires.

Le Prix 1994 du rayonnement scientifique français a été attribué au professeur Fischer

Le Prix 1994 des sciences biologiques et médicales du Comité du rayonnement français a été décerné, lundi 3 octobre, au professeur Alain Fischer, de l'unité d'immunologie et d'hématologie pédiatriques de l'hôpital des Enfants-Malades et directeur de l'unité de recherches INSERM U 132, pour ses travaux sur la compréhension et le traitement des déficits immunitaires de l'enfant nécessitant une entrée en enceinte stérile (bulle). Le prix du Rayonnement français (d'une valeur de 80 000 francs), dont le jury est présidé par le professeur Guy Lazorthes, membre de l'Institut, est attribué depuis 1981 pour des travaux ayant un retentissement hors de France. Un centre de recherches en thérapie génique doit prochainement voir le jour à l'hôpital des Enfants-Malades.

Le Monde
INITIATIVES

Face au chômage et à l'exclusion, les dirigeants d'entreprise reprennent leurs initiatives du début de 1993



ILLUSTRATIONS : MARIE BERTRAND

Tentatives patronales

UN peu d'histoire. A la fin de 1992 et au début de 1993, avant que la crise ne se transforme en récession, les initiatives pour ne pas plonger dans la sinistrose ambiante se multipliaient. Des chefs d'entreprise, à titre individuel, mais aussi des regroupements voulaient témoigner, avec l'intention de briser le cycle du découragement et plus encore dans l'idée de refuser la montée inéluctable du chômage puis de l'exclusion. Certains voulaient croire que la guerre du Golfe n'avait fait qu'interrompre momentanément une reprise économique, entre 1987 et 1990, qui ne pouvait que reprendre...

En ce temps-là, donc, apparut le « manifeste contre l'exclusion » signé par 150 chefs d'entreprises, dont Jean Gandois, PDG de Pechiney, regroupés autour de Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan. Vinrent aussi les engagements publics de grands patrons, réunis au sein de l'association Entreprise et Cité, tels que Claude Bébéar, PDG du groupe AXA, qui proposait *« l'emploi à vie »* sous certaines conditions de mobilité du personnel, ou que Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, qui promettait de faire des efforts en faveur de l'emploi.

Puis ce fut le silence, faisant croire aux plus méfiants que ces déclarations participaient d'opérations médiatiques. En réalité, l'aggravation de la situation économique, confirmée peu après, obligea à la prudence tous ceux qui s'étaient courageusement mis à découvert. Ceux-là ne pouvaient tenir les engagements qu'ils avaient annoncés et se trouvaient parfois pris au piège, dans leurs propres entreprises. Il pouvait y avoir contradiction entre des déclarations publiques et des décisions de gestion prises au sein des sociétés, comme ce fut la cas pour Pechiney, confronté à une chute brutale des prix de l'aluminium. En interne, les salariés pouvaient interpeller le signataire avec d'autant plus de force et les réactions externes prenaient parfois de telles proportions que les espoirs éveillés ne pouvaient être que déçus.

Par l'un de ces retournements comme en ménage quelquefois l'histoire, voilà que quelques signes démontrent que les thèmes d'alors reviennent en force. En dépit du retour de la croissance, et peut-être de celui de l'emploi, nombre de responsables s'inquiètent à nouveau des dangers qui menacent la société, avec le chômage de longue durée et l'exclusion, mais trouvent sûrement dans l'amélioration de la conjoncture le moyen de reprendre l'offensive. Dans des périodes comme celles-là, quelques personnes peuvent avoir pour fonction d'éveiller les consciences.

Au travail depuis des mois sur ces sujets, c'est précisément le rôle qu'entend jouer l'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel). Avec le CJDES (Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale) et Stage Etud', elle vient de signer une charte de déontologie sur l'accueil des stagiaires et des jeunes dans l'entreprise, a rédigé un Livre blanc intitulé « Reclasser plutôt que licencier » et a installé des groupes de réflexion pour tirer les directeurs de ressources humaines de la schizophrénie dans laquelle la sortie de crise les place. Toujours à l'affût de ce qui permettrait d'instiller du changement, Pierre Guillen, vice-président de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), a lancé une nouvelle association avec plusieurs personnalités, la Conférence de l'entreprise. Son objectif ? Miser sur l'innovation économique et sociale pour bousculer les pesanteurs et lutter plus efficacement contre le chômage.

PARTIS de plus loin – mais c'est dans leur tradition –, les jeunes du CJD (Centre des jeunes dirigeants) sont en train d'accomplir une révolution culturelle qui a eu son point d'orgue, avec leur congrès de Biarritz, en juin. Leur réflexion autour du thème « Demain, quelle entreprise pour quelle société ? » se poursuivra dans les sections et il faudra vérifier si, à la base, la capacité d'imagination se trouve relayée par des actions concrètes. Ce sera l'épreuve de vérité pour une organisation qui souffre du décalage entre les attitudes réelles d'une partie importante de ses adhérents et les prises de position avant-gardistes de ses dirigeants. Or, cette fois, de la critique sévère et courageuse du CIP (contrat d'insertion professionnelle) aux analyses avancées par le nouveau président, Didier Livio, selon lesquelles *« le plein emploi est terminé »*, obligeant à opérer une distinction entre travail et emploi, le CJD s'aventure sur des terrains peu fréquentés en dehors des spécialistes.

A la faveur de ce regain d'intérêt, il apparaît enfin que ceux qui avaient pris tant de risques il y a un an et demi n'avaient rien abandonné de leurs options. Avec des fortunes diverses, certes. AXA n'aura pu conclure des négociations avec les syndicats que sur deux des quatre points envisagés, le travail à temps partiel volontaire et la création d'un *« corps de réserve »* avec les salariés volontaires de plus de cinquante-cinq ans. Rhône-Poulenc a pu avancer sur les préretraites progressives et sur l'insertion des jeunes, mais sa fondation, en revanche, n'a pas réussi à décoller.

Quant à Jean-Baptiste de Foucauld, infatigable, il continue. Les 150 chefs d'entreprise signataires du « manifeste » sont devenus 300, qui auront à dire leurs responsabilités vis-à-vis de l'exclusion. D'autres textes sont en préparation, au niveau européen mais aussi chez les syndicalistes et les fonctionnaires. Parce que les entreprises ne devront pas être les seules à se sentir concernées par l'état du tissu social.

Alain Lebaube

Dossier • Tentatives patronales

La longue marche du manifeste

Signé par 150 chefs d'entreprise à l'origine, Entreprises contre l'exclusion rallie de nouveaux adeptes

LE manifeste Entreprises contre l'exclusion ne chôme pas. En avril 1993, 150 chefs d'entreprise et personnalités du monde socio-économique l'avaient signé (*le Monde* du 28 avril 1993). Ils sont près de 300 cents aujourd'hui. Certains parmi eux se sont retrouvés lors de deux colloques, en décembre 1993 et avril 1994. D'autres ont participé à des rencontres telles que les Etats généraux du chômage et de l'emploi. Enfin, une tentative de monter une émission de télévision sur une chaîne du service public a échoué. Tel pourrait être le bilan d'activité du manifeste.

Quels effets ce texte a-t-il provoqué ? Difficile de le savoir exactement, si ce n'est que, dans certaines entreprises dirigées par des signataires, « *les syndicats ont utilisé le manifeste pour interpeller leur patron* », affirme Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au plan et initiateur de cette démarche.

Ces réactions expliquent la difficulté qu'éprouvent les animateurs à décrocher de nouvelles signatures. « *Beaucoup de chefs d'entreprise refusent*, constate Jean-Baptiste de Foucauld. *D'une part, parce que signer un manifeste n'est pas une démarche habituelle et, d'autre part, parce que le texte est impliquant et que l'on peut être pris en contradiction.* » Ce document n'engage pas les entreprises à garantir l'emploi. Il affirme néanmoins qu'elles doivent avoir une « *éthique de responsabilité sociale* » sur tous les plans. Lors de la réunion de décembre, par exemple, Xavier Bouthillon, PDG de Paris-Ouest immobilier et vice-président du Centre français du patronat chrétien, témoignait ainsi : « *Mon engagement public me rappelle mon devoir et, à défaut, mes collaborateurs se chargent de me le rappeler.* » A cette époque, son entreprise mettait en place deux équipes de 32,5 heures hebdomadaires dans le but de « *passer un creux de plan de charge* » au lieu de licencier. La mobilité du personnel, la formation, l'apprentissage étaient aussi à l'ordre du jour. « *C'est beaucoup* » car ces actions montrent qu'il est « *possible de faire quelque chose* » contre l'exclusion dans les entreprises, déclarait-il, mais « *c'est trop peu* » car on assiste dans les PME « *à une régression sociale sans précédent* ».

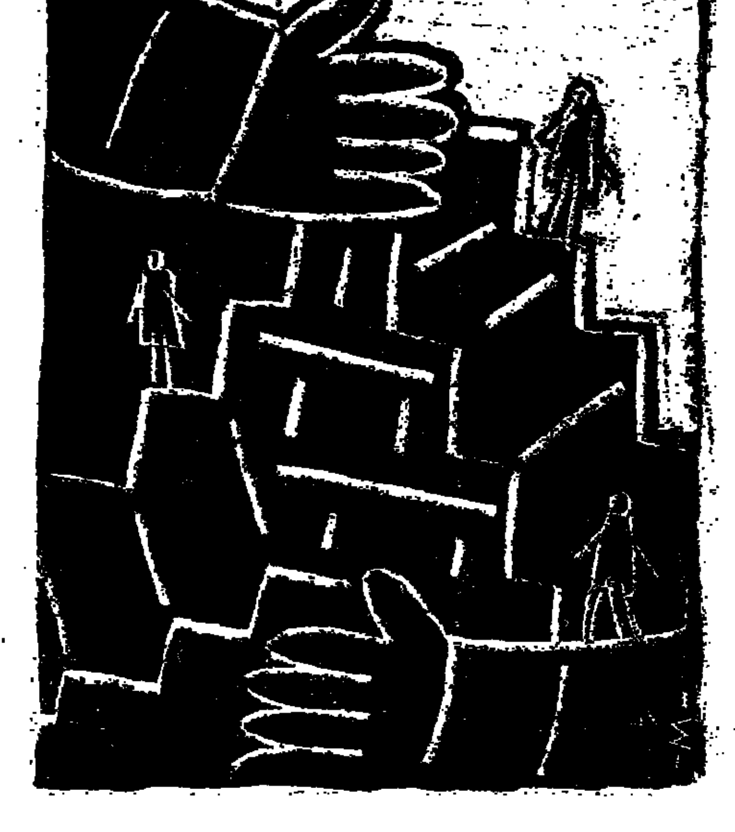
Des implications concrètes

Dans d'autres entreprises, des réactions sont venues de l'extérieur, comme au Crédit lyonnais, dont l'ancien PDG, Jean-Yves Haberer, avait signé le texte. Après publication de celui-ci, la banque a reçu un abondant courrier composé de candidatures, de demandes de prêts de la part des clients, etc. Au-delà, Joseph Musseau, directeur général adjoint chargé des relations humaines et sociales du Crédit lyonnais a indiqué, lors du colloque de décembre 1993, que des actions concrètes préconisées par le manifeste ont été menées, notamment « *l'abandon de la surqualification à l'embauche et de la suspicion à l'égard des chômeurs* » ainsi qu'un partenariat avec une association intermédiaire. Mais, s'il reconnaît que le texte renvoie à « *une sérieuse remise en cause des comportements* », il s'interroge toujours : « *Que faire lorsque la survie d'entreprises passe par l'exclusion ?* »

Pour avancer encore, Jean-Baptiste de Foucauld souhaite que « *le débat sur la responsabilité des entreprises à l'égard de l'exclusion soit plus vif, plus présent au sein du patronat, notamment du CNPF. Que celui-ci reprenne le manifeste, le retravaille* ». Bernard Boisson, vice-président de la commission sociale du CNPF (et non-signataire du texte) a fait un geste en participant à l'un des colloques. Jean Gandois, qui a signé le manifeste, quand il était encore PDG de Pechiney, impliquera-t-il le CNPF, s'il est élu à sa tête ?

En tout cas, d'autres initiatives se préparent. Ainsi, la Commission de Bruxelles réfléchit actuellement avec un groupe de chefs d'entreprise à un manifeste européen, tandis que Jean-Baptiste de Foucauld et ses amis travaillent à un manifeste de syndicalistes qui pourrait se concrétiser par une rencontre en fin d'année entre ces derniers et des patrons signataires. Enfin, un manifeste de fonctionnaires est en projet. Comme le dit Jean-Baptiste de Foucauld « *nous ne sommes qu'au début d'une longue marche* ».

Francine Aizicovici



Reconstruire la DRH

L'ANDCP réfléchit aux pistes qui permettraient de donner un nouvel élan aux ressources humaines

PISTES pour l'emploi, lutte contre le chômage, intégration des jeunes dans l'entreprise... L'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel) fait flèche de tout bois. Manifestement, la crise n'a pas tari la réflexion. Elle l'a réorientée. Les jeunes se plaignent d'être ignorés, méprisés des entreprises ? Qu'à cela ne tienne, avec le CJD (1), le CJDES (2) et l'Association Stag'Etud (3), elles rédigent une charte destinée à améliorer l'accueil des jeunes diplômés et des stagiaires dans l'entreprise. Rien que des choses simples : les entreprises s'engagent à répondre aux lettres de candidature des jeunes, à nommer si possible des parrains, à verser une rémunération convenable... Un code de bonne conduite en quelque sorte.

Sur le front de la lutte contre le chômage, l'ANDCP a mené une réflexion approfondie. Le licenciement, constate-t-elle, est la mesure du plan social qui coûte le moins cher aux entreprises, mais le plus cher à la collectivité.

Pas étonnant donc qu'elle soit la plus fréquemment choisie par les entreprises en restructuration. Pour corriger cette anomalie, elle estime, dans un document intitulé « Licencier ou reclasser : changer de logique », qu'« *il est urgent de modifier un dispositif de protection sociale obsolète qui pénalise les entreprises qui reclassent le personnel au lieu de le licencier, et de le compléter par des mesures incitatives basées sur les résultats obtenus par la mise en place des plans sociaux* ».

Tirer les leçons de l'histoire

Cet automne, elle a décidé de s'attacher au « blues » des DRH. La crise et son cortège de plans sociaux ont sapé leur bel enthousiasme. Les grandes idées issues de la période euphorique des années 80 sont parties en fumée. Désormais, les DRH ne sont plus crédibles aux yeux des salariés. « *Il faut tirer les leçons de ce qui s'est passé. Avec lucidité et courage. Analyser les points positifs et les points négatifs* », souligne Jacques Bouchaud, président de l'ANDCP. Il y a une dizaine d'années, la fonction ressources humaines était portée au pinacle de l'entreprise. A l'époque, elle était considérée comme stratégique. Le DRH devait être membre à part entière des comités de direction.

Or sous l'effet de la crise, la fonction ressources humaines est devenue « *le bras séculier de décisions prises en dehors d'elle* ». Des approches telles que la gestion prévisionnelle des emplois (GPE) se sont révélées à l'usage être de « *fausses lunes* ». « *Il n'y a pas eu réellement de GPE car, bien souvent, la fonction personnelle n'a pas eu droit de regard sur l'organisation* », explique Jacques Bouchaud. Bref, aujourd'hui, on sent « *un trouble, un désarroi au niveau de cette fonction* ». Face à cette situation, il préconise de « *faire son deuil de démarches qui ne sont plus crédibles comme la GPE et d'entamer une reconstruction de la fonction* ».

Le chantier est vaste. Les éléments traditionnels du contrat social – « *En échange de ton travail, je te donne la sécurité de l'emploi, une carrière, des avantages sociaux* » – se sont volatilisés. Désormais, les DRH se posent la question : « *Au nom de quoi vais-je demander aux salariés une implication forte dans l'entreprise ? Qu'est-ce que je vais pouvoir mettre dans la balance ?* »

Pour tenter de répondre à ces questions, l'ANDCP a mis en place un noyau dur de réflexions. Il s'agit de redonner une visibilité aux DRH. Leur faire comprendre qu'ils ont un rôle « *passionnant* » à jouer. « *On va tirer avec eux les leçons de l'histoire. Identifier les enjeux. Reconstruire de nouveaux terrains d'action et d'innovation de la fonction, indépendamment de son rôle traditionnel, le côté juridico-administratif qui va continuer à exister.* » Trois ou quatre personnes ont commencé à déblayer le terrain.

Le 21 octobre, lors de la réunion des quatre-vingts présidents des groupes locaux de l'Association, l'ANDCP fera valider sa démarche. Objectif : remonter le moral des directions des ressources humaines et prouver que la fonction DRH a plus que jamais un rôle à jouer dans la performance de l'entreprise : « *Il ne s'agit pas de faire du « social » au sens redistribution,* souligne Jacques Bouchaud, *mais de provoquer une implication des salariés dans les entreprises.* » Un facteur de performance s'il en est.

Catherine Leroy

(1) Centre des jeunes dirigeants d'entreprise.

(2) Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale.

(3) Association loi 1901 créée en juin 1991 par la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France).

La France s'ébroue

La Conférence de l'entreprise veut apporter son écot dans le cadre du débat politique qui s'ouvre

PROMOUVOIR « *l'initiative locale au service de l'emploi* » et donner toute sa place à la notion d'« *innovation économique et sociale* » dans la perspective des débats qui vont s'ouvrir dans la période des neufs mois à venir sont, entre autres, deux des objectifs affichés par la Conférence de l'entreprise, une toute nouvelle instance réunissant des chefs d'entreprise d'horizon très divers (voir *le Monde* du 7 septembre). La Conférence de l'entreprise réunit en fait ce que l'on peut appeler du « *beau linge* » issu des sphères des grandes et petite entreprises. Dans son comité d'organisation, on y retrouve outre Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), la plus importante des unions patronales affiliées au CNPF, Lucien Rebuffel, président de la CGPME, Jacques Dermagne, président du conseil national du commerce, ou bien encore Jacques Friedmann, président de l'UAP.

Absence de relais

Rassemblé le mercredi 21 septembre à Paris et simultanément dans neufs villes de province pour un forum sur le thème « Innovation et entreprise », en présence de Jacques Chirac et d'Alain Madelin ministre des entreprises et du développement, le premier but de cette table ronde : rassembler des chefs d'entreprise venant du terrain, recueillir leur témoignage et les faire dialoguer avec des hommes politiques, pour qu'il y ait un échange de point de vue semble avoir été atteint. Sur un plan quantitatif, l'ambition des organisateurs étaient de sensibiliser au moins 2 000 personnes sur le thème de l'innovation. Mission accomplie : environ 800 personnes étaient réunies à Paris, au Sofitel Saint-Jacques, près de 250 à Lyon, et autour d'une centaine dans les autres grandes villes de province Bordeaux, Lille, Nantes, etc.

Mais c'est sur le fond que le débat a quelque peu surpris par sa « *technicité* ». Si des chefs d'entreprise ont « *parlé avec leur cœur* », qu'il y a eu un ou deux témoignages concrets par villes, notamment de partenariat réalisé entre des PME et des collectivités territoriales, très vite dans les échanges, les questions ont pris une tournure juridique ou technique. Maître d'œuvre du premier atelier consacré à « *l'innovation sociale au service de l'emploi* », Henri Lachman, président de Strafor Facom a pu s'appuyer sur le sondage réalisé à l'occasion du forum et qui soulignait notamment que 60 % des actifs en France avaient le sentiment d'innover dans leur vie professionnelle.

Loin d'entraîner une réaction de rejet, l'innovation est perçue comme une notion positive, et certaines PMI-PME sont considérées comme les possibles acteurs du changement local. Dotés de capacités de réactions plus rapides, moins englués dans des lourdeurs d'ordre administratif et organisationnel, elles font face aux mutations économiques, avec plus d'anticipation et d'efficacité que les grandes entreprises, si elles sont mues par des équipes de directions dynamiques. Selon la formule employée par Pierre Guillen pour synthétiser ces initiatives de proximité dans le domaine de l'emploi : « *La France s'ébroue.* » Le pays bouge. Il n'est pas inerte.

Toutefois pour transformer ces initiatives isolées mais qui existent sur le terrain en véritables atouts économiques, la présence de relais qui servent à diffuser et à faire connaître ce type d'expérience constitue à la fois un cruel manque et un défi indispensable à relever. Les enjeux politiques de tels débats ne peuvent pas non plus être occultés. Pour l'heure, il s'agit de décanter et d'exploiter les propos échangés. La Conférence de l'entreprise n'envisage pas en effet d'organiser d'autres manifestations de ce type dans un proche avenir. A moins que toujours dans la perspective des échéances à venir ne s'imposent d'ici là d'autres thèmes mobilisateurs...

Alain Beuve-Méry

INITIATIVES

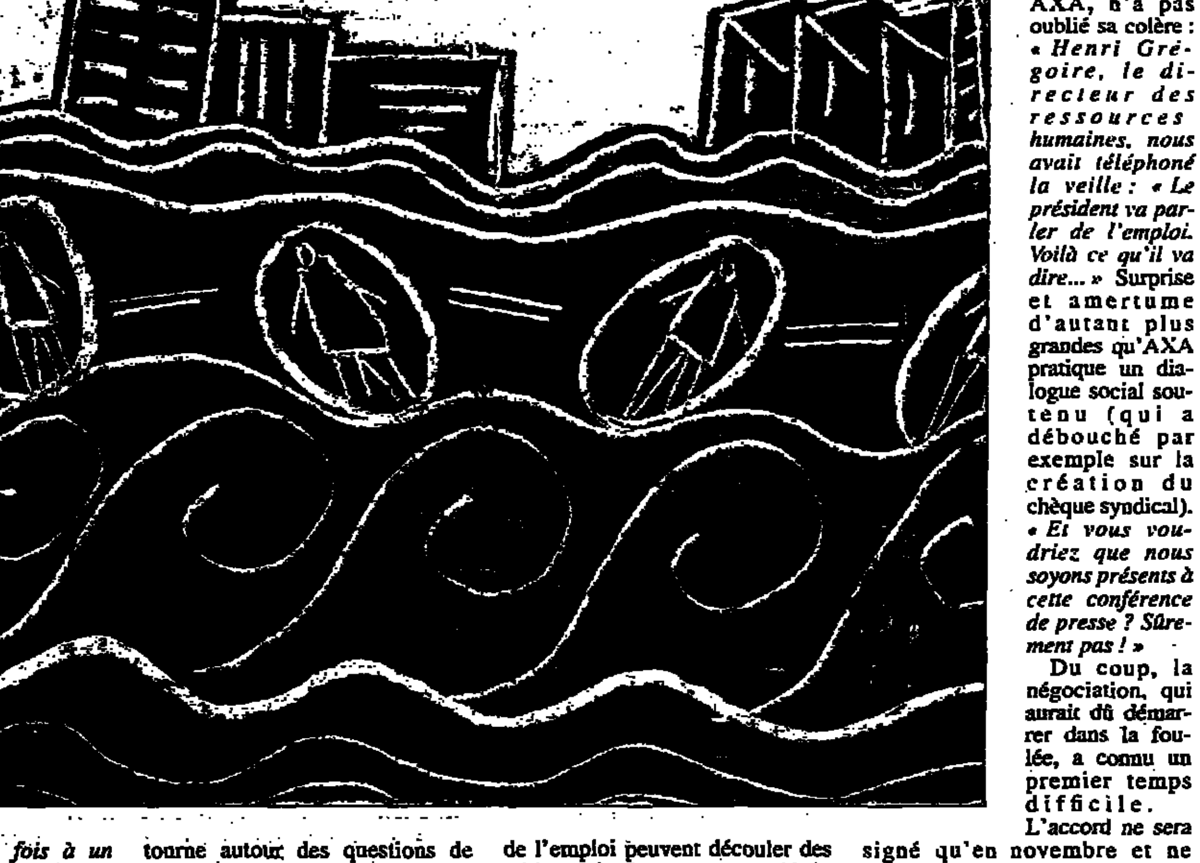
Dossier • Tentatives patronales

Tabou et travail

Mutations de l'emploi de demain : le CJD a engagé une réflexion qui sort des sentiers battus

MOUVEMENT patronal indépendant, créé juste avant la seconde guerre mondiale (1938), le Centre des jeunes dirigeants (CJD) se veut « le poil à gratter » des chefs d'entreprise. Implanté sur tout le territoire national, le CJD est surtout actif auprès d'entreprises de taille moyenne. Se prononçant pour l'ouverture de sections syndicales dans l'entreprise dès les années 1963-1964, soit avant leur reconnaissance officielle après les événements de mai 1968, puis favorable à une certaine forme de partage du pouvoir au sein de l'entreprise avec la rédaction d'un Livre blanc en 1974 sur ce thème, le CJD essaie d'épouser, voire de devancer les mouvements de son temps. Même s'il existe toujours un certain décalage entre les anticipations de ses dirigeants et les réactions de ses adhérents.

Didier Livio, nouveau président du Centre des jeunes dirigeants depuis leur congrès national, qui s'est déroulé les 2, 3 et 4 juin à Biarritz, poursuit ainsi une réflexion collective autour de deux thèmes majeurs : la fin du plein emploi et l'entreprise citoyenne.



« Nous sommes à la fois à un moment important de la vie du CJD et de la vie de la société traversée par de profondes mutations qui empêchent d'assurer la pérennité des entreprises et de mener des stratégies à long terme, en raison du manque de visibilité liée à l'avenir », observe-t-il. Lors d'un colloque organisé en janvier, le CJD a identifié cinq questions taboues destinées à alimenter une réflexion sur le travail de demain.

Une première série d'interrogations concerne le retour à la croissance, condition certes nécessaire mais pas suffisante à la création d'emploi pour tous. *« Le contrat tacite croissance-emploi qui était celui des « trente glorieuses » est aujourd'hui déchiré. Les gisements de productivité dans les entreprises sont tels qu'ils pourront s'accommoder de points de croissance supplémentaires sans pour autant créer massivement des emplois. »* Aujourd'hui, une entreprise de textile, qui employait deux cents personnes, peut désormais se contenter de trente salariés avec une répartition extrêmement précise des tâches : comptabilité, marketing, design, etc, et un large recours à la sous-traitance. Du couple « croissance-emploi », il serait utile de passer au couple « richesse-individualisation ».

Le deuxième axe de travail tourne autour des questions de société : l'école de demain, la fiscalité, l'aménagement du territoire, l'Europe... *« Ces chantiers interagissent sur la vie des entreprises, et on ne fera pas l'économie d'un détour par la société »*, estime Didier Livio. En un sens, il est souhaitable que la réflexion que chacun poursuit en tant qu'homme et citoyen puisse nourrir celle du chef d'entreprise.

En troisième lieu, le débat central passe par l'abandon de la notion de plein emploi, ou pour résumer la situation présente : on ne manque pas de travail, on manque d'emploi. *« L'avenir se dessine dans le passage de la logique actuelle du plein emploi, à celle de l'activité où l'emploi salarié ne serait plus la dominante et exclusive forme de travail, mais une forme parmi d'autres* (1) *».* La société salariale a créé un modèle dominant asphyxiant : 39 heures par semaine, en contrat à durée indeterminée, un nombre d'employeurs limités sur une période active de 18 à 60 ans. Or constate le CJD, la moitié des embauches se font aujourd'hui en CDD. Dans leur majorité, les salariés s'attendent à connaître des évolutions sensibles, voire des changements complets dans leur mode de travail tout au long du déroulement de leur carrière.

De ces transformations en cours de l'emploi peuvent découler des dérives très dangereuses et déstabilisatrices pour les salariés en raison de tout ce qui est rattaché à la possession d'un emploi durable et indéterminé. De là découlent aussi de nombreux défis à relever, notamment en matière d'organisation du travail. *« Notre regard sur la valeur de l'autre doit se défaire de la seule mesure emploi-salaire-statut. »* En même temps que la notion d'emploi est revisitée, il apparaît indispensable d'engager en même temps une réflexion sur des structures de régulation adaptées à ces changements.

De nouveaux espaces d'appartenance

Pour l'entreprise, le défi est le suivant : *« Gérer une production avec des personnes qui ont des temps et des rapports à l'entreprise de plus en plus individualisés. »* Pour le salarié, en revanche, *« il devient urgent de créer de nouveaux espaces d'appartenance et de lutter pour recréer du lien social »*. En effet, du double mouvement qui consiste, d'un côté, à libérer l'entreprise d'un certain nombre de carcans administratifs, financiers, contractuels, et de l'autre, à donner plus d'autonomie aux salariés, résulte un affaiblissement du lien entre les deux parties.

« Il nous appartient de former des citoyens autonomes, responsables, ouverts aux autres, ayant donné un sens à leur vie qui dépasse le simple socle de l'emploi salarié, de penser leur vie autrement qu'à temps plein dans une entreprise unique », conclut le CJD. Bien suivi dans l'ensemble du mouvement, ce discours demande toutefois une application sur le terrain, et c'est là où le bât blesse. *« Des tensions dans le passage au réel sont inévitables »*, reconnaît Didier Livio, *mais il faut aussi reconnaître que ces tensions sont créatrices. »*

A. B.-M.

(1) Certaines citations sont extraites de la conclusion d'un Livre blanc sur les *« 5 tabous en questions pour le travail de demain »* que le CJD publiera à la fin de l'année.

AXA et Rhône-Poulenc revisités

Mais que sont donc devenus les grands projets de mars 1993 ?

LE 3 mars 1993 : le président du groupe AXA, Claude Bébéar, annonce au cours d'une conférence de presse qu'il va explorer des voies nouvelles de création d'emplois au sein de sa société : quelque quatre cents embauches pourraient en découler. 11 mars 1993 : Jean-René Fourtou, président du groupe Rhône-Poulenc, présente, à son tour, ses *« nouvelles initiatives pour l'emploi »*. Que reste-t-il, un an et demi plus tard, de ses projets lancés à grands coups de clairon ? Dominique Orsal, délégué syndical central CFDT du groupe AXA, n'a pas oublié sa colère : *« Henri Grégoire, le directeur des ressources humaines, nous avait téléphoné la veille : « Le président va parler de l'emploi. Voilà ce qu'il va dire... »* Surprise et amertume d'autant plus grandes qu'AXA pratique un dialogue social soutenu (qui a débouché par exemple sur la création du chèque syndical). *« Et vous voudriez que nous soyons présents à cette conférence de presse ? Sûrement pas ! »*

Du coup, la négociation, qui aurait dû démarrer dans la foulée, a connu un premier temps difficile. L'accord ne sera signé qu'en novembre et ne commencera à être appliqué qu'en janvier 1994. Entre-temps, un refus unanime des organisations syndicales aura fait basculer dans le vide deux des points phares de l'intervention de Claude Bébéar : il avait proposé qu'une réduction des augmentations de salaire libère l'argent nécessaire pour créer des emplois supplémentaires. Comment peut-on nous faire une telle proposition, avaient rétorqué les négociateurs syndicaux, alors que la société applique par ailleurs un plan de réduction des effectifs ? Il avait également offert de garantir « l'emploi à vie » en échange d'une double disponibilité permanente à la mobilité géographique et *fonctionnelle ainsi qu'à la formation*. Mais l'idée avait été jugée parfaitement utopique, tout juste bonne à appâter les journalistes : elle aurait engendré des problèmes multiples au sein de l'entreprise et des procès à chaque rupture de contrat.

En revanche, deux autres propositions seront acceptées par tous : d'abord, un développement du travail à temps partiel volontaire, à travers une grande diversité de formules proposées ; cela pour permettre un supplément d'embauches équivalent. Aucune incitation salariale : *« On m'a demandé de donner plus,* dit Henri Grégoire, *j'ai dit non, car l'opération ne doit rien coûter à l'entreprise, et tout supplément donné signifie des emplois en moins. »* Le second accord concerne les salariés de plus de cinquante-cinq ans. Ils sont invités à se mettre en quelque sorte « en réserve de l'entreprise », restant chez eux, disponibles en cas de besoin, et payés à 70 %, par Axa, il faut le souligner, et non par les ASSEDIC, ce qui amènera la CGT à signer l'accord. Chaque fois que trois volontaires optent pour la formule, une personne doit être embauchée.

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan de cet accord. Le démarrage a été lent, mais cela ne choque personne, car il a fallu que les esprits, comme les structures, intègrent ces nouveautés. Le temps partiel rencontre un accueil mitigé : 337 volontaires à ce jour pour l'ensemble du groupe, dégageant seulement l'équivalent de 26 postes, car les intéressés ont réduit de peu leur temps de travail. Les syndicats incriminent les difficultés pécuniaires. *« Si l'on acceptait par exemple de payer à 60 ou 70 % ceux qui optent pour un mi-temps, ne déclencherait-on pas un mouvement beaucoup plus large qui libérerait finalement plus d'argent pour des embauches que la formule actuelle ? »* se demande la section CFDT.

Le travail comme statut social

Pour Henri Grégoire, ce sont plutôt les mentalites qu'il faut incriminer : *« J'avais sous-estimé l'importance du travail comme élément du statut social. Une activité à temps partiel n'est pas considérée comme sérieuse, surtout par les hommes. »* Ce à quoi Danièle Berbérian, de la CFE-CGC, rétorque : *« La direction doit montrer plus clairement à son personnel « mâle » qu'il n'a rien à craindre, notamment en matière de progression professionnelle s'il se lance dans l'aventure. »* Après le même démarrage lent, les *départs en « cadre de réserve »* progressent maintenant assez rapidement. L'idée fait son chemin et, du côté syndical, on pense que la plupart des personnes concernées finiront par s'y rallier, ce qui devrait permettre cent cinquante à deux cents embauches. Le regard porté sur les résultats de l'accord serait donc positif au bout du compte si, toujours du côté syndical, on ne se rejoignait dans une inquiétude commune : malgré le dispositif de contrôle mis en place, ne cherche-t-on pas à leur présenter, comme liées à l'accord, des embauches qui se seraient faites de toute façon ? Un travail de clarification devra donc être entrepris dans les mois qui viennent.

Le même problème se retrouve chez Rhône-Poulenc. *« En mars 1993,* rappelle Maurice Gadrey, directeur des relations sociales du groupe, *nous nous étions donné publiquement trois axes d'action en matière d'emplois : développer les préretraites progressives, apporter une aide à l'insertion des jeunes, soutenir le développement des PME-PMI. »* Dans le premier domaine, le passage à mi-temps de quelque 2 400 salariés volontaires, parmi les plus âgés, devait déboucher sur 1 000 recrutements de jeunes en trois ans en supplément du flux normal. Le projet devait se concrétiser à travers des négociations menées de manière décentralisée. *« A ce jour,* précise Maurice Gadrey, *sept accords ont déjà été signés, ils prévoient 805 recrutements et près de la moitié sont déjà réalisés. Je peux dire, dès aujourd'hui, que l'engagement pris sera tenu. »* Reste à bien déterminer, parmi les embauches réalisées dans le groupe, celles qui sont liées à ce dispositif. Comme dans le cas d'Axa, les syndicats constatent qu'il leur est difficile d'y voir clair.

Pour ce qui concerne l'aide à l'insertion des jeunes, l'objectif que s'était fixé la direction de Rhône-Poulenc était de passer, en un an, d'une centaine de contrats de qualification et d'apprentissage à 350. Selon Maurice Gadrey, il est presque atteint. Reste l'aide aux PME-PMI, notamment sur les sites atteints par des restructurations. L'essaimage, qui avait été mis en sommeil au tournant des années 1980-1990, a été relancé en 1993-1994. Depuis 1985, ont été créés 350 entreprises et 1 450 emplois. La mise à la disposition des PME-PMI du potentiel du groupe est également relancée. Ainsi en matière d'exportation : *« Actuellement 250 entreprises bénéficient de l'aide de nos services spécialisés, ce qui entraîne pour elles un supplément de chiffre d'affaires que nous estimons à environ 2 milliards de francs ; autrement dit, du travail pour quelque 2 000 personnes. »*

Dans sa conférence de presse de mars 1993, Jean-René Fourtou avait annoncé la création d'une fondation Rhône-Poulenc pour l'initiative, l'innovation et l'emploi. Transformée en association du même nom, elle a intégré en son sein deux organismes existants : Sopran, chargé de promouvoir des activités nouvelles là où il y a eu des opérations de reconversion, et Rhône-Poulenc Développement, dont la tâche est de promouvoir des partenariats avec les PME-PMI. A ce titre, elle couvre désormais des activités comme l'aide à l'essaimage ou le prêt à ces PME-PMI de spécialistes à prix coûtant. Elle se préoccupe d'en développer d'autres. Mais elle cherche encore ses marques. Ses animateurs ont du mal à mobiliser les responsables d'unités. Son budget lui permet de soutenir financièrement les initiatives qu'on les incite à prendre en matière d'emploi ou d'insertion, mais... ils n'en prennent guère. Elle a décidé, par ailleurs, de se relier à d'autres grands groupes pour des actions communes ; et elle s'apprête à proposer à tous les salariés et retraités de Rhône-Poulenc de les aider et les soutenir dans leurs propres engagements en faveur de l'emploi ou de l'insertion. Mais on ne peut encore dire si la graine poussera.

Marie-Claude Betbeder

TRIBUNE

« Vous avez dit employabilité ? »

par Christian Sauret et Dominique Thierry

La croissance revient : enfin ! Elle serait plus forte que prévu : tant mieux ! Elle nous fait entrer dans un processus de création nette d'emplois positive : indispensable !

Si ces bonnes nouvelles sont *réelles, qui peut ne pas s'en réjouir ?*, et cependant personne, ou presque, ne considère qu'à elles seules, mécaniquement, elles traiteront de toutes les questions de l'emploi, de l'exclusion et des exclus, de la régulation acceptable entre les progrès de productivité et de compétitivité et leur utilisation.

Si des hommes politiques, de tendances diverses, osent enfin *parler de déchirure sociale*, c'est bien que nous sommes obligés de constater que ces quatre années terribles de récession laissent beaucoup de ruines.

Les seuls discours sur la nécessité de la compétitivité, admise par tous et globalement acquise, et sur celle de la flexibilité, « mot *valise » utilisé sur tout* et son contraire, ne suffisent pas.

Au niveau des entreprises, la gestion de la mobilité reste la plupart du temps un problème sans solution véritable. Dans ce domaine particulièrement, les résultats sont décevants parce que nous refusons bien souvent de voir et d'accepter la complexité du problème.

Ainsi, aujourd'hui, les entreprises n'obtiendront pas l'implica*tion des hommes pour* être mobiles, et donc l'efficacité dont elles ont besoin, en développant du stress à partir de la peur de perdre son emploi. Ce qu'elles risquent de récolter, c'est une perte de crédibilité qui pousse les salariés à se détourner de leur compétitivité économique, et l'encadrement à baisser les bras face à sa mission *de management et d'animation de* projets, lorsqu'il n'y croit plus... ou n'y croit que du bout des lèvres.

Dans ces conditions, affirmer simplement que la mobilité est nécessaire ne résout rien. Les salariés se cramponnent à leur emploi et s'aveuglent plus ou moins volontairement sur leur avenir pro*fessionnel. On risque même de les* empêcher d'adopter un jour une attitude lucide face au changement, si on continue à opposer d'un côté un univers public ou parapublic où l'emploi serait garanti, et de l'autre un univers où la « précarisation » serait la règle, sous couvert de méthodes modernes de gestion.

Autre danger, celui d'une utili*sation* non pertinente d'outils qui ont pourtant un rôle important à jouer en amont de la mobilité. Par exemple, se servir des bilans de compétences systématiquement pour les personnes qu'on veut inciter à bouger, cela peut devenir le meilleur moyen d'ôter tout crédit aux démarches d'orientation professionnelle, au moment où leur utilité commence tout juste à être admise dans des circonstances plus permanentes que les seules *opérations de reconversion* à chaud et sous contrainte.

La mobilité n'est pas uniquement une affaire d'outils de gestion, c'est plutôt une question de visée politique et de déontologie quant aux responsabilités respectives des entreprises et des salariés sur le devenir professionnel de ceux-ci. Puisque la réalité veut que *chacun soit probablement amené* à changer d'emploi, voire de métier, au cours de sa vie active, c'est à cette obligation qu'il faut préparer et c'est elle qu'il faut gérer. Il y a là pour l'entreprise une responsabilité de pilotage de l'action, et pour le salarié un apprentissage indispensable de l'autonomie.

Une notion, empruntée à « nos cousins québéquois » et lancée par Développement et Emploi il y a deux ans environ, commence à faire fortune dans le jargon des ressources humaines, bien que ce ne soit pas une réussite linguistique à proprement parler : l'employabilité. Elle désigne la capacité individuelle à se maintenir en état de trouver un autre emploi *que le sien, dans ou hors* métier exercé actuellement. Cette capacité fair appel à la fois au bagage accumulé d'expériences et de compétences utiles dans son métier actuel ou ailleurs, à la volonté d'anticipation et à l'autonomie que chacun doit manifester pour prendre le dessus d'une situation de changement, à la largeur de l'information et du champ de vision *dont il dispose* pour orienter ses choix.

Selon les individus, le cocktail de ces trois composantes n'est évidemment pas le même, mais dans tous les cas son existence dépend largement de la politique qu'aura menée l'entreprise pour aider ses salariés à acquérir cette employabilité, cette possibilité de se sentir « paré à toute éventualité ».

En contrepoint de cette défini*tion de principe de l'employabi*lité, on peut rappeler facilement les principaux facteurs « d'inemployabilité », observés au cours des deux dernières décennies :

– l'insuffisance de la formation continue, parfois identifiée à travers son refus individuel ;

– l'obsolescence rapide des compétences ;

– l'absence ou le refus de la mobilité professionnelle ;

– l'incompréhension largement partagée, y compris par les salariés, de la signification véritable d'une gestion anticipée des ressources humaines ;

– la culture du non-changement qui se traduit par une difficulté de transposition de ses aptitudes et compétences à un environnement différent. Cette culture du non-changement, cette préférence naturelle pour le statu quo, est fortement encouragée par des facteurs comme l'absence des systèmes d'évaluation, la progression à l'ancienneté, qui font que la personne ne sait plus se juger, se situer elle-même, n'est plus capable de se remettre en cause et d'évoluer.

– le cercle vicieux échec-exclu*sion : lenteur initiale dans* la recherche d'un emploi, puis méfiance des employeurs devant ces mois d'échec attribués à un vice caché, puis découragement, problèmes affectifs, de logement, etc. Les cadres sont peut-être encore plus vulnérables car ils sont souvent moins *soutenus* par leur environnement.

La construction de l'employabilité relève en quelque sorte d'une responsabilité conjointe « à parts égales », entre quatre groupes d'acteurs :

– le chef d'entreprise ou le comité de direction, pour ce qui concerne les principes directeurs de la gestion des ressources humaines, et en *particulier* les politiques de formation, de mobilité professionnelle et d'organisation du travail ;

– l'encadrement de proximité, pour ce qui concerne la « gestion des compétences au quotidien » : évaluation, envoi en formation, évolution de l'organisation du travail, gestion concrète de la mobilité ;

– les *organisations* syndicales, pour ce qui concerne l'évolution des carrières et des rémunérations en fonction des compétences exercées et non de l'ancienneté ou des nuisances des postes de travail ;

– le salarié lui-même, pour ce qui concerne l'implication de son avenir professionnel et le développement de ses compétences.

« L'ardente obligation » de cette construction, qui ne peut s'inscrire dans la durée, se joue sur *au moins trois registres* :

– celui des pratiques de gestion des ressources humaines au quotidien, évitant l'exclusion brutale ou larvée ;

– celui de la négociation sociale dans les entreprises, passant du concept de protection de l'emploi à celui de protection de l'employabilité ;

– celui de l'invention ou du *développement effectif* de dispositifs et de types de contrats de travail nouveaux, par exemple la mise à disposition, le détachement, les groupements d'employeurs ou de nouveaux dispositifs de reconversion.

On pourra alors démontrer que la nécessaire souplesse économique ne se traduit pas systématiquement par de l'exclusion ou de la précarité.

▶ Christian Sauret et Dominique Thierry sont respectivement directeur délégué et vice-président de Développement et Emploi.

ECHOS

Fonctions internationales

■ Créée il y a cinq ans, *Fonctions internationales* est une revue mensuelle qui s'adresse aux personnes désireuses de travailler à l'étranger. Disponible actuellement uniquement par abonnement, elle sera présente dans les relais « H », à partir du 5 octobre (prix unitaire 20 francs ; abonnement pour un an : 180 francs). Figurent dans chaque numéro de la revue : renseignements, adresses, offres d'emplois *et demandes d'emplois... Elle* privilégie une approche thématique tant par catégorie de métier, par type de formation que par zone géographique.
Le numéro d'octobre est consacré à l'Irlande, *aux emplois dans le BTP* et aux écoles de tourisme hôtellerie restauration ; celui de novembre à Singapour, à la poursuite du dossier sur le BTP et aux écoles de langues qui préparent au métier d'interprète. Des numéros hors série sont aussi publiés, le dernier en date : spécial DOM-TOM, paru au cours du *premier semestre 1994.*
▶ Fonctions internationales. 38, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-58-26-48.

L'évaluation par les « assessment centers »

■ L'association Référence, qui réunit des responsables de ressources humaines d'entreprises unis autour de valeurs et d'une déontologie *commune en matière* d'évaluation et de sélection professionnelle, organise le 20 octobre une manifestation sur « l'évaluation par les assessment centers », le point de vue des utilisateurs. Venant des Etats-Unis et effectuant depuis peu une percée en France, cette méthode utilise des mises en situation professionnelle (jeux de rôle...) afin d'évaluer les compétences *recherchées. Elle s'applique* dans un contexte de *recrutement, d'évaluation* et d'orientation professionnelles.
▶ Association de responsables de recrutement, BP 327, 106, rue de Danton, 92307 Levallois-Perret. Tél. : (1) 47-59-40-77.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

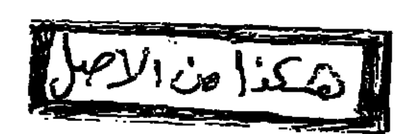
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT



La **BEI**, institution financière de la Communauté Européenne, recherche actuellement pour sa Division Traduction à **LUXEMBOURG** un:

Traducteur-Reviseur Qualifié (h/f)

de langue maternelle française

Qualifications: ☐ formation de **niveau universitaire**, comme traducteur et/ou **expérience professionnelle équivalente d'au moins 5 ans** acquise, de préférence, dans une institution financière ou internationale; ☐ aptitude à travailler sur PC.

Ce poste pourrait également convenir à un économiste, cadre bancaire, etc..., ayant d'excellentes connaissances linguistiques.

Langues: ☐ **langue maternelle française et excellente connaissance de l'anglais;** la connaissance d'autres langues communautaires serait un avantage.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de *la Communauté, et n'ayant, de préférence,* ***pas plus de 40 ans,*** *sont priées* d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné d'une photographie, en indiquant la référence, à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement *(référence: TRAD 9402)*
100, boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG. Fax: 4379 3360

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur et ne seront pas restituées.

INGENIEUR COMMERCIAL

Beaucoup d'idées pour votre avenir !

Le Groupe Pechiney s'affirme principalement dans trois secteurs d'activités : l'emballage, dont il est le numéro un mondial, l'aluminium et les composants industriels.

Au sein du Groupe, Métaux Spéciaux S.A. – *département* Electrométallurgie, CA 200 MF, 250 personnes – est spécialisé dans la production du sodium métal, de l'oxyde de sodium et des catalyseurs stéréospécifiques à base de vanadium.

Votre carrière dans le Groupe Pechiney débute par le développement de notre position sur les marchés mondiaux.

De formation ingénieur chimiste, à 30 ans environ, parfaitement bilingue anglais, vous justifiez d'une première expérience de la vente de produits industriels.

En liaison avec la production et avec l'équipe d'administration des ventes, vous commercialiserez notre principal produit auprès d'une clientèle industrielle, principalement dans les secteurs de la chimie fine et de la pharmacie. Outre la consolidation de notre position de leader sur le marché européen (90% du marché), vous serez chargé de développer notre présence dans le monde entier.

Au-delà de vos connaissances techniques, vous êtes un homme de terrain, disponible pour de fréquents déplacements internationaux. La maîtrise de la langue allemande est fortement souhaitée.

Pour ce poste situé à Pomblière, près de Moûtiers (Savoie), merci d'adresser votre dossier de candidature à Pechiney - Service recrutement - Cedex 68 - 92048 Paris-La-Défense.



GROUPE PECHINEY

Beaucoup de suites dans nos idées

Evidence



PARLEMENT EUROPEEN
APPEL DE CANDIDATURES POUR DES TRADUCTEURS A PARTIR DE LA LANGUE FINNOISE

- Vous possédez un diplôme universitaire ou un titre de niveau équivalent?
- Le français est votre langue maternelle?
- Vous avez une connaissance approfondie du finnois et une bonne connaissance d'une ou de plus d'une des langues de travail de l'Union européenne (danois, anglais, grec, italien, néerlandais, portugais, espagnol ou allemand)?
- Vous êtes doué pour la traduction?

Dans la perspective de l'adhésion éventuelle de la *Finlande à l'Union européenne le 1er janvier 1995, le* Parlement européen examine actuellement les moyens de faire face à ses besoins en matière de traduction à partir du finnois vers le français.

Si vous estimez remplir les conditions précitées et si la possibilité de travailler pour le Parlement européen sur la base d'un contrat de collaborateur free-lance ou d'un contrat à court terme vous intéresse, envoyez votre C.V. à l'adresse suivante:

PARLEMENT EUROPEEN
Service du Recrutement
Plateau de Kirchberg
Bâtiment BAK 228,
L - 2929 LUXEMBOURG






SECRETARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies cherche à pourvoir un poste de responsable de haut niveau de la fonction achats. Les candidats devront avoir acquis, dans un contexte commercial et international, une grande expérience de la négociation de marchés complexes et de la gestion d'opérations compliquées dans le domaine des achats (notamment dans le cadre d'opérations de maintien de la paix) représentant un volume de l'ordre de 500 millions de dollars États-Unis par an. Le titulaire dirigera un service ou une section comptant entre une quinzaine et une trentaine de fonctionnaires chargés des achats.

Formation : Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise (gestion des entreprises ou des administrations publiques, économie, études commerciales, droit ou équivalent). Seize à 22 ans d'expérience professionnelle. Il est indispensable de maîtriser parfaitement l'anglais; la connaissance d'autres langues officielles de l'ONU est souhaitable.

Rémunération : En fonction du bagage et de l'expérience, le traitement net annuel se situera entre 71 744 et 79 940 dollars États-Unis (pour un fonctionnaire sans personne à charge), plus prestations et avantages. Date limite de réception des candidatures : le 21 Novembre 1994. **Les candidatures féminines seront fortement appréciées.** Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae précisant la date de naissance, la nationalité et l'évolution passée de la rémunération, doivent être adressées à **M. Adnan T. Issa, Division du recrutement et des affectations, bureau S-2500. Organisation des Nations Unies, Boîte postale 20, New York, N.Y. 10017, États-Unis d'Amérique - Télécopie : (212) 963-3134**




Le SECRETARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

à New York souhaite recevoir des candidatures de

SPECIALISTES EN ACHATS

(Achats et marchés)

Compétences requises: Expérience acquise dans un poste de spécialiste des achats comportant la passation et l'exécution de marchés complexes concernant des activités liées à des missions de maintien de la paix, en particulier dans les domaines suivants: affrètement aérien ou maritime, rations, transmissions, transports, logements préfabriqués, ingénierie et ressources humaines. Les candidats devront avoir l'expérience de l'analyse et de l'évaluation des demandes d'achats, de l'établissement d'appel d'offres et de demandes de proposition ainsi que de la négociation, la passation et l'exécution de marchés.

Formation: Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise (gestion des entreprises ou des administrations publiques, économie ou équivalent). Des compétences en informatique sont extrêmement souhaitables. Au moins six ans d'expérience professionnelle. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français et aptitude à la rédaction; une bonne connaissance d'autres langues officielles de l'ONU serait souhaitable.

Rémunération: En fonction du bagage et de l'expérience, le traitement net annuel se situera entre 51 273 et 67 261 dollars États-Unis (pour un fonctionnaire sans personne à charge), plus prestations et avantages. Date limite de réception des candidatures: le 21 Novembre 1994. **Les candidatures féminines seront fortement appréciées.** Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae précisant la date de naissance, la nationalité et l'évolution passée de la rémunération, doivent être adressées à
M. Adnan T. Issa, Division du recrutement et des affectations, bureau S-2500. Organisation des Nations Unies, Boîte postale 20, New York, N.Y. 10017, États-Unis d'Amérique - Télécopie : (212) 963-3134

Bernard Cau et ses collaborateurs

ont le plaisir de vous communiquer leurs nouvelles coordonnées :



BERNARD CAU CONSULTANTS

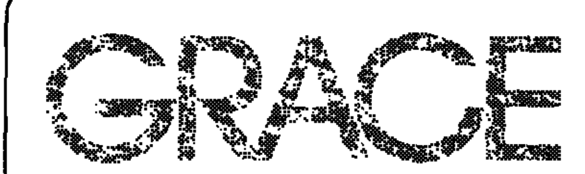
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES, EN ÉVOLUTION ET EN STRATÉGIE DE CARRIÈRES

27, allées Forain-François Verdier - 31000 TOULOUSE
Tél. 61 25 76 32 - Télécopieur 62 26 41 83

MEDIA SYSTEM

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique



Grace est un grand groupe international spécialisé dans l'industrie chimique et para-médicale. Technologie de pointe, motivation du personnel, qualité de nos produits et services, satisfaction de nos clients sont les maîtres mots de notre Compagnie. Filiale du groupe américain W.R. Grace, Prochrom est spécialisé dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de techniques ultra purification de molécules chimiques et en particulier de produits pharmaceutiques. La technique principale développée par Prochrom étant la chromatographie préparative haute performance.

the freedom to succeed

Nous recherchons un

Contrôleur financier

pour notre quartier général situé à Nancy (54-France).

VOS RESPONSABILITÉS
En tant que responsable de la gestion financière de Prochrom: vous aurez la charge de la mise en place d'un système de contrôle financier interne, de la préparation des documents et des rapports financiers pour notre maison mère aux USA, vous serez responsable de la mise en place et restructuration de la *comptabilité analytique* (3 sociétés), de la gestion des stocks/achats/fabrications, de l'établissement des budgets, de la préparation *des déclarations fiscales* et des rapports statutaires. Un comptable vous rapportera.

VOTRE PROFIL
Contrôleur financier qualifié, vous avez une première expérience de ce type d'activité dans une société industrielle (de préférence américaine) et vous parlez couramment l'anglais. Vous connaissez bien les systèmes informatiques de gestion/comptabilité et vous pouvez facilement vous déplacer (voyages aux USA).
Si cette fonction vous intéresse, envoyez votre dossier de candidature à:

Grace Europe, Inc.
Véronique Klein
Personnel Manager
Avenue Montchoisi 35
CH-1001 Lausanne
Suisse



CONSULTANTS RESSOURCES HUMAINES
CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Paris-Lyon-Bordeaux

PA Consulting Group - leader mondial du conseil en management et technologie - a bâti sa renommée sur la valeur ajoutée apportée à ses clients internationaux par des consultants de haut niveau. En France, la dimension opérationnelle de notre expertise s'articule autour de deux axes : le conseil en ressources humaines (évaluation, formation, recrutement, audits sociaux) et le conseil en management (organisation, TQM et gestion du changement). Si vous souhaitez participer à l'essor de nos activités vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire et bénéficierez d'un savoir-faire et de méthodes éprouvés à l'échelle internationale, qui s'attachent à garantir la meilleure adaptation à la culture de chacun de nos clients. Agé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez le goût du développement et le sens de l'implication dans l'action. Vous avez exercé des responsabilités opérationnelles de management et/ou vous pratiquez le conseil en entreprise ou en cabinet. Vous maîtrisez l'anglais et, si possible, une deuxième langue européenne (allemand/espagnol/ italien). Ecrivez à Francis WILLIGSECKER - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex**, sous référence PA Paris, PA Lyon ou PA Bordeaux, selon votre choix.

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Nous sommes le Siège Européen d'un Groupe Américain : 20 compagnies en Europe, Moyen-Orient et Afrique, 16 milliards de CA. Aujourd'hui, nous recherchons un

RESPONSABLE PAIE

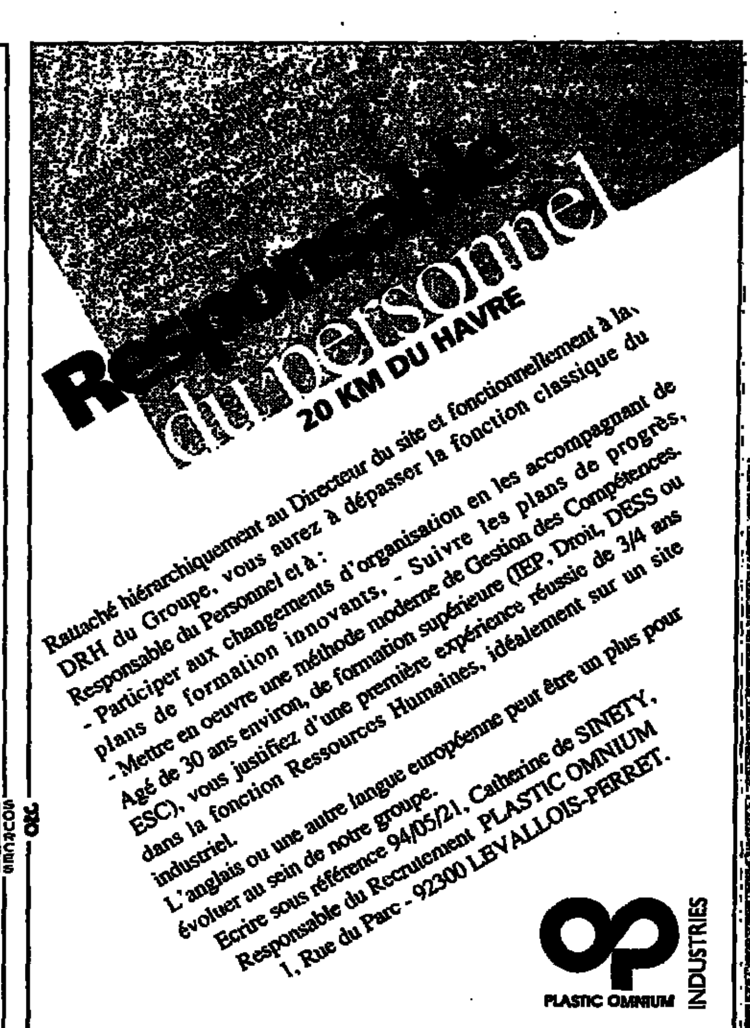
Directement rattaché au Directeur Financier et en relation avec la Direction des Ressources Humaines, vous prendrez en charge la paie (125 personnes) et les opérations comptables incluant le calcul et le règlement des charges sociales.

De formation supérieure comptable, vous justifiez d'une solide expérience de la paie et du reporting au sein d'un Groupe international. **Vous parlez l'anglais couramment** et possédez une bonne connaissance de la micro-informatique et du droit social.

Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et qualités relationnelles sont les atouts indispensables pour réussir dans ce poste basé à Paris La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence **187/6/LM** à **NICOLE ANCESSI CONSEIL** - 19, rue de La Trémoille - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.







L'accompagnement de la croissance harmonieuse de notre entreprise s'appuie sur une gestion des Ressources Humaines conjuguant valorisation des potentiels et évolution maîtrisée de nos métiers. 420 personnes collaborent aujourd'hui à notre performance, elles seront plus de 600 dans les temps à venir.

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au DRH, vous prendrez en charge dans un esprit de conseil aux opérationnels, la gestion des démarches complé*mentaires concernant :*

- Le Recrutement : assistance et coordination des actions.
- La Formation : analyse des besoins, définition et mise en œuvre des plans.
- La Gestion des Ressources Humaines : évaluation du personnel et promotion.
- La Gestion prévisionnelle : indicateurs sociaux, tableaux de bords et bilan social.

DESS Gestion du Personnel ou équivalent, votre expérience professionnelle d'au moins cinq ans, vous a permis de couvrir l'ensemble des domaines propres à la fonction RH dans un environnement opérationnel.

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. : 104/RH
à Jérôme FOUQUET
10 bis, rue Berteaux Dumas
92200 Neuilly-sur- Seine.

CORHOM
jérôme fouquet conseil

L'un des principaux établissements bancaires régionaux, reconnu pour ses innovations et sa politique active de diversification, recherche au sein de sa direction financière, forte de 50 personnes, un

Fiscaliste confirmé

Intervenant en qualité d'Expert, il est le conseiller et le spécialiste fiscal d'un groupe de plus de 4 000 salariés. A ce titre, il assure le suivi fiscal des sociétés et filiales du groupe, il participe à l'élaboration de montages nationaux et internationaux, il supervise les déclarations fiscales, il suit les contrôles fiscaux, il assiste et forme le réseau, etc ...

Ce poste à responsabilités, basé dans une ville universitaire de région ouest, s'adresse à un(e) candidat(e), la trentaine, doté(e) d'une formation supérieure adaptée (ENI, 3e cycle universitaire option fiscalité...) et justifiant d'une expérience fiscale de 3 à 5 années acquise en entreprise, cabinet ou dans l'administration.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence 37485 à Onoma - Jo Louis - Espace Performance - Bâtiment J - 35 769 Saint-Grégoire Cedex.

Onoma
GROUPE COURTAUD



RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

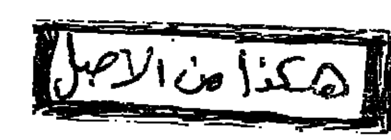
Pour une Importante Société de Gestion et de Promotion de Logements Sociaux

Vous développerez et vous mettrez en œuvre une nouvelle approche du contrôle de gestion avec une mission essentielle : réaliser des outils d'aide à la décision et de conseil pour les directions du siège et les directions opérationnelles. Il vous faudra, pour cela, pouvoir vous imprégner des logiques et des systèmes existants pour les optimiser et les adapter.

A 30-40 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur - profil DECF, HEC, ESSEC, Dauphine... - et vous avez une expérience de 5 à 8 ans du contrôle de gestion impérativement dans des sociétés privées et dans des cultures plus administratives. Vous avez déjà eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec des informaticiens et des équipes de production. Vous êtes relationnel, pédagogue et concret. Vous animerez et formerez deux collaborateurs.

Adresser votre candidature sous réf. G57 à notre conseil :
COVALENCE BP Bienvenue N° 901 - 75519 PARIS Cédex 15.

COVALENCE
Conseil en Ressources Humaines



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA GUADELOUPE RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FINANCIER

CHEF COMPTABLE

Missions :

Le service dont il a la responsabilité comprend 8 personnes et fait partie intégrante du département financier. Son activité tourne autour de deux pôles :
- la production comptable avec l'aide des outils G/L EXPERT et BAFICAM,
- les contrôles aux 1er et 2ème degrés en liaison avec l'audit et le contrôle de gestion.

En liaison étroite avec le responsable du département financier, il contrôle et supervise la tenue des comptes de la Caisse régionale, des Caisses locales et des filiales du Crédit Agricole et a en charge les responsabilités suivantes :
- la production des comptes sociaux et des comptes consolidés,
- l'établissement des situations périodiques et des ratios prudentiels,
- la mise en œuvre du contrôle comptable au second degré,
- les déclarations fiscales de la Caisse régionale et des filiales,
- les relations avec les commissaires aux comptes.

Profil :
- Diplôme supérieur en comptabilité et gestion (Bac + 4/5),
- Ecole Supérieure de Commerce (option comptabilité finances),
- MSTCF ou DECF,
- Expérience réussie de quelques années dans une fonction similaire au sein d'une banque ou d'un établissement financier,
- Connaissance approfondie et pratique de la micro-informatique,
- Excellente capacité d'encadrer des comptables et de gérer avec le souci du respect des délais et de la fiabilité,
- Esprit méthodique, analytique et rigoureux,
- Capacités d'analyse et de synthèse,

Poste situé à Petit-Pérou Abymes.

Adresser dossier de candidature (avec photo, prétentions et disponibilité) : Crédit Agricole de la Guadeloupe - M. Denis COICOU - DRH - Petit-Pérou Abymes - 97159 POINTE-A-PITRE Cedex.

NC Communication

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA GUADELOUPE RECHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

RESPONSABLE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Missions :

Rattaché au Directeur des Engagements, il prend en charge la responsabilité du service juridique et contentieux composé de 10 personnes.

En manageant les équipes qui lui sont confiées, il intervient dans le recouvrement optimum des créances, qu'il soit amiable ou judiciaire, et assure la représentation en justice de la Caisse.

Il intervient ponctuellement dans le cadre de missions d'appui juridique et fiscal à l'intention de l'ensemble des services de la Caisse Régionale.

Profil :
- 35/40 ans environ,
- Formation supérieure (DEA, DESS, DECE particulièrement en Droit des Affaires),
- Expérience réussie d'une dizaine d'années en milieu bancaire ou au sein d'un cabinet d'Avocats,

Disponibilité, volonté de relever un challenge et capacité de négociation, associées à une maîtrise parfaite des procédures vous permettront d'évoluer dans ce poste.

CDD de 18 mois avec possibilité d'intégration à terme.

Adresser dossier de candidature (avec photo, prétentions et disponibilité) : Crédit Agricole de la Guadeloupe - M. Denis COICOU - DRH - Petit-Pérou Abymes - 97159 POINTE-A-PITRE Cedex.

NC Communication



Ressources Humaines

NOTRE GROUPE (2 400 PERSONNES, 1,7 MILLIARD DE FRANCS DE CA, 15 USINES EN EUROPE), ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE DANS LES DOMAINES DE L'HABILLAGE INTÉRIEUR (TABLEAUX DE BORD, PANNEAUX DE PORTE...) ET EXTÉRIEUR (RÉTROVISEURS...), POUR RÉALISER UN PROGRAMME AMBITIEUX D'ORGANISATION ET MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE DANS L'AXE QUALITÉ TOTALE, RENFORCE LA FONCTION

A 30/35 ans environ, riche d'une expérience industrielle de la fonction (communication, formation, gestion des emplois, relations sociales...), de préférence dans un contexte international, vous voulez participer activement à notre projet Qualité Totale en prenant une responsabilité opérationnelle sur site de production.

Femme ou homme de terrain, de formation supérieure (IEP, IGS...), vous savez naturellement convaincre et être entrepreneur dans le cadre d'une dynamique de progrès où la contribution des Ressources Humaines est majeure.

Postes basés en Province (Nord et Est) et évolutifs pour candidats de valeur.



Reydel

Si votre projet rejoint le nôtre, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre Conseil MERCURI URVAL - 14, bis rue Daru - 75378 Paris cedex 08 en lui adressant une lettre manuscrite avec CV et photo en précisant sur la lettre et l'enveloppe la référence 61.1645/LM.

ORC

LABORATOIRE PHOTOGRAPHIQUE

Tours (37)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Formation supérieure. Maîtrise gestion - ESC etc...

Expérience exigée de 5 ans.

Connaissances et pratique comptabilité générale, gestion stock-achat-trésorerie.

Tableaux de bord (Production - Commercial).

Informatique : PC + Mac Excel-Météore.

Adresser curriculum vitae, photo à **LPI**
11 rue Augustin Fresnel - 37310 Chambray-les-Tours

ORC

Société, filiale d'un groupe américain, spécialisée dans la conception d'outils logiciel dans les marchés financiers recherche

2 INGENIEURS D'AFFAIRES SENIOR MARCHES FINANCIERS

FRANCE ET SUISSE - BENELUX

H/F - 500 KF

L'Ingénieur d'Affaires vend un progiciel financier de gestion de portefeuille collectif et privé s'appliquant au front et middle office. Il réalise un CA de 5 MF en vente de licences. L'offre moyenne se situe entre 1 et 3 MF. Agé de 30/40 ans, formation supérieure, bonne culture générale du monde de la finance, vous avez 5 ans d'expérience dans la vente de logiciels dans le monde de la finance et de la banque. Tempérament de chasseur, autonome, dynamique, ouvert, vous êtes un "closer" d'affaires, attaché à la réalisation de vos objectifs. Anglais exigé. *Postes basés à Paris et Suisse ou Bénélux.*

Merci d'adresser vos CV, rémunération actuelle + lettre manuscrite à notre conseil Roland ROUX 15, place Bellecour - BP 2403 - 69219 LYON cedex 02

PARIS — RICHELIEU CONSULTANTS — LYON

EUROPEAN EXECUTIVE SEARCH

MEDIAPA

Société High-Tech Internationale en pleine expansion recherche pour sa maison-mère située dans les Yvelines. (Filiales aux Etats-UNIS et au Japon. Effectif 90 personnes).

UN FINANCIAL CONTROLLER (un Contrôleur de Gestion Groupe).

Sa mission : pour seconder le Directeur administratif et financier :
- établir le reporting Groupe (US GAAP),
- auditer et réaliser des études spécifiques pour la Direction,
- mettre en place des procédures Groupe,
- intervenir dans les filiales.

Son profil : agé(e) de 30 ans environ, il/elle a une première expérience d'au moins deux ans dans un des principaux cabinets d'audit international, doublée d'une autre expérience dans le département financier d'une PME/PMI internationale, l'une d'entre elles s'étant impérativement déroulée aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne.

Il/elle est parfaitement bilingue et possède une culture franco-américaine/anglaise.

Merci d'envoyer votre candidature sous N° 8806 à :
Le MONDE PUBLICITE - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION

Nous sommes un important groupe commercial à forte notoriété dont les prestations de services sont aussi bien reconnues de nos clients que de la concurrence. En 4 ans, nous avons augmenté de 50 % notre chiffre d'affaires. Ce développement a été possible grâce au professionnalisme, au dynamisme et à la performance de nos équipes. La promotion du Responsable du Contrôle de Gestion nous amène à rechercher son remplaçant.

Rattaché au Directeur Financier du Groupe, vous prendrez en charge de façon opérationnelle la direction du contrôle de gestion de l'ensemble de nos activités. Au-delà des attributions classiques de la fonction et dans le cadre de notre développement, vous participerez activement à nos projets : analyse de la rentabilité économique de nos activités et de notre organisation, réalisation d'audits de gestion et animation du processus de planification. Vous aurez également un rôle de conseil auprès de nos filiales. Par ailleurs, la refonte de nos systèmes d'information vous amènera à piloter la mise en place des nouveaux logiciels. Pour faire face à ces responsabilités, vous serez assisté par une dizaine de personnes.

Pour ce poste, nous recherchons un candidat âgé d'environ 35/40 ans diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC...), justifiant d'une expérience solide du contrôle de gestion et de l'animation d'une équipe dans un contexte de Groupe. Vos capacités d'organisateur, de gestionnaire et de conseil vous ont permis de donner une dimension opérationnelle à votre savoir-faire.

La structure de notre Groupe et les objectifs fixés permettent d'envisager de réelles possibilités d'évolution vers différentes fonctions.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence LM/RCG à notre conseil

TANIS 16, Rue Félicien David - 75016 PARIS.

Assistant de Gestion

PARIS

La Direction Financière de cette Compagnie d'Assurance en pleine évolution et leader sur son créneau, recherche pour faire face à son développement un

- Intégré au sein d'une équipe de 6 personnes, vous intervenez principalement sur les actions et les produits dérivés.
- Dans ce cadre, vous suivez les caractéristiques de certains marchés boursiers tant en France qu'à l'international et prenez en charge l'élaboration et l'évolution d'outils de gestion.
- Vous mettez en place de nouvelles techniques de gestion quantitatives en vous appuyant sur votre maîtrise de la modélisation de données.
- Parallèlement, des responsabilites de gestion de portefeuille vous seront progressivement confiées.
- *De formation supérieure scientifique et/ou mathématique* (école d'ingénieur type Centrale, Mines, ENSAE ou de Commerce de catégorie A...), éventuellement complétée par un 3ème cycle marchés financiers, vous justifiez d'une première expérience dans le domaine des produits dérivés. Votre anglais est courant.
- L'environnement, la mission confiée et le caractère évolutif du poste offrent un cadre réellement motivant à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle sous la réf. MA/238A à PEREIRE CONSEIL - 62/64 Bd Péreire 75017 PARIS.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

JURISTES

Juriste d'affaires

Activités de marché, ingénierie financière, assurance-vie, gestion de patrimoine... dans tous ces domaines, BIP affirme le savoir-faire d'une équipe de professionnels. Notre métier : maîtriser et gérer les risques du marché pour en saisir toutes les opportunités. C'est pourquoi notre service juridique est au cœur de nos structures.

En effet, notre équipe juridique agit en véritable prestataire de service interne à la disposition de l'ensemble des responsables de notre établissement.

En collaboration avec notre directeur juridique, vous apporterez votre conseil sur des dossiers afférent au droit des sociétés et au droit des garanties, au contentieux bancaire et à la fiscalité patrimoniale.

A 27/30 ans environ, vous possédez une maîtrise en droit, option droit privé, ou idéalement un troisième cycle en droit des affaires. Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser votre première expérience de juriste acquise dans une banque ou un établissement financier, ou d'avocat spécialisé dans notre domaine d'activité ou au sein d'une étude notariale. De plus, à vos réelles qualités relationnelles s'ajoute la maîtrise courante de l'anglais.

Ce poste est à pourvoir en contrat à durée déterminée de 6 mois.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous la référence JURAF, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Groupe Dresdner Bank

Important cabinet international recherche un

Juriste propriété industrielle

Paris

Au sein d'une équipe de juristes, vous aurez principalement pour mission d'assurer le suivi juridique, dans le domaine du droit de la propriété industrielle, d'un portefeuille de clientèle.

Vous partagerez rapidement, si vous vous êtes imposé, des responsabilités de management au sein du cabinet.

Agé de 35/40 ans, de formation juridique supérieure (DESS, DEA, CEIPI) avec une spécialisation en droit de la propriété industrielle, vous justifiez impérativement d'une expérience réussie dans ce domaine d'activité d'environ 8 ans, acquise en cabinet d'avocats et/ou en entreprise.

Votre expérience opérationnelle et votre bon niveau d'anglais, ainsi que vos aptitudes tant techniques que relationnelles vous permettront d'évoluer dans un cabinet au développement remarquable.

Contacter **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV *sur 3617 code* MPage sous réf. TM10857MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Juriste junior

Organisation internationale de police criminelle (Interpol) recherche, pour son siège basé à Lyon, un rédacteur juridique spécialisé en droit international public.

Juriste débutant, avec au minimum une maîtrise en droit international public, vous avez déjà *effectué un stage dans un service juridique au sein d'une organisation internationale.*

Des connaissances en droit de la fonction publique internationale, en procédure pénale et en droit pénal, notamment anglo-saxon sont souhaitées.

Vos qualités rédactionnelles en français ou en anglais sont excellentes, la connaissance et la pratique de ces 2 langues étant indispensables.

Poste à pourvoir au 1er janvier 1995.

Après une première sélection, les candidats retenus participeront à des épreuves de sélection les **21 et 22 novembre 1994 à Lyon.**

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, **avant le 5 novembre 1994**, à INTERPOL, *Service du Personnel, 50 quai* Achille-Lignon, BP 6041, 69411 Lyon Cedex 06. Seuls les ressortissants des Etats membres de l'O.I.P.C.-Interpol peuvent être recrutés.

MEDIA SYSTEM



ESSO S.A.F.
Rueil - Malmaison
recherche un

FISCALISTE

Professionnel de la fiscalité, vous travaillez depuis au moins **sept ans** dans l'administration, une entreprise ou un cabinet. Vous aimez les chiffres et les lettres, êtes **imaginatif** et **parlez anglais**.

Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre notre groupe qui valorise pleinement la fonction fiscale. A la tête d'une petite équipe, vous disposerez d'une large **autonomie**, travaillerez en étroite relation avec les **opérationnels** et aurez de nombreux **contacts** à l'extérieur. Une réussite dans ce poste pourra vous ouvrir **d'intéressantes perspectives de carrière.**

Merci de bien vouloir prendre contact avec **Annie Quillet**, par téléphone au **47 10 58 38**, ou par écrit : *Direction Fiscale, Esso SAF, 2, rue des Martinets. 92569 Rueil Malmaison Cedex.* Votre candidature sera traitée confidentiellement.



EURO RSCG CARRIERES



Juriste confirmé

Droit de la Construction

Droit de l'Urbanisme

H/F

Vous aurez pour mission la rédaction de consultations.

Vous serez également chargé de répondre aux questions téléphonées des Notaires relatives au droit *de la construction*, urbanisme, lotissement, droits de préemption...

Une expérience juridique de plusieurs années est exigée.

Esprit d'initiative, qualités d'écoute, d'analyse et de synthèse, ainsi qu'un bon sens relationnel sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions à*

CRIDON LYON

10 place d'Helvetie

69452 LYON cedex 06

MEDIAPA



Notre Groupe Industriel spécialiste de *l'Entreprise Electrique et de la Construction* (CA : 20 MdF dont 30% à l'étranger)

RECHERCHE

UN PROFESSIONNEL DE HAUT NIVEAU

CHEF DU DÉPARTEMENT FISCALITÉ

Rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion, vous animerez l'équipe de fiscalistes et conseillerez les diverses entités de notre Groupe, notamment pour les chantiers à l'étranger.

Vous contrôlerez les déclarations fiscales, gèrerez le *périmètre d'intégration fiscale France, assurerez les relations* avec la D.G.I., instruirez les dossiers contentieux, *notamment à l'international, suivrez les Législations et* Réglementations fiscales.

- Agé de 35/40 ans environ, titulaire d'un DESS Fiscalité ou équivalent, vous avez une expérience significative acquise de préférence dans une entreprise industrielle gérant des contrats internationaux.
- Vous avez un tempérament rigoureux, imaginatif mais aussi pragmatique, plus porté à convaincre qu'à imposer, vous êtes un négociateur confirmé.
- *Anglais courant indispensable, Espagnol souhaité.*

POSTE BASÉ EN RÉGION PARISIENNE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. : 9409 M1 à notre Conseil *MIGADE, 27, rue Garnier,* 92200 Neuilly-sur-Seine.

MIGADE
un département de Momentum

RICHARDS BUTLER

INTERNATIONAL LAW FIRM

recherche pour Paris

AVOCAT D'AFFAIRES

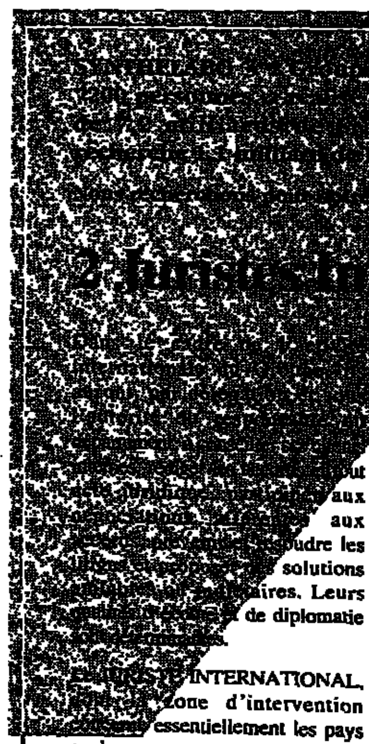
Nous recherchons un avocat spécialisé en droit des *affaires de formation juridique supérieure* (DEA/DESS + IEP ou IAE) ayant entre 6 mois et 2 ans d'expérience professionnelle.

Excellent technicien, vous avez une expérience pratique du droit des sociétés, droit bancaire et financier, fusions-acquisitions et tous les aspects du droit commercial et des contrats.

Votre goût du travail en équipe vous permettra d'intégrer à Paris un groupe dynamique en plein développement. Vous aurez éventuellement la possibilité de passer quelque temps à Londres au sein de notre équipe «Corporate & Commercial». Anglais bilingue indispensable.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, précisant votre rémunération actuelle, en toute confidentialité, à :

Michael Mackenzie-Smith
RICHARDS BUTLER
134, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS



...maceutique français, ... un chiffre d'affaires ... investi dans sa ...

...dique

...tionaux

...de une expérience similaire ...environ 10 ans en entreprise. ...Langue maternelle anglaise exigée. (réf. IN/SE)

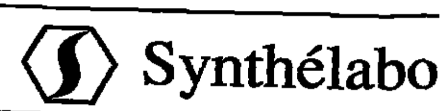
...ut ... aux ... aux ...udre les ... solutions ...aires. Leurs ... de diplomatie ...

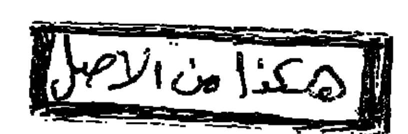
...INTERNATIONAL, ...zone d'intervention ... essentiellement les pays anglo-saxons, notamment les USA,

Le JURISTE INTERNATIONAL, dont la zone d'intervention concerne principalement l'Europe, possède une expérience en entreprise d'au moins 5 ans et maîtrise l'anglais et l'espagnol. (réf. IN/JU)

Ces postes, à pourvoir en FRANCE, au Plessis Robinson (région parisienne sud), impliquent de nombreux déplacements professionnels à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) en précisant la référence choisie à SYNTHELABO - Brigitte PUNTIS 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON (France).





SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

La Fédération Aquitaine des Caisses d'Allocations Familiales, gestionnaire de Villages de Vacances, recherche :

UN RESPONSABLE

chargé de la commercialisation et de la gestion de ces Villages

Profil souhaité : homme, femme, 5 ans d'expérience dans le secteur privé et/ou le Tourisme social, diplômé d'école de commerce, mastère spécialisé.

Rémunération : Mission de 18 mois avec perspectives de carrière. 210 000 F à 300 000 F bruts selon profil et expérience.

Lieu d'exercice : BORDEAUX avec de nombreux déplacements.

Date limite de candidatures : 20 octobre 1994.

Lettre et curriculum vitae à adresser à :

M.-C. FALLEUR
Fédération Aquitaine des Caisses d'Allocations Familiales
rue du Docteur Gabriel-Péry - 33078 BORDEAUX CEDEX

Directeur des Finances

Vos missions :

- Mise en oeuvre de la politique financière du Département,
- Préparation et exécution du budget depuis les orientations jusqu'au compte administratif,
- Elaboration d'une programmation pluriannuelle avec une gestion en autorisations de programme et crédits de paiement,
- Contrôle de la régularité des mouvements financiers et des procédures,
- Développement des fonctions liées au contrôle de gestion et création d'une cellule de suivi des marchés publics,
- Gestion active de la dette et de la trésorerie avec pratique des contrats de couverture du risque de taux d'intérêt,
- Etudes et analyses financières et fiscales,
- Contrôle financier des satellites dans le cadre notamment de la consolidation des comptes.

Ce poste, placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint chargé des moyens généraux, s'adresse principalement aux administrateurs territoriaux ayant une formation et une pratique confirmée de la gestion et de l'expertise financières acquises notamment au sein d'une collectivité territoriale.

Vous devrez faire preuve d'une grande disponibilité et rigueur, du sens de la négociation et du travail en équipe pour faire prévaloir, à court, moyen et long terme les exigences des équilibres financiers du Département.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite et CV à M. le Président du Conseil Général de l'Allier, Hôtel du Département, BP 1669, 03016 Moulins cedex.

safari



VILLE DE BLOIS

[illegible]

DIRECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES

[illegible]

Sous la responsabilité [illegible] la mise en oeuvre du [illegible]
Outre la coordination [illegible] (Musées, Château, Bibliothèques, [illegible] d'Arts, Ecole de Musique...), vous pren[illegible] avec les associations et les partenaires de la ville, le montage et le [illegible] de fonctionnement.

Homme ou femme de [illegible] expérience de l'activité culturelle en des collectivités territoriales. Vous maî[illegible]

Adressez lettre de cand[illegible] octobre 1994, à
M. le Maire, Hôtel de [illegible] BLOIS cedex

safari

UN IMPORTANT ORGANISME DE GESTION SOCIALE, COMPTABLE ET FISCALE RECHERCHE SON

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Directement rattaché(e) au Président, vous serez chargé(e) d'animer et de coordonner l'action de collaborateurs responsables d'Antennes Régionales, d'assurer les liaisons avec l'ensemble des partenaires, de préparer et suivre les budgets.

Agé(e) de 40/50 ans, de formation supérieur niveau expertise comptable, vous avez déjà participé au choix et à la mise en place de systèmes informatiques et vous justifiez de réelles aptitudes de management.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence (8804) au :
MONDE PUBLICITE - 133, Avenue des Champs Elysées
75409 PARIS Cédex 08

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

Services/Ingénierie Informatique

Notre Groupe est l'un des leaders mondiaux du marché des services, de l'ingénierie et du conseil en informatique. Nous centrons notre développement sur des activités à forte valeur ajoutée : • maîtrise d'oeuvre de grands projets • intégration de systèmes • conseil • facilities management... Nous recherchons :

DIRECTEUR COMMERCIAL

600 KF + — **PARIS - R.P.**

Nous vous confierons la totale responsabilité, sur l'ensemble de notre offre, du développement commercial d'une unité représentant un CA annuel d'environ 150 MF, avec un fort potentiel de croissance. L'équipe est constituée de 10 personnes (Directeurs des Ventes, Ingénieurs Commerciaux) et est en charge des plus grands comptes industriels français.

Vos différentes missions : • coordination commerciale • réflexion stratégique sur des projets de grande ampleur • négociation à haut niveau • participation à notre Comité de Direction.

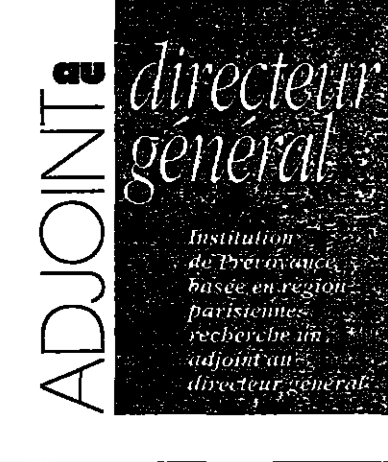
A 35-40 ans environ, de formation Grande Ecole (X, Centrale, HEC ou équivalent), vous possédez une solide expérience du management d'équipes commerciales et de la vente de projets complexes auprès de grands comptes. Vous évoluez de préférence dans un contexte informatique, par exemple chez un constructeur, en S.S.I.I. ou en cabinet de consulting.

Nous recherchons un candidat de premier plan, à la fois meneur d'hommes, fin stratège et excellent négociateur. Le poste est réellement évolutif. Nous vous proposons un challenge exceptionnel, au sein d'un groupe international particulièrement prestigieux et porteur.

Merci d'adresser votre dossier (CV ou résumé de carrière manuscrit) en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 59.0990/LM, portée sur lettre et enveloppe. CONFIDENTIALITE ASSUREE.

Mercuri Urval

ADJOINT au



A 40/45 ans environ, vous êtes de formation supérieure et pouvez justifier d'une expérience probante à un niveau similaire d'encadrement et de responsabilités. Les connaissances et compétences requises sont celles, conjuguées, d'un gestionnaire et d'un analyste financier. Vous prendrez en charge la trésorerie, la gestion, le suivi financier et les relations avec les banques, la trésorerie des opérations, le bilan de l'institution et les relations humaines. **Poste à pourvoir immédiatement.** Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions) s/réf. 24116 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE *Cedex qui transmettra ou de déposer votre CV par* Minitel 3615 EUROMES code 24116

OBC

Directeur

Paris — Salaire motivant

■ ***LA SOCIETE :*** *La récente filiale française d'un puissant groupe américain spécialisé dans la vente de services haut de gamme auprès d'une clientèle multinationale.*

■ ***LE POSTE :*** *A la tête d'une jeune équipe performante de 5 personnes, vous serez le moteur commercial pour le développement de l'opération en France. Avec comme objectif l'ouverture de plusieurs agences à terme, le poste pourrait évoluer vers des responsabilités plus larges.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *Agé de 30 à 35 ans et de formation supérieure (de préférence en gestion), vous recherchez un nouveau challenge dans votre vie professionnelle.*
En tant que commercial ayant réussi dans la vente des services à forte valeur ajoutée aux entreprises, vous avez toujours dépassé vos objectifs, faisant ainsi preuve de votre dynamisme et de votre ténacité. De plus, vous avez évolué dans un environnement où professionnalisme, éthique et conseil constituent de réels paramètres de l'approche commerciale. Enfin, vous parlez anglais couramment.

■ ***Les candidats correspondant au profil*** *sont priés de contacter notre conseil Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet sous réf. DIMIIA à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



Norman Parsons
RH® GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPECIALISE AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Ingénieurs chefs de projet

Sema Group Télécom, filiale commune de Sema Group et de France Télécom, étudie, conçoit, développe et met en service des systèmes de communications pour les grands opérateurs de télécommunications, les grands constructeurs d'équipements de communications et les grands utilisateurs.

Dans le cadre du développement de ses activités (supervision de réseaux, tests d'interopérabilité, multimédia, intégration de systèmes...), Sema Group Télécom recherche plusieurs ingénieurs de formation grande école (X, Supelec, ENST...).

Vous avez une expérience réussie de cinq ans minimum en développement de systèmes de télécommunications pour assurer des missions d'étude, de conseil et/ou de gestion de projet. L'expérience de la réalisation informatique et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Les compétences suivantes seront particulièrement appréciées :
- Environnement UNIX et langages C, C++,
- Télécoms et réseaux (GSM, RNIS, OSI),
- Supervision de réseaux,
- Plates-formes de supervision (BULL/ISM, HP-OPENVIEW...),
- Réseaux intelligents.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne ou en province avec de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 10/LM à Violaine Moraillon, Sema Group, 56 rue Roger-Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex.

La Matière Bleue est force et élan. Elle est la force que Sema Group confère à tout projet, elle est l'élan qui porte le projet personnel de chacun. Elle s'appuie sur les méthodes et outils du groupe et sur sa compétence dans tous les secteurs de l'économie. Elle est la matière grise qui permet à chacun de puiser dans ses ressources et d'enrichir ses compétences.

SEMA GROUP
TELECOM

LA MATIERE BLEUE, UNE CERTAINE IDEE DE LA MATIERE GRISE

MEDIA SYSTEM

Filiales Françaises d'un important Groupe Américain, nos trois sociétés sont leaders dans leurs domaines d'activité de production et vente de composants de la cigarette. Nous utilisons des techniques de pointe et réalisons près de 90% de notre CA à l'export. Pour notre département Recherche basé au Mans, nous recherchons un

Ingénieur Recherche & Développement

Sous l'autorité du Directeur R & D, vous serez chargé de la définition des concepts et des composants de la cigarette répondant aux besoins de nos clients, et ceci en étroite collaboration avec les trois sociétés de notre groupe. Vous disposerez notamment d'un laboratoire et d'une équipe de dix techniciens chargés d'exécuter sous votre direction, les progammes nécessaires.

De formation Chimie : Ingénieur grande Ecole et/ou Docteur, vous justifiez d'une première expérience réussie (3 à 5 ans) en milieu industriel. A la fois gestionnaire du service et innovateur, vous êtes capable d'anticiper sur l'avenir, vous maîtrisez les techniques des plans d'expériences et parlez couramment l'anglais. Une expérience à l'étranger serait un atout complémentaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en indiquant la référence IRD/LM sur l'enveloppe, à notre conseil

VARIANT S.A.
7 av. de la Préfecture - 72000 Le Mans



Paris
Lyon
Toulouse
Nice
Nancy
Cholet
Le Mans
Lille

OPOCM

CERIB - EPERNON (28)

CHEF DU SERVICE BÂTIMENT

A 30/40 ans, de formation ingénieur ECP, ESTP, AM ou équivalent, vous justifiez d'une expérience réelle de conduite de chantiers dans le domaine du BTP et de solides connaissances sur les produits de gros œuvre ainsi qu'en acoustique et thermique du *Bâtiment*.

En liaison étroite avec le Responsable du Département, vous animerez une équipe de techniciens, aurez la responsabilité *d'Études et de Recherches et interviendrez en assistance technique*, en formation et en normalisation (France et étranger). Ceci nécessite une grande curiosité intellectuelle et du dynamisme, mais aussi un excellent contact humain, une bonne aisance relationnelle et l'expérience de l'animation de groupes et du travail en équipe.

Organisé, autonome et soucieux de rentabilité, vous saurez faire preuve d'efficacité pour atteindre vos objectifs.

Votre esprit de synthèse et vos qualités rédactionnelles vous permettront, par ailleurs, d'être à l'aise dans les travaux de rédaction qu'implique cette fonction.

Des connaissances en **Informatique** et la pratique courante de l'**anglais** seront des atouts supplémentaires.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 353 à **Chantal Kenvyn 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS**

Chantal Kenvyn

L'ACOSS est l'organisme national de la branche du recouvrement (105 URSSAF, 7 Centres Informatiques, 13 000 personnes) qui collecte les ressources de la Sécurité Sociale (plus de 1 000 milliards de francs par an).

La Direction des Systèmes d'Information (150 personnes)

recherche

UN CHEF DE PROJET EN SYSTÈMES D'INFORMATION

***Mission :** Au sein du Département Etudes et Conseil, il assure le support aux Directeurs de projets utilisateurs dans la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information nationaux de gestion.*

***Profil :** Ingénieur ou MIAGE, 5 ans d'expérience professionnelle.*

- *Maîtrise de la conduite de projet, de MERISE, d'un AGL.*
- *Capacités de propositions, qualités d'animation et relationnelles.*

Envoyer : CV + lettre manuscrite + photo + prétentions sous nº 8803.

LE MONDE PUBLICITÉ
133, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES,
75409 PARIS CEDEX 08.

Cabinet français d'audit et de conseil
(800 personnes) - PARIS 8ème

Ingénieur de formation, vous avez un diplôme de 3ème cycle de gestion et éventuellement une [illegible] expérience en cabinet d'audit ou [illegible] informatique.
Vous possédez [illegible] rigueur, d'ouverture d'esprit et de [illegible] aires au travail en équipe.
Vo[illegible] investir dans un métier d'avenir, valoris[illegible] et exercer rapidement des responsabilités

AUDITEURS INFORMATIQUES

Nous vous offrons la possibilité d'intégrer notre département *Systèmes Informatiques.*
Vous interviendrez auprès d'une clientèle prestigieuse de grandes entreprises.
Vous participerez à des missions variées *en support* de l'audit comptable et financier (audit d'application informatique, audit de réseau, audit d'organisation...) et également à des missions de conseil (schéma directeur, conception de systèmes d'information...).
Adressez votre lettre de candidature manuscrite, CV et photo, sous réf. AI/M au service recrutement



SALUSTRO REYDEL

2 avenue Hoche, 75378 PARIS CEDEX 08

CURRICULUM

Etablissement bancaire tunisien à réseau national, filiale d'une grande banque française, recherche personne désirant travailler à Tunis dans un poste à responsabilité au sein de sa Direction de l'Organisation et de l'Informatique.

De formation supérieure en Informatique, vous avez une solide expérience de l'exploitation informatique et avez déjà joué un rôle de management dans un site de production. Connaissances souhaitées : environnements IBM et CTOS, Télécomms.

Vous alliez à vos compétences techniques une grande disponibilité et une sensibilité particulière à la sécurité informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous nº 8798

LE MONDE PUBLICITE
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

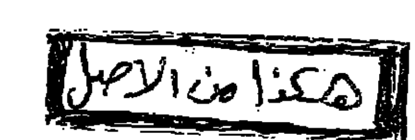


Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32



SECTEURS DE POINTE

Ingénieur Grande Ecole (X, ECP, ESE, ENSAM...)
Responsable de projets informatiques

17 000 personnes, 24,2 milliards de CA dont 1/3 à l'exportation, fournisseur de 60 compagnies d'électricité dans le monde. Nous recrutons pour notre site industriel de Marcoule (30).

POUR NOTRE SITE INDUSTRIEL DE MARCOULE (30)

Dans le contexte très évolutif de l'informatique de gestion de l'établissement vers une configuration client-serveur, vous êtes responsable de la maîtrise d'œuvre des projets qui vous sont confiés : études préliminaires, appels d'offre, choix des prestataires, pilotage de la réalisation jusqu'à l'organisation de la recette avec supervision de la phase de mise en exploitation.

*A 28/30 ans, vous avez une première expé*rience d'environ 2 ans, de projets informatiques d'envergure, à la fois sur le plan technique (UNIX, C, C++, MS WINDOWS, programmation événementielle), et financier (supérieur ou égal à 2 MF).

Votre réussite dans ce poste vous ouvrira, au bout de 3 ans, de réelles opportunités d'évolution dans le groupe, vers des responsabilités d'unités techniques ou de production.

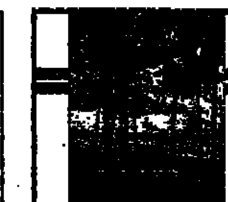
Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle, à notre Conseil *MERCURI URVAL*, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex sous référence 731687LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.



COGEMA

La matière première du nucléaire

Publipanel







FRANCE DECHETS

Filiale du Groupe SITA, leader français de la gestion écologique de l'environnement, FRANCE DECHETS est spécialisée dans l'aménagement et l'exploitation des centres de stockage.

Nous poursuivons notre expansion en utilisant des techniques innovantes en matière de solidification et de stabilisation des déchets nous permettant de répondre aux évolutions des normes environnementales et recherchons

Responsable du développement produits

Rattaché à la Direction Générale, il assurera la mise en oeuvre de la stratégie produits et conduira, en fonction de marchés à définir, des projets permettant de développer une nouvelle activité industrielle à la hauteur de nos ambitions.

Agé de 30 à 40 ans, issu d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, vous avez exercé avec talent des fonctions liées au commercial ou au marketing industriel opérationnel. Homme de terrain, vous avez conduit des projets à caractère industriel, vous êtes entreprenant et dynamique, vos qualités humaines vous permettent de fédérer les compétences utiles à vos actions. Vous souhaitez développer votre carrière en rejoignant un groupe de dimension internationale en forte croissance sur un marché porteur.

Ce poste est basé dans les Yvelines ; nos projets internationaux induisent la pratique de l'anglais. réf. 302

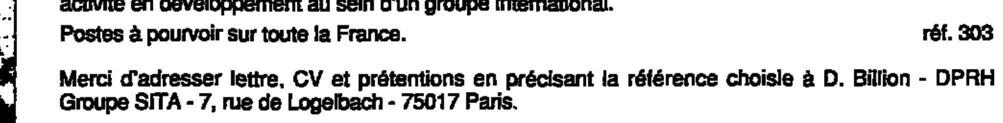
Chefs de centre

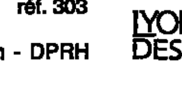
Responsables d'un site recevant des déchets industriels spéciaux, ils auront pour missions essentielles : la supervision du laboratoire de contrôle, la préparation et la mise en oeuvre des activités de stockage, la démarrage et l'exploitation industrielle des nouvelles unités d'inertage, l'animation du personnel, les relations avec l'environnement social du site (élus, administrations, industriels, riverains...).

Ingénieur (Mines d'ALES, ENSAM, ESTP, INSA...), homme de terrain fort d'une première expérience dans les secteurs des travaux publics ou industrie, vous avez un grand sens de l'organisation et de la communication, vous savez gérer et animer une équipe et souhaitez vous investir et évoluer dans une activité en développement au sein d'un groupe international.

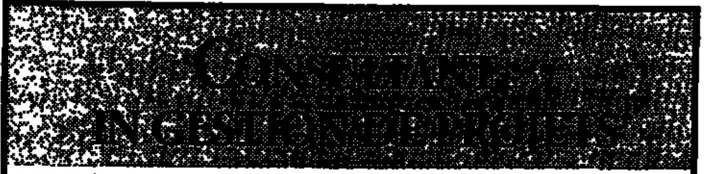
Postes à pourvoir sur toute la France. réf. 303

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions en précisant la référence choisie à D. Billion - DPRH Groupe SITA - 7, rue de Logelbach - 75017 Paris.





LYONNAISE DES EAUX



Pour la Division Organisation de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Vous mettrez à la disposition des Responsables de projets les méthodes et outils destinés à optimiser les coûts et les délais ; vous assurerez également la mise en oeuvre de ces projets.

Ingénieur de formation, vous disposez de 2 à 3 années d'expérience en gestion de projets informatiques qui vous rendent autonome dans la maîtrise des outils de planification (ARTEMIS, PMW, Time-Line...).

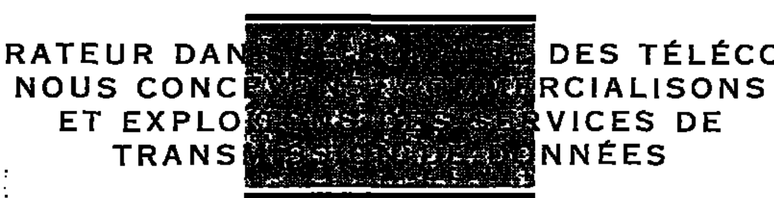
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence GP09, à Société Générale - Service du Recrutement Catherine DROPSY - 7, rue Caumartin 75009 PARIS.

EURO RSCG CARRIERES



CONJUGUONS NOS TALENTS.





OPERATEUR DAN[redacted] DES TÉLÉCOMS,
NOUS CONC[redacted]RCIALISONS
ET EXPLO[redacted]VICES DE
TRANS[redacted]NNÉES

Ingénieurs Commerciaux

PARIS/LYON

Ingénieurs Commerciaux - Paris - (réf. IC).
A 28/35 ans, de formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent), vous justifiez d'une expérience significative de la vente de solutions télécoms ou informatique. Au sein de notre Direction des Ventes, et dans un environnement high-tech en forte croissance, vous aurez pour objectif d'assurer la promotion et le développement de nos services auprès d'interlocuteurs de haut-niveau. Votre mission au quotidien : prospecter, analyser, conseiller, négocier, convaincre, fidéliser.

Ingénieur Commercial Régional - Lyon - (réf. ICR)
De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent), une expérience commerciale de 5 ans *environ en région Lyonnaise, dans le domaine de* l'informatique et des Télécoms, a fait de vous un spécialiste reconnu de notre secteur d'activité. Doté d'un esprit d'initiative développé et d'un grand sens des responsabilités, votre autonomie et votre aisance relationnelle se doublent d'un excellent niveau d'anglais professionnel. Responsable de la progression de notre activité commerciale dans votre région, vous aurez à :
• assurer le support local de nos activités nationales.
• prendre en charge notre développement dans votre secteur (recherche de distributeurs, prospection de clients). • coordonner et superviser l'action des équipes commerciales et techniques de la région.

Tous ces postes offrent à des candidats de valeur, une rémunération motivante et de larges perspectives d'évolution de carrière

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.





CNIM

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE LA MÉDITERRANÉE

GROUPE CNIM, 2800 PERSONNES, 2,5 MDS DE CA

LA SEYNE-SUR-MER - VAR

INGÉNIEUR
Responsable des offres internationales

La division ENVIRONNEMENT, très implantée sur son marché, poursuit son développement grâce à ses technologies innovantes.

À la tête d'une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens, il sera chargé de concevoir la préparation d'offres en réponse à des appels d'offres internationaux :
- pour des centrales thermiques de cogénération ou de chauffage,
- pour des usines d'incinération avec récupération de chaleur et production d'électricité,
- pour des générateurs de vapeur de centrales thermiques.

Il coordonnera l'étude des appels d'offres, l'établissement des projets techniques, évaluera les prix et les risques. Avec la direction commerciale il participera aux négociations.
Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé grande école, âgé de 35/40 ans, pouvant se prévaloir d'une expérience significative dans un domaine similaire et qui apportera des compétences en thermodynamique, mécanique, électricité, entreprise générale.
Anglais parlé et écrit indispensable, la connaissance de l'allemand ou de l'espagnol serait appréciée.
Le poste est à pourvoir à la SEYNE-SUR-MER, près de Toulon et il implique des voyages fréquents de courte durée.
Merci d'adresser CV, lettre de candidature et prétentions sous réf. IRI à M. MARCAILLOU, CNIM - ZI de Brégaillon, BP 208 - 83507 LA SEYNE-SUR-MER Cedex.

MILLÉSIMES

DOW JONES TELERATE FRANCE, filiale du groupe multimédia DOW JONES & Company, Inc., éditeur du WALL STREET JOURNAL et du BARRON'S et opérateur principal de la chaîne de télévision EUROPEAN BUSINESS NEWS
recherche
pour son nouveau service d'informations financières en français

4 collaborateurs

Ils seront chargés du suivi de l'actualité des **marchés de taux et de changes**, ainsi que de leur environnement, en contact permanent avec les professionnels des marchés.

Au-delà de leur formation supérieure, les candidats devront faire preuve de prédispositions à une activité qui nécessite :
– **de la curiosité et un bon esprit d'investigation,**
– **une capacité à rédiger sous pression avec rapidité, clarté et concision,**
– **des qualités de contact et de dialogue,**
– **des connaissances en micro-informatique,**
– **un bon niveau de compréhension en anglais.**

Une expérience pratique des marchés financiers ainsi que la connaissance d'une troisième langue européenne (italien, espagnol ou allemand) seront des atouts certains.

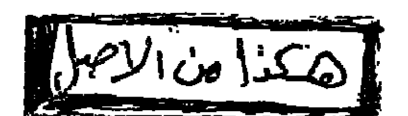
Les 4 postes à couvrir comprennent 2 postes de « senior » et 2 postes de « junior ».

Envoyer CV et lettre manuscrite à : **Dow Jones Telerate France, 128, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, à l'attention de Monsieur J. Thiry.**

Dow Jones Telerate

MEDIA SYSTEM

SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

Nous sommes la filiale d'un important groupe de dimension internationale. Les « mobiles » sont l'un des axes stratégiques de notre développement. Dans ce cadre, nous recherchons :

CHEF DE PRODUIT "TÉLÉPHONE DE VOITURE"

Au sein du département Marketing et en relation avec les différents services concernés, vous élaborez, dans un marché en pleine mutation, une stratégie d'évolution pour les services de téléphone de voiture, proposez, mettez en place et assurez le suivi de l'ensemble des actions permettant le développement desdits services.

Nous souhaitons rencontrer, soit de jeunes ingénieurs ou Sup de Co (30 ans environ) ayant au minimum 3 ans d'expérience dans le **secteur des radiocommunications professionnelles**, soit des spécialistes (bac à bac+4) justifiant d'une *expérience* réussie de 7 à 10 ans dans ce domaine. Un bon niveau en anglais serait un plus.

Le poste est basé à **Paris.**

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous réf. TLV et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

SM Conseil *3 rue Treilhard, 75008 Paris*

C O N S U L T A N T S C O N F I R M É S

Conduire le changement... un nouveau métier en émergence.

ANDERSEN CONSULTING

Au-delà des stratégies, accélérer, concrétiser et réussir le changement représentent un des challenges majeurs des entreprises d'aujourd'hui. Andersen Consulting répond à cette demande et fait de la Conduite du Changement un élément clé de son offre *intégrée de services.* Nos consultants en Conduite du Changement interviennent au cœur des grandes opérations de transformation de l'entreprise : fusion, restructuration, changement de stratégie, modernisation industrielle et informatique, dynamisation et compression de délais.

Nos consultants sont des partenaires reconnus tant par leurs compétences et leurs méthodes que par leur engagement et leur créativité.

Ils mettent en œuvre une véritable ingénierie du changement dans laquelle l'apprentissage organisationnel, l'ingénierie sociale, le management de programme, les techniques de marketing et de distribution tiennent une place essentielle.

Ce peut être votre métier demain si, à votre diplôme d'études supérieures vous associez une première expérience de 2 à 5 ans en entreprise ou en cabinet.

A un poste opérationnel, vos responsabilités vous ont amené à contribuer à la concrétisation d'un changement perçu comme significatif par l'entreprise. Vous avez démontré vos qualités de leadership, votre compréhension des différentes fonctions de l'entreprise, votre volonté de privilégier le point de vue humain dans l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise.

Avec Andersen Consulting, vous bénéficierez d'une formation continue, en France et à l'étranger, et des perspectives d'évolution attractives liées à la forte croissance de notre activité.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, cv et prétentions) sous réf. ARA/SE à Isabelle DAUMARÈS
ANDERSEN CONSULTING SA
Tour Gan Cedex 13
92082 Paris La Defense 2
qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.



OUTSOURCING
La sélection naturelle?

Voilà la question brûlante que se posent tous les leaders du marché. Maintenant plus que jamais. *Dans le monde économique d'aujourd'hui, la survie* exige l'adoption de nouvelles méthodes de travail, qu'il faut gérer, et l'adaptation aux changements qu'elles imposent. Il n'y a pas d'autre alternative.

Au sein du Groupe OutSource , nous avons une vision plutôt "darwinienne" de ce processus, qui doit résulter d'une nécessaire *évolution* et non d'une révolution. Les crises, dans le monde de l'entreprise, peuvent engendrer la révolution, souvent réactive et violente, alors que l'évolution est naturelle et inévitable.

En assistant nos clients dans leur évolution grâce à l'outsourcing, nous sommes devenus l'une de ces réussites internationales dont l'on parle de temps à autre. D'ailleurs, dans l'univers des technologies de l'information, les entreprises performantes conservent jalousement le secret sur notre existence. *Nous leur apportons la pointe compétitive nécessaire* à leur survie ; et souvent bien plus. Notre croissance est rapide, notre présence internationale, et nous aussi, nous devons gérer nos propres changements :

c'est là que vous intervenez...

Basé en France, tout en travaillant sur différents grands projets, vous bénéficierez d'une formation permanente et de moyens importants. OutSource vous permettra d'obtenir les accréditations nécessaires auprès des clients et de développer pleinement votre potentiel, en valorisant vos compétences techniques et relationnelles.

INGENIEUR COMMERCIAL EUROPE - GRANDS COMPTES I.T.

Responsable du développement en Europe de nos domaines clés d'activité, vous intervenez de façon autonome dans l'analyse des besoins de nos clients actuels et potentiels, souvent à un niveau stratégique, vous concevez les solutions à mettre en œuvre et négociez les contrats jusqu'au "closing".

La trentaine, ingénieur en informatique, avec une formation en gestion, vous parlez l'anglais, éventuellement une autre langue européenne. Plusieurs années d'expérience probante de la vente à l'international de services de très haut niveau en I.T., idéalement auprès d'une entreprise ISO 9000, la connaissance du marché de l'outsourcing en Europe et des négociations auprès de grands comptes internationaux, vous permettront d'atteindre nos objectifs ambitieux. *Réf. OS/IC*

INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE OU M.I.S.

Nos Centres Techniques et équipes travaillent étroitement avec nos clients, leur apportant le support stratégique et tactique dont ils ont besoin. Vos responsabilités couvrent la gestion globale des projets en outsourcing (résolution de problèmes ; administration des services et des systèmes, tels HP ou SUN Servers...).

Vous analysez les besoins, améliorez l'existant pour tous les systèmes de communication en interne voix/données, ainsi que pour les applicatifs tels Euroda, Microsoft Office, Filemaker Pro et Aldus Persuasion.
De formation ingénieur informatique ou équivalent, après une première expérience en réseaux ou systèmes, vous êtes, depuis au moins trois ans, un professionnel du support dans des environnements de haute technologie, chez un distributeur, un utilisateur ou en SSII. La connaissance des systèmes sous UNIX est un atout. Bien sûr, vous communiquez en anglais. *Réf. OS/IST*

FORMATEURS : TECHNIQUE, TECHNICO-COMMERCIAL, P.C.

Dans un environnement d'outsourcing, vous gérez complètement vos projets de formation, de l'analyse des besoins et la conception des plans de formation et des stages, à la réalisation des formations techniques, en vous appuyant sur des technologies telles CD, Multimédia, Vidéo-conférences. Pour ces trois postes, une formation supérieure correspondante est indispensable. De bonnes notions d'anglais (lu courant ; parlé moyen) sont nécessaires.

Formateur de Techniciens :
au moins cinq années de pratique dans le domaine des réseaux, dont idéalement deux acquises en Internetworking, S.M.D.S., ISDN, Frame Relay, A.T.M. et S.D.H. *Réf. OS/FT*

Formateur de Technico-Commerciaux :
cinq années d'expérience, dont au moins deux en formation de technico-commerciaux pour des VARs, intégrateurs de systèmes, Télécoms. *Réf. OS/FTC*

Formateur PC (logiciels) :
deux années d'expérience au minimum de formateur d'utilisateurs en IT. Parfaite maîtrise des PC et Desktop.
La connaissance des solutions de type Microsoft et Lotus constitue un atout. *Réf. 0S/PC*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature, en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil, qui vous garantit la plus grande confidentialité :

SEQUOIA - 1 bis, passage des Patriarches 75005 PARIS.



L'intelligence de vos réseaux

OST, Société à dimension internationale, 5 filiales, 350 collaborateurs, 300 MF de CA, 20 MF de Résultat net, 20% du CA investi en Recherche et Développement, leader européen des réseaux privés X25, membre principal de l'ATM Forum.
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires pour renforcer nos équipes de développement sur Rennes (35) et nous créons 8 postes

Ingénieurs Logiciels

- **un Ingénieur Sénior** (réf. 410)
expert des protocoles de routage LAN - 5 à 10 ans d'expérience
- **un Ingénieur Sénior** (réf. 411)
expert des protocoles ATM et des architectures de système - 5 à 10 ans d'expérience
- **un Ingénieur Sénior** (réf. 412)
expert du monde IBM Réseaux (Token-Ring, SNA ...) - 5 à 10 ans d'expérience.
- **un Chef de Projet** (réf. 413)
souhaitant valoriser une expérience de 5 ans minimum dans le domaine des API PC et des drivers. Vous avez de réelles capacités d'organisation et de management d'équipe.
- **un Ingénieur de réalisation** (réf. 414)
ayant une expérience de 2 ans minimum en réseau local (Ethernet, IP, IPX ...)
- **3 Ingénieurs de réalisation** (réf. 415)
possédant 2 ans minimum d'expérience à des postes similaires, notamment sur des projets ATM LAN.

Pour participer à l'avance technologique d'OST dans le domaine des réseaux, nous recherchons des candidats passionnés par la haute technologie et tournés vers l'avenir. Rigoureux et méthodiques, vous souhaitez travailler dans une ambiance conviviale.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la référence choisie à Olivier POULAIN - OST SA - BP 158 - 35515 Cesson-Sévigné cedex.

OST EST CERTIFIÉ ISO 9001

Société spécialisée dans le stockage des déchets industriels recherche :

INGENIEUR OU EQUIVALENT
DEBUTANT OU CONFIRME

pour l'exploitation et le développement de son activité en France et à l'étranger.
Lieu d'affectation : ouest de Paris.
Contrat à durée déterminée.
Poste à pourvoir immédiatement.
Merci d'adresser une lettre manuscrite, CV et photo à :

DIDAP - Mme BONNIER
Zone Portuaire - route du Hazay - 78520 LIMAY

Etablissement bancaire tunisien à réseau national, filiale d'une grande banque française, recherche personne désirant travailler à Tunis dans un poste à responsabilité au sein de sa Direction de l'Organisation et de l'Informatique.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans la conduite et la coordination de projets informatiques au sein d'une Banque.

Votre dynamisme et votre sens des responsabilités et de la rigueur vous permettront d'évoluer en valorisant votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous n° 8797

LE MONDE PUBLICITE
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

SECTEURS DE POINTE





MARWAL SYSTEMS, leader sur le marché européen, nous concevons et fabriquons des équipements automobiles (système d'alimentation en carburant, pompes et jauges). Notre succès, nous le devons à notre professionnalisme, au savoir-faire et au dynamisme de nos équipes. Dans le cadre du développement de notre société (700 personnes), nous recherchons pour notre Etablissement de Châlons sur Marne,

1 INGENIEUR DE PRODUCTION

En liaison avec la Qualité, les Méthodes, la Logistique, vous participerez à *l'industrialisation des nouveaux produits, au* développement technique et organisationnel de nos nouvelles lignes de fabrication.

Ingénieur de formation, avec une expérience industrielle (deux *ans minimum*), vous saurez exprimer vos qualités techniques et relationnelles dans les missions que vous conduirez.

MARWAL SYSTEMS

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à **MARWAL SYSTEMS** - Direction du Personnel - 1, avenue Ampère - B.P. 530 51.000 CHALONS SUR MARNE.



COGESYS

Société de Conseil en Organisation et Gestion de Systèmes d'Informations *intervenant principalement dans le secteur bancaire (Monétique, instruments financiers...),*

recherche

2 INGÉNIEURS CONSULTANTS SENIORS

3 À 5 ANS D'EXPÉRIENCE

L'un mènera des études générales d'organisation de systèmes d'information dans le domaine de la **Monétique.** *Il participera à la conduite de projets visant à mettre en* place ou à faire évoluer des architectures Systèmes et Réseaux. ***Réf. A9493***

L'autre connaîtra les domaines des **Marchés de Capitaux** et de la ***Comptabilité Bancaire. Il assistera*** les services de maîtrise d'ouvrage pour mener à bien des études d'organisation des systèmes d'informations. ***Réf. A9494***

Une connaissance des outils bureautiques standards et des gestionnaires de base de données micro sera appréciée.

Vous êtes impérativement diplômés Grande Ecole et vous êtes CRÉATIF - RIGOUREUX - RELATIONNEL.

Merci d'envoyer votre CV + prétentions + photo à : COGESYS - 29, rue Vauthier 92100 BOULOGNE

LYON

400 KF +/an

Directeur de la logistique

(Appro - Stockage - Livraison)

Nous sommes un important groupe de négoce implanté dans toute la France (4 Milliards de Francs de CA/an-750 Millions de Francs de stock - 150 véhicules).
Tout en améliorant la gestion de nos stocks, nous voulons progresser en termes de productivité, sécurité et de qualité de service à la clientèle. Le directeur de la Logistique que nous recherchons *doit être capable de remplir cette mission* en étroite collaboration avec les Directeurs d'Agence *et la Direction Marketing.*

Ce poste à pourvoir à Lyon, conviendrait à un candidat *ayant si possible une formation de type ingénieur* avec une bonne expérience des méthodes modernes de distribution *(10 ans minimum).*
Il est indispensable d'être un homme de terrain, de dialogue et d'autorité pour réussir.

Sous l'autorité du Président, il est membre du comité de direction et dirige une petite équipe de spécialistes. La pratique courante de l'anglais est exigée.
La rémunération tiendra compte des aptitudes du candidat. Véhicule de fonction + avantages sociaux de premier plan.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo, sous référence 153 (sur l'enveloppe) à Media System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Impliquez-vous dans la maîtrise d'œuvre de grands programmes spatiaux européens.

Le Centre National d'Études Spatiales recherche pour la Direction des lanceurs à Évry (91) un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE débutant ou avec une première expérience.

Dans le cadre du programme Ariane 5, il sera responsable des calculs des cycles et des performances du "système moteur", de l'instrumentation relative à la propulsion liquide, des systèmes de diagnostic ainsi que des lignes, des soufflets et du cardan.

Ses connaissances porteront sur les domaines de la thermodynamique chimique et du transfert thermique et *mécanique (RdM).*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous la référence 94/DLA/06 à la division du personnel, CNES, Centre Spatial d'Évry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Évry Cedex.



AGENCE FRANCAISE DE L'ESPACE

Minitel 3615 code CNES

MEDIA SYSTEM



Depuis 1937 ANDREW CORPORATION (USA) est à la pointe du développement des matériels et systèmes de communication innovateurs et performants. Depuis un quart de siècle nous proposons des Antennes, Systèmes et Services de Stations Terriennes. Et aujourd'hui, nous sommes le leader mondial des SYSTÈMES ANTENNAIRES de TELECOMMUNICATION.

Afin de conforter notre croissance et notre expertise en Europe, nous recherchons un

RESPONSABLE PRODUITS, *EUROPE*

Responsable des projets de A à Z, vous animez, organisez et contrôlez une équipe de support technique à la vente permettant de réaliser les objectifs de croissance et de profitabilité fixés.

Vous travaillez en étroit contact avec les clients potentiels, en coopération avec la Direction des Ventes, pour planifier les programmes futurs. Vous concevez les Systèmes et présentez à vos clients les solutions les plus adaptées. Vous avez la responsabilité de leur mise en œuvre et de leur suivi.

Vous reportez au Directeur Marketing SYSTÈMES.

Ingénieur de formation, avec une expertise particulière en électronique et HF, vous avez une bonne connaissance (au moins 4 ans) de l'univers Hi-Tech et, **en particulier, de la technique des Stations Terriennes.**

Vous avez l'expérience du dialogue avec les clients pour élaborer des propositions et les présenter.

Anglais courant indispensable - Nombreux déplacements (Europe, USA).

POSTE BASÉ AU SIÈGE DE NOTRE FILIALE FRANÇAISE À BUC (78).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence PLM 01 à notre Conseil
MIGADE, 27, rue Garnier, 92200 Neuilly-sur-Seine.

MIGADE
un département de Momentum

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Rejoindre une SSII de dimension mondiale

Notre Groupe est l'un des leaders mondiaux du marché des services, de l'ingénierie et du conseil en informatique. Nous assistons les grandes entreprises comme maître d'œuvre, gestionnaire ou intégrateur des projets informatiques les plus complexes. Notre division INDUSTRIE renforce sa structure commerciale.

INGENIEURS COMMERCIAUX

GRANDS COMPTES ***PARIS - RP***

Nous vous confierons un portefeuille de Grands Comptes à gérer et à développer sur des secteurs industriels particulièrement porteurs. Véritable "chef d'orchestre", commercial d'écoute et fin stratège, vous saurez identifier en amont les besoins des clients utilisateurs, élaborer des "offres sur mesure", négocier des affaires importantes, sur l'ensemble de notre offre : • assistance technique • grands projets au forfait • intégration de systèmes • conseil • facilities management...

Agé de 27 à 33 ans, de formation Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience réussie de la vente de services ou de solutions complexes auprès de grands comptes, acquise par exemple en SSII, chez un constructeur ou un éditeur de logiciels. Nous serons aussi ouverts à la candidature d'un consultant de haut niveau, animé d'un fort tempérament commercial.

Vous bénéficierez du support d'équipes techniques et commerciales de premier plan. Nous vous proposons de construire une carrière à long terme au sein d'un Groupe prestigieux et réellement international, capable de vous offrir de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 59.1550/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

MEDIA SYSTEM

Société de négoce de matériaux de construction

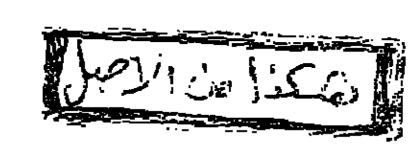
(8 dépôts, 50 personnes) filiale d'un important groupe régional indépendant de Poitou-Charentes, recherche son :

CHEF DES VENTES

Vendeur expérimenté, adepte convaincu de la démarche marketing et de l'informatique, organisateur possédant de solides qualités d'entraîneur d'hommes, il devra connaître parfaitement les matériaux du bâtiment et TP et les subtilités des rouages administratifs du négoce de matériaux.

Après une période transitoire d'adaptation d'un an environ, il remplacera l'actuel chef des ventes, bientôt retraité.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous le nº 8800 à : Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.



هكذا من الاصل

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

HEC-ESSEC-ESCP Ingénieurs+MBA ...

Premier constructeur de micro-informatique mondial au premier semestre 1994 et premier constructeur en France depuis 1993, COMPAQ en pleine dynamique de succès renforce son leadership sur tous les segments de marché. Afin d'accroître la satisfaction de ses clients, et de renforcer sa position de n°1, notre nouvelle Business Unit Entreprises crée de nouveaux postes.

RESPONSABLE DE MARCHÉ PME-PMI

Résolument novateur, vous saurez créer, proposer et construire les actions nécessaires au développement de nos ventes auprès des PME-PMI.
En étroite collaboration avec les équipes de COMPAQ France et du siège européen, vous assurerez les missions suivantes :
- développement de notre connaissance du marché
- définition et suivi des programmes d'information et des services destinés aux PME-PMI,
- développement des programmes de promotion et de communication. (réf. RMP)

RESPONSABLE DE MARCHÉ DISTRIBUTION

Chargé de développer à travers des programmes innovants notre réseau de revendeurs professionnels déjà n°1 en France, vous assurerez en liaison avec les équipes de COMPAQ France et Europe les missions suivantes :
- développement du réseau et meilleure connaissance de nos partenaires,
- définition des programmes Marketing et Financier destinés aux revendeurs,
- développement et gestion des outils de communication avec le réseau,
- définition et gestion des opérations promotionnelles. (réf. RMD)

Diplômé d'une grande école de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ou Ingénieur + MBA, vous possédez environ 2 ans d'expérience dans la vente ou le marketing opérationnel dans un environnement high tech. Vous êtes utilisateur de micro-informatique et pratiquez couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à COMPAQ - DRH - 5 allée Gustave Eiffel - 92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.

COMPAQ

A SUIVRE...

MEDIAPA

LIMBERGER + DILGER

Unternehmens- und Personalberatung

Une mission dynamique !

POUR PARIS: UN DIRECTEUR D'AGENCE SPECIALISTE DE LA DISTRIBUTION

Nous sommes une entreprise allemande non affiliée à un groupe et opérant mondialement avec succès dans la fabrication et la distribution de machines spéciales. Le haut niveau de qualité de nos produits nous a assuré la position de leader du marché dans notre secteur. Nous recherchons pour notre filiale de distribution parisienne un directeur d'agence. Il devra être en mesure de développer constamment les relations d'affaires que nous entretenons depuis des années et d'élargir notre clientèle.

Le candidat recherché devra être flexible, bien connaître le marché français des biens d'investissement et pourra justifier d'une expérience positive dans la vente, ainsi que dans la mise en place de structures et le lancement de biens d'investissement. Notre préférence ira aux candidats qui auront déjà dirigé la filiale d'une entreprise allemande ou d'Europe occidentale, qui seront familiarisés avec les méthodes de marketing modernes et qui, en outre, seront en mesure de travailler de manière systématique et planifiée. Ce poste exige également une bonne compréhension des questions techniques ainsi que de solides connaissances de base en matière de gestion d'entreprise.

Le candidat idéal sera de nationalité française et possédera de très bonnes connaissances de l'allemand. Les candidats d'autres nationalités seront toutefois également pris en compte, dans la mesure où ils pourront attester d'un séjour passé ou actuel de plusieurs années en France.

Si vous êtes habitués à vous impliquer à fond dans votre travail et si, de surcroît, vous possédez le «mordant» nécessaire pour vous acquitter de la mission proposée, nous aimerions faire votre connaissance. A cet effet, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature complet (C.V., copies de certificats, photographie, mention de votre revenu actuel, date éventuelle d'entrée en fonction), en mentionnant le code 376, à l'agence Unternehmens- und Personalberatung LIMBERGER + DILGER, zu Händen Herrn Limberger, Karlstrasse 60, D-79104 Freiburg. Votre dossier sera bien entendu traité de façon strictement confidentielle. Veuillez également indiquer quelles entreprises n'entrent pas en ligne de compte.

responsable export confirmé

NOUS APPARTENONS À UN GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE, LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION. NOUS SOMMES LEADER SUR LE MARCHÉ DE LA SIGNALISATION ROUTIERE HORIZONTALE (VENTE DE PEINTURES, ENDUITS ET MACHINES DE MARQUAGE ROUTIER) ET POURSUIVONS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALE AMBITIEUSE.

Véritable commercial de terrain, avec une grande autonomie et une « mentalité de patron », vous serez chargé de la commercialisation de nos produits de marquage et machines d'application vers la zone Europe essentiellement (depuis la prospection jusqu'au SAV).
Vous participerez également aux salons professio[redacted]s et à l'élaboration de la documentation technique, commerciale et marketing. Vous saurez tisser d'excellentes relations avec les client[redacted]ur reprendre avec succès le portefeuille existant et continuer à développer le chiffre d'affaires.
Vous avez une expérience terrai[redacted] l'export en Europe de 8 à 10 ans, idéalement dans le BTP. Vous êtes au moins trilingue français/anglais/allemand et vous avez [redacted]n des langues. La vente de produits techniques vous est familière et vous êtes très mobile et disponible. Vous êtes [redacted] à relever ce défi au sein d'une équipe très dynamique, [redacted]housiaste et composée de fortes personnalités, alors adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 53591 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Directeur commercial et marketing

INSTRUMENTATION INDUSTRIELLE · PARIS

Groupe leader sur le marché de l'instrumentation industrielle, notre développement s'appuie sur une recherche constante de la satisfaction de nos clients, par une politique d'innovation soutenue et une optique qualité omniprésente. Pour progresser encore, nous souhaitons renforcer notre équipe de direction.

Merci d'adresser votre candidature, à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris, 92100 Boulogne, en précisant la référence 2630 sur l'enveloppe et sur la lettre.

— **MISSION :** en étroite collaboration avec notre Direction Générale, vous vous imprégnez de notre environnement, puis effectuez une prise de responsabilités en deux étapes distinctes.

Dans un premier temps, vous élaborez et faites vivre **le plan marketing stratégique.** Véritable force de proposition, vous participez à la réflexion sur l'expansion de l'entreprise, identifiez les opportunités du marché et assurez la gestion complète de nos gammes de produits. Globalement, vous orientez, organisez et homogénéisez notre offre et notre image. Votre vision pertinente et dynamique du marché contribue à la réactivité de l'entreprise.

Dans un second temps, vous prenez des responsabilités élargies en intégrant également **l'ensemble de la fonction commerciale.**

A terme, vous animez une centaine de personnes dans un esprit de qualité, d'innovation et de rentabilité.

— **PROFIL :** à 40 ans environ, maîtrisant parfaitement l'anglais et si possible l'allemand, votre formation et votre parcours vous permettent de faire valoir une triple compétence.
Technique : diplôme d'ingénieur (électronique, électrotechnique, mesures physiques...).
Commerciale : négociation, encadrement de forces de vente et animation de distributeurs.
Marketing : idéalement troisième cycle de gestion et une réelle expérience du marketing industriel.

Au-delà de ces acquis indéniables, vos qualités personnelles seront *déterminantes : sens opérationnel, charisme, qualités de communication,* rigueur, talent de négociation et implication pour une réussite commune.

— Nous vous ferons confiance en vous offrant de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe qui se dote des moyens de son succès (11 % du CA en R & D, politique internationale active...).



VIDAL ASSOCIATES

MEDIA SYSTEM

Le P.-D.G. de ce laboratoire [redacted]é dans l'ingénierie tissulaire et le matériel à usage unique re[redacted]velopper son secteur vasculaire

Deux Co[redacted]rciaux *H/F*

Nord - Paris *(Réf. 1 302/LM)* **Grand Sud-Ouest** *(Réf. 2 302/LM)*

Vous aurez à conquérir vos parts de marché en développant votre CA afin de réaliser vos objectifs auprès du milieu médical : chirurgien vasculaire, chirurgien urologue, chef de bloc, pharmacien acheteur...
A 28/30 ans, pharmacien, universitaire (biologie, etc.) ou jeune diplômé d'Ecole de Commerce..., votre expérience médicale de 3 ans minimum (vente, marketing, chef de produits...) vous permet aujourd'hui de vous investir dans le challenge que nous vous proposons.
Enthousiaste, dynamique, vous pouvez traiter des affaires à haut niveau.
D. BARRÉ vous remercie de lui écrire.

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
Le Carré Vendôme,
17 rue Dunoir, 69003 Lyon.

MEMBRE CSNCR - OPQCM

MEDIA SYSTEM

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial



Leader Européen dans
le domaine des Résines
et Composants
de Haute Technologie
nous recherchons notre

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT ASIE

vec l'appui de la Coface nous avons acquis une presence en Asie du Nord (Japon. Corée. Taïwan) que nous souhaitons développer et poursuivre en Chine.

ous avez l'esprit pionnier et vous sentez capable de representer avec succès des produits de pointe sur ces marchés très compétitifs.
28 ans minimum. de formation type SUP de CO ou Ingenieur Mécanique. vous pouvez vous appuyer sur une experience de Vente et/ou Marketing-Développement dans les domaines des biens industriels de consommation ou d'equipements.

Les postes s'exerçant au sein d'une petite équipe très soudee et dans un secteur en forte expansion, implique une grande disponibilité.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à HEXCEL - DRH - BP 444 - 95005 CERGY Cedex.

EURO RSCG CARRIERES

Nous sommes un important fabricant allemand d'ameublement de bureau. Nos produits sont appréciés pour leur design, leurs excellentes fonctions ergonomiques et leur longévité.

Des nouvelles gammes et l'ouverture de nouveaux marchés renforcent notre position et nos perspectives d'expansion.

Présents en France depuis de nombreuses années, nous recherchons pour la poursuite de notre développement un

Responsable des Ventes France

Jeune, dynamique et engagé, vous disposez déjà de contacts et d'expériences auprès des Grands Comptes. Vous pouvez reconnaître leurs besoins, analyser les situations et les solutionner en proposant les produits adéquats. Vous soutenez nos partenaires du commerce de mobilier dans la prospection de nouveaux comptes et la promotion des ventes.

Vous travaillez de façon autonome. La maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais est un atout supplémentaire. Vous dépendez directement de la Direction. Votre rémunération est fonction de votre succès.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à :

PERMEDIA GmbH, Cretzschmarstr. 11, D-60487 Frankfurt.

Ingénieur d'affaires

A 30 ans environ, bac + 4/5, votre expérience dans la commercialisation de prestations de service (5 ans minimum) a fait de vous un professionnel reconnu. Vous avez acquis *une bonne connaissance* des Directions Informatiques, de leur organisation et de leur processus de décision, qui vous a permis de prospecter et/ou de développer avec succès *une clientèle de grands comptes.*

Aujourd'hui, vous souhaitez mettre ces compétences au service d'une entreprise leader sur son marché, en apportant votre sens du contact et votre goût pour les négociations commerciales de haut niveau.
La connaissance du métier de l'impression sera un plus. Lieu de travail, Chilly-Mazarin.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre et prétentions) à Christiane Dutray, Axime DIRECT, 49 rue de la Vanne. 92120 Montrouge.

AXIME DIRECT
ALTEK

***Filiale d'Axime, Axime DIRECT,* numéro un français de la Communication Directe, *couvre l'ensemble des besoins nécessaires à la mise en œuvre* d'opérations de Marketing *Direct (gestion bases de* données, courtage de fichiers, impression laser, routage...) *et affirme aujourd'hui une* ambition européenne.**

Avec 2 500 personnes, 1,9 milliard de CA et 32 millions de francs de bénéfice, Axime, troisième SSII française, fonde ses ambitions sur la synergie de ses trois métiers : Traitement & Facilities Management, Ingénierie & Intégration de Systèmes et Communication Directe.



AXIME

MEDIA SYSTEM

Spie-Trindel, entreprise de dimension nationale spécialisée dans le génie électrique, recherche pour l'activité automatisme de sa direction régionale de Strasbourg un

Responsable d'affaires senior

Vous assisterez le responsable de notre département Spie Automation en qualité de chef de projet-responsable d'affaires. A ce titre, vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes et développerez l'activité dans la région. Vous ferez appel à vos compétences commerciales et techniques pour atteindre vos objectifs (réalisation d'un CA de 8 à 10 MF).

Ingénieur automaticien ou titulaire d'un DEA, vous avez entre 28 et 38 ans et une expérience de 3 à 5 ans acquise sur des projets multicompétences (automatisme, informatique, conduite de procédés).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Spie-Trindel - 2, route de Lingolsheim - BP 110 67118 GEISPOLSHEIM.



EURO RSCG CARRIERES

Groupe International Industrie des Minéraux,

nous recherchons un

Responsable marketing industriel chimie

Nous sommes le leader des produits issus de la transformation du calcaire : au service de l'industrie et de l'environnement, nous opérons en France avec plusieurs implantations de production dans un contexte de plus en plus international.
Nous renforçons notre équipe Marketing au siège à Paris. Votre rôle : assurer l'Interface Client / R&D / *Production et être le support efficace de nos équipes* de ventes, faire évoluer nos produits, développer des applications nouvelles.
Diplômé de l'enseignement supérieur, (Ingénieur ou Ecole de Commerce) vous avez surtout acquis une *solide expérience (minimum 5 ans) de l'industrie* chimique et du marketing de produits industriels. L'anglais est nécessaire, l'allemand est un plus. Nous vous offrons une structure à taille humaine innovante et à forte progression.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence VLH2M à notre Conseil : **INFRAPLAN** 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Chargé d'affaires *internationales H/F*

Le volume de nos opérations en commerce international est en accroissement constant. Pour compléter son équipe, la direction des Entreprises et de l'International de la BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE recherche un chargé d'affaires internationales

Basé à notre siège social de **MARSEILLE**, vous interviendrez sur le secteur Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Corse, pour participer activement au développement du CA international de la banque.

Vos principales missions :
- gérer et développer un portefeuille de clients Entreprises à connotation marquée en international,
- assister dans ce domaine notre réseau d'agences et notre clientèle,
- *assurer la formation à l'international* de nos commerciaux.

Diplômé de l'enseignement supérieur et/ou bancaire, vous possédez une *expérience pratique des opérations bancaires* liées à l'international. Votre tempérament commercial, vos connaissances techniques et vos aptitudes relationnelles faciliteront votre intégration et votre réussite.

Merci d'adresser vos lettre, CV, photo et rémunération actuelle à BPPC, 245 bd Michelet, 13009 Marseille. Réponse et discrétion assurées.

BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE
Nous ne sommes pas populaires sans raisons.

MEDIA SYSTEM





Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

Sylvie Penel a rejoint le département Recrutement du Groupe Courtaud à Nantes en tant que consultante.

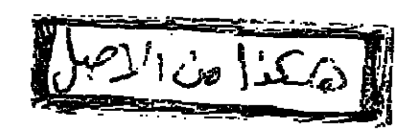
Courtaud & associés

15, rue Charles Monselet 44000 Nantes
Tél. (16) 40 35 69 86
Fax (16) 40 35 39 02

Onoma



GROUPE COURTAUD



LE MONDE DES CADRES

Consultants seniors

• Nous sommes l'un des leaders mondiaux du conseil en stratégie et en management.

• Notre métier est d'aider les grandes entreprises à se développer et à améliorer leur compétitivité.

• Nous recherchons pour Paris des collaborateurs à fort potentiel pour poursuivre notre croissance.

• Vous êtes impérativement diplômé d'une de ces grandes écoles : X, Mines, Centrale, HEC, Essec ou MBA INSEAD.

• Vous êtes parfaitement bilingue anglais, et vous maîtrisez une autre langue européenne.

• Vous avez une expérience réussie dans le conseil ou l'entreprise d'au moins trois ans.

Merci de nous faire part de vos projets en nous adressant votre candidature :
A.T. KEARNEY - 48, rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly-sur-Seine.





Notre expertise reconnue dans le Recrutement et l'evaluation des Potentiels ainsi que la notoriété de nos clients nous confèrent aujourd'hui une forte image de professionnalisme. Nous poursuivons notre développement et recherchons

2 DIRECTEURS REGIONAUX

France Est (Strasbourg) réf. 95 A
Rhône-Alpes (Lyon) réf. 95 B

Professionnels reconnus du Conseil en Recrutement, vous aurez pour mission de créer et de gérer la Structure Régionale de notre Cabinet. Véritables patrons d'un Centre de Profit, vous serez responsables de votre développement.

1 CONSULTANT SENIOR RECRUTEMENT

Paris - réf. 95 C

Vous aurez pour mission de développer en toute autonomie l'activité Recrutement de notre Structure Parisienne.

Pour ces 3 postes, les conditions offertes, associées au partage de nos méthodes et de nos outils, sont de nature à vous motiver et à vous responsabiliser.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence choisie à D.G. ASSOCIES - 104, avenue de Villiers - 75017 PARIS.

ORC

Le CAVILAM (Centre Audiovisuel de Langues Modernes) de VICHY, établissement d'enseignement des langues vivantes sous le contrôle pédagogique et scientifique des Universités de Clermont-Ferrand, recherche pour un emploi de

DIRECTEUR DE LA PÉDAGOGIE

(à pourvoir dans les meilleurs délais)

Homme ou femme dynamique travaillant sous l'autorité des Universités et assurant l'interface entre celles-ci et le CAVILAM.

FORMATIONS ET DIPLÔMES

Formation de 3e cycle universitaire français (ou équivalent étranger), diplômes universitaires de 3e cycle français (ou équivalents étrangers), bonnes connaissances en langues étrangères.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Expérience confirmée dans le domaine du français langue étrangère, des langues vivantes et dans la direction d'équipes d'enseignants.

MISSIONS

Elaboration et suivi des programmes de formation, organisation et animation des équipes d'enseignants, en liaison avec le Chargé de Mission Pédagogique des Universités, participation à la création – sous la responsabilité et la direction des Universités clermontoises – d'une structure de recherche en linguistique et didactique du F.L.E. et des langues étrangères.

Adresser dans les meilleurs délais CV complet, lettre de motivation avec photo, publications éventuelles et dates de disponibilité au :
CAVILAM – *A l'attention de Monsieur SAINT-GERAND – Chargé de Mission des Universités, 14, rue du Maréchal-Foch, 03206 VICHY CEDEX.*

membre de syntec

Consultant senior

Créé en 1989, Oberthur Consultants est spécialisé dans **la recherche et le recrutement de cadres** et développe une activité de conseil en gestion des ressources humaines (évaluations, bilans de compétence, études de rémunération, ...). Son équipe est composée de professionnels confirmés et complémentaires, ayant tous une double expérience d'entreprise et de conseil leur permettant de répondre de façon adaptée aux demandes sans cesse plus exigeantes de leurs clients, quel que soit *leur secteur d'activité.*

Membre d'un réseau européen, son expérience, sa *connaissance de l'entreprise et le professionnalisme* de ses prestations sont les gages de sa notoriété et expliquent la croissance continue de ses activités et son souhait d'intégrer un nouveau consultant.

Agé d'au moins 35 ans et diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez occupé des fonctions en entreprise avant d'exercer en tant que consultant en recrutement. Vous aimez ce métier que vous pratiquez avec éthique et autonomie dans la conduite de vos missions, la fidélisation et l'élargissement de votre clientèle. Vous avez également un réel esprit d'équipe soucieux de *toujours privilégier l'efficacité du cabinet.*

Si vous souhaitez être associé au développement d'Oberthur Consultants, merci d'adresser sous la réf. P202/M votre dossier qui sera traité en toute confidentialité, 49 rue Saint Roch, 75001 Paris.

Oberthur Consultants

CURRICULUM




CHEF DE PROJET MULTIMEDIA

CITYCOM est une société d'ingénierie en communication multimédia. Nous recherchons un chef de projet multimédias chargé d'assurer la gestion et la conception de nos projets, (CD-Roms, borne interactive, réalité virtuelle) et réalisés pour les besoins de communication de nos clients, en majorité des grands comptes.

Sa fonction sera :
- d'élaborer avec le client le cahier des charges (scénario) du projet,
- de réaliser l'interface avec l'équipe chargée du développement au sein de CITYCOM.

Profil :
- Grande Ecole de commerce ou d'ingénieurs
- Expérience (3 à 5 ans) réussie dans une activité semblable
- Excellente connaissance le l'informatique et en particulier des techniques informatiques d'imagerie et d'animation
- Excellent contact en interne comme en externe
- Expérience de la relation clients

Envoyer CV et prétentions chez **CITYCOM**
26, rue Miollis - 75015 PARIS

SOCIETE D'ETUDES ET RECHERCHE MARKETING

Recrute

CHARGE(E)S D'ETUDES QUALITATIVES SENIOR

5 ans d'expérience minimum

Formation psychologie indispensable

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à :
REPERES - 21, rue Miromesnil
75008 PARIS à Sylvaine PERRIER

Au service des entreprises de l'ensemble d'une profession, nous organisons en formation continue 400 stages, dont plus de la moitié en interventions sur mesure intra-entreprise, formons environ 4.000 stagiaires par an. Nous recherchons notre

Responsable Pédagogique H/F

Vous assurerez la responsabilité de la gestion et du développement de toutes les formations inter-entreprises et intra-entreprise. Vous animerez en interne un service et une équipe d'animateurs, en externe le réseau de partenaires entreprises.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur bac + 4 avec orientation ressources humaines, vous avez acquis, à 33/37 ans, une réelle expertise dans les domaines de la pédagogie et de la formation des adultes dans une entreprise, ou/et dans un organisme de formation continue.

Votre personnalité, votre goût du travail en équipe, vos capacités de management seront parmi les critères déterminants du choix.



Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 17 octobre, CV, photo, lettre manuscrite en précisant votre rémunération actuelle sous référence 40942M à notre Conseil, 9 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN

MEDIA SYSTEM

LE MONDE DES CADRES

CHARGE D'ETUDES ECONOMIQUES

Temps partiel

Le Président de l'un des premiers groupes internationaux français souhaite intégrer à son cabinet un spécialiste de très haut niveau des questions économiques.

Chargé de faire la synthèse systématique de l'ensemble de la littérature économique mondiale (revues, ouvrages, comptes rendus de séminaires...), il aura également à préparer certaines données spécifiques nécessaires avant une intervention du Président.

Parfaitement bilingue anglais/français (il a fait une partie de ses études dans un pays anglo-saxon), il est titulaire d'un Doctorat en Economie ou achève sa thèse (Dauphine, Assas, Sorbonne...) après des études supérieures classiques (Normale Sup., DESS/DEA Economie, Ingénieur généraliste...).

Le plan de charge étant irrégulier, le titulaire du poste doit avoir une réelle disponibilité. Naturellement, ce collaborateur, cette collaboratrice, peut continuer à exercer, à temps partiel également, des activités de recherche ou s'adonner... à son hobby.

Nous remercions les personnes intéressées de faire parvenir un CV très complet et une lettre de motivation, en précisant la rémunération souhaitée, sous réf. 117 A à ANTHOS - 62, Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.

AMERIQUES - AUSTRALIE - EUROPE



Editeur Scientifique Assistant

PARIS 6e - NOUS SOMMES UN GROUPE D'EDITION AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE 150 MILLIONS DE FRANCS ET UN EFFECTIF DE 120 PERSONNES.

Vous avez une formation de niveau Bac + 5 en Sciences Physiques (Ecole d'ingénieur ou Université) et une première expérience d'environ 3 à 5 ans dans la recherche, l'enseignement ou l'édition.

En aval des auteurs, vous participez à la réalisation des ouvrages de nos collections scientifiques.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe pour assumer des responsabilités évolutives.

Pour une première rencontre, merci d'envoyer votre dossier sous référence 2222 à Claude Jacquemain - CURSUS - 8, rue Jean Goujon 75008 Paris.

Carré Turenne



SOCIETE DE SERVICE

en contact permanent avec une clientèle de particuliers recherche

UN/UNE DIRECTRICE DE CLIENTELE

Chargée de diriger, animer, motiver une équipe de 25 personnes dont le rôle est d'écouter, conseiller, guider, orienter les particuliers.

Ce poste nécessiste :
- une réelle gentillesse et une envie de rendre service;
- un souci permanent de qualité de la relation avec le client;
- une bonne faculté de synthèse;
- une réelle capacité à diriger une équipe;
- une bonne disponibilité.

Le travail de ce service est essentiellement qualitatif.

Merci d'adresser un C.V. avec photo et lettre manuscrite à :

M. GUERIN, 40, rue du Docteur-Roux
75015 PARIS

Nous sommes une société internationale de **Transport** et de **Prestations Logistiques.** Nous recherchons pour nos implantations en Europe des

ADJOINTS DE DIRECTEURS D'AGENCE

Vous possédez une bonne expérience d'exploitation, et vous êtes capables d'animer une équipe de plusieurs dizaines de personnes.

Ces postes à pourvoir en France, en Belgique et en Allemagne sont évolutifs vers une direction d'agence.

Si vous souhaitez rejoindre un groupe en développement permanent et lui apporter votre professionnalisme et votre passion, alors

Adressez lettre + CV + photo en précisant la réf. *13467 à EUROMESSAGES* - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra votre candidature en toute confidentialité, ou tapez 3615 EUROMES code 13467

EUROMESSAGES

LES EDITIONS FOUCHER
Leader sur le marché de l'Enseignement Technique et Professionnel
recherchent un

Responsable d'Edition H/F

Chargé(e) de diriger le Service Editorial, vous aurez à définir et réaliser le plan d'édition. Vous serez responsable du budget du service éditorial.

De formation Bac + 4 minimum, vous possédez une expérience confirmée de direction dans le domaine éditorial.

Créatif et gestionnaire, si vous êtes concerné(e) par la pédagogie et le milieu enseignant, adressez votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions sous la référence F15 à Michelle LARCHER Editions FOUCHER - 31, rue de Fleurus 75278 Paris Cedex 06.

Carré Turenne



Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Notre forte croissance nécessite le développement de nos systèmes d'information et nous amène à créer un poste de

Chargé(e) d'études tableaux de bord

Au sein de notre Direction des Systèmes d'information, vous *êtes chargé(e) de la mise en oeuvre de solutions informatiques* dans le domaine des tableaux de bord de gestion. Grâce à votre excellente compréhension des processus de gestion, vous aidez les utilisateurs à définir les indices pertinents et les axes d'analyse nécessaires à un suivi fiable et souple de notre activité. Vous élaborez le cahier des charges pour le paramétrage de l'outil informatique (EIS). Vous validez la faisabilité technique puis les résultats et formez les utilisateurs.

De formation Bac +5, vous possédez une double compétence en gestion/informatique et un minimum de 2 à 3 ans d'expérience dans la mise en place de tableaux de bord électroniques dans un environnement UNIX - SGBDR.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la réf. EIS à SFR - Département Recrutement - BP 108 75663 PARIS Cedex 14.

SFR

Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes 1994, SFR s'est engagé depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

Le Monde Sans Fil est à Vous.

EURO RSCG CARRIERES

Revue professionnelle à forte notoriété recherche pour étoffer son service courrier :

Deux journalistes qualifiés (microéconomie)

Un rédacteur en chef adjoint (macro et micro)

– Disponibilité immédiate.

Envoyer dossier complet et prétentions sous n° 8 807
LE MONDE PUBLICITÉ
133, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES, 75409 PARIS CEDEX 08

Jean-Louis BRASSART

35 ans — **Ingénieur Biochimiste**

Spécialiste depuis 5 ans du secteur SANTE - CHIMIE rejoint notre équipe.

27-29 rue Raffet, 75016 PARIS

EUROMAN
SANTE - CHIMIE